

TTT

VIES DES JUSTES

DANS LES PLUS HAUTS RANGS

DE LA SOCIÉTÉ.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

VIES DES JUSTES

DANS LES PLUS HAUTS RANGS DE LA SOCIÉTÉ,

PAR L'ABBÉ CARRON.



« Dii estis, et filii excelsi omnes. . . . .
» Sicut homines moriemini, et sicut
» unus de principibus cadetis. »
Ps. 81, v. 6. 7.

TOME III.

A PARIS,

CHEZ RUSAND, rue Neuve de l'abbaye St.-Germain des-Prés, n°. 3, ancien palais abbatial;

A LYON,

CHEZ le MÊME, Imprimeur du Roi.

1817.





VIES DES JUSTES

DANS

LES PLUS HAUTS RANGS

DE LA SOCIÉTÉ.

LOUIS-JEAN-MARIE DE BOURBON,

DUC DE PENTHIÈVRE,

Décédé l'an de Jésus-Christ 1793.

Précis de sa Vie, extrait de Mémoires authentiques, de ceux que M. Fortaire, attaché au service du prince, a publiés à Paris, chez Delance, en 1808, et enfin de plusieurs écrits historiques du temps.

« Le grand voit des cordons, l'avare de l'argent,
» Et Penthièvre ouvre encor sa main à l'indigent. »
De Lille.

Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, prince légitimé de France, et de Marie-Victoire-Sophie de Noailles, naquit à Rambouillet, le 16 novembre 1725. Ses illustres parens avoient choisi et nommé d'avance les personnes habiles et vertueuses qui devoient veiller sur ce

dépôt précieux. La comtesse de Marcé, femme d'un rare mérite, désignée pour gouvernante, saisit et développa les heureuses dispositions de son auguste pupille, qu'elle sut préparer de bonne heure à recevoir le goût et l'amour de toutes les vertus. A sept ans, placé entre les mains des hommes, il fut baptisé dans la chapelle du château de Versailles, le 5 juillet 1732, et tenu sur les saints fonts par le roi Louis XV et par la reine son épouse. Jaloux de n'entourer leur fils que de personnes dignes de toute leur confiance, le comte et la comtesse de Toulouse choisirent, pour son gouverneur en titre, le brave marquis de Pardaillan, officier général dans la marine; et pour sous-gouverneurs, deux autres marins, gentilshommes de M. le comte de Toulouse, MM. de Lizardet et de la Clue. L'abbé Quénel étoit son précepteur. Jamais emploi ne fut moins pénible que celui de diriger l'éducation du jeune prince, doué du caractère le plus doux et le plus aimable, d'une docilité parfaite, d'une conception facile, d'une mémoire heureuse : ce qu'il n'étudioit pas par goût, il l'apprenoit pour son avantage. Convaincu de la honte attachée à l'ignorance, il lui suffisoit que l'application fût une obligation, pour s'y livrer avec ardeur; car dès lors le devoir étoit à ses yeux quelque chose de

sacré, et l'on peut dire qu'il n'eut rien de l'enfance. L'étude de la Bible avoit déjà pour son cœur un attrait si puissant, qu'il commença à faire de cette lecture les délices de son premier âge, comme elle devoit être un jour celles de toute sa vie : il la possédoit presque entièrement par cœur. Après la religion, les choses utiles eurent pour lui la préférence sur les choses de simple agrément. A treize ans, il suivit un des cours de physique du célèbre abbé Nollet, avec autant d'assiduité que d'attention. Les mathématiques, la géométrie et la géographie avoient pour lui le charme qu'y goûteroit un esprit déjà cultivé; mais quelle ardeur ne montra-t-il pas, et sur ce point unique nous anticipons les époques, à suivre et l'histoire générale et les histoires particulières, s'efforçant de connoître les intérêts politiques de chaque puissance, les principes et les maximes du gouvernement français, distinguant ce qui étoit du droit des gens et de la puissance du chef de l'état, du droit de la paix et de la guerre, et des grands traités qui avoient fixé l'équilibre du système politique de l'Europe. Tout jeune encore, il attachoit, il étonnoit même en parlant de ces matières épineuses avec des ambassadeurs et des hommes versés dans la politique : on ne savoit ce que l'on devoit admirer davantage, ou son sa-

voir prématuré, ou la sagesse de ses vues, ou cette modestie charmante et cette retenue sévère qui couvroient tant de mérite. Mais, qu'est-ce encore que cette rare facilité, que cet ensemble de dons naturels et de connoissances acquises, dérobé à ceux qui ne vivoient pas dans l'intime société du prince? Qu'est-ce que ce zèle ardent pour l'étude, s'il n'eût pas su réunir à ces premiers avantages des dispositions d'un intérêt bien supérieur? A peine sorti de l'enfance, il commença à penser, non pas en homme seulement, mais en chrétien digne d'un si beau titre. La religion s'en empara dès ses premiers jours; elle le conserva dans son sein; elle ennoblit, elle divinisa, pour ainsi dire, et ses talens et ses vertus naissantes; et la longue carrière du petit-fils de Louis XIV va nous retracer éloquemment cette grande vérité, que le ciel manifeste ses élus, soit sur les degrés du trône, dans les plus hauts rangs de la société, soit dans les conditions les plus humbles, là sous des lambris dorés, ici sous le chaume de l'innocente indigence.

Le respect le plus profond, comme l'amour le plus tendre pour les auteurs de ses jours, avaient germé dans son cœur dès l'aurore de sa vie. Mais le comte de Toulouse, en aimant vivement son fils, voiloit ce doux sentiment

sous un abord très-sérieux. On avoit négligé d'ouvrir son âme aux doux épanchemens, parce que l'on avoit épuisé toutes les caresses pour son frère le duc du Maine. La sensibilité de la comtesse de Toulouse étoit expansive, et se peignoit d'une manière admirable auprès d'un fils que son extrême timidité lui faisoit trouver froid. « Mon fils, lui dit-elle un jour, j'aimerois mieux que vous fussiez à mon égard moins respectueux et moins poli, et que vous fussiez plus caressant. » Ce reproche fut un coup de foudre pour l'aimable enfant : il fondit en larmes, parut inconsolable; on se vit contraint de le reconduire à ses appartemens; et, comme on cherchoit à réprimer l'excès de sa peine, en lui disant qu'elle pourroit être jugée d'une manière défavorable : « Eh! messieurs, répondit-il, que pourroit-il y avoir pour moi de plus défavorable, que le soupçon de ne pas aimer assez une mère que j'adore! » Celle-ci, s'affligeant en mère tendre des pleurs qu'elle avoit fait innocemment couler, fut touchée de leur cause et goûta une secrète jouissance.

Mais ces pleurs coulèrent abondamment lorsque le ciel lui ravit le vénérable objet de ses plus touchans hommages. Le comte de Toulouse mourut à Rambouillet, le 1er. décembre 1737, dans sa soixantième année.

Quelque temps avant, Louis XV avoit donné au fils la survivance de grand-amiral et de gouverneur de Bretagne; alors il ajouta à ce premier don la charge de grand-veneur, et les régimens d'infanterie et de cavalerie du comte de Toulouse, qui prirent le nom de Penthièvre.

Le jeune prince, privé de son respectable père, passa sous l'autorité de sa mère, qui connut dès lors le prix du dépôt que la nature et l'état plaçoient entre ses mains. Aussi renonça-t-elle à tous les plaisirs que son âge et son rang lui présentoient : ce ne fut pas seulement pour embrasser les soins si pénibles de la tutelle, ce fut surtout pour se consacrer toute entière à former l'esprit et le cœur de son fils; elle chercha d'abord à lui inspirer, plus par son exemple que par ses discours, l'amour de la religion et le goût de la vertu. Comment eût-elle manqué de réussir avec une piété si douce, si aimable, qu'elle donnoit comme naturellement, à ceux qui l'approchoient, le désir de l'imiter? Ses vœux furent couronnés au-delà de ses intentions mêmes, et bientôt elle éprouva l'embarras de savoir comment arrêter ou tempérer du moins ce qu'elle nommoit un excès de zèle. Elle s'adresse à son médecin, chargé de la santé du jeune prince. « Eh! madame, lui répondit

l'homme de l'art, je me suis déjà entretenu sur ce point avec monseigneur; mais, comment voudriez-vous que je pusse gouverner son corps avec une âme comme la sienne? Pour son âge il est déjà un prodige de vertus. »

Les officiers préposés à son éducation avoient réglé que la prière du matin et celle du soir se feroient en commun; mais elles ne satisfaisoient pas la ferveur du digne petit-neveu de saint Louis. Pendant la récréation, il se retiroit furtivement dans son cabinet, pour s'y livrer à la prière et à de pieuses lectures. Un jour qu'il y étoit resté plus qu'à l'ordinaire, et que l'heure des leçons étoit arrivée, le précepteur ouvrit la porte de l'appartement, et aussitôt M. de Penthièvre ferma le livre qu'il tenoit ouvert, avec un mouvement qui sembloit annoncer qu'il vouloit le dérober aux regards des autres. « Ah! monseigneur, lui dit alors l'abbé Quénel, ce que je viens de voir m'afflige, et blesse la confiance que vous devez avoir en moi. Liriez-vous donc à notre insu un livre qui pût vous être dangereux? » L'auguste élève, toujours rempli d'égards pour son instituteur, lui présente le livre qu'il tenoit à la main; et l'ecclésiastique, voyant l'ouvrage de l'Imitation de Jésus-Christ: « Monseigneur, reprit-il, je vous demande pardon d'avoir manqué moi-même à la con-

fiance que je dois à la pureté de vos principes; mais ce soupçon déplacé ne m'a été inspiré que par la crainte de manquer à mes devoirs et à mon attachement pour votre personne. » — « M. l'abbé, reprit le jeune prince avec un sourire plein de grâces, je vous remercie de tout mon cœur de votre affection pour moi. » Et l'un et l'autre retournèrent à l'étude.

Ce jeune prince étoit destiné, par son rang, à jouer un rôle éclatant dans le monde, et déjà nous l'avons vu jouir du titre attaché à la dignité de chef de la marine. La comtesse de Toulouse voulut que de bonne heure il n'ignorât aucun des termes techniques de l'art de dompter le terrible élément des mers. Afin de joindre en quelque sorte la pratique à la théorie, elle fit construire un nombre considérable de petites barques pontées, que l'on faisoit manœuvrer sur les étangs de Rambouillet, à l'instar de nos flottes. Le soin de ces barques fut confié à de vieux matelots de la Basse-Bretagne, pour qui l'on construisit, par les ordres de la princesse, des logemens commodes, où ces anciens serviteurs de la patrie furent, ainsi que leurs familles, assurés de passer heureusement leurs derniers jours, à l'abri de la misère, ayant, comme sous les yeux, l'élément sur lequel ils avoient vu s'épuiser leurs forces au service de leur pays na-

tal. Leur présence n'étoit-elle pas comme une leçon continuelle d'humanité, de bonté, donnée à leur jeune chef? Elle ne fut pas perdue sans doute; et, de beaucoup de traits qui démontrent combien se développoit aisément en lui le plns tendre et le plus actif amour pour ses semblables, nous ne citerons que l'anecdote suivante :

Un jour le petit prince, ayant reçu la somme que le trésorier de sa mère lui remettoit chaque mois pour ses menus plaisirs, se promenoit avec la princesse et les dames de sa suite au bois de Vincennes. Une pauvre femme l'arrête au moment qu'il revenoit près de la comtesse, dont il s'étoit écarté. « Ayez pitié de mes petits orphelins, mon bon seigneur, lui dit-elle en lui présentant trois enfans; ils n'ont plus ni père ni mère, et bientôt ils ne m'auront plus moi-même, car je me sens mourir. » — « Ah! ne mourez pas, reprit le prince avec vivacité, ne mourez pas, ma bonne mère; vos petits-enfans ont besoin de vous. » Et, lui donnant sa bourse entière, il se dérobe à l'expression de la reconnoissance, vole et remonte dans le carrosse de sa mère. « Maman, lui dit-il un moment après, croyez-vous qu'une vieille paysanne et trois enfans, dont l'aîné ne seroit pas en âge de travailler, pussent vivre quelque temps avec cinquante

louis? » — « Certainement, mon fils, cette somme seroit pour eux une fortune. » Il ne répondit rien, et la joie se peignit sur son visage; mais bientôt s'y joignit un heureux embarras. La comtesse, à la vue d'une loterie de bijoux, propose à son fils de donner des billets aux dames qui l'accompagnoient. « Je ne demanderois pas mieux, dit-il, mais je n'ai pas d'or sur moi. » — « Vous avez oublié votre bourse, mon fils? » Le prince rougit, et, se penchant vers un écuyer de sa mère, il le prie de tirer des billets, et ajoute à voix basse: « Je ne vous rendrai cet argent que le mois prochain. » Il eût été fâcheux, pour la jeunesse, que cette bonne action lui eût été dérobée. L'honnête paysanne, surprise d'une aumône aussi considérable, craignit que son jeune bienfaiteur n'eût agi de son propre mouvement; elle ordonne à l'aîné de ses fils de courir après la voiture pour rendre la bourse telle qu'elle l'avoit reçue. Le petit duc, désolé de se voir trahi, conjura la comtesse de ne rien diminuer du don qu'il avoit fait à ces infortunés. « O ma mère, lui dit-il, vous ne trouverez pas mauvais qu'avec si peu d'or je les rende heureux; vous m'avez assuré que cette somme suffisoit pour qu'ils n'eussent plus de malheur à redouter. » Madame la comtesse de Toulouse, en se réjouissant secrètement de

la générosité de son fils, se contenta de lui représenter qu'il devoit, à l'avenir, mettre plus d'économie dans la distribution de ses charités.

Mais, avec quelle douce consolation une si bonne mère voyoit se développer, et contribuoit à développer elle-même ce germe précieux de tant de qualités qui devoient embellir le cours d'une longue et honorable carrière! Combien elle s'attachoit à graver dans le cœur de son fils un dévouement parfait à la sainte religion de ses pères, un inviolable attachement à la personne du roi, un sincère amour pour la patrie! Cette heureuse semence, jetée dans un terrain fertile, y produisit des fruits abondans; et le duc de Penthièvre se montra, jusqu'à son dernier soupir, le sujet le plus fidèle et l'ami le plus tendre du bon Louis XVI, comme il l'avoit été de Louis XV. Oh! que les souverains seroient établis solidement sur leur trône, s'ils n'avoient à commander qu'à des hommes animés de l'esprit d'une religion qui place l'obéissance aux lois, l'amour pour la seconde majesté, les sacrifices en faveur de la patrie, parmi les devoirs du chrétien! Eh! quel ascendant ne prenoit-elle pas tous les jours davantage cette sainte religion, le chef-d'œuvre des bienfaits du Très-Haut en faveur de ses créatures bien aimées,

sur un jeune prince dont tous les jours aussi elle ornoit l'âme d'une nouvelle vertu ! Nous l'avons vu, dès ses premiers ans, offrir un abord facile, prévenant, aimable, par l'affabilité de ses manières. Il étoit doué d'une pureté si angélique, et d'une charité si vive, qu'il ne pouvoit être violemment agité par des passions qui font notre malheur et celui des personnes qui nous entourent. Son cœur, confiant dans son innocence, ne savoit pas dissimuler ses plus secrets sentimens; il n'en avoit pas qui pût troubler sa paix, ni dont il eût à rougir. Disons-le ici d'avance, il ne lui échappa jamais, dans sa vie, un seul mot propre à blesser quelqu'un; jamais un mensonge ne souilla ses lèvres; sa physionomie noble et riante devenoit de plus en plus l'emblème de sa belle âme.

Cependant son éducation s'avançoit; un champ vaste et brillant s'ouvroit devant lui. Décoré de la croix de Saint-Louis comme grand-amiral, admis dans l'ordre de la Toison d'Or par le roi d'Espagne, le jeune duc, qui entendoit dire que les grands hommes formés sous Louis XIV disparoissoient, se sentoit animé du plus vif désir de servir sa patrie. L'histoire nous apprend quelle étoit à cette époque la situation de l'Europe, et notre plan, qui nous rend étranger aux débats entre les sou-

verains et les peuples, nous autorise à y entrer seulement pour la part qu'un petit-fils de Louis XIV eut aux lauriers que cueillirent alors les militaires français. Il approchoit de sa dix-septième année lorsque l'on substitua aux personnes chargées jusqu'alors de diriger ses études, des guides et des conseils pour l'accompagner dans la carrière des armes. Pouvoit-on mieux choisir que le maréchal de camp de Saint-Pern, officier d'un rare mérite, plein d'intelligence et d'activité, et que le chevalier de Crenay, vice-amiral, qui servit également bien et sur mer et sur terre? En 1742, nos ennemis menaçant les Pays-Bas, le maréchal de Noailles, frère de la comtesse de Toulouse, et nommé commandant de notre armée en Flandre, forma un camp aux Dunes, près de Dunkerque; Louis XV voulut que le duc de Chartres et le duc de Penthièvre, âgés alors de dix-sept ans, servissent comme volontaires dans cette campagne, d'où ils revinrent l'un et l'autre avec le grade de brigadier des armées du roi. C'est sous ce titre qu'à la campagne suivante, en 1743, ils firent le service à tour de rôle, avec les anciens officiers de ce grade. Lorsque ceux de l'état-major venoient prévenir la veille le neveu du général qu'il seroit de service le lendemain,

il les recevoit avec un accueil plein de grâces, leur disant : « J'espère, messieurs, que vous n'aurez pas lieu de me gronder. » Ensuite il causoit agréablement avec eux sur l'art militaire et les campemens, les plans de bataille, les cartes, la connoissance des lieux, les endroits guéables de la rivière du Mein ; tout lui sembloit déjà si familier, qu'il excitoit le plus grand étonnement. Il ne faisoit jamais de question qu'avec l'air de demander des conseils, et d'un ton aussi poli que modeste. « Monsieur, disoit-il à l'un, vous étiez à telle affaire, à telle journée, vous en avez bien partagé la gloire. » Il ajoutoit aux officiers les plus distingués : « Je m'estime très-heureux, messieurs, d'apprendre la guerre sous d'aussi excellens maîtres. » Une fois que, brigadier de jour, il alloit visiter les postes des grandes gardes, et fait une remarque essentielle, il en rendit compte au général devant plusieurs officiers généraux, mais avec tant de grâce, de justesse et de précision, qu'ils restèrent pénétrés d'admiration, et le maréchal de Noailles l'embrassa avec autant de joie que de tendresse.

Le jeune prince sembloit être le seul à ignorer la douce émotion qu'il excitoit dans tous les cœurs. Un mélange parfait de dignité et de la plus noble modestie paroissoit régler

ses paroles et ses démarches. A la veille d'une action avec l'ennemi, il se coucha tard, à trois heures du matin parut à cheval dans l'appareil d'un jeune guerrier, accompagné des braves qui devoient combattre à ses côtés. Alors, parmi les troupes qui se formoient en bataille, un cri spontané, redoublé d'allégresse, *vive le duc de Penthièvre!* se fait entendre : le prince en tressaillit de joie; sa jeune âme n'avoit encore rien éprouvé de semblable. En rendant compte à Louis XV des motifs qui l'avaient engagé à combattre les ennemis à Dettingen, le maréchal de Noailles mandoit au monarque, à l'égard du duc de Penthièvre : « Il s'est trouvé dans le feu le plus vif et plusieurs fois dans la mêlée, avec le sang-froid et la tranquillité que votre majesté lui connoît. » Le roi envoya au neveu un brevet de maréchal-de-camp.

Dans un Français, et surtout dans un Bourbon, seroit-ce donc un mérite? n'est-ce pas plutôt une habitude, une qualité comme héréditaire, que celle de la bravoure? Mais il en est une propre à tout vrai guerrier, et mille fois plus digne de nos éloges, parce qu'elle se montre comme l'heureux fruit des principes d'une morale pure et religieuse. Le prince, dont nous écrivons la vie, ne pensa jamais que les prétendus droits, usages et pré-

rogatives de la guerre pussent le dispenser des règles inviolables de la justice éternelle. Considérant les intérêts du monarque comme inséparables de ceux de l'état, il donna les ordres les plus formels pour qu'il ne fût reçu dans les magasins de l'armée, au compte du roi, que le nombre de rations de fourrages accordé par les ordonnances à son grade, et que l'on tînt un compte exact du surplus, pour être par lui payé à la décharge du souverain. Il voulut aussi que, dans les circonstances où l'on seroit obligé d'avoir recours aux fourrages verts, on connût leurs propriétaires, qu'on évaluât le prix des fournitures pour qu'ils en fussent exactement payés.

Le 2 mai 1744, M. de Penthièvre fut fait lieutenant-général, et en commença le service à l'ouverture de la campagne, accompagnant toujours le roi. A l'époque où Louis XV étoit frappé d'une grave maladie dans la ville de Metz, son jeune parent y fut attaqué de la petite vérole : la qualité en parut mauvaise, et le prince se trouva dans le plus grand danger. A sa convalescence, il eut ordre de reconduire la comtesse de Toulouse à Paris et d'y rester pour rétablir ses forces.

Depuis long-temps, la princesse s'occupoit de procurer à son fils une alliance sortable, et surtout une compagne aimable et

vertueuse, afin que ce ne fût point pour lui un devoir pénible d'aimer sa femme, et de n'aimer qu'elle dans la cour la plus voluptueuse de l'Europe. De tous les partis qui eussent pu lui convenir, aucun ne réunissoit plus d'avantages que celui de mademoiselle de Modène, fille du duc de ce nom et d'Aglaé d'Orléans. Le ciel accorda aux vertus du duc cette première récompense, et le mariage fut célébré le 29 décembre 1744. Jamais union n'avoit été contractée sous de plus heureux auspices : la princesse étoit d'un an moins âgée que son époux. Entre eux la conformité fut parfaite ; mêmes principes religieux, zèle également actif pour leurs devoirs, douceur réciproque, innocente et constante rivalité à se livrer aux actes de la plus bienfaisante charité. Quel spectacle éloquent, instructif, présentoient à la nation ces deux époux, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme ! Mais à peine avoient-ils vu quatre mois s'écouler dans une société pleine d'innocentes délices, qu'il leur fallut s'arracher des bras l'un de l'autre. La gloire appeloit de nouveau le jeune époux aux combats, aux triomphes.

Quoique depuis près d'un siècle que s'est passée la mémorable journée de Fontenoy, il ne soit pas un François jaloux de la gloire de

son pays qui n'aime à s'en rappeler les détails, nous ne nous y arrêterons qu'autant que le héros que nous célébrons y aura eu quelque part. A l'ouverture de la tranchée devant Tournay en mai 1745, il fut réglé qu'il y auroit tous les jours pour la garde de cette tranchée un lieutenant-général, et le jeune duc y fut de garde à son tour, pour l'immortel combat de Fontenoy : il se trouvoit à la tête du régiment de Fitz-James cavalerie, et chargea un des premiers la colonne angloise dès le commencement de l'action. M. de Beauparé qui avoit été capitaine des gardes du maréchal de Noailles, lui servoit de premier aide-de-camp; le chevalier de Crenay fut blessé à ses côtés : il commença la journée de Fontenoy, comme celle de Dettingen, par entendre la messe et communier; il avoit déjà adressé ses prières au Dieu des armées, et étoit à cheval, lorsque, vers les cinq heures du matin, le canon commença à tirer de part et d'autre. Les maréchaux de Noailles et de Saxe étoient auprès de Fontenoy, où le premier montroit au second les travaux qu'il avoit commandés à l'entrée de la nuit : l'ancien du maréchal de Saxe, mais sacrifiant la jalousie du commandement au bien de l'état, il voulut être dans ce jour, son premier aide-de-camp : trait de magnanimité comparable à tout ce que l'histoire peut nous

offrir de plus grand en ce genre. Dès le matin de ce jour, se présenta l'aspect le plus imposant et le plus formidable; le développement de tant de troupes qui se formoient de toutes parts, annonçoit un combat furieux; il fut tel en effet. Toujours à la tête de la cavalerie, M. de Penthièvre eut à surmonter les plus grands obstacles, et, ferme, inébranlable même, montroit par son sang-froid un coup d'œil juste; il ne cessa de donner des ordres si précis, qu'ils annonçoient toute la tranquillité de son âme. Dans la mêlée, avec les guerriers les plus braves et les plus distingués, il parut continuellement en action, jusqu'à ce que la victoire étant absolument décidée, il fut, avec autant de modestie que de joie, complimenter le Roi et le Dauphin. Le monarque et son fils l'embrassèrent tendrement avec les expressions les plus obligeantes et les plus affectueuses. Malgré la sincère défiance qu'il avoit de lui même, une fois il s'étoit permis de faire au maréchal de Saxe une observation si juste, que celui-ci en fut frappé, la mit à profit, et dit ensuite au Roi : « Si M. le duc de Penthièvre veut, il peut devenir un jour un grand capitaine; sans y mettre la moindre prétention, il a bien voulu me donner un conseil qui annonce du génie et qui m'a parfaitement réussi.

J'avoue que sans lui je n'y aurois jamais pensé; la modestie de ce prince cache en lui des talens précieux, ainsi que de grandes vertus qui le rendront surtout cher aux François. » Ses augustes parens, entre autres le duc d'Orléans de Sainte-Geneviève, ne désignèrent souvent le jeune prince, que par ce mot: *le sage*. La campagne de 1745 ne fut qu'un cours de triomphes, il les partagea tous, et servit jusqu'à ce que les troupes entrassent en quartiers d'hiver. Quel moment que celui où monsieur et madame de Penthièvre se retrouvèrent ensemble! Celle-là voyoit dans un époux, seul objet des plus tendres affections de son cœur, un prince d'autant plus estimable, qu'il venoit de se couvrir de gloire, en s'acquittant des devoirs indispensables à son rang et à sa naissance: celui-ci contemploit dans cet autre lui-même une épouse chérie, mille fois plus belle à ses yeux qu'au moment où il l'avoit quittée, parce qu'elle se présentoit avec ces charmes aussi touchans que respectables, les signes de la maternité. Elle accoucha le 21 janvier 1746, d'un prince qui fut nommé le duc de Rambouillet, et tout le monde vit avec transport s'étendre la branche des Bourbons, idolâtrés depuis des siècles par tous les François. L'heureux et nouveau père ne put prendre part à la campagne de 1746, parce qu'il reçut du roi l'ordre de

partir incessamment pour la Bretagne où les Anglois venoient de tenter une descente. Quelle plus grande marque de confiance le monarque pouvoit-il donner à un seigneur âgé seulement de vingt-un ans, que de lui confier la sûreté et la défense de la Bretagne, dans un temps où les ennemis menaçoient cette grande étendue de côtes qu'il étoit si important de surveiller ! Mais de son côté quels soins, quelle diligence ne mit pas le jeune parent du souverain, à faire tout réparer, à pousser les travaux utiles avec une étonnante activité, à encourager tout le monde par des largesses et des récompenses, et ainsi à remettre sous peu toutes les côtes dans le meilleur état de défense ! Gouverneur d'une vaste et importante province, il embrassa tous les moyens d'assurer sa tranquillité, veilla personnellement sur le service des côtes, les parcourut, les examina ; donna des éloges aux uns, piqua l'émulation des autres, indiqua des changemens nécessaires, recommanda partout le bon ordre et la discipline : son ton, ses manières douces, affables, lui gagnoient tous les cœurs : jamais, disoit-on, on n'avoit vu un commandant semblable ; la pensée que c'étoit le commandant en chef, un prince du sang, le grand amiral qui se montroit si attentif à tout, et si aimable, ajoutoit à la vénération pour sa per-

sonne, et inspiroit à des subalternes déconcertés d'abord, mais ensuite flattés de se voir traités eux-mêmes avec tant d'égards, le désir d'approcher un peu d'un aussi bon modèle. La Bretagne avoit alors une organisation militaire fort différente de celle des autres parties du royaume. Combien de prudence et de sagesse étoient nécessaires pour contenir des hommes naturellement vifs et jaloux de leurs priviléges! M. de Penthièvre y réussit avec tant de succès, que la province prit à l'instant une face nouvelle; la confiance et la sécurité s'y rétablirent; on crut n'avoir plus rien à craindre des ennemis aussi long-temps qu'on auroit le bonheur de posséder le même représentant du roi, et la joie des Bretons fut à son comble quand on vit la duchesse de Penthièvre arriver à Rennes.

Président, pour la première fois, de l'assemblée des états de la province, un jeune prince, âgé de 22 ans, montra la maturité et la sagesse d'un homme formé par l'âge et l'expérience dans le maniement des affaires les plus importantes. Il ne s'éleva point, dans cette tenue d'états, le plus léger nuage, tant la prudence et les vertus ont d'empire et sur les esprits et sur les cœurs! Lorsque les intérêts du monarque et des sujets eurent été fixés à la satisfaction générale, lorsque les côtes

eurent été mises en sûreté sur tous les points, le gouverneur, jaloux d'examiner l'intérieur du pays, de connoître l'industrie des habitans, le commerce, l'agriculture, les productions territoriales et les manufactures, montoit tous les jours à cheval, faisoit de longues courses, le plus souvent en gardant l'incognito, pour parler plus librement et obtenir aussi de plus sûres instructions.

Partis de Rennes pour se rendre à Nantes, où le prince étoit nécessaire, partout ils amenoient après eux la paix, les fêtes et le bonheur, et la seconde ville de la province fit éclater les mêmes transports de joie que la capitale. La duchesse, approchant de la fin de sa seconde grossesse, revint ensuite à Paris, tandis que son époux retournoit sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie pour y maintenir le bon ordre. Il ne put ainsi prendre part à la campagne de 1747, ni à la gloire de la bataille de Lawfelt; mais il servoit utilement l'état, et c'en étoit assez pour le consoler. Le ciel le bénit par la naissance d'un second fils, le prince de Lambale, et, l'année suivante, par celle du duc de Château-Villain. Les savantes manœuvres du maréchal de Saxe avoient amené une paix aussi désirée qu'elle étoit nécessaire; et ce fut alors que les deux jeunes époux eurent occasion de fixer tous les

regards par leur admirable union, et par cet accord parfait que l'un et l'autre manifestoient dans la pratique de toutes les vertus. Ils se complaisoient à faire ensemble leurs exercices de dévotion. Se dérobant tous deux aux plaisirs de la cour, dans ces jours qui précèdent ceux du jeûne et de l'abstinence, ils se rendoient à Paris pour y suivre en liberté les inspirations de leur piété. Nés dans le sein de ces grandeurs où la vie molle s'unit à toutes les jouissances possibles, ils bravoient la rigueur de la saison, et passoient plusieurs heures prosternés devant les saints autels.

Hors les temps consacrés spécialement à la prière publique, leur séjour le plus ordinaire étoit Rambouillet, où le roi, la reine, le dauphin, la dauphine, et mesdames de France, venoient souvent joindre aux hommages publics celui que leurs cœurs se plaisoient à rendre à la ferveur que sembloient embellir les agrémens d'une brillante et opulente jeunesse. Recherchés, visités, caressés de toute la cour, les illustres habitans de Rambouillet recevoient ainsi le prix de ces mœurs antiques et patriarcales dont ils offroient l'attendrissant tableau : mais le ciel, toujours admirable dans ses décrets les plus sévères, mélangeoit ces innocentes jouissances d'é-

preuves bien douloureuses. Tous deux reconnoissoient humblement au-dessus d'eux un père éternel à leur naissante famille, quand la mort y moissonnoit ses victimes : le duc de Rambouillet, l'aîné de leurs enfans, mourut âgé de trois ans. Cette perte si pénible fut, sept mois après, compensée par la naissance du comte de Guingamp, et ensuite par celle de mademoiselle de Penthièvre, née le 18 octobre 1751. Mais bientôt l'amour paternel et l'amour maternel eurent encore à payer un nouveau tribut de soumission aux ordres rigoureux du ciel : il leur enleva le comte de Guingamp dans sa seconde année, et mademoiselle de Penthièvre âgée d'environ deux ans. Vertueux et résignés parens, plongés dans une mer de douleur, vous goûtates du moins une douce consolation dans la naissance, au 13 mars 1753, de mademoiselle d'Ivoy, depuis, mademoiselle de Penthièvre, aujourd'hui duchesse d'Orléans, la seule qui existe de toute cette auguste famille, pour retracer au monde les vertus des auteurs de ses jours.

Trop éclairés l'un et l'autre pour faire consister l'essence de la piété dans les œuvres purement extérieures, ils aimoient sans doute à rendre un éclatant hommage au culte si justement révéré de leurs pères, et en même

temps, ils regardoient ce tribut extérieur comme le symbole de celui que leurs âmes profondément religieuses aimoient tant à payer au bienfaiteur infini : c'est sous cet aspect si tendre qu'ils contemploient le Tout-Puissant, et parce qu'ils se le retraçoient comme le père de toute la nature, nul homme ne leur étoit étranger, nul infortuné ne paroissoit à leurs yeux sans être revêtu des droits les plus sacrés à leur charité compatissante. La princesse travailloit de ses propres mains aux layettes qu'elle faisoit distribuer aux pauvres femmes en couches : elles étoient l'objet particulier de son affectueuse sollicitude; elle leur envoyoit, pendant leurs couches, une nourriture saine, et veilloit avec une extrême attention à ce qu'elles ne manquassent d'aucune des choses nécessaires à leur position.

Qui n'eût peut-être alors ambitionné la destinée de ces deux époux, heureux par leur actif dévouement à l'humanité souffrante? Qui n'eût alors proclamé ce couple comme le plus fortuné de la terre? Mais, hélas! où trouver ici-bas un heureux, sinon dans la personne du chrétien patient et résigné? Un coup terrible vient frapper le cœur du sensible et vertueux de Penthièvre. Dans le cours d'une nouvelle grossesse de sa jeune épouse, il pa-

rut des symptômes sinistres : on se flattoit de quelque crise salutaire; mais l'auguste malade ne se méprenoit point. Venez, grands du monde, au lit de la mourante : son rang n'eût pas cédé devant le vôtre; mais sa grandeur est toute dans sa foi magnanime : elle ne songe plus qu'à bien mourir, elle redouble de ferveur dans ses prières; elle néglige une maison qui tombe en ruines, pour ne s'occuper que de son âme qui va bientôt rejoindre et son père et son juge. On flottoit néanmoins encore entre l'espérance et la crainte, lorsque la duchesse succomba, martyre de la maternité, le 30 avril 1754, âgée de vingt-sept ans et demie. La mère et l'enfant, Louis-Marie-Félicité, furent inhumés le 3 mai suivant à Rambouillet. Si la cour prit le deuil pour onze jours, ce deuil fut bien long et bien profond dans tous les cœurs. On pleura universellement tant de fraîcheur, de grâces, de jeunesse et de vertus soudainement ensevelies dans la tombe : on pleura surtout dans cette aimable princesse, la tendre mère des pauvres, et qui ne respiroit que pour leur soulagement.

Essayerons-nous de peindre la douleur de l'époux privé tout à coup d'un autre lui-même? Son affliction fut telle, qu'elle le conduisit à

une sorte de stupeur qui fit tout craindre pour sa vie ; il en dut la conservation aux soins de la plus tendre des mères, et à la voix sublime de cette religion qui parlait si éloquemment à son cœur : celui-ci conserva toujours l'impression terrible qu'il avait ressentie ; et les dignes serviteurs du prince nous attestent que trente ans après le décès de sa vertueuse épouse, il n'en pouvoit prononcer le nom, que son visage ne fût baigné de larmes : cependant l'auguste fille du ciel acheva ce que la tendresssc maternelle avoit commencé. Devenu plus calme et retiré à la célèbre abbaye de la Trappe près de Mortagne, il y fit une retraite et y passa les premiers instans de son deuil. Là, de grands et nombreux exemples de vertu et de pénitence le pénétrèrent d'une si vive édification, qu'il conçut et exécuta le projet d'y faire un voyage tous les ans. Il s'y fit construire un bâtiment modeste où il passoit chaque année huit ou dix jours, vivant comme les solitaires, mangeant avec eux au réfectoire, assistant à tous les offices de la communauté, avec autant de recueillement et d'exactitude que s'il eût été l'un des religieux. Ma patrie possédoit ce touchant modèle, quand je visitai la nouvelle Thébaïde : que ne me racontoient point d'édifiant sur son inexprimable ferveur ceux des cénobites avec lesquels j'eus la liberté de m'entretenir : ils

avoient recueilli plusieurs de ses paroles et les répétoient comme autant de sentences. Là, me disoit l'un, s'agenouilloit le bon prince; pendant un fort long-temps immobile dans cette humble posture, on auroit dit d'un ange contemplant les grandeurs de Dieu dans le délicieux séjour de la sainte Jérusalem. Ici, me disoit un autre, ce vertueux seigneur communioit à cet endroit même de la chapelle, et après l'y avoir contemplé, ravi et comme en extase devant le Saint des saints, nous n'osions presque occuper la même place, l'honorant comme le sanctuaire d'une piété enflammée. On me conduisoit à l'appartement qu'il y occupoit; on me faisoit remarquer que chacun de ses pas, dans cette chambre qui n'étoit ornée que du souvenir de ses vertus, marquoit un mot échappé de son cœur et qui déceloit son amour envers Dieu. Enfin, tout conservoit dans les cellules de ces nouveaux Antoines, de ces autres Hilarions, la bonne odeur que l'esprit, l'âme, les discours, le silence même d'un digne petit-neveu de saint Louis, y avoient comme semée et répandue. Au reste, sa présence seule n'y prêchoit pas la perfection évangélique; son absence même étoit une prédication continuelle de sa charité; et un chirurgien, appointé et logé à ses frais, à la porte de cette fameuse retraite, consacroit gratui-

tement tous ses soins au soulagement des pauvres qui habitoient les lieux voisins de l'abbaye. Soulagés avec tendresse par les cénobites dans leur misère, soignés avec un zèle efficace au nom du bon seigneur dans leurs maladies, ces infortunés unissoient ensemble, dans leurs bénédictions, le nom de Penthièvre et celui des enfans de Rancé.

Malgré tout l'empire que le christianisme obtenoit sur ce prince religieux, madame la comtesse de Toulouse sentit le besoin que son fils s'éloignât des lieux et des objets qui lui retraçoient de pénibles souvenirs, et il se décida à voyager pendant quelque temps en Italie, sous le nom de comte de Dinan, ville dont il étoit seigneur. Lorsque l'illustre voyageur arriva à Rome, la France y avoit pour ambassadeur le comte de Stainville, depuis fameux sous le nom de duc de Choiseul. Le prince descendit et logea dans son palais, où il trouva tout ce qui pouvoit lui rendre plus agréable le séjour de la capitale du monde, nommée si ingénieusement par Châteaubriant la ville éternelle. Benoît XIV, Prosper Lambertini, étoit alors assis sur la chaire de saint Pierre, pontife doué des plus éminentes qualités, renommé par ses grands talens, par une science profonde, et tout à la fois l'homme du monde le plus aimable et le plus spirituel.

Le vicaire de Jésus-Christ fit au prince français un accueil plein de grâces, non-seulement pour son rang et sa naissance, mais surtout pour les vertus qu'il honoroit dans sa personne : aussi le recevoit-il toujours avec une distinction particulière, et le voyoit-il fréquemment et familièrement. De Rome le duc se rendit à Naples, et ensuite à Modène, qui fut le terme de son voyage en Italie.

Les trois années qui suivirent 1764 ne présentèrent qu'un long cours de deuil et d'afflictions pour la cour de France, et pour tout un peuple qui, chérissant son roi comme un père tendre, ne voyoit en quelque sorte que sa propre famille dans celle du souverain. Touché des malheurs publics comme de ses maux particuliers, le duc de Penthièvre eut un sujet personnel de douleurs ; il versa doublement des larmes, et comme le meilleur ami de ses maîtres, qui pleuroient alors tant d'augustes victimes, et aussi comme le modèle de la piété filiale. Le 30 septembre 1766, la comtesse de Toulouse reçut, dans une mort édifiante, le prix de sa piété, et la meilleure des mères laissa le meilleur des fils plongé dans la désolation. Il eut, à tant de maux, une distraction trop courte dans l'union du prince de Lambale son fils avec Marie-Thérèse-Louise de Carignan. Après la céré-

monie du mariage, célébré en janvier 1767, les deux époux arrivèrent à Paris. De longtemps on n'avoit vu tous les princes du sang à la même table, comme ils s'y trouvèrent à l'hôtel de Toulouse : les parures d'hiver étoient de la plus grande magnificence et couvertes de diamans. Mais hélas! cruel pressentiment, et qui d'ailleurs instruit avec tant d'éloquence sur la brièveté, sur l'inconstance des fêtes de la terre, rien ne manquoit au magnifique festin que la gaieté. Les seigneurs les plus connus pour leur enjouement ne le firent point éclater dans cette brillante circonstance. La jeune épouse avoit marqué par des traits de bienfaisance ses premiers pas en France. Tout lui parut d'abord éblouissant et superbe, mais cela n'étoit pas du bonheur. Son entrée à la cour précéda celle de deux princesses de son sang, qui bientôt y furent appelées au premier rang, pour y éprouver les revers les plus funestes. Les dames de la cour de Turin qui avoient accompagné la nièce de leur souverain sur la frontière de France, trouvèrent tant de neige en repassant le Mont-Cenis, qu'obligées de quitter leurs voitures, elles éprouvèrent un froid excessif, et quelques-unes en moururent. Un filou s'introduisit en plein jour dans l'appartement du prince de Lambale, et y vola des flambeaux

d'argent. Découvert et arrêté par les soins du lieutenant de police, le coupable étoit parent de plusieurs familles distinguées; M. de Sartine soutenoit que la punition étoit nécessaire. « Oui, monsieur, répondit le duc de Penthièvre au magistrat, je sais qu'il faut arrêter le brigandage, et que la punition est utile; mais je vous demande en grâce qu'elle ne soit pas publique; et, si vous le jugez nécessaire pour votre devoir, j'irai demander au roi que cette malheureuse affaire ne soit pas portée en justice, à cause de la circonstance du mariage de mon fils que je vous prie de prendre en considération, ainsi que la peine que vous voyez que j'éprouve. » Touché de la sensibilité du prince, pénétré de vénération pour sa personne, le magistrat dégagea la société d'un malfaiteur dangereux, en lui ôtant sans éclat les moyens de continuer d'infâmes escroqueries.

Sous plusieurs rapports, le nouvel époux promettoit de recommencer en lui les belles qualités de l'auteur de ses jours. Si du côté de l'esprit ses dispositions étoient heureuses, du côté du cœur ses inclinations semblèrent d'abord généreuses et touchantes. Montrant de l'attrait pour l'art militaire, déjà il avoit un régiment d'infanterie et l'affectionnoit beaucoup. Un Penthièvre ne pouvoit qu'être bon,

bienfaisant, aimable et affable à tout le monde. Aussi jaloux en ce point de retracer son auguste père, à son exemple il avoit adopté des familles indigentes; à son exemple, il cherchoit à connoître celles que la honte de dévoiler leurs besoins rendoit plus malheureuses encore et plus intéressantes. Lorsque entraîné par le feu de ses passions, il eut le malheur de céder à leur empire, il est certain qu'alors même il étoit souvent dans l'asile de l'infortune à calmer des soupirs et à sécher des larmes (*), lorsque la voix de la calomnie le signaloit au sein des sociétés licencieuses. Pourquoi faut-il, qu'abusant des premiers jours de sa liberté, il ait rencontré d'indignes et trop criminels flatteurs qui ont versé dans son cœur un poison qui bientôt lui donna la mort? Hélas! ses courts égaremens furent en peu suivis, et expiés sans doute, par de cruelles souffrances qu'il soutint avec un courage et une constance héroïque. Retiré au château de Lucienne, maison située sur la route de Saint-Germain, et qui appartenoit alors à son illustre père, son infortuné fils vit renaître promptement en son âme ces principes religieux qui avoient ombragé son berceau. Il se

(*) Nous tenons ce détail de la bouche même de la princesse sa sœur.

jeta, mais avec la plus douce confiance, dans les bras de cette religion, la vraie consolatrice de l'homme. Il édifia tous ceux qui l'entouroient; et ce ne fut pas, sans un vif attendrissement, qu'on l'entendit demander au ciel, alors même qu'il souffroit davantage, d'être puni sur la terre, pour être ensuite épargné et sauvé dans les années éternelles. Un vénérable vieillard, le père Imbert, théatin, recueillit son dernier soupir. « Ce fut moi, mandoit-il à cette occasion, qui empêchai la princesse son épouse et mademoiselle de Penthièvre d'entrer dans la chambre du prince mourant. » Ainsi périt, le 6 mai 1768, à l'âge de 20 ans, et après quinze mois seulement de mariage, Louis-Alexandre, prince de Lamballe. Le père se rendit aussitôt à Versailles pour faire part au roi de son malheur. Du plus loin que le monarque l'aperçut, il dit à ses courtisans: « Voilà le plus honnête homme de mon royaume et le plus malheureux des pères. » O père si malheureux en effet, et si digne pourtant d'un sort moins rigoureux, que fis-tu pour adoucir tes maux? Prosterné sur la tombe de son fils, le duc éploré songea qu'il laissoit après lui un grand nombre d'infortunés qui n'existoient que de ses bienfaits; il pensa que jamais ils ne pourroient se con-

soler de sa perte, s'il ne se hâtoit de ratifier leur adoption, et de s'engager à les traiter comme ses propres pauvres, c'est-à-dire comme ses enfans bien-aimés. Pouvoit-il mieux honorer la mémoire d'un second lui-même, qu'en essuyant des larmes répandues abondamment sur ses restes, pour reporter les effets de son amour paternel sur une veuve si digne de compassion, et sur des malheureux qu'il avoit fait subsister? Se voir séparée de sa famille, arriver du Piémont en France, s'y marier, y devenir veuve, ces événemens si rapides furent comme un rêve pour la princesse de Lambale; mais elle n'avoit pas tout perdu; il lui restoit un protecteur, pour qui elle alloit devenir un véritable enfant, tandis qu'il seroit pour elle le père le plus tendre et le plus généreux. « Ma pauvre fille, disoit-il, est venue dans la maison paternelle en épousant mon fils, elle l'a perdu, c'est moi qui maintenant dois lui tenir lieu de tout. »

Une bien douce consolation pour ce cœur si sensible fut le spectacle de cette union intime qui se forma sous ses yeux, entre mademoiselle de Penthièvre et madame de Lambale, deux jeunes personnes qui lui devenoient chaque jour plus chères l'une et l'autre. Attentif à égayer leurs beaux ans, et à multiplier pour elles d'innocentes jouissances,

il revendit sa maison de Puteaux pour en avoir une à Passy, plus près de Paris. Là, dans une société choisie, sous les yeux d'un excellent père, cette aimable jeunesse folâtroit pendant qu'il méditoit et prioit Dieu. Austère pour lui seul, il savoit que le premier âge de la vie a besoin de gaieté et de ces amusemens qu'il croyoit que les bonnes mœurs ne réprouvent pas. Cependant il appeloit en riant sa fille et sa belle-fille les pompes du siècle, et agaçoit cette dernière sur le nombre de contre-danses qu'elle avoit dansées.

Le 1er. janvier 1769, on déclara le mariage de mademoiselle de Penthièvre avec le duc de Chartres, et la célébration s'en fit à Versailles le 5 avril suivant. Il nous est pénible de nous voir, dans le cours d'une vie où nous ne cherchons qu'à édifier comme nous sommes édifié nous-même, entraîné dans ces événemens politiques auxquels le duc de Penthièvre ne pouvoit être étranger, ni par sa naissance, ni par ses qualités personnelles; suivant l'ordre chronologique, nous nous arrêterons seulement aux époques les plus remarquables. De grandes dissensions avoient troublé la paix de la Bretagne; le duc ne pouvoit alors qu'en gémir; mais le remède n'étoit pas en son pouvoir, et son noble et religieux caractère l'é-

loignoit naturellement de tout ce qui altéroit la paix et la concorde. Cependant les affaires de la magistrature occupoient tous les esprits, agitoient l'état, et préludoient déjà sans doute aux scènes funestes et déplorables de la révolution. Tous les parlemens et cours souveraines du royaume furent cassés, six princes français furent disgrâciés; une multitude de grandes familles se virent troublées, soit à Paris, soit dans les provinces, qui furent inondées d'un déluge de pamphlets, d'épigrammes, de calembourgs. On vit rarement dans les mains de M. de Penthièvre ces brochures, qui donnoient si bien le cachet de la légèreté nationale : il se bornoit à gémir profondément, en voyant l'état ébranlé par des secousses, dont sa prudence et son pur et sage patriotisme calculoient en tremblant les affreuses conséquences.

Les princes étant, pendant le cours de deux années, exilés de la cour, en bon parent il les visita fréquemment dans leurs terres, allant alternativement à l'Isle-Adam, chez le prince de Conti, à Villers-Coterets chez le duc d'Orléans, et à Chantilly chez le prince de Condé. Reçu partout avec les plus vifs témoignages d'amitié et de considération, partout il y fit admirer sa piété solide et

douce. Loin de le gêner en rien dans ses pratiques édifiantes, on lui procura une liberté parfaite, et l'on jouit en même temps des charmes de sa société. D'un commerce agréable, prévenant, affable, instructif, c'étoit surtout avec ses égaux que se développoit ce trésor de savoir, de modestie, de sagesse, dont il ne faisoit usage qu'avec une discrétion sévère. N'est-il pas étonnant que dans un siècle où toutes les pratiques religieuses étoient un sujet de blasphème pour les incrédules, et un sujet de dédain, de dérision même pour tant d'hommes sans mœurs et sans principes, on respectât la conduite du bon duc? Mais cependant, que d'égards ne commandoit-elle pas! Ce véritable chrétien étoit si franc, si loyal, si simple dans l'accomplissement de ses devoirs sacrés; sa vie étoit semée de tant de belles actions, que les sophistes eux-mêmes, et jusqu'aux athées les plus éhontés, ne pouvoient s'empêcher de lui applaudir. M. de Penthièvre, disoit un bel-esprit, est pieux et dévot de la manière et dans le vrai sens qu'il faut l'être pour faire aimer la religion, pour faire goûter ses observances.

La mort du roi Louis XV, arrivée le 10 mai 1774, entraîna la ruine du système du chancelier Maupeou. Tous les parlemens et cours souveraines du royaume, cassés en

1771, furent rétablis par Louis XVI, le 12 novembre 1774.

Dans ce renouvellement de l'ancien ordre de choses, la Bretagne présentoit le plus grand travail que l'on eût à faire. Le jeune monarque, jaloux de réparer les maux qui affligeoient les peuples, pensa que personne ne pouvoit mieux seconder ses vues, qu'un prince sage, prudent, à qui ses vertus avoient depuis long-temps acquis l'amour et la vénération des Bretons. On voulut même le tenter, en lui présentant l'appât de pouvoirs illimités; mais le négociateur habile échoua contre les principes et le profond jugement de M. de Penthièvre, qui, suivant l'expression de madame de Créquy, avoit toutes les facultés de l'âme dans un si parfait équilibre, qu'aucune ne pouvoit nuire aux autres. Il avoit pour maxime : « Qu'en administration il falloit s'en tenir au bien connu par l'usage, quand le mieux est incertain. Il est, disoit-il, toujours dangereux de froisser les intérêts, les préjugés et l'opinion des hommes; la perfection n'est pas le partage des choses humaines : c'est un des attributs du Créateur dont il paroît jaloux; car, souvent il se rit de nos vains projets et les renverse en un instant. » Le comte de Maurepas, lui déclarant que le vœu du roi étoit qu'il allât présider les

états de Bretagne, que sa présence y devenoit nécessaire pour le service du prince et pour le bonheur de la province : « Volontiers, dit M. de Penthièvre, si c'est pour y faire du bien et être utile au roi. »—« Monseigneur, répondit le ministre courtisan et cependant alors écho de la voix publique, votre altesse a l'habitude de ne faire que du bien et ne peut faire autre chose ; toute la France vous rend cette justice, et le roi plus que personne. » Le gouverneur de la Bretagne, accompagné de la princesse de Lambale, arriva à Rennes le 17 décembre 1774. Toutes les classes de citoyens avoient manifesté le désir d'aller à sa rencontre, lui porter les vœux de leur joie et de leur amour. La province, et surtout la capitale, prirent une nouvelle face à la présence d'un ange de paix ; le passé fut à l'instant oublié. Une douce et unanime allégresse venant de l'intérieur se peignoit sur toutes les physionomies. Trois jours après son arrivée, il fit l'ouverture des états par un discours bien propre à les éclairer sur leurs véritables intérêts. Que d'heureux moyens de persuasion se trouvèrent réunis ! L'illustre orateur avoit une voix agréable et flexible, un maintien noble et grand, des gestes pleins de grâces, des expressions claires et sonores, des pensées élevées, et soutenues en même temps

d'un jugement pur et délicat; on ne perdoit rien de ce qu'il disoit; il parloit plutôt au cœur qu'à l'esprit, en lui le sentiment étoit toujours en action. Pour manifester la vénération que les Bretons portoient à sa personne, les états le prièrent de faire réunir sur sa tête la qualité de lieutenant-général en chef à celle de gouverneur, afin de prévenir le retour de nouveaux troubles. Dans une réponse pleine de sensibilité et de reconnoissance, le prince, par les raisonnemens les plus solides, et tout à la fois par les choses les plus touchantes et les plus sages, satisfit autant la députation que s'il eût agréé la demande. Dans son discours non moins éloquent de la clôture des états, en remerciant l'assemblée des témoignages continuels d'amour qu'elle avoit donnés à sa famille: « J'ose vous assurer, messieurs, dit ce tendre père dans ses adieux à des enfans respectueux, que nous en sommes dignes par notre attachement pour tout ce qui intéresse la province de Bretagne, affection que nous portons dans nos cœurs, et qui nous sera éternellement présente. »

Le duc de Penthièvre et sa belle-fille emportèrent les vifs regrets d'une immense portion de Français qu'ils avoient charmés, et et sur lesquels, spécialement dans la nom-

breuse classe indigente, le prince avoit versé tant de bienfaits. S'il laissa, dans leur sein, le souvenir précieux d'une piété aussi éminente qu'elle étoit aimable à tous, le noble parent de Louis XVI reçut à sa cour le plus gracieux accueil pour avoir fait bénir le commencement de son règne, et lui avoir conquis des cœurs que la plus affreuse révolution pouvoit seule lui ravir un jour, après de longues années de concorde, d'harmonie et d'un dévouement sans bornes. Le duc de Penthièvre n'avoit cessé de faire des heureux en Bretagne, il en fit un dès son retour à Paris, dans la personne de sa belle-fille. La cour s'empressa d'offrir une marque distinguée d'estime et de confiance à la princesse de Lambale, en lui donnant la charge de surintendante de la maison de la reine. L'auguste fille du duc, déjà mère de deux princes, les ducs de Chartres et de Montpensier, répandoit de son côté des jouissances pures et douces sur la vie de l'auteur de ses jours.

Mais cet excellent prince seroit-il suffisamment connu par les traits que nous venons d'offrir à nos lecteurs? Non, sans doute. Nous n'avons, pour ainsi dire, qu'effleuré le plus beau sujet; nous n'avons considéré que comme la superficie de cette âme angélique. Il est temps de nous y introduire, de nous

écarter d'une carrière publique, où il étoit comme étranger, pour descendre en lui-même, pour retracer le tableau de sa vie domestique, dans les détails qui nous le peindront tel qu'il fut et tel qu'on l'admira.

Toujours parfaitement réglé dans sa conduite, et d'une fidélité exemplaire à tous les devoirs que la religion nous commande, chaque jour, à l'instant de son lever, il consacroit d'abord dans son cabinet une heure à faire sa prière et une lecture spirituelle, et ensuite donnoit à sa toilette le temps nécessaire; puis expédioit son courrier, dictoit différentes lettres, ou des réponses à des demandes : ce détail étoit relatif, soit aux affaires de sa maison, soit aux grandes charges de la couronne qui lui étoient confiées. La plupart des mémoires apostillés passoient aussitôt entre les mains des secrétaires de ses commandemens, à chacun desquels son département étoit assigné. Il recevoit avant la messe les seigneurs des environs et autres personnes qui venoient lui faire leur cour. A midi et demi, il assistoit au saint sacrifice à sa chapelle, et faisoit ensuite une lecture jusqu'à son dîner, fixé constamment à une heure et demie. Après le repas, il conversoit environ deux heures avec les personnes de sa société, se retiroit après dans ses apparte-

mens pour réciter l'office du Saint-Esprit, un office du jour que l'on avoit préparé pour lui, et pour faire une lecture de piété. A cinq heures et demie il faisoit sa promenade, soit à pied, soit en voiture, avec ceux qui formoient ordinairement sa compagnie. A son retour, il achevoit de régler son courrier commencé le matin; à huit heures du soir, il se renfermoit dans son oratoire jusqu'à neuf heures et demie, temps ordinaire de son souper. Après ce repas, on causoit familièrement avec le prince, ou l'on jouoit à des jeux innocens jusqu'à minuit. Alors, rentré dans son appartement, et entouré de ses valets de chambre, d'abord il faisoit sa prière qui duroit environ trois quarts d'heure, et puis avoit l'habitude de leur lire à voix haute l'explication de l'épître et de l'évangile du jour, la vie du saint, et terminoit cet exercice par une lecture spirituelle. Il se couchoit à deux heures précises du matin. Le duc avançoit l'heure de son lever le jeudi de chaque semaine, où il se rendoit à l'église paroissiale du lieu de sa résidence, pour y recevoir le très-saint Sacrement vers les neuf heures du matin; il agissoit de même les dimanches, les fêtes; les jours où il montoit à cheval, ce qui arrivoit rarement, et ceux où il devoit se mettre en route; mais ses pieux exer-

cices n'étoient point suspendus, parce qu'il retranchoit des heures de son sommeil dans ces diverses circonstances. Il prenoit fort rarement quelque légère nourriture avant son dîner, et accomplissoit régulièrement la pénitence du carême, qu'il n'a interrompue que dans sa maladie mortelle. Les jours de jeûne, il faisoit sa collation à une heure et demie, et son repas à neuf heures et demie du soir.

Avant d'exposer les bienfaits continuels répandus par ce prince avec une munificence royale sur des milliers d'infortunés, il est juste d'offrir un aperçu de sa grande fortune, le patrimoine et la ressource abondante de l'indigent. La mort du comte d'Eu, en 1775, apporta à M. de Penthièvre une immense étendue de domaines. Visitant différens endroits de la succession, et particulièrement Anet, il trouva dans ce lieu une famille considérable et pensionnaire de l'ancien seigneur. L'aîné de cette famille, officier de la gruerie et des chasses, étoit un homme distingué par son esprit, ses lumières et son goût pour la littérature. « Le Marquant, lui dit le nouveau seigneur, avez-vous lu quelque part que les cultivateurs fussent obligés de nourrir les lièvres de leurs seigneurs? » L'officier, pénétrant la pensée du prince, répondit à l'instant: « Monseigneur, le code des

chasses, comme on l'entend, ne me paroît pas être le code de la raison. » Le prince, le regardant avec un sourire d'approbation, répliqua : « C'est là mon principe, comportez-vous en conséquence relativement aux chasses. » Avec de tels sentimens, le bon prince avoit horreur de toute injustice apparente. Un garde-chasse intenta une action au parlement contre lui, pour être compris au nombre des pensionnaires du comte d'Eu : cette cause demandoit un jugement, et le nouveau propriétaire d'Anet étoit loin de s'en plaindre. « Ce garde ou son conseil, disoit-il avec sa douceur habituelle, peut avoir raison; notre jurisprudence n'est pas complète à cet égard; il est nécessaire qu'un arrêt la fixe d'une manière authentique : c'est plus la cause des juges que la mienne. Je serois bien fâché de faire ni permettre la moindre démarche auprès d'eux. Le garde perdit son procès, fut condamné aux dépens, que son seigneur voulut payer, et ne perdit rien des bontés qu'il témoignoit à tous ses serviteurs. Mais comment s'annonça-t-il dans ses nouveaux et superbes domaines? Un poëte aimable, le chevalier de Florian, attaché à sa maison, saura nous en instruire :

Enfin de ces beaux lieux Penthièvre est possesseur,
Avec lui la bonté, la douce bienfaisance,

Dans le palais d'Anet habitent en silence.
Les vains plaisirs ont fui, mais non pas le bonheur.
Bourbon n'invite point les folâtres bergères
A s'assembler sous les ormeaux;
Il ne se mêle point à leurs danses légères,
Mais il leur donne des troupeaux.
Que ton orgueil, Anet, sur ces titres se fonde!
D'avoir changé de maître, eh quoi! te plaindrois tu?
Toi seul, tu possèdes tous les biens de ce monde,
Amour, gloire, esprit et vertu.

Sa bonté s'étoit toujours étendue sur ceux qui l'approchoient. Il se regardoit plutôt comme le père que comme le maître de ses domestiques; et, adoré dans ses vastes possessions, il y répandoit le bonheur par sa seule présence. Lorsque la mort du comte d'Eu accrut considérablement ses biens, sa charité s'accrut encore davantage. Il se trouvoit souvent mal à l'aise, tant ses aumônes étoient abondantes; et ce désir insatiable de soulager l'infortune put seul quelquefois lui faire négliger les règles de la prudence. Le nombre considérable de ses maisons de plaisance lui occasionoit une dépense énorme; on lui conseilloit de n'en conserver que deux ou trois qu'il pût habiter. Il répondit : « Mais qui entendra les plaintes de ces bonnes gens contre les officiers de justice? Qui saura à quel point ils sont pauvres, et leur donnera des

secours ? Si je n'ai pas besoin pour mon plaisir de voyager dans mes différens domaines, mes vassaux ne peuvent s'en passer. » Le sentiment de bienfaisance et d'amour pour ses semblables sembloit né avec lui. Privé, par la mort de son épouse, de sa mère et de son fils, d'une grande portion des plus doux épanchemens de la nature, quels objets, outre ses deux filles, le cœur de ce bon prince choisit-il à son affection ? Ce ne fut point dans le lien de secondes noces qu'il chercha le bonheur d'aimer et d'être aimé : celui qui fut le modèle des fils, des époux et des pères, ne forma plus de nœuds périssables. Les seuls qu'il voulut contracter furent de ne s'occuper que du soin de faire des heureux. Pauvres habitans de ses terres, ne recueillîtes-vous pas d'abord tous les fruits de sa tendre sollicitude ? Il recevoit ses curés avec une distinction religieuse, les interrogeoit sur les besoins de leurs paroissiens, et les chargeoit avec empressement d'y pourvoir. Un de ces pasteurs lui ayant écrit que, dans un village de sa paroisse, il existoit trois pauvres laboureurs, dont le moins âgé étoit parvenu à quatre-vingt-deux ans, et qui, ne pouvant plus travailler, étoient réduits à la plus profonde misère, le duc leur envoya sur-le-champ une somme pour être

partagée entre eux, avec la promesse d'une pension viagère réversible au dernier vivant. Le bon curé, transporté de joie, invita les trois paysans à dîner le dimanche suivant : au dessert, il les instruisit du bienfait dont ils étoient l'objet, et les renvoya comblés de bonheur et de reconnoissance.

Ce n'étoit pas à de foibles aumônes qu'il bornoit les actes de sa bienfaisante charité : avec quel désintéressement ne refusa-t-il pas le don considérable que lui avoit fait l'abbé Quesnel, son précepteur, en l'instituant son légataire universel, informé que les parens du testateur n'étoient pas riches, il leur écrivit lui-même, que sûrement l'abbé Quesnel s'étoit trompé et avoit voulu mettre, dans son testament, exécuteur au lieu de légataire, et qu'il rempliroit volontiers cette charge en leur faveur. Il établit la succession dans le meilleur ordre; et fit venir à Paris, à ses frais, tous les héritiers qui pouvoient avoir des droits à cette succession. On examina avec le plus grand soin les différens degrés de parenté; et le prince fit délivrer à chacun ce qui devoit leur revenir, libre de tous frais, avec une augmentation raisonnable, suivant leurs besoins et leurs facultés, voulant reconnoître, jusque dans les héritiers de son instituteur, tous les

soins qu'il en avoit reçus. Tous s'en retournèrent chez eux en bénissant la générosité et la bienfaisance d'un aussi bon seigneur. Quelque temps après son mariage, il s'étoit ressouvenu que l'abbé Quesnel avoit placé auprès de lui un homme qui lui avoit rendu quelques légers services, en copiant ses thêmes, dans le temps qu'il commençoit à écrire. Quoiqu'il l'eût payé parfaitement, il le fit chercher, et lui donna à Rambouillet un emploi, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Deux autres traits, entre mille autres, ne prouvent pas moins la noble délicatesse de son caractère. Un particulier plaça sur sa maison, en rente viagère, une somme de quatre-vingt mille livres, et mourut six mois après. La somme fut remise à sa famille. Un gentilhomme anglais, nommé Jancin, avoit vendu son argenterie au comte d'Eu, à raison d'une rente annuelle et viagère fort considérable. A peine le marché étoit-il conclu, que le comte d'Eu laissa par sa mort ses immenses richesses au duc de Penthièvre son héritier. Le ciel, qui sembloit vouloir combler celui-ci des dons de la fortune, termina presque en même temps les jours de Jancin, dont le décès rendit M. de Penthièvre propriétaire de ce magnifique service. Il donna ordre de payer, en Angleterre, aux parens du mort, le prix des marcs

d'argent, et déclara ne vouloir conserver sa propriété qu'à cette condition.

Nous ne saurions trop l'observer, personne ne fut jamais plus indulgent envers le prochain que le duc de Penthièvre. C'est offrir aux grands du monde une leçon bien éloquente, que de tracer ici la peinture fidèle de son caractère. Il croyoit très-difficilement le mal : cependant, comme il avoit en horreur tout ce qui blessoit la pureté des mœurs, il se détachoit sans délai de la société des personnes qu'il affectionnoit le plus, dès qu'il étoit démontré que leur conduite méritoit de justes reproches sur ce point important. Un officier de sa maison, et qu'il aimoit beaucoup, étoit soupçonné de mener une conduite scandaleuse : il n'existoit point de preuve de ses déréglemens, et le prince lui continuoit ses bontés ordinaires; mais averti subitement, et d'une manière qui ne laissoit plus aucun doute, son maître défendit au coupable de paroître en sa présence. Cependant, ne pouvant oublier son ancienne affection, il ne voulut pas le livrer à un abandon absolu. En qualité de grand-amiral de France, il avoit des places à sa nomination; il lui en donna une au Port-au-Prince, et lui ordonna de partir sur-le-champ.

La céleste candeur de son âme, cette pu-

deur parfaite qui respiroit sur son front, inspiroient un tendre respect à toutes les classes de la société, mais surtout au roi Louis XV et à sa cour. Un jour le monarque chassoit dans les bois de Verrières, près la maison de Seaux. Arrivée au rendez-vous, sa majesté apprend que son parent devoit assister à la chasse et y remplir les fonctions de grand-veneur. Le roi ne voulut point commencer la chasse, avant que le prince ne fût arrivé. En l'attendant, il conversoit avec les jeunes seigneurs qui l'entouroient, et eut le tort, bien grave sans doute, de les laisser s'exprimer sur un ton que proscrivoit la sévérité des mœurs de M. de Penthièvre. Mais tout à coup Louis jette ses regards sur la route, voit au loin beaucoup de poussière. Aussitôt il se retourne vers ses courtisans, et leur dit : « Silence, messieurs ; changeons de conversation, voici M. de Penthièvre. » En aimant et respectant la vertu dans les autres, le souverain lui rendoit comme un culte de vénération spéciale dans la personne du duc de Penthièvre. Il se plaisoit même à lui payer ce bel hommage dans les occasions les plus éclatantes.

Qui fut jamais un meilleur maître ? On ne lui rendoit pas le moindre service, qu'il ne vous remerciât de la manière la plus affectueuse. On ne le vit, dans aucune occasion,

témoigner l'impatience, même la plus légère, lorsqu'on n'exécutoit pas ses ordres avec la célérité qu'il auroit désirée ; il se contentoit de demander plus de diligence, sans manifester le moindre signe d'humeur et de mécontentement. Un jour, sorti pour sa promenade à pied, il rentra beaucoup plus tôt qu'il n'étoit attendu, et à son retour ne trouva aucun valet de chambre de service. Retraçons l'homme de bien dans les plus petits détails, c'est le moyen de le connoître et de l'apprécier. Il vouloit se dégager de ses claques et ne pouvoit y parvenir. Un de ses secrétaires s'empressa de lui offrir ses services ; et le prince, après avoir accepté, ajouta : « Je vous remercie : si vous vous trouviez dans le même embarras, je vous rendrois le même service. » Un jour qu'il avoit éprouvé et soutenu avec une patience angélique une très-forte contradiction, il lui échappa de dire à l'un de ses secrétaires, pour qui son cœur se sentoit une grande confiance : « Vous me croyez doux de caractère, eh bien ! je suis né violent. » Lorsqu'il avoit besoin d'un de ses officiers, après dix heures du soir, il avoit grand soin de dire au valet de pied : « S'il est couché, qu'on ne le réveille pas. » Si l'officier se levoit malgré la défense et se rendoit aux ordres, la première question

que le bon maître faisoit étoit toujours celle-ci : « Étiez-vous couché? J'avois défendu qu'on vous réveillât. » Il montroit une attention particulière pour les personnes de sa maison retenues chez elles par la maladie! Chaque jour il envoyoit s'informer de leurs nouvelles. Cependant un de ses secrétaires, à qui il témoignoit cette affection spéciale, s'étant blessé à la jambe, garda la chambre quelques jours. Les trois premiers, le prince n'envoya point savoir quel étoit l'état de sa santé; cet apparent oubli de la part du meilleur des maîtres fut vivement senti. Le quatrième jour, le prince reconnut toute la peine qu'il avoit innocemment causée; il écrivit de sa main, au malade, les choses les plus obligeantes; lui manda que les trois premiers jours le médecin lui avoit rendu un compte exact de son état : depuis, chaque jour il envoya auprès du secrétaire, lui fit, à sa convalescence, le plus aimable accueil, poussa l'attention jusqu'à ne pas souffrir qu'il demeurât assis sans que sa jambe fût placée sur un tabouret.

Tout offroit, dans la maison du prince, le tableau de la piété et de l'amour des devoirs; mais, s'ils étoient rigoureusement exigés, le religieux seigneur savoit encourager, par les récompenses qu'il accordoit aux actions ver-

tueuses, surtout à celles d'une prévoyante charité. Ayant appris qu'un de ses officiers avoit généreusement secouru une pauvre famille, il lui fit donner aussitôt une gratification, et prit soin lui-même de ces infortunés. Ainsi, chaque jour, le bon duc se montroit plus digne de la bienveillance du ciel et de l'admiration de la terre, non qu'il n'offrit pas dans sa personne ces foibles taches inséparables de la frêle humanité. Il poussoit, par exemple, jusqu'à une sorte d'excès son amour de la règle et de la propreté; mais il avoit une piété trop vraie, pour faire souffrir de cette foiblesse aucun de ceux qui l'approchoient. Cependant une fois, un léger accident devint la source d'un grand chagrin dans le service intérieur de la chambre. Le prince avoit égaré un almanach de poche, de nulle valeur à la vérité, mais qu'il n'en chercha pas moins avec une extrême attention. Ses valets de chambre n'osoient l'interroger; car ils avoient pour lui autant de respect que d'amour. Enfin, après avoir long-temps supporté en silence l'espèce d'impatience que lui causoient ses inutiles recherches, il fit part aux officiers de sa chambre du sujet de ses inquiétudes. Ils eurent peine à s'empêcher de sourire de l'importance que monseigneur mettoit à la perte de son calendrier. Le duc néanmoins leur signifia qu'au-

cun d'eux n'iroit se coucher avant de l'avoir trouvé. Cet ordre leur parut d'autant plus dur, qu'arrivés ce jour-là de Compiègne, ils avoient besoin de repos. La seconde recherche n'eut pas un meilleur succès que la première; et le prince, fatigué lui-même, permit enfin qu'on se retirât vers quatre heures, enjoignant toutefois de recommencer le lendemain les recherches de la veille. Les valets de chambre ne pouvoient concevoir ce qui l'attachoit si fortement à cet almanach; et pour la première fois ils murmuroient contre leur bon maître, quand l'arrivée de l'évêque d'Apollonie les mit aux regrets, et fut pour eux l'occasion de se reprocher leurs murmures. Ce premier aumônier du duc entra à son lever, tenant en main le précieux livret qui avoit donné de si vives inquiétudes. Son altesse rougit. « Monseigneur, lui dit le prélat, j'ai eu bien de la peine à trouver la demeure de ces pauvres gens, vous l'aviez écrite si à la hâte, que je pouvois à peine la lire; mais je les ai vus, ils sont tranquilles. » — « Ah! que vous me faites de plaisir, répondit le prince, je craignois d'avoir perdu l'adresse de ces infortunés. » Puis, se tournant avec bonté vers ses valets de chambre : « Voilà, mes amis, leur dit-il, ce qui a été cause que je vous ai fait passer la nuit à chercher cet almanach. Je

ne me rappelois pas l'avoir donné à M. d'Apollonie avant de partir pour Compiègne ; je suis un étourdi, ne m'en voulez pas. Ah ! si vous saviez dans quel état étoit la famille dont cet almanach contenoit l'adresse, vous me pardonneriez d'avoir eu autant d'inquiétude, en perdant la possibilité de venir à son secours ! »

Le duc de Penthièvre se faisoit remettre tous les mois, par son trésorier, huit mille francs en or, pour être répartis entre tous les pauvres de ses domaines. Indépendamment de cette somme, il donnoit trois mille francs par mois à diverses personnes inscrites sur un état arrêté par lui. A mesure qu'il s'offroit des vacances pour cause de décès, il admettoit à ces secours annuels les infortunés qui le méritoient davantage, et qui étoient inscrits par date sur un autre état qu'il conservoit seul, et qui avoit pour titre : *Liste des aspirans aux secours annuels.* Outre ces deux sommes, s'élevant chaque année à 132,000 francs, il se faisoit remettre tous les mois, par son trésorier, une somme de trois mille francs en or pour ce qu'il appeloit *ses menus plaisirs* : cet argent étoit presque entièrement employé à des aumônes qu'il distribuoit aux pauvres, soit dans ses promenades journalières, soit aux portes de

l'église paroissiale de sa résidence, lorsqu'il alloit y entendre l'office les dimanches et fêtes. On ne pouvoit voir, sans un vif attendrissement, cette multitude de malheureux qui l'entouroient toutes les fois qu'il sortoit de son palais. Son cœur eût été déchiré de repousser, par un refus, un seul indigent réclamant son secours. Il n'en reconnoissoit pas moins ce qu'ont de défectueux ces distributions publiques à une foule d'inconnus. A cette occasion, il lui échappoit quelquefois de faire cet aveu, pénible pour un cœur aussi profondément sensible : « Il y en a peut-être beaucoup dans cette foule qui sont, par leur conduite morale et religieuse, peu dignes d'intérêt, mais qu'il y en ait un seul vraiment misérable, j'ai rempli mon but, en le préservant aujourd'hui du besoin, et peut-être mes aumônes empêcheront les autres de faire pis que de mendier. »

Mais ce prince, si digne d'être appelé le sauveur de ses frères, étoit loin encore de borner là ses bienfaits envers eux! Dans le cours d'un mois, on le voyoit signer des ordonnances de 600 francs, de 1000 francs et même de 4000 francs pour soulager de pauvres gentilshommes. Ces sommes, destinées à cette fidèle noblesse, alors par ses malheurs préludant à des maux mille fois plus

affreux, et qui lui étoient réservés dans les jours de sang et de larmes, lui étoient remises par des personnes de confiance. Toutes les ordonnances relatives à son service étoient au nom des personnes qu'elles concernoient; et toutes celles qui avoient pour objet des aumônes étoient payables à lui *personnellement*, et il mettoit au bas *son acquit*. Par cette délicate charité, le pauvre honteux étoit efficacement secouru, sans que l'on connût ni son nom, ni sa misère.

Nous n'avons ici mentionné que les charités ordinaires du duc. Il avoit fondé à Crécy, près Dreux, un hôpital pour quarante pauvres vieillards des deux sexes, sous l'inspection des sœurs de la Charité : cet asile devint un des plus beaux hospices de toute la France, au château de Saint-Just, près Vernon, lorsqu'il en fit l'acquisition, à l'époque de la vente de Crécy en 1775, là, il goûta toute sa vie les plus douces jouissances, y servant lui-même les vieillards et les infirmes. Ceux qui jouissoient de l'intime confiance du prince et qui la méritoient, nous ont assuré qu'il est juste d'évaluer, au moins à 300,000 francs, ses charités annuelles.

Est-il étonnant que les arts et la poésie se soient plus à retracer une bienfaisance si pro-

digieuse et si chrétienne? L'aimable chevalier de Florian, dans la dédicace de sa comédie du Bon Père, lui adressoit ainsi son hommage : « Monseigneur, quand même je voudrois cacher que j'ai eu la hardiesse de peindre votre altesse sérénissime, tout le monde, et surtout votre auguste fille, le devineroit, puisque mon tableau s'appelle le Bon Père. Il vaut mieux avouer ma faute et en solliciter le pardon : la tentation étoit trop grande. Assez heureux pour vivre auprès de vous, monseigneur, je vous ai vu avec vos enfans, avec vos vassaux, avec les pauvres; partout j'ai vu le bon père. J'ai mis par écrit ce que je vous ai entendu dire : dédier cet ouvrage à votre altesse, c'est lui rendre son propre bien ». Dans son discours de réception à l'Académie françoise, le chevalier de Florian disoit encore avec autant de vérité que de grâce : « Non, messieurs, mes foibles essais n'auroient pas suffi pour me concilier vos suffrages; mais ils étoient soutenus par l'intérêt dont m'honore le prince que vous révérez tous; celui que soixante ans d'une vie pure et sans tache ont rendu l'objet de la vénération publique; dont le nom, tant de fois béni par le pauvre, n'a jamais été prononcé que pour rappeler une bonne action; qui, né dans le sein des grandeurs, comblé

de tous les dons de la fortune, ignore s'il est d'autres jouissances que celle d'être bienfaisant; celui dont l'aimable modestie souffre en ce moment de m'entendre révéler ses secrets, et qui aura peine à me pardonner la douce émotion que je vous cause. Il a daigné solliciter pour moi... Ses vertus avoient tout pouvoir sur vos cœurs ». Enfin, peut-on se défendre d'un sentiment d'amour pour le père, d'un sentiment de vénération profonde pour sa fille, quand on entend le chantre de Ruth terminer ainsi son églogue :

« De ma sensible Ruth, prince, acceptez l'hommage.
Il a fallu monter jusques au premier âge
Pour trouver un mortel qu'on pût vous comparer.
En honorant Booz, j'ai cru vous honorer;
Vous avez sa vertu, sa douce bienfaisance,
Vous moissonnez aussi pour nourrir l'indigence.
Pieux comme Booz, austère avec douceur,
Vous aimez les humains et craignez le Seigneur.
Hélas! un seul soutien manque à votre famille;
Vous n'épousez pas Ruth, mais vous l'avez pour fille. »

Pendant le jubilé qui eut lieu en 1776, à l'occasion de l'exaltation de l'immortel Pie VI, le duc de Penthièvre resta à Paris pour assister aux processions et prières de sa paroisse : tout le monde étoit édifié de le voir suivre la procession de Saint-Eustache dans

les rues de Paris, n'évitant pas même les boues et les ruisseaux, dans la crainte de déranger la marche. Un jour qu'un embarras arrêta la procession sur le Marché-Neuf, toutes les femmes du marché quittèrent leur étal, vinrent entourer le bon prince, et lui adressèrent, dans leurs manières simples et naïves, un compliment aussi touchant que plein de bon sens et d'énergie. Il leur répondit avec bonté : « Dans l'ordre de la religion et devant Dieu je suis votre frère, autrement je serai toujours votre ami ». Les femmes de la halle, à certains jours de l'année, ne manquoient jamais de venir à l'hôtel de Toulouse complimenter M. de Penthièvre; et, dans les jours les plus affreux de la révolution, en janvier 1793, plusieurs d'entre elles, dans une mise fort au-dessus du besoin, se rendirent jusqu'à Vernon pour voir, disoient-elles, le bon prince qu'elles avoient toujours eu l'habitude d'aimer et d'admirer.

Dans le premier voyage qu'il fit à la ville d'Eu, en 1776, il fut témoin d'un spectacle déchirant pour un cœur sensible et généreux. Un petit port de mer, à une demi-lieue du château-d'Eu, étoit entièrement obstrué par le galet qui abonde sur cette côte : autour de ce port inutile vivoit une peuplade considérable couverte de haillons, offrant à la vue

les marques de la plus grande misère, habitant de chétives cabanes, aux pieds des falaises et sur le bord de la mer. Pour lui rendre l'existence, le nouveau seigneur conçoit le projet de construire une écluse au Tréport. Malgré de fastueuses promesses du gouvernement, chargé du principal de la dépense, il fait commencer et achever un ouvrage le plus dispendieux, mais seul capable de redonner la vie au petit port de mer et à ses nombreux et nécessiteux habitans, ainsi qu'à tout le pays de très-grands avantages.

Un autre projet, bien important pour la ville d'Eu, et l'objet des plus ardens désirs du bon duc, c'étoit la construction d'un canal pour rendre la rivière navigable depuis la ville d'Eu jusqu'à la mer : si jamais cet utile projet s'exécute, qu'on se rappelle que c'est à M. de Penthièvre qu'en est due la première idée. Seaux, lieu charmant et près de Paris, étoit négligé depuis long-temps; et néanmoins, recherché du public pour la beauté de ses eaux jaillissantes, pour ses cascades, ses canaux, ses bassins, ses bosquets, son orangerie, la magnificence de ses parterres, l'ordre et l'élégance de ses immenses jardins. Le nouveau possesseur, dont les plus douces jouissances étoient celles qu'il pouvoit procurer aux autres, fit à Seaux de très-grandes

dépenses, et qui surpassoient de beaucoup le revenu de cette terre. « Je veux, disoit ce magnifique et si tendre ami des hommes, que l'on respecte tout ce qui a été fait et construit par mes parens; que l'on répare, à la bonne heure; mais que l'on ne détruise rien sans des raisons indispensables. Ce que je fais à Seaux n'est pas pour moi, mais pour le public; car le séjour de Seaux ne me convient pas. Il est bon, il est même nécessaire, que cette immense quantité d'habitans de Paris, de tant de classes et de fortunes différentes, trouve, à des distances rapprochées, et sur différens points, des lieux de réunion qui lui offrent des objets d'agrément et de curiosité. Il n'y a que les maisons royales ou celles des princes qui puissent remplir ces vues d'agrémens publics. Il est encore, ajoutoit ce modèle d'un pur patriotisme, une autre considération; elle concerne les étrangers, pour qui la France, et surtout Paris, sont des objets de curiosité; il faut que chacun contribue à les maintenir dans cette disposition, et les engage à venir nous visiter. »

Parmi les sentimens qui animoient le duc, rien n'égaloit son zèle pour les établissemens utiles à l'humanité souffrante. A Andely, un hospice tenu par des religieuses hospitalières demandoit d'urgentes réparations; il em-

ploya à le faire reconstruire plus de quatre cent mille francs, indépendamment d'un fonds donné pour en augmenter le revenu et le nombre des lits : cette maison, qui existe, perpétue le souvenir d'un si grand bienfait. Il fit construire à grands frais une halle à Gisors, et qui maintenant est louée au profit de la ville. Château-Villain n'offroit plus que les ruines d'un château inhabité depuis près de deux siècles. Par ses soins bienfaisans, on vit se recréer tout à coup un beau château dans le sein de la ville. Son enceinte renfermoit une église qu'il répara et orna, soit pour la décence nécessaire, soit même pour embellissement.

Les pauvres de l'hôpital de Rambouillet se plaignoient de n'être pas aussi bien nourris dans l'absence du prince que lorsqu'il étoit sur les lieux. Il y arriva sans être attendu et à l'instant où l'on servoit le souper ; il le sert lui-même selon son usage, et reconnoît avec joie que tout se fait conformément aux sages règles de la maison. Dans le principe des troubles révolutionnaires, on lui proposa de détruire l'hospice de Saint-Just, et il y résist jusqu'à la dernière extrémité. « Je l'ai toujours regardé, disoit-il, comme conforme aux vues de la religion et de la Providence ; j'y ai mis toutes mes affections ; j'en ai reçu de

grandes consolations, en y voyant mourir des êtres estimables et reconnoissans. S'il y en a maintenant qui ne pensent pas de même, hélas ! comment résisteroient-ils à une contagion qui tourne toutes les têtes et gangrène tous les cœurs ? je ne dois pas moi-même détruire mon propre ouvrage. » Dans sa terre de Château-Neuf sur Loire, une ancienne plantation de mûriers blancs avoit été abandonnée. Instruit qu'en faisant venir des plants pour la rajeunir, et qu'en la cultivant avec soin, il procureroit une ressource à la grande population du pays, le prince suivit ses vues, qui lui réussirent parfaitement. On l'instruit que, dans l'établissement de l'abbé de l'Épée, célèbre instituteur des sourds-muets, se trouve un enfant qui non-seulement est sourd-muet, mais qui n'a pas même la consolation de connoître les auteurs de sa malheureuse existence, ni le lieu de sa naissance. M. de Penthièvre, après avoir pris les informations convenables, fait expédier à l'orphelin un brevet de pension, dont les six premiers mois sont payés d'avance. Louis XV avoit paru désirer la propriété de Rambouillet, dont l'immense et magnifique forêt pouvoit satisfaire son amour pour la chasse ; mais le seigneur étoit jaloux de conserver une terre où reposoient les cendres de ses pères. Louis XVI

fit entendre au duc que la possession de Rambouillet tenoit au bonheur de sa vie. « Ah ! sire, s'écria son vertueux parent, Rambouillet n'est plus à moi; non-seulement cet objet, mais tout ce que je possède; ma vie même, s'il le faut, je suis prêt d'en faire le sacrifice pour le bonheur de votre majesté. » Lorsque Rambouillet fut vendu, on procéda, en novembre 1783, à la translation des corps des parens de M. de Penthièvre, du caveau de l'église de Rambouillet dans celui de la collégiale de Saint-Étienne de Dreux. Dans cette lugubre cérémonie, où tous les cœurs donnèrent, par un mouvement unanime et spontané, un témoignage solennel de leur amour pour le chef et pour les membres de l'auguste famille, ce qui toucha le plus, ce fut et la haute piété et la sensibilité vraiment déchirante qu'y manifesta le fils le plus tendre et le plus respectueux, l'époux qui depuis vingt-neuf ans pleuroit amèrement son épouse, le père qui avoit la douleur de survivre à des enfans, l'objet de ses plus vives, de ses plus constantes affections. En rendant ces devoirs à des restes si chers, il pensa succomber et donna d'alarmantes inquiétudes : son âme sembla s'affaisser sous le poids de tant d'objets accablans; ses forces s'anéantirent, un moment il fit craindre pour sa vie; ceux qui l'entouroient furent

saisis de frayeur, et la crainte et la sensibilité se répandirent tout-à-coup sur les nombreux témoins d'une scène aussi touchante.

Dans un incendie de l'hôtel de Toulouse, en 1784, la première attention du duc se porta sur une dame très-âgée de sa maison. « Que l'on s'occupe, dit-il, avant tout et promptement, à mettre en sûreté la pauvre madame Lanoue, et surtout que l'on ait grand soin de ne pas l'effrayer. » Le prince exprimoit au commandant des pompiers, dans les termes les plus flatteurs, toute sa reconnoissance. « Monseigneur, répondit aussitôt ce juste appréciateur des mérites du prince qu'il venoit de servir, celui qui n'exposeroit pas sa vie pour le service et la conservation d'un prince aussi précieux que votre altesse sérénissime, seroit un grand lâche et un être bien méprisable. »

L'an 1751, on avoit vu dans Paris un bel exemple de piété et d'amour de la pénitence, par la retraite aux Carmélites de la comtesse de Rupelmonde (*), dont le mari avoit péri à l'armée : sous la bure du carmel, cette dame continuoit à se montrer l'apôtre des in-

(*) Voyez l'abrégé de sa vie, *Vies des Justes dans le Mariage*, en 2 vol., publiés à Paris, chez Leclerc, en 1816.

fortunés : jamais elle ne plaidoit leur cause auprès du duc de Penthièvre qu'avec la plus heureuse éloquence, et dans une circonstance il lui mandoit : « Madame...., les affligés ont en vous une excellente protectrice, il est impossible de rien refuser à la manière dont vous demandez. J'ai envoyé les secours à la personne que vous m'avez recommandée.... Je serai toujours empressé, autant que les circonstances pourront me le permettre, à s onder vos vues charitables. » Une jeune dame étrangère, d'une rare beauté, se trouvoit retenue dans un hôtel garni pour dettes; il falloit et les lui payer, et lui procurer le moyen de se rendre à La Haie, pour y former une demande à l'assemblée des états-généraux. Le vertueux archevêque Beaumont avoit donné 600 francs, et disoit à la personne qui s'intéressoit à la jeune étrangère : « Comment allez-vous faire pour obtenir le complément de la somme nécessaire? Je ne connois personne plus capable d'un tel acte de générosité que M. le duc de Penthièvre; mais ce prince en fait tant, à ma connoissance, qu'il seroit indiscret à moi de vous y adresser. » Cependant le prince, informé de la situation critique de la jeune dame, examina l'état de sa caisse de secours; il s'y trouvoit peu de

chose, on touchoit à la fin d'un quartier. « Faites à l'instant, dit-il à son secrétaire, un mandat de 2400 livres sur mon trésorier. » Puis, ayant signé le mandat : « Allez, ajouta-t-il, allez sur-le-champ chercher la somme, et portez-la à M. ***, pour que cette dame puisse partir le jour qu'on lui a dit être nécessaire, afin qu'elle arrive à propos à La Haie. »

Il seroit bien injuste de supposer qu'un si bon prince mît la plus légère prétention à tout le bien qu'il faisoit; il sembloit n'y jamais penser : toutes ses actions portoient l'empreinte de la bonté et de la simplicité. Il secouroit, protégeoit, conseilloit, consoloit, sans s'apercevoir qu'il exerçât des actes de vertu. Dans lui, ce fut un don comme naturel de ne jamais faire sentir sa supériorité; ses plus belles œuvres étoient couvertes du voile de sa douceur, de sa politesse et de sa modestie. Un évêque bien respectable par sa doctrine et sa rare piété, mais très-endetté par une dépense qu'une forte garnison placée dans sa ville en temps de guerre, lui avoit occasionée, montroit au duc un profond découragement et le désir de quitter son siége. « Que dites-vous, M. l'évêque, lui répondit le prince avec l'accent d'une confiante amitié? Il ne faut pas nous reposer sur d'autres du

soin d'acquitter nos engagemens ; un évêque ne doit point abandonner le troupeau qui lui a été confié ; vous pouvez vous faire un monastère de votre maison épiscopale, et continuer vos fonctions auprès des âmes dont vous êtes chargé. » Le pieux pontife, touché de ces sages conseils, versa des larmes, et les sanglots lui coupant la parole, le prince le regarda avec une douceur admirable, et mettant la main sur son bras : « Que faites-vous donc ? lui dit-il ; n'oubliez pas, je vous prie, que vous êtes évêque et que ce caractère doit donner de la force et du courage dans l'adversité : allons, allons, rassurez-vous. Il faut se conformer aux circonstances et se fortifier contre le malheur ; prendre des résolutions fermes, raisonnables, et s'y tenir. Vous devez savoir mieux que moi que, lorsque l'homme a fait ce qu'il doit, jamais la Providence ne manque de faire le reste ; comptez sur elle et ne vous chagrinez pas. » Qui vient de parler ce langage consolant ? N'est-ce pas celui dont il faut dire plus que de tout autre : « Le pauvre alloit le voir et revenoit heureux ? »

Jamais la louange et la flatterie ne reçurent de lui qu'un accueil froid et sérieux. Trop doux pour y mettre de la rudesse et de l'aigreur, il repoussoit les éloges par un silence

improbatif. Cependant, il le rompit un jour qu'on osa lui rapporter les pompeux applaudissemens qu'avoit donnés récemment à son caractère une société de nos plus fameux sophistes. « Eh! croyez-vous donc, répondit-il d'un ton véritablement affligé, que je doive être flatté de ce que vous venez de m'apprendre...? Sans doute que ces sages ne me font pas l'honneur de me compter parmi leurs partisans ou parmi leurs disciples.... Je ne dois leur paroître qu'un homme à préjugés et qu'un superstitieux.... On en veut au trône, au sacerdoce, à la noblesse; la religion n'est plus que fanatisme.... Dieu lui-même n'est pas épargné, quoique son existence se trouve empreinte dans tout ce que nous voyons : ce qui n'étoit insinué que par la fougue des passions et le délire du libertinage, on l'enseigne, on le réduit en principes; et ces folies sont soutenues par les partisans d'une philosophie que l'on dit moderne, mais qui n'est pas si nouvelle. Ces sages n'ont point le mérite de l'invention; d'autres ont dit les mêmes extravagances; mais, malheureusement, le siècle actuel est plus disposé à recevoir ces pernicieuses leçons : on veut bouleverser le monde. » Le bon prince se livra ensuite à une triste et profonde rêverie.

Il parloit habituellement peu, mais tou-

jours avec un grand sens; ses expressions laconiques et claires étoient douces, et remplies d'affabilité. Dans certains momens, des traits d'énergie donnoient à sa parole cette force qui ne manquoit point de toucher les cœurs : il avoit même des saillies de gaieté et d'enjouement qui prêtoient à tout ce qu'il disoit un charme inexprimable. Quand les circonstances exigeoient impérieusement ce sacrifice de sa modestie, il s'exerçoit sur toutes sortes de sujets; on voyoit de l'élévation dans ses pensées, de la dignité dans ses expressions; son regard avoit quelque chose de céleste, et il étoit impossible de l'entendre sans se trouver persuadé; mais il ne pensa jamais à disserter sur les vertus : il s'en tint à les pratiquer. Cependant, avec un jugement profond, un coup d'œil plein de sagacité, il lui échappoit de se plaindre des bornes de l'esprit humain et de l'instabilité des choses du monde. « Les sciences exactes, disoit-il, ont quelque précision et quelque justesse; mais il n'y a que ce que la foi et la révélation nous enseignent qui soit certain et infaillible; le monde est un théâtre qui change de décorations, suivant les scènes qui s'y jouent et qui varient à l'infini. »

Après 1785, devenu possesseur des terres d'Amboise, de Chanteloup et de Montri-

chard, il vit s'ouvrir un nouveau champ à sa bienfaisante et inépuisable charité. Partout il trouvoit des pleurs à essuyer, des pauvres à consoler; partout beaucoup de bras à occuper utilement pour le peuple. Pendant des travaux qui se firent au château d'Amboise, il dit au directeur de ses bâtimens : « Pourquoi faites-vous venir de Sceaux en Touraine un maître maçon? Il y en a d'aussi bons dans ce pays; vous savez que mon intention est que toutes mes dépenses, dans les différens lieux, tournent à l'avantage de ces lieux mêmes. Les ouvriers d'Amboise ne peuvent pas voir de bon œil un étranger venir faire des bénéfices chez eux. » Le directeur alléguant quelques excuses : « Vos raisons peuvent être bonnes, répliqua le nouveau seigneur d'Amboise; mais moi, ce que je désire particulièrement, c'est l'amitié de tout le monde, et partout où je suis. ».

Combien le duc de Penthièvre eût-il pu mettre de zèle à défendre les droits de la souveraineté dans cette atroce révolution, qui, à la fin du dix-huitième siècle, a couvert la France d'opprobres et l'Europe entière d'infortunes! Mais, dès l'origine de nos funestes débats, la plaie lui parut incurable; et, imposant silence à sa désolation, il se bornoit, en élevant vers le ciel ses mains innocentes,

à implorer, par ses prières et par ses aumônes, la miséricorde du Seigneur sur cette contrée si malheureuse. Cependant la force des circonstances l'arracha d'abord à la douce obscurité dans laquelle il aimoit tant à se renfermer. A l'assemblée des notables, convoquée pour remédier aux désordres des finances, au commencement de 1787, et où le duc de Penthièvre présidoit un des bureaux, s'il édifia les notables par sa piété, il les étonna par la profondeur de ses connoissances : « On ne sait, disoient les membres de son bureau, ce que l'on doit admirer le plus dans M. de Penthièvre, ou la solidité de ses lumières et de son jugement, ou son étonnante modestie. » Tout le monde confessoit et révéroit son dévouement à la chose publique; cependant, à la fin de cette assemblée, il vit plus que jamais son pays menacé d'une subversion prochaine. Ses craintes s'accrurent, ses pensées devinrent plus douloureuses; il eut besoin de toute la force de ses pieux sentimens pour supporter un poids qui l'accabloit. Afin de s'en distraire, il parcourut, pendant l'été de 1787, les bords de la Loire, et visita tous les anciens monumens de la maison de Bourbon. Le 11 juillet, il se rendit au monastère de Sept-Fonts. L'abbé, homme d'un rare savoir, d'une piété émine n te

austère, comme celle des Antoine, dit au prince : « Vous avez une immense fortune, monseigneur, ce sera un grand compte à rendre à Dieu. » — « Oui, cher abbé, répondit le prince ; aussi je sens tout le besoin que j'ai de sa miséricorde. » Alors, pour le consoler, le nouvel Arsène répliqua : « Vous faites tout ce qu'il faut pour la mériter, monseigneur. » Celui-ci vit tous les exercices de la maison, et fut conduit au travail des religieux, qui moissonnoient en ce moment. Le supérieur présenta au prince une faucille qu'il prit d'un air soumis et respectueux, et, se baissant, il coupa quelques poignées de blé. « Monseigneur, dit le père abbé, en voilà assez ; cela suffit pour l'édification de nos religieux. » Les entretiens de ces deux hommes de Dieu furent courts, mais célestes. On auroit dit de l'un : « C'est un nouveau Rémi conversant avec les grands du monde. » On auroit dit de l'autre : « C'est un saint Louis, s'entretenant avec les solitaires de son siècle ! »

Bientôt se succédèrent, sous le voile de remontrances prétendues respectueuses, les actes de la rébellion contre l'autorité royale : le bon duc gémissoit en secret, et lisoit amèrement dans l'avenir. Souvent ses officiers le surprenoient baigné dans ses larmes, mais jamais ne montrant le plus léger mouvement

d'humeur : « Il nous témoignoit toujours, nous ont dit ses officiers, la même douceur, la même bonté. » A mesure que cette belle âme s'épuroit dans le creuset des peines, elle acquéroit plus de perfection. Au récit d'une nouvelle calamité, levant ses mains et ses yeux vers le ciel, il se contentoit de dire : « O mon Dieu, ayez pitié de la France. »

Retourné sur les bords de la Loire et en Touraine, il vit que la disette des grains, dans ces lieux, y faisoit un grand nombre de malheureux. L'archevêque de Tours, M. de Consieux, lui dit : « Monseigneur, avec les secours comme infinis que votre altesse répand dans ce pays, il seroit digne de vous de rendre un grand service à la ville de Montrichard. » — « Et comment? » — « Ce seroit d'y faire diminuer de moitié les droits de halles, qui éloignent les cultivateurs d'y apporter des grains autant que les besoins de cette ville le demandent. » — « Ah! mon cher archevêque, dit le prince, que vous me servez de me faire connoître une si importante obligation! Je vais, devant vous, écrire à mon conseil, pour qu'il exécute mes intentions à cet égard. » Frappée des heureux effets de cette faveur, la ville de Montrichard envoya des députés à Amboise pour remercier son bienfaisant seigneur. « Mes-

sieurs, leur dit-il, avec l'accent de la plus vive sensibilité, mon plus grand désir a toujours été que l'on me regardât dans mes terres, moins comme le seigneur, que comme l'ami de tous les habitans; c'est ce dont je vous prie de bien assurer la ville de Montrichard. » Quelque temps après le retour du prince à Paris, l'archevêque lui manda : « Que, la misère publique croissant toujours, il le conjuroit d'abandonner pour le moment la totalité des droits de halle, et de procurer des grains à ses infortunés compatriotes. » Le duc envoyant chercher aussitôt le principal administrateur de ses affaires : « Voilà, lui dit-il, une lettre de M. l'archevêque de Tours, qui me déchire le cœur. Il faut, sans perdre un instant, faire l'abandon total des droits de halle à Montrichard, et prendre tous les moyens qui dépendent de nous pour procurer des grains et des secours à la partie de la Touraine où sont mes biens. » L'administrateur représente : « Que, si l'on abandonne pour un moment les droits de halle, il ne sera plus possible de les rétablir. » — « Qu'importe! dit le prince, je n'y tiens pas, non plus qu'aux autres droits seigneuriaux. » — « Mais, monseigneur, la halle et les ustensiles de mesurage vous appartiennent. » —

« Eh bien! je les leur prêterai, s'ils en ont besoin; ou, s'ils ne veulent pas s'en servir, je les laisse libres. » Le subalterne veut objecter encore, et le bon seigneur, répliquant d'un ton ferme, lui dit: « Quand je vous donne des ordres de cette nature, je ne vous demande point vos réflexions; je veux être obéi. Voilà comme vous êtes, vous autres membres de nos conseils; vous résistez à nos intentions justes, et souvent vous nous faites faire des choses qui ne nous conviennent pas: le feu roi et le dauphin me l'ont souvent dit. Allez à l'instant examiner par quels moyens nous pourrions procurer des secours à Amboise, à Montrichard et aux environs; vous viendrez sans délai m'apprendre le succès de vos démarches. »

Dans l'année 1789, qui préludoit, par de grandes discordes dans les différentes branches de l'autorité, aux horreurs de la révolution, la santé du duc de Penthièvre, froissé par tous les maux qui menaçoient sa patrie, s'affoiblissoit insensiblement; il voyageoit et répandoit partout des secours et des bienfaits. Il fut aussi, pour la dernière fois, visiter, dans le cours de juin, ses chers solitaires de la Trappe. Le 15 juillet au matin, il reçut, à Château-Villain, la visite inopinée de son parent, le prince de Conti, qui lui dit:

« Un malheureux fugitif, qui ne sait où porter ses pas, vous demande l'hospitalité et le secours des conseils de votre amitié... Je suis venu me mettre en sûreté sous l'égide de vos vertus et de l'amour que l'on vous porte; il n'y a plus que vous, M. de Penthièvre, qui puissiez être assuré de l'affection des Français; il n'y a plus que votre belle âme qui puisse se promettre quelque calme : la France est dans la plus cruelle agitation. » Rassurez-vous, auguste famille éplorée, celui des vôtres qui fut ici-bas le consolateur de tous les malheureux, se refuseroit-il de partager et d'essuyer vos pleurs? On avoit craint que le bon duc ne quittât sa patrie dans ces crises si désastreuses; on fut rassuré, en le voyant s'avancer dans l'intérieur; et partout on s'empressa, sur sa route, à lui prodiguer des témoignages solennels d'amour et d'admiration. En entrant à Bar-sur-Aube, il lui sembla que c'étoit un jour de fête. Descendu de sa voiture, il marchoit à pieds entre deux haies d'une foule immense, qui le combloit de bénédictions. Sensible jusqu'aux larmes à des marques si peu équivoques d'affection, il parloit, il répondoit à tous avec son cœur. A Troyes, ce fut pour le vénérable voyageur un véritable triomphe; et Fontainebleau fit, le jour suivant, ce que Troyes avoit fait la veille. Le 23 août, il

vint de Sceaux à Versailles ; et quel moment douloureux, accablant déjà, que celui de l'entrevue de l'infortuné monarque avec le plus vertueux de ses parens ! Ames sensibles, vous vous le figurez ! Le 24, il quitta Versailles pour la dernière fois, et revint trouver de nouveau l'expression de l'amour public. Le 25 avril, arrivé dans Paris pour recueillir la preuve qu'il n'avoit rien perdu dans le cœur de ses concitoyens, il lui échappa de dire, en entrant dans son palais : « Ah ! qu'il est consolant de n'avoir point d'ennemis ! » Là cependant étoit le foyer de cruels agitateurs ; mais, avec un cœur pénétré des douleurs les plus profondes, il ne montra aucune inquiétude dans sa maison, et s'y livra à ses pieux exercices ordinaires. Les affreux événemens des 5 et 6 octobre portèrent de plus cruelles atteintes à sa santé déjà si chancelante. De retour à Paris, depuis le 10 jusqu'au 19 octobre, il ne manqua pas un seul jour de visiter la malheureuse famille de nos maîtres.

A la première organisation des nouvelles municipalités, une petite commune, Féroles, de la Brie, le nomma son maire ; il fut sensible à cette marque d'affection, et Louis XVI fit à son bon parent un compliment sur ce choix.

Comme, au milieu des convulsions de l'état, il continuoit de voyager pour adoucir les misères universelles de la patrie, à deux lieues environ de Chanteloup, sa voiture s'arrêta devant un fossé qui traversoit la route. L'auteur de cette insulte essuya l'indignation publique; de son côté, le prince craignit que l'établissement soudain de ce fossé ne fût l'effet du ressentiment ou d'un désir de vengeance. « Je ne crois pas pourtant, disoit-il, avoir fait de peine ni de tort à personne; je serois bien fâché que l'on en eût fait en mon nom, voilà ce que je crains. » Cependant le malfaiteur fit promptement combler le fossé, et on l'obligea d'aller faire des excuses au prince, qui se leva, vint au-devant de cet homme, et lui dit d'un ton plein de bonté et d'amabilité : « Monsieur, je suis ravi de vous voir..... J'ai craint de vous avoir occasioné quelque désagrément sans le vouloir ». Les larmes qu'il vit couler de ses yeux furent son unique réponse; et le prince ajouta : « Mes possessions m'ont toujours donné beaucoup de voisins; j'ai en tout temps désiré leur amitié, je vous demande la vôtre ». A ce langage le cœur du coupable se brisa, ses pleurs lui ôtèrent la parole.

Le 27 octobre 1790, le duc partit d'Amboise pour Château-Neuf. Dans ce dernier

séjour, il se fit, du 12 au 14 novembre, une crue d'eau qui causa de grands dommages. M. de Penthièvre resta toute une après-midi sur les bords de la rivière, engageant tout le monde à retirer ce qui menaçoit le plus d'être entraîné. A onze heures du soir, il retourna sur le port, et la crue étoit effrayante; prenant à tout le plus vif intérêt, il auroit voulu qu'on retirât beaucoup de piles de bois de merrain et dont les propriétaires étoient absens. « Mes enfans, disoit à tout le monde ce bon père, je crois qu'il seroit prudent de mettre ce bois en sûreté ». Tous le pensoient ainsi, n'en faisoient pourtant rien; mais ne pouvoient se lasser d'admirer l'humanité active et touchante du duc. En rentrant chez lui : « Je suis fâché, dit-il à mesdames d'Orléans et de Lambale, que nous ne nous soyons pas mis tous trois à retirer le merrain, pour engager les autres par notre exemple. »

Le 28 novembre 1790, il rentra dans Paris, y visita le roi tous les jours jusqu'au 4 décembre suivant, qu'il vit pour la dernière fois son souverain, le chef de sa famille et de l'antique maison des Bourbons. Retiré dans la ville d'Eu, où sa santé et ses forces continuèrent à s'affoiblir, il eût au moins, comme père, et père aimé du plus tendre amour, la société si douce et si consolante de la du-

chesse d'Orléans, qui, réunie, le 10 février 1791, à l'auteur de ses jours, ne le quitta plus jusqu'à son dernier moment. Que d'amertumes et l'auguste vieillard et la vertueuse princesse n'éprouvèrent-ils point ! Mais tous deux encore avoient pu long-temps alléger le fardeau des calamités publiques, en le partageant avec leur meilleure et leur plus digne amie, la princesse de Lambale, qui avoit divisé ses affections et ses soins entre sa souveraine idolâtrée par son cœur, et une famille qui l'avoit si tendrement adoptée. Depuis la publication de la constitution, dite civile, du clergé, le religieux fils de saint Louis, l'héritier de sa foi pure, et rempli, comme son aïeul, d'horreur pour le schisme et l'hérésie, cessa d'aller entendre la messe à l'église de Notre-Dame d'Eu, qui étoit près du château ; il ne visita plus que la chapelle de sa maison, avec les bons prêtres attachés à sa personne, et un monastère où le culte catholique étoit resté entier et sans nuages.

Le départ de Louis XVI, qui, le 21 juin 1791, voulut, en quittant Paris, se dérober à la fureur des factions, entraîna l'arrestation du duc de Penthièvre et de sa fille, au château d'Eu. On visita tous ses équipages, qui revenoient d'Aumale. « On ne me rend pas,

dit avec douceur. M. de Penthièvre, la justice qui m'est due; je suis incapable de rien faire qui puisse tendre à troubler, dans la moindre chose, l'ordre et la tranquillité publique; je me soumets avec résignation à tout ce qu'il plaît à Dieu. » Bientôt les ordres d'arrestation ayant été révoqués, le prince se rendit, avec madame d'Orléans, à Radpont, où régnoient encore le calme et la solitude : ce fut là qu'il quitta tous les ordres dont il étoit décoré. « Je quitte, dit ce sage formé à l'école de la croix, toutes ces choses sans regrets; elles m'ont flatté dans ma jeunesse; je m'y suis accoutumé, et je n'y pensois plus. Si la suppression de tout cela peut rendre la France plus heureuse, que Dieu soit glorifié! »

La fidèle et héroïque amie de l'infortunée reine Marie-Antoinette avoit récemment quitté la France, et y revint sur la pressante invitation de sa souveraine. Le duc de Penthièvre étoit à Anet, lorsque sa belle-fille, le 14 novembre 1791, l'y visita pour en repartir le 18 suivant. Ce jour, en se couchant, il dit à l'un de ses valets de chambre : « Je loue fort l'attachement de ma belle-fille pour la reine; elle a fait un bien grand sacrifice de revenir auprès d'elle; je tremble qu'elle n'en soit victime. » A l'exemple du bon Plutarque, dans les vies de ses grands hommes, nous conti-

nuons à retracer l'homme de bien, le vrai modèle, par les plus simples circonstances de sa vie exemplaire. Dans le chemin de Bisy à la ville de Vernon, le prince étoit dans une de ses voitures à dix, à douze places; elle versa; on retira par les portières et les glaces de côté, le duc et madame d'Orléans, ainsi que les autres personnes; tous n'eurent que de l'effroi. On trembloit que M. de Penthièvre ne fût blessé; mais, après madame d'Orléans, aucun ne fut aussi affligé que le cocher. « Eh! mon Dieu, pauvre Moreau, lui dit avec affection son bon maître, ne vous affligez pas, je vous en prie; j'ai bien vu que ce n'a point été de votre faute; ce n'est rien que cela, mon cher ami; tenez (en lui donnant une gratification), je souhaite que cela vous prouve que je ne suis point fâché contre vous..... ; vous ne m'avez point occasioné de mal; et, quand cela fût arrivé, je vous le pardonnerois de tout mon cœur. »

Le 10 août 1792, et les suites de cette terrible journée, quel tableau déchirant pour le cœur d'un si bon citoyen, d'un si excellent parent, et aussi pour celui de sa fille! Le soir de ce 10 août, son âme parut plongée dans la plus profonde douleur; jamais sa maison ne l'avoit encore vu dans un pareil état; il voulut faire ses lectures d'usage; mais des mouve-

mens convulsifs étouffoient sa voix, qui expiroit au bord de ses lèvres; ses yeux, noyés dans les larmes, ne permirent plus qu'il vît ce qu'il vouloit lire. Il se coucha; la nuit dut être affreuse.

Le lendemain matin, son visage étoit décomposé, ses jambes chanceloient : on auroit dit d'un vieillard passé tout à coup au terme de la longévité la plus avancée; mais le corps seul étoit affaissé; son âme acquéroit des forces par ses élévations continuelles vers le ciel, et par des actes fréquens d'une résignation sublime; on n'aperçut en lui aucun signe de la plus légère impatience. Il a reçu, datée du sein de l'assemblée constituante, une lettre de cette princesse si chère à son cœur paternel. Héroïque de Lambale, votre père adoptif vous voit captive avec la reine, avec le roi et la famille royale; ce tableau déchirant ne lui occasionera ni reproches, ni plaintes; cet ange terrestre contemple un Dieu, qui, dans sa trop juste colère, abandonne les hommes à leur propre fureur. A cette vue, le saint vieillard n'interrompt son douloureux silence que pour répéter, devant tous ses serviteurs aux abois : « Mon Dieu, que vos jugemens sont terribles! Usez, je vous en supplie, de miséricorde envers ma malheureuse patrie! Sauvez le roi, ayez pitié de sa famille! » De l'instant que Louis XVI,

Marie-Antoinette et leurs enfans sont conduits à la tour du Temple, son cœur les suit dans ce séjour de désolation ; sa fille, si justement, si tendrement chérie, demeure à ses côtés ; mais, après elle, tout le monde est, pour son père, renfermé dans le même cachot où gémissent les illustres victimes.

J'ai parlé des victimes du Temple ; et où n'en pas compter dans les épouvantables journées des 2 et 3 septembre 1792 ? Comment la nouvelle de ces horreurs inouïes parvint-elle à Vernon à nos deux illustres infortunés ? Le 3 septembre, à quatre heures du soir, un exprès de Paris à Bisy près Vernon annonça la mort horrible de la princesse de Lambale. Les principaux officiers du prince, qui depuis plusieurs jours employoit tous les moyens en son pouvoir afin d'arracher sa belle-fille de la maison de la Force, concertèrent avec madame d'Orléans les moyens d'instruire son malheureux père ; elle-même avoit été prévenue par l'ancien garde des sceaux, le vertueux de Miromesnil : ce vénérable vieillard, l'ami, comme l'inviolable serviteur de son roi, étoit tendrement dévoué à la personne du duc de Penthièvre. Il entra, suivi de loyaux serviteurs, dans l'appartement de la princesse ; déjà elle s'étoit aperçue de l'embarras marqué sur les figures de ses femmes ; un

grand silence fut le prélude de l'épouvantable nouvelle; on en vint à des questions entrecoupées, laconiques, à des monosyllabes; mais toutes les précautions ne purent empêcher un effet déplorable sur cette malheureuse princesse. Revenue insensiblement à elle-même, elle put prêter l'oreille à la voix touchante et persuasive d'un ancien ami de la famille. « Vous le chérissez, madame, dit le sage vieillard, ce père incomparable, au point de donner votre vie pour la sienne; tous connoissent l'héroïsme de vos sentimens; parmi tant de vertus, votre piété filiale est une des plus élevées, et c'est celle qui dans ce moment réclame toutes les facultés de votre âme, pour empêcher les trop funestes effets que nous avons à redouter. Madame, que vos larmes coulent avec abondance, cela est trop juste; mais nous avons besoin qu'elles s'arrêtent un instant. » Ce fut madame d'Orléans qui prescrivit que, le lendemain 4, l'abbé Lambert, confesseur du duc, et les principaux officiers de la maison, qu'il n'avoit pas l'habitude de voir avant son lever, entreroient dans sa chambre au moment où il feroit jour, et que l'ecclésiastique lui annonceroit l'affreuse catastrophe. Ainsi, les amis et les bons serviteurs entrèrent ensemble dans l'appartement; sa fille se plaça en face du lit de son

père, qui devoit la voir en ouvrant les yeux. A son réveil il regarde, voit madame d'Orléans qui tient son visage caché dans ses mains, et sa chambre remplie d'un cercle gardant un profond silence; il le parcourt des yeux, lit sur toutes les figures un funeste événement. L'abbé Lambert s'approche du lit, révèle l'épouvantable secret. Le duc le considère, détourne ses regards, sort ses bras de ses couvertures, joint les mains, élève ses yeux vers le ciel, et, d'un ton déchirant, ne profère d'abord que ces mots : « Mon Dieu, vous le savez, je crois n'avoir rien à me reprocher. » A l'instant le lieu retentit de sanglots, et des torrens de larmes coulent de tous les yeux. Madame d'Orléans s'élance vers son père, se saisit de ses mains, les arrose de ses pleurs, et l'auguste vieillard la laisse satisfaire sa piété filiale. Bientôt on la prend sous les bras pour la reconduire chez elle. Le duc voulut connoître tous les détails du massacre, exigea qu'on lui remît les journaux qu'on avoit cachés, et dit à tous, avec bonté : « J'aurois crû que le peuple, qui m'a toujours témoigné de l'amitié, auroit eu des égards pour ma belle-fille : respectons et adorons les décrets de Dieu. » Il se leva en montrant quelque chose de surnaturel dans sa physionomie, et se livra à sa prière qui dura long-temps. A cet

hommage de douleur, de résignation et d'amour à son divin maître, succéda la méditation. A l'heure de la messe, la chapelle étoit tendue en noir; on y fit l'office des morts : depuis le prince ne jouit plus d'un instant de santé. La duchesse employa toutes les ressources de la tendresse pour adoucir l'amertume de ses regrets; mais rien n'étoit capable de le distraire de la mort si tragique de madame de Lambale; il en parloit sans cesse. « Grand Dieu, lui échappoit-il de dire dans l'égarement de sa douleur, à quoi servent la jeunesse, la beauté, les grâces, puisqu'elle n'a pu échapper à ses bourreaux ? » D'autres fois il disoit à sa fille : « Je crois toujours l'entendre, je crois la voir assise près de sa fenêtre, dans ce petit cabinet..... Vous rappelez-vous, ma fille, avec quelle assiduité elle travailloit? J'ai passé de longues années avec elle, et jamais je ne l'ai vue un instant sans être occupée; et puis elle étoit si bonne! Et c'est elle, c'est cette femme si douce qu'ils ont déchirée! Ah! je le sens, ma fille, cette idée creuse lentement mon tombeau! »

Il n'ignoroit pas que madame de Tourzel et sa fille avoient été enfermées à la Force : inquiet de leur destinée, tremblant qu'elles n'eussent partagé celle de la princesse, il ordonna de prendre de promptes informations sur ces deux

dames. « Je veux savoir, disoit-il avec anxiété, si elles ont eu le sort de ma pauvre belle-fille ». Quelques jours après sa mort, beaucoup de troupes de ligne et des volontaires passèrent par Vernon. Les officiers demandèrent à être présentés au prince, qui les reçut avec une grande bonté, et les invita à dîner avec lui : il ordonna en même temps que l'on servît à manger aux soldats. Après le repas, les officiers se retirèrent, et les volontaires, ainsi que les soldats, formèrent des danses sous les croisées du salon. A ce moment le duc, dans le fond de l'appartement, dictoit quelques lettres : tout à coup il s'arrête, et se tournant vers son secrétaire : « Je vois, dit-il, à côté de moi, là, là même, je vois la tête sanglante de ma belle-fille au bout d'une pique, et l'on danse et l'on se réjouit sous mes croisées ! ! ! »

Cependant les douleurs de M. de Penthièvre et de madame d'Orléans furent vivement partagées par tous les cœurs sensibles. La ville de Vernon voulut, dans de si cruelles circonstances, donner un témoignage éclatant de son amour à leurs personnes, et en même temps les garantir de toute espèce d'insultes, en leur faisant un rempart de l'opinion générale. Il fut arrêté qu'on planteroit à la porte du château, et devant les fenêtres du père et de la fille, un arbre décoré des attri-

buts de la liberté; qu'un tableau y seroit attaché à une hauteur convenable, et qu'on y liroit : *Hommage rendu à la vertu*. Le jeudi 20 septembre 1792, toute la ville, les femmes, les enfans et les jeunes filles en blanc célébrèrent l'érection de ce monument. Dans cette journée, que tout concourut à rendre consolante, le prince donna à cette immense réunion un repas fraternel; il n'y eut personne à qui le duc et la duchesse n'adressèrent des paroles pleines de bienveillance et d'attachement. Ce fut à cette occasion que le prince de Conti écrivit à son parent ce billet : « M. de Conti embrassse de tout son cœur M. de Penthièvre, et le félicite avec le plus grand empressement sur le témoignage d'amour qu'il vient de recevoir de ses concitoyens de Vernon; dans tous les temps ces marques d'attachement ont été délicieuses, mais maintenant c'est le bonheur suprême. » Quelque inconvenance choquante qui se trouve dans la harangue du maire de Vernon, lorsqu'à la tête du conseil général il vient planter un arbre qui doit faire respecter l'asile du bienfaiteur commun, nous citerons ce morceau comme un gage des sentimens répandus dans les cœurs honnêtes, à ces jours affreux de l'oubli scandaleux de tous les principes.

« Jean-Louis-Marie Bourbon Penthièvre, dans une heure les habitans des communes de Vernon vont planter l'arbre de la liberté devant cette habitation, vers laquelle ils s'avancent en foule. Mes concitoyens ont été saisis d'un enthousiasme véritable. La musique des guerriers, le soldat citoyen et la mère de famille, l'enfant et le vieillard, les universelles acclamations ! expressions libres et naïves, marche grande et sublime ! Écoutez..... cette belle vallée retentit des accens d'une commune allégresse... Ce n'est point le mai féodal qui sera planté ; nos concitoyens sont entraînés par tout autre sentiment que par la contrainte et l'intérêt. Les habitans de cette commune conservent dans toutes leurs actions le profond souvenir de vos bienfaits journaliers ; car votre belle âme ne se montre jamais à nous que par un acte de bienfaisance. Vainement Jean-Louis-Marie Bourbon Penthièvre voudroit s'opposer à ce réel état du cœur, hommage rare et sincère, rendu à ses grandes vertus !..... Me seroit-il donc permis de peindre tous les mouvemens de votre âme, moi qui en suis chaque jour le juge et l'irrécusable témoin..... Le magistrat n'a point la mission de justifier ici l'acte populaire. Deux arbres de la liberté seront plantés dans la commune de Vernon ; l'un, élevé devant la

maison commune, marquera l'autorité municipale; l'autre, planté dans ce lieu que vous nous rendez si cher, doit indiquer et protéger le puissant refuge toujours ouvert aux malheureux. Ces deux arbres annonceront encore que ces lieux sont à jamais sacrés, et la liberté, comme la vertu, veillera sur les destinées de tous mes concitoyens. »

Depuis beaucoup d'années, le prince avoit au bras un vésicatoire qui nécessitoit deux pansemens par jour. Pendant un de ces pansemens, il demandoit à son médecin s'il auroit le temps de faire faire un ouvrage; et sur sa réponse affirmative : « Je n'en suis pas persuadé, reprit le duc avec douceur; malgré vos bons soins, messieurs, il me semble que je marche à grands pas vers la destruction de ma dépouille mortelle, et que ma fin n'est pas éloignée. » Il prononça ces derniers mots avec une paix qui annonçoit sa parfaite résignation. Quelque profonde que fût sa douleur depuis le 4 septembre 1792, il étoit écrit dans les décrets de la Providence qu'une autre plus affreuse encore l'accableroit sur son lit funèbre. O ma patrie, que ne puis-je déchirer ces pages de sang qui flétrissent à jamais ton histoire! Le vertueux Louis XVI est captif, de parricides sujets l'ont mis en jugement!... Uniquement occupé du résultat

de ces effroybles scènes, ce prince religieux, saisissant avec avidité ce qu'il croyoit devoir diminuer ses frayeurs, se livroit à la lecture des écrits qui sembloient offrir quelque motif d'espérance. Dans l'épouvantable discussion relative au roi martyr, il recherchoit avec anxiété les opinions des députés dont le but étoit de ramener à la justice et à l'humanité leurs collègues furibonds et démoniaques; il distinguoit surtout avec attendrissement (*) le député de la Haute-Garonne, M. Rozet de Folmon, qui, après avoir fait l'apologie de son roi à la tribune de la convention, après avoir proposé les plus puissantes considérations, pour épargner un forfait inouï à ses compatriotes, demanda le premier que ce fût le peuple français, non qui jugeât son roi, personne sacrée et inviolable, mais qui fixât le sort de Louis XVI et de sa famille. Il avoit eu le noble courage de répandre dans la suite son opinion imprimée; opinion propre à faire reculer des juges qui n'auroient pas été des bourreaux. « Je ne connois pas d'assassinat aussi lâche, que celui que se permettroient vingt-cinq millions d'hommes armés

(*) Nous tenons ce détail de la bouche même de l'illustre fille du duc de Penthièvre.

contre un individu sans défense, et je ne conçois pas qu'une association quelconque veuille se couvrir d'une telle infamie aux yeux de ses contemporains et à ceux de la postérité. » Aux émotions qu'il éprouvoit à la lecture des opinions de ce député, le prince avoit sans doute le pressentiment que ce Français loyal et dévoué préserveroit sa fille du malheur d'être comptée parmi les victimes de la conspiration de Babœuf; qu'il la préserveroit du danger d'être bannie à Cayenne; qu'il ne l'abandonneroit dans aucun des dangers auxquels elle seroit exposée; et qu'après des preuves multipliées de persévérance dans son attachement aux principes, comme au gouvernement légitime, il l'accompagneroit à son retour dans ses foyers, et l'aideroit dans l'exercice de cette active et bienfaisante charité, le plus précieux des objets de l'héritage de son père, dont on ne pouvoit la priver.

Le dimanche 20 janvier 1793, le duc assista à tout l'office qui se faisoit dans la chapelle; il y passa la plus grande partie du jour et de la nuit à adorer le Saint des Saints; son silence et son recueillement furent continuels; son exemple commandoit cette tristesse profonde qui régnoit dans toute sa maison; il ne tenoit plus à la terre que par un souffle de vie; son âme toute entière étoit dans les cieux. Ce

jour, avant de se coucher, il fit ses exercices de piété ordinaire, mais avec tant d'onction, qu'on eût dit plutôt d'un ange que d'un simple mortel. Après quelque repos, il fut entendu par le valet de chambre alors auprès de sa personne, se relevant et se rendant à la tribune de sa chapelle; il passa la nuit à prier et à gémir devant Dieu : le matin il se remit au lit. Là, ses bons serviteurs le contemplèrent veillant et priant, mais dans le calme de la mort; sa figure avoit quelque chose de majestueux, et, à la place de sa pâleur ordinaire, son visage étoit coloré. Tout ce qui l'environnoit offroit l'image de la désolation; on eût dit qu'autour de lui tout avoit perdu le mouvement et la vie. Il se lève, continue ses prières; les yeux élevés vers le ciel, entouré de tous ses gens, il paroît comme au milieu d'étrangers; il remercie pour le plus léger service; sa douceur, sa patience et sa bonté se manifestent encore d'une manière plus touchante.

Depuis le 21 janvier 1793, l'auguste vieillard ne vécut plus que de ses larmes. Bientôt, attaqué d'une maladie lente, que les médecins déclarent alors sans remède, ne doutant plus de sa mort prochaine, il la voit sans effroi, ou plutôt à son aspect il semble revivre pour la saluer comme le port assuré,

où, affranchi de tous les maux, il régnera, dans le sein de Dieu, avec tout ce qu'il a chéri sur la terre. Cependant il cherche à distraire, à consoler même une fille bien-aimée et tout ce qui l'entoure. L'hydropisie se déclara au-dehors et les pieds devinrent très-enflés; on lui proposa de changer de bas : « Comme vous voudrez, répondit-il; cela ne guérira rien, mais on sera moins effrayé, si mes jambes paroissent moins grosses. » Dans l'usage de communier une fois chaque semaine, il ne fut point privé de ce bonheur pendant sa maladie; dans ces derniers jours, celui de la communion, il interrompoit les remèdes, ne prenant jamais rien qu'il n'eût satisfait à ce pieux devoir. Le 28 février, il se prépara, dès le matin, à remplir le désir de son cœur et le vœu de sa piété, et se fit porter à la chapelle. Revenu dans son cabinet, il dit avec une affectueuse familiarité à l'un de ses valets de chambre, et comme pour les plaindre de la fatigue qu'ils éprouvoient à le porter : « Je suis bien mal, mon pauvre Fontaine, mon corps s'anéantit; c'est une chose bien triste que de se faire porter comme j'y suis réduit. » Le 1er. mars, il étoit encore plus languissant et plus foible; un de ses gens, à la vue de son bon maître dans cet état d'anéantissement, ne put comprimer son émo-

tion : le malade le regarda d'un œil plein de bonté, et lui dit avec douceur : « Vous paroissez avoir de l'inquiétude, est-ce que vous avez peur, est-ce que vous craignez pour moi? » Il faisoit fréquemment le signe de la croix, prioit intérieurement, élevoit son cœur vers Dieu, et disoit d'un ton de voix qui annonçoit et sa confiance et son humilité : « Mon Dieu, secourez-moi! mon Dieu ayez pitié de moi! » Je n'ai rien vu, nous a dit depuis un témoin des derniers jours du bon duc, je n'ai rien vu qui fût comparable à la fin de ce saint homme : au bord de sa tombe, son calme étoit céleste; il paroissoit en quelque sorte dérober l'instant de sa fin à tout ce qu'il avoit de plus cher; l'avertissoit-on qu'il étoit servi, il se rendoit à table, et madame d'Orléans venoit au-devant de lui, prenoit ses mains, les baisoit avec transport, lui disoit les choses les plus tendres; et le malade y répondoit avec amour.

Le 2 mars au soir, il dictoit des lettres, lorsque son état empira d'une manière sensible. Le secrétaire le prioit d'interrompre un exercice trop fatigant. « Croyez-vous, lui répondit-il avec son sang-froid ordinaire, que je puisse attendre à demain? » A huit heures, on lui récita l'office, comme il l'avoit deman-

dé; il se leva aussitôt pour se mettre à genoux. Le valet de chambre de service le suppliant de s'interdire une posture que ses jambes et ses cuisses, extrêmement enflées, rendoient si douloureuse : « Non, répondit le juste mourant, je ne dois pas m'en dispenser; j'ai été, toute ma vie, dans l'usage de faire mon action de grâces à genoux, et Dieu m'accordera la grâce d'en agir de même encore aujourd'hui. » Le médecin s'étoit tenu à la porte du cabinet pendant le temps où l'on récitoit l'office, et il disoit après : « Mon Dieu, combien de passages, dans ces psaumes et dans cet office, ont peint fidèlement l'état du prince et ses dispositions! De telles prières, faites par un aussi saint homme, ne peuvent manquer d'être exaucées. »

Le dimanche matin 3 mars, la duchesse d'Orléans entra la première, selon son usage, dans l'appartement de son père. Il se leva pour être prêt à l'heure de la messe; mais aussitôt il se fit dans sa personne un changement qui annonça le jour de deuil pour sa maison, et celui du triomphe pour l'ami de Dieu. Placé dans son fauteuil, son cœur palpitoit avec des mouvemens irréguliers, et son corps s'affaissoit : l'abbé Lambert entra. « Avez-vous besoin de me parler? » lui dit le mourant. Et, sur la réponse du ministre de

Jésus-Christ, il ajoute : « Eh bien ! je vous remercie de votre attention. » Après sa confession, il exprima son désir de recevoir le Saint des Saints ; par ses vœux il hâtoit le moment de la communion, et, toujours en prières, de temps en temps il disoit d'une voix haute et distincte : « Mon Dieu, secourez-moi ! mon Dieu, ayez pitié de moi, soutenez ma foiblesse ! » Et il reprenoit d'une voix basse ses prières. Les dernières choses qu'il demanda sont exprimées dans ses paroles à son confesseur, avant qu'on commençât de célébrer la messe : « M. l'abbé, je vous prie de m'avertir quand la messe commencera, ensuite à l'introït, à l'épître, à l'évangile, à la consécration, et à la post-communion. » Au moment de communier le malade, le prêtre exprima les sentimens qu'il supposoit à l'âme confiante et résignée. Le mourant répondit : « Oui, monsieur, ce sont mes sentimens, c'est le désir de mon cœur ; je mets dans ce Dieu de bonté toutes mes espérances, et j'attends tout de sa miséricorde. » Lorsqu'on lui administra le dernier sacrement, il s'unit à chacune des prières, et répondit à tout avec les assistans. Il ne donna pas moins d'attention, il ne montra pas moins de goût et d'onction pendant la récitation des prières que l'Église indique pour les agonisans ; il y répondit

par ces mots : « Priez pour moi : mon Sauveur et mon Dieu, ayez pitié de moi. » Il ajouta, mais d'un accent si doux, si pénétrant, qu'on ne sauroit le rendre : « Sortez de ce monde, mon âme, partez. » Dans un calme parfait, tenant les mains jointes, il ne cessoit de prier. Désirant de rentrer dans son cabinet, il marcha avec peine, se rendit à son fauteuil; et là, sans trouble, sans inquiétude, sans agonie, il vécut encore dix heures, pour achever, par ses derniers momens, l'éloquent et sublime sermon qu'avoit donné sa sainte vie. Ici la mort avoit perdu son amertume; rien dans la personne du juste n'étoit triste ou affligeant; on voyoit comme le paradis descendre sur la terre : uniquement occupé de Dieu, il n'interrompoit ses entretiens célestes que pour recevoir, d'un air content et obligeant, les potions qu'on lui présentoit. Les témoins d'un aussi beau spectacle avoient peine à contenir leur admiration. Depuis ils nous ont dit : « Tous les tableaux que l'on nous fait de la mort, ceux même que nous avons vus, n'ont aucun rapport avec la fin douce et tranquille de M. de Penthièvre; sa mort n'a été que le soir d'un jour calme et serein. »

Les habitans de la ville de Vernon, instruits que le bon duc touchoit à sa dernière heure,

s'assemblèrent en conseil général, et il fut arrêté que le maire se rendroit auprès du prince afin de le prier, au nom de tous, de leur donner sa bénédiction. Dans un autre moment, la démarche eût été touchante; mais alors qu'une atroce révolution sembloit éteindre les lumières de l'esprit et dessécher entièrement le cœur, la demarche étoit courageuse, je dirois presque, sublime. Le maire de la ville, qui la veille même avoit travaillé plus d'une heure avec le prince sur les secours à distribuer aux infortunés du canton, le maire se présente à la tête du conseil municipal, et le chevalier d'Authier, gentilhomme ordinaire du prince, reçoit la députation. Le magistrat veut prendre la parole, sa voix est étouffée par la douleur qui l'oppresse; et d'abord il ne peut que verser un torrent de larmes, elles se mêlent à celles de tous les assistans; s'étant un peu remis, il s'énonce en ces termes :

« Le conseil général étant tout à l'heure assemblé, une voix s'est fait entendre : « M. de Penthièvre touche aux derniers momens de sa vie. » Tous se lèvent ensemble, et marchent entourés d'un peuple qui est plongé comme nous dans la plus vive douleur. On vouloit savoir comment le juste quitte ce monde : c'est pour le peuple une grande leçon et un

grand spectacle. Priez M. de Penthièvre de donner sa dernière bénédiction à tout ce peuple, à tous ces magistrats, et à cette belle contrée..... Dites à sa fille chérie, qu'héritière des vertus de son père, elle a des droits bien acquis à tout l'amour de nos concitoyens. Le corps de M. de Penthièvre sera déposé à Dreux et dans le tombeau de ses pères; il l'a voulu ainsi. Nous recueillerons, nous, son dernier soupir; puisse un instant sa belle âme se reposer dans nos cœurs. » Une heure avant d'expirer, le vénérable vieillard entendit un de ses valets de chambre éternuer, fit un léger mouvement, et dit: « Dieu vous bénisse! ». Ainsi, ses dernières paroles furent pour appeler les bénédictions du ciel sur un de ses serviteurs. Il s'endormit du sommeil des justes, le lundi 4 mars 1793, un instant avant 4 heures du matin; et le 6, le corps fut déposé à Dreux, dans le caveau de la famille.

Auguste fille du meilleur et du plus tendre des pères, épouse désolée mais soumise, bonne mère, toi qui fus si grande à l'époque de tes plus affreuses infortunes, quelle dut être ta douleur au chevet du lit funèbre! Qui pourroit essayer de la peindre? Mais, quelle fut aussi la vôtre, pauvres de tous les âges, de toutes les conditions! Veuves, où est votre nscoolateur? Orphelins, où est votre père?

Malades, où est votre charitable Samaritain?

O Penthièvre, ta mort est pleurée avec des larmes intarissables! Mais quand la terre est dans le deuil, le ciel est dans la joie. « Heureux qui s'occupe du pauvre et de l'indigent! Au jour de l'affliction, le Seigneur le délivrera..... S'il est étendu sur un lit de douleur, il le secourra dans ses infirmités, il retournera son lit pour le soulager. *Ps.* 40. »

Grands du monde, la véritable gloire est peu connue de vous; la confondant avec l'orgueil, vous ne voulez pas comprendre que plus on croit en mérite, plus l'orgueil s'évanouit; que l'honneur seul digne de ce nom commence là où finit la vanité; que le monde ne vous prodigue qu'à regret ses éloges; et qu'en secret, il sait bien se dédommager de la nécessité où il se trouve d'adorer des idoles qui sont l'objet de son mépris. Ces réflexions philosophiques sont bien plus lumineuses quand on les place sous le point de vue de la religion. Venez la consulter, venez écouter les éloquens oracles de cette auguste fille du ciel; elle appelle sur les cendres de Penthièvre vos regards et votre admiration; c'est là qu'elle vous apprend que la vraie gloire consiste dans l'humilité et même dans l'humiliation unie aux anéantissemens de Jésus-Christ; que la

croix, objet de dérision pour les gentils et de scandale pour les Juifs, est le chef-d'œuvre de la sagesse et de la puissance de Dieu; que celui-là seul mérite d'être grand devant Dieu et devant les hommes, qui ne sait se glorifier qu'en Jésus-Christ crucifié.

PRATIQUE.

Excellent duc de Penthiévre, en priant sur tes cendres le Dieu qui fit ici-bas ta force, et qui fait aujourd'hui ta récompense, je recueillerai, du tableau de ta sainte vie, les règles suivantes : 1°. juste frayeur des dangers attachés au rang et aux richesses; 2°. obligation sacrée de relever la noblesse du sang par la noblesse des vertus chrétiennes; 3°. devoir important de ne se considérer que comme l'économe de ses biens, et d'en verser le superflu dans le sein des malheureux.

Nous nous ferions un devoir de dérober aux âmes sensibles la révélation d'un forfait inouï, dont notre fatale révolution n'a offert cependant que trop d'exemples, si cet attentat ne consignoit un trait bien attendrissant de la piété filiale de madame la duchesse d'Orléans Penthièvre.

Le 1er. frimaire an 2, des révolutionnaires

de la ville de Dreux retirèrent d'un caveau, dans la collégiale de Saint-Étienne, dix corps renfermés dans leurs cercueils de plomb..... Ces corps furent jetés dans une fosse carrée de dix pieds de largeur et de profondeur, faite dans le cimetière des chanoines, près ladite collégiale, à l'extrémité du chœur, et l'on a, depuis, placé sur cette fosse une croix en bois; mais ces dix corps, entièrement dépouillés et enterrés avec un si cruel outrage, étoient ceux de M. et de Mme. de Toulouse, de M. et de Mme. de Penthièvre, de M. le prince de Lambale, du duc de Rambouillet, du duc de Château-Villain, du comte de Guingamp, de mademoiselle de Penthièvre, et de l'enfant dont la duchesse de Penthièvre accoucha peu de temps avant d'expirer. Cependant, des citoyens attachés avec une fidélité sans bornes et à l'autel et au trône, et qui sont existans au moment où j'écris ces détails, conservèrent précieusement les traces de la fosse sur laquelle ils ont placé, dans des temps moins orageux, une pierre sépulcrale qui existe encore. La vertueuse fille du bon duc s'occupa d'abord, à sa rentrée en France, du devoir sacré qu'elle avoit à rendre à la mémoire de son père et à celle de sa famille. La nécessité de racheter ce qui avoit été vendu de la collégiale, et les événemens de mars

1815, avoient retardé les préparatifs. Les travaux ont été repris; l'accès de la montagne, d'abord peu abordable, a été rendu facile; le sol sur lequel le monument sera élevé, ainsi que les fondemens de l'église, ont été heureusement disposés pour la pieuse et lugubre cérémonie fixée pour le 19 septembre 1816. La princesse s'est rendue, le 17, à la belle habitation de la famille de Tournel, à Abondant. Elle y a reçu le lendemain tous les citoyens empressés de payer à la mémoire du vertueux prince le tribut d'amour et de reconnoissance dû, par tant de titres, à celui qui se fit un devoir de la bienfaisance la plus généreuse. Le 19, la princesse, escortée par les gardes forestiers de ses terres, est partie d'Abondant pour Dreux; à l'extrémité de son arrondissement, le sous-préfet, à la tête de la gendarmerie, et de la garde nationale à pied et à cheval, s'est avancé et a dit: « La présence de l'auguste fille de Mgr. le duc de Penthièvre, d'une princesse aussi justement chérie, rappelle des souvenirs doux et pénibles, que 25 ans de révolution et de malheurs n'ont pu effacer. A l'enthousiasme avec lequel elle sera reçue par les habitans de Dreux, madame reconnoîtra qu'ils sont dignes de ses bontés, reconnoissans de ses bienfaits. » Le maire de Dreux a dit, aux portes de la ville: « Fille

d'un père héros en tous genres, que la religion placeroit volontiers sur nos autels, vous en êtes, ô Princesse, l'image vivante; vous en retracez les vertus. Les immenses aumônes répandues autrefois dans ces cantons, les services importans et multipliés rendus, les exemples de la plus haute édification donnés; si ces bienfaits méritent d'être gravés sur le bronze, s'ils sont écrits au royaume céleste, tous nos habitans n'en perdent pas non plus la mémoire... Ils ont, et le curé de ce canton, ici présent, en a été mille fois le témoin, ils ont pleuré les spoliations injustes qu'on a faites de vos domaines..... Réintégrée dans une partie de vos possessions, par une Providence miraculeuse et bienfaisante, qui ne souffre pas que le juste soit toujours opprimé sur la terre, vous saurez encore, auguste princesse, montrer que vous êtes la mère des pauvres..... Daigne le Dieu de Tobie accroître vos biens pour multiplier vos bienfaits; daigne le Seigneur vous accorder des années au-delà du cours ordinaire de la vie, pour augmenter le trésor de vos vertus! » Dans l'enceinte de la ville, ses plus jeunes citoyennes ont présenté des fleurs à la princesse, et l'une d'entre elles a dit : « Madame, nos parens nous ont souvent entretenues de celui en qui les orphelins trouvoient un père, les malheureux un appui,

la contrée un prince pour la protéger. Sans l'avoir connu, nous l'avions aimé et regretté, et le vœu de nos jeunes cœurs appeloit ici depuis long-temps celle dont le rang ordonne le respect, dont les vertus commandent la vénération, dont la bonté fait naître l'amour, enfin sa digne héritière. En la voyant, nous contemplons et nous chérissons en elle l'auguste prince qui fut pour ce pays un dieu tutélaire; et, réunissant tous les sentimens qu'on eut pour lui, à ceux que votre Altesse inspire, nous en formons un tribut de reconnoissance, de respect et d'attachement que nous osons vous présenter. Puisse-t-il être reçu favorablement de madame! Elle sait que la jeunesse et l'innocence n'ont qu'un pur hommage et des fleurs à offrir.

» Choisie dans cette mémorable occasion pour être l'organe de mes compagnes, votre Altesse jugera de l'étendue de mon bonheur, quand j'oserai lui dire que je tiens la vie de cet infortuné qui dut consacrer la sienne à madame, et qui se seroit consolé de mourir, en arrosant de son sang un ouvrage qu'il traçoit pour son ancien bienfaiteur (*) (**). »

(*) La jeune orateur, Virginie Billeaut, est fille d'un peintre qui fut percé d'un poignard par un médecin terroriste, à l'instant où, occupé des décorations pour le

La princesse étant descendue à la maison du sous-préfet, le président du tribunal lui a adressé ces paroles : « Madame, nous rendons hommage, dans votre personne, au sang de nos rois qui coule dans vos veines, et en même temps aux vertus personnelles dont votre altesse est douée; ces vertus, vous les avez héritées, madame, du prince auguste à qui vous devez le jour; comme vous il les possédoit toutes. Nous n'avons pas besoin d'interroger l'histoire pour le connoître. Il vécut de nos jours..... C'est à nous à dire ce qu'il fut, pour que l'histoire le répète : nous nous souvenons surtout de sa bienfaisance. Le pauvre, si dédaigné presque partout, étoit pour lui l'objet d'une sainte vénération ; il lui bâtissoit des asiles, et ne croyoit pas s'humilier en le

---

catafalque de Mgr. le duc de Penthièvre, ce courageux artiste faisoit à l'assassin sa profession de foi.

(**) Un autre groupe de jeunes personnes, en présentant une corbeille de fleurs à la princesse, lui adressa ces paroles : « Princesse, cette corbeille se compose de fleurs qui nous sont bien chères. Le *lis* nous présente le symbole de la paix et du bonheur ; la *pensée* sera toujours pour notre roi chéri, l'*immortelle* nous l'offrons à sa dynastie ; et la *rose* est la reine des fleurs, comme vous êtes la reine des vertus. »

servant quelquefois de ses propres mains; votre Altesse, madame, toute jeune encore, partagea elle-même avec lui ce service bien extraordinaire; exemple sublime de ce que peut l'humanité éclairée par la religion! Nous marcherons sur vos pas, madame, vers les degrés du temple que vous destinez à couvrir ses cendres; nous mêlerons nos larmes avec les vôtres; nos prières sans doute lui sont inutiles; mais nous prierons le Tout-Puissant de prolonger les jours de votre Altesse jusqu'aux bornes les plus reculées de la vie humaine, afin que, dans un bonheur durable et désormais sans mélange, vous trouviez, s'il se peut, madame, la compensation des malheurs dont vous avez été l'auguste victime. »

Chez le même magistrat, les plus jeunes enfans partagèrent le bonheur de leurs aînés, en venant offrir l'hommage de l'innocence et de la candeur. Un d'entre eux dit à la princesse : « Madame, un regard de votre auguste bienveillance, descendu jusqu'à nous, deviendra l'emblème et le présage heureux de la protection divine accordée au jeune âge. Notre vie, à jamais embellie par le souvenir d'un si beau jour, sera consacrée à bénir les bontés et l'auguste nom de votre Altesse sérénissime. » Rendue à la porte de l'église, la

princesse a entendu le curé de la ville, exprimant, à la tête de son clergé, les vœux d'une naïve et bien touchante charité pastorale: « Curé de Dreux, madame, je vous supplie de permettre que je sois, auprès de votre Altesse, l'organe de mes pauvres, que je lui offre leurs humbles hommages, et que j'implore pour eux les secours de sa charité. Ils ont toujours trouvé, dans la personne de votre auguste père, un bienfaiteur généreux, qui mettoit son bonheur à adoucir leur malheureux sort par ses aumônes et sa munificence; ils bénissent le ciel de ce qu'il les dédommage de sa perte, en leur rendant la digne héritière de ses biens et de ses vertus. Daignez, ils vous en supplient, jeter un regard de compassion sur eux; ils ne cesseront d'en témoigner leur reconnoissance, en adressant des vœux au Seigneur pour la conservation de votre Altesse sérénissime; et moi, j'en remercierai Dieu dans tous les sacrifices que j'aurai le bonheur d'offrir. » Madame la duchesse d'Orléans fit, surtout à l'église de Dreux, pendant un service funéraire célébré avec pompe, l'impression la plus touchante; et cette scène fut aussi vivement renouvelée, pour une multitude immense réunie des environs aux habitans de Dreux, sur le sol destiné à la nouvelle église, dont la princesse plaça la première pierre.

Cette journée et le matin de la suivante furent signalés par des libéralités qui retracèrent à cette contrée la vertu favorite du prince, dont on y révère si religieusement la mémoire (*).

On a beaucoup vanté le portrait de M. de Penthièvre, tracé par la plume élégante de madame de Créquy. Cette dame étoit dans la société de cet excellent prince; elle l'a vu et observé de près; elle lui étoit unie par des liens bien doux sans doute, les liens de la reconnoissance; et nous croyons que la délicatesse et la finesse de son pinceau n'ont nui en rien à la fidélité du récit. S'il ne s'agissoit pas ici de l'immortel duc de Penthièvre, on diroit volontiers que la touche de madame de Créquy a comme embelli la vérité, d'un

(*) Depuis 1796, on célèbre, dans l'église de Saint-Leu, à Paris, un service annuel en mémoire de la princesse de Lambale, fondé par le sieur Sevray, à qui l'infortunée veuve du fils de M. de Penthièvre avoit fait apprendre le métier de perruquier, et dont elle paya la maîtrise. Ce fidèle serviteur a aussi fondé, dans l'an 9, pour le repos de l'âme de son auguste bienfaiteur, le duc de Penthièvre, une messe qu'on célèbre dans la même église, le 4 mars de chaque année. Au retour de madame d'Orléans de Penthièvre en France, il lui a été doux de récompenser le dévouement du sieur Sevray, qu'elle a nommé huissier de sa chambre.

nouveau charme : au reste, c'est au lecteur judicieux d'en juger.

« M. de Penthièvre est d'une taille médiocre, mais noble et très-agréable ; sa physionomie annonce de l'esprit, de la douceur et même un peu de coquetterie ; il vous oblige en vous regardant ; et, lorsqu'il vous a parlé, vous vous sentez attiré à l'aimer autant qu'à le respecter.

» Voilà ce que j'ai éprouvé au premier aspect : lorsque mes malheurs et ses bontés m'ont donné des rapports plus particuliers avec lui, j'ai trouvé que son âme étoit au-dessus de tout le reste ; qu'il étoit mille fois supérieur à tout ce que sa figure annonçoit, à tout ce que ses manières faisoient entrevoir. Son âme est d'une trempe si peu commune, que je ne trouverai point l'expression qu'il faudroit pour ce que je vois, et encore moins pour ce que je sens. Toutes les vertus y sont dans un équilibre parfait, parce que la sagesse les contient toutes dans les bornes qu'elles ne peuvent franchir sans devenir vices ou défauts. Généreux sans prodigalité, charitable sans imprudence, dévot sans minutie, tendre sans foiblesse, modeste avec dignité, secret et discret sans être mystérieux ; tout est à sa place, paroles, action, maintien, égards ; rien n'est omis, et rien ne paroît coûter.

ble, qu'il en a pris l'habitude dès ses premières années. Il se joint donc à ses privations une persuasion qu'il ne retrouvera pas ce qu'il a perdu ; et cette certitude, qu'il porte dans son cœur, répand sur ses actions je ne sais quelle mélancolie tendre, qui ressemble à l'espèce de langueur que donnent les longues maladies ; cette découverte, pour qui jouit de sa société, ajoute un degré d'intérêt à tout celui qu'on y prenoit déjà.

» Bien des personnes croient que l'amour, ou plutôt ce qui ressemble si bien à l'amour, et qui l'est si peu, lui rendroit l'univers qu'il a perdu. Je suis juge incompétent de ce genre de félicité, mais je ne crois pas que ce fût la sienne ; il pourroit trouver des qualités admirables qui feroient distraction pour le moral, et consolation pour le physique ; mais ses sens ne sont plus neufs ; ses lumières sont vives, ses réflexions profondes, le souvenir du passé rendroit le présent redoutable et pour lui et pour la personne qu'il auroit choisie ; et, si elle s'avisoit de l'aimer autant qu'il mérite de l'être, peut-être lui deviendroit-elle désagréable et importune. Voilà donc des organes exquis qui rendent malade et malheureux. Un cœur qui désire et qui éprouve une espèce d'exil sur la terre ; un corps qui fatigue l'âme

et l'embarrasse ; tant de supériorité, une vue si nette, une appréhension si fine, changent aussi, pour M. le duc de Penthièvre, les communications nécessaires en des distractions pénibles ! Dissipez-vous, lui dit-on, c'est-à-dire irritez-vous. Il est sûr de n'être jamais à l'unisson de ses entours, surtout lorsque l'éminence du rang pourroit donner le droit de faire sentir cette distance ; mais ce prince voit bien que ce petit soulagement nuiroit à son âme, sans en corriger les travers. Il faut l'avouer, dans une telle position, la religion seule peut donner la patience d'écouter la déraison et de souffrir l'injustice ; et c'est un prince comblé des dons de la nature et de la fortune, qui a besoin des plus grands motifs pour soutenir le poids de la vie.

» Il seroit cent fois plus malheureux, s'il n'avoit pas établi ses espérances sur un avenir où toutes ses vertus seront récompensées par celui qui lui en a fait don, non pour faire son bonheur actuel, mais pour assurer son bonheur futur. »

LOUIS, DAUPHIN,

PÈRE DE LOUIS XVI,

Décédé l'an de Jésus-Christ 1765.

Précis de sa vie, extrait de la quatrième édition de celle que M. l'abbé Proyart a publiée à Lyon, chez Pierre Bruyset, en 1781, et des Mémoires du temps.

Louis, dauphin, fils de Louis XV et de Marie Leckzinska, princesse que ses vertus ont fait comparer à la reine Blanche, naquit le 4 septembre 1729.

Objet des vœux et des prières de ses augustes parens, il fut reçu avec transport par un peuple dont alors la passion la plus vive étoit d'idolâtrer ses rois. Il se fortifioit de jour en jour, et sourioit déjà d'un air aimable à ceux qui l'approchoient. Bientôt son cœur s'ouvrit aux premières émotions de la sensibilité. Il ne parloit pas encore, lorsqu'un jour qu'on le menoit promener il aperçut un pauvre qui demandoit qu'on soulageât sa misère, la peignant éloquemment du geste et de la voix. Personne cependant n'y faisoit attention, que l'enfant qui s'agitoit beaucoup, se tournant tantôt vers sa nourrice, tantôt vers l'indigent. On s'arrêta pour découvrir ce

qui pouvoit lui causer tant d'inquiétude; on aperçut celui qu'il fixoit des yeux, et qu'il montroit de ses petits bras : on lui fit l'aumône, et son air satisfait calma les inquiétudes du dauphin.

Dès qu'il put prononcer quelques mots, on put remarquer en lui une curiosité qu'on avoit quelquefois peine à satisfaire. Jusque dans les productions de la nature, il vouloit qu'on lui rendît compte de tout, et souvent faisoit des questions capables d'embarrasser ceux qui auroient voulu lui donner une réponse moins simple que celle qu'exige la portée d'un enfant.

Il étoit d'usage, à la cour de France, de laisser les princes entre les mains des femmes jusqu'à l'âge de sept ans; mais le tempérament et l'esprit avoient prévenu l'âge du dauphin, et l'on commença son éducation, aussitôt qu'il eut atteint sa sixième année. En s'arrachant des bras de la duchesse de Ventadour, qui avoit pris soin de son enfance, il versa des larmes en abondance, et dit néanmoins au comte de Châtillon, nommé son gouverneur : « Je suis ravi que le roi vous ait fait mon gouverneur; je vous aimerai de tout mon cœur. »

A peine le dauphin fut-il sorti de sa première enfance, qu'on découvrit en lui une souveraine horreur pour le vice et pour toute

espèce de bassesse. Il n'eût pas souffert qu'on eût proféré, en sa présence, un mot qui eût pu blesser la vérité, l'honnêteté ou la réputation d'un absent. Une des princesses ses sœurs, âgée d'environ huit ans, ayant laissé échapper un propos indiscret, il la menaça de renoncer à son amitié, et lui fit une réprimande si vive, qu'elle ne l'oublia jamais. A cette aversion pour le mal moral, il joignoit un grand respect pour la religion. Tout ce qui pouvoit y avoir quelque rapport, paroissoit l'intéresser. On ne fut pas long-temps sans entrevoir quel seroit le fond de son caractère; une physionomie prévenante, un air ouvert, annonçoient sa franchise. Ordinairement, et plus souvent qu'on n'eût voulu, il étoit disposé à rire et à folâtrer. Une tournure d'esprit fine et agréable lui fournissoit toujours quelque expédient heureux pour se soustraire aux reproches. Sans avoir recours au mensonge ni à l'artifice, il savoit faire agréer une excuse à ceux qui étoient chargés de son éducation; il laissoit apercevoir, dans l'occasion, la fermeté d'âme et le courage d'un homme mûr.

De toutes les bonnes qualités qui se développoient en lui, la sensibilité de son cœur étoit celle qui se manifestoit davantage. Un jour qu'il voyoit passer un officier d'une physionomie noble, mais annonçant le malaise,

il s'informa quel étoit cet inconnu et où il se rendoit : on lui apprit que c'étoit un brave militaire qui alloit rejoindre son régiment, dans lequel il servoit depuis long-temps avec honneur. Il le fit appeler, lui donna sans compter tout l'argent qu'il avoit dans sa bourse, et l'obligea même de recevoir plusieurs petits bijoux qu'il portoit avec lui, et qui lui plaisoient beaucoup.

Un autre officier, ayant contracté une incommodité au service du roi, étoit venu solliciter à la cour une gratification qui le mît en état de se faire guérir. Le dauphin eut occasion de le voir, et fut si touché de son état, qu'il demanda à son gouverneur la permission de lui faire lui-même la gratification qu'il attendoit du monarque : on le lui permit. Il lui donna sur-le-champ, avec une satisfaction incroyable, le double de ce qu'il demandoit, en lui disant : « Tenez, monsieur, vous viendrez, si vous voulez, solliciter votre gratification quand vous serez guéri. » Son gouverneur, ayant remarqué plusieurs fois qu'il donnoit avec trop peu de discrétion tout ce qu'il avoit, au premier qui lui demandoit, fixa à un écu ses libéralités envers les pauvres mendians. Alors, quand il en rencontroit un dont l'état lui paroissoit plus misérable, il glissoit adroitement un louis sous l'écu qu'il lui don-

noit. Un jour, extrêmement ému de la misère d'une femme, et n'osant, en présence de son gouverneur, la soulager aussi efficacement qu'il l'eût voulu, il lui dit tout bas de se rendre devant son appartement au temps qu'il lui assigna. A l'heure marquée, il ouvrit sa fenêtre, reconnut la femme et lui jeta plusieurs louis.

A l'âge d'environ huit ans, on suppléa les cérémonies de son baptême. Cet acte de religion produisit sur lui une impression assez avantageuse, pour qu'on pût en conclure qu'il avoit le cœur fait pour goûter un jour les charmes de la vertu. Cependant les commencemens de son éducation furent assez orageux. Avec ses bonnes qualités naissantes, on découvrit en lui le germe de plusieurs autres qui donnèrent de l'inquiétude : il étoit aisé de pressentir qu'il ne seroit point à demi, ou sage, ou répréhensible. Il avoit le caractère ardent et impétueux, s'irritoit facilement quand on combattoit ses goûts, et étoit entier dans ses réponses envers ceux qui vouloient le faire agir contre sa volonté ; ce qui offensoit son amour-propre, le piquoit toujours au vif. On remarquoit encore en lui de l'éloignement pour les choses sérieuses, quelquefois même pour les personnes qui vouloient l'y appliquer. Toute espèce d'occupation tumultueuse étoit du goût du jeune prince : mais, quand il fal-

loit passer à l'étude on ne sauroit imaginer combien il lui en coûtoit : quelquefois il lui échappa de dire absolument qu'il n'en feroit rien ; qu'il ne falloit pas être dauphin de France pour avoir tant de mal. La fermeté de ses surveillans, les privations que lui occasionoient ses résistances, l'obligèrent à s'y livrer moins dans la suite.

Jamais prince ne commença plutôt à sentir la prééminence de son rang et à s'en prévaloir. Quand il commandoit, c'étoit toujours en maître absolu : heureusement que l'abbé de Saint-Cyr, sous-précepteur, et l'un de ces hommes rares, faits pour suivre avec succès l'éducation d'un grand, ne négligea rien pour exciter son émulation, pour lui rendre la vertu douce et le travail agréable. Quand une fois son auguste élève entendit les auteurs qu'on lui faisoit expliquer, la curiosité lui en rendit la lecture attachante. Un degré de connoissances qu'il acquéroit, le charmoit et lui faisoit désirer d'en acquérir un nouveau : quelque jeune qu'il fût, il ne se borna jamais à rendre des mots pour des mots : les choses étoient toujours ce qui l'occupoit le plus ; et souvent le désir de voir le dénouement d'une négociation ou l'issue d'une bataille, l'emportoit beaucoup au delà de la tâche qu'on lui avoit assignée, et lui faisoit oublier de pren-

dre sa récréation. D'ailleurs, si passer de l'amusement du jeu au sérieux du travail lui paroissoit bien dur, être un prince ignorant avoit quelque chose de si humiliant à ses yeux, que rien ne lui sembloit impossible pour en éviter la honte.

A mesure qu'il avançoit en âge, il s'apercevoit lui-même de ses défauts, en convenoit, et travailloit sincèrement à s'en corriger. Le comte de Châtillon lui parloit un jour de ses vivacités : « Je vous avertis, monsieur, lui dit-il, que je désavoue par avance toutes les sottises que je pourrai faire à l'avenir : imaginez-vous, dans ces momens, que c'est le vent qui souffle. » Un jour qu'il se laissoit emporter à son humeur, son gouverneur faisant allusion au propos qu'il lui avoit tenu, dit que le vent étoit bien grand. « Oui, oui, monsieur, reprit-il avec émotion, et la foudre n'est pas loin. » Le gouverneur, contrefaisant l'homme qui a peur, se bouche les oreilles : le prince se mit à rire, vint l'embrasser et lui dit : « J'avois pourtant bien promis de ne plus me mettre en colère ; je vous en fais mes excuses. »

La reine ne cessoit de demander à Dieu que l'enfant qu'il lui avoit donné pour être l'appui du trône, devînt aussi celui de la religion. Le fils de tant de bonnes œuvres,

pouvoit-il manquer d'être un jour un modèle de vertu? Tout l'argent dont cette princesse pouvoit disposer étoit employé en aumônes et actes d'une bienfaisante charité. Le dauphin avoit aussi sa cassette; la tendre mère en dirigeoit l'usage, faisant semblant de la lui abandonner, et s'efforçoit de le former, par ses exemples, à la compassion pour les malheureux.

Rien peut-être ne fut plus avantageux aux premières années du prince, que son étroite amitié avec madame Henriette et madame Adélaïde : quoique l'aînée de ces princesses fût d'un caractère assez opposé à celui de leur frère, elle gagna sa confiance, dont elle usa toujours pour lui inspirer le goût de la vertu. Ils ne se voyaient jamais assez, leurs entretiens étoient trop courts à leur gré. Dans un de ces momens, où leurs cœurs s'épanchoient avec cette aimable franchise que donne une confiance réciproque : « Mon frère, dit la jeune princesse, nous sommes environnés de flatteurs intéressés à nous déguiser la vérité, notre intérêt pourtant est de la connaître. Convenons d'une chose : vous m'avertirez de mes défauts, je vous avertirai des vôtres. » La proposition fut acceptée. Il étoit bien rare que le dauphin trouvât à reprendre dans la conduite de sa sœur; mais cette régularité même qu'il

remarquoit en elle, le disposoit de plus en plus à un parfait abandon, et ajoutoit un nouveau prix aux avis qu'elle lui donnoit. Long-temps avant qu'il fît sa première communion, elle l'entretenoit de la grandeur de cette action, et de l'influence qu'elle a sur tout le reste de la vie : ces leçons d'amitié produisoient sur son cœur de très-heureuses impressions.

Au mois d'avril 1741, n'ayant pas encore douze ans, il approcha, pour la première fois, du banquet eucharistique, mais avec des sentimens de foi et d'amour qui furent le sûr garant de l'impression que lui faisoit le bienfait du Seigneur ; depuis, sa piété alla toujours croissant sans jamais se démentir, et sa persévérance doit sans doute être attribuée à la résolution qu'il forma, et qu'il suivit toujours fidèlement, de faire dans la suite un saint et fréquent usage du sacrement adorable.

On ne douta plus autour de lui que ses inclinations ne se fixassent dans le bien. Il lui échappoit encore de temps en temps quelques fautes, mais elles étoient du nombre de celles qu'on pardonne aisément à la jeunesse, et toujours son cœur les désavouoit. Son précepteur lui faisant un jour parcourir la table chronologique des rois ses ancêtres, lui de-

manda auquel de tous il aimeroit mieux ressembler? « A saint Louis, répondit-il aussitôt; je voudrois bien devenir un saint comme lui. » Ses bonnes inclinations, ne trouvant plus d'obstacle, se développèrent de la manière la plus sensible : chaque jour sembloit ajouter quelque chose au précédent. Alors la reine parut au comble de ses vœux; et, dans un de ces momens où elle goûtoit pleinement la satisfaction de se voir mère d'un fils vertueux, on lui entendit dire : « Je n'ai qu'un fils; mais le ciel, qui me l'a donné, a pris plaisir à le former sage, vertueux, bienfaisant, tel enfin que j'aurois à peine osé l'espérer. »

Ce qu'il corrigea plus difficilement, fut un penchant violent pour la plaisanterie mordante. On lui attribue plusieurs bons mots pleins de sel et d'énergie, et ce ne fut que par de longs efforts de vertu qu'il réussit à réprimer cette humeur satirique.

Lorsque, durant la guerre de 1744, Louis XV fut attaqué d'une maladie dont le danger parut d'abord extrême, son fils découvrit d'une manière bien touchante la sensibilité de son cœur. Au moment où on lui donna le faux avis que le roi étoit à la dernière extrémité, un jeune prince de quinze ans, fils moins affectionné, eût pu découvrir dans le



brillant d'une couronne un motif de consolation ; le dauphin ne vit que le malheur affreux de perdre un père ; et dans le premier transport de sa douleur : « Ah ! pauvres peuples, s'écria-t-il, qu'allez-vous devenir ! quelle ressource il vous reste ! moi..... un enfant.... O Dieu, ayez pitié de ce royaume ! ayez pitié de moi ! »

La maladie que Louis XV venoit d'essuyer le fit penser à affermir son trône par le mariage du dauphin avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne : il l'épousa le 23 février 1745. Douée de l'élévation dans les sentimens, de la douceur et de l'aménité dans le caractère, d'une piété solide, cette princesse goûtoit avec son époux l'union la plus intime, sans que le moindre nuage refroidît d'un seul instant leur tendresse réciproque. Mais le dauphin ne vécut avec elle qu'autant de temps qu'il en falloit pour apprécier son mérite et sentir plus amèrement sa perte. Comme sa tendresse pour elle étoit sans bornes, la douleur qu'il éprouva de sa mort fut extrême. Seul héritier du trône, six mois après avoir perdu une compagne qu'il aimoit uniquement, il épousa, par la seule considération du bien public, le 8 février 1747, Marie-Josephe de Saxe, qui fit le bonheur de sa vie par ses vertus, et celui de l'état par une heu-

reuse fécondité. Le souvenir de la première dauphine demeuroit gravé dans son esprit ; il en parloit toujours avec complaisance ; la seconde dauphine, de son côté, paroissoit pleine de vénération pour sa mémoire, engageoit le dauphin à l'entretenir de ses rares qualités, et lui protestoit bien souvent que tous ses soins se porteroient à connoître ses vertus, et toute son ambition à lui ressembler. Des procédés si généreux ne pouvoient manquer de faire la plus vive impression sur son époux. Il sentoit croître de jour en jour son attachement pour elle, et pouvoit à peine en croire son cœur. Rien ne lui fit mieux connoître jusqu'à quel point elle étoit digne de sa tendresse, que la maladie qu'il essuya en 1752 : c'étoit une petite vérole, qui s'annonça par des symptômes effrayans. Elle passoit la journée entière auprès de lui, et ne sortoit de sa chambre que fort avant dans la nuit, lorsqu'on l'obligeoit d'aller prendre quelque repos. Ses attentions, ses soins étoient si tendres, qu'elle se livroit avec empressement aux offices les plus rebutans, dont le détail offenseroit la délicatesse du lecteur. « Non, disoit le dauphin dans sa convalescence, non, ce n'est qu'à ses soins et à ses prières que je suis redevable de la vie. »

Tout sembloit inviter ce prince à se pro-

duire sur le théâtre de la cour; mais il résolut, par des travaux assidus, par des veilles continuelles d'acquérir des connoissances nécessaires ou utiles au gouvernement des peuples; il s'appliquoit en même temps à donner le change au courtisan sur l'étendue de ses vues et sur le genre de ses occupations : il y réussit parfaitement. Pendant son enfance, on ne parloit que de son esprit; après son éducation, on n'en fit plus mention. En public, ses conversations ne rouloient que sur des objets indifférens et de nulle conséquence; mais, quelque désir qu'il eût de laisser ignorer les qualités de son esprit, elles jetoient par elles-mêmes un si brillant éclat, qu'il eût échoué dans son projet si l'envie ne l'eût secondé. La nouvelle philosophie ne lui supposa jamais que des lumières très-bornées, et s'efforçoit d'obscurcir la gloire de celui qui se proposoit de la détruire.

Quand il eut fini ses premières études, il compara ses connoissances avec l'immensité des devoirs d'un prince destiné à régner. Cette comparaison l'effraya; il sentit la nécessité de reprendre sous œuvre son éducation, et recommença d'abord l'étude des belles-lettres. Cicéron et Horace étoient, parmi les latins, ses auteurs favoris. Il lut les discours et les ouvrages philosophiques du premier, et fit des notes

sur son Traité des Offices. Horace lui étoit si familier, qu'il le savoit presque entièrement par cœur. Sa facilité pour les langues étoit si grande, qu'il parvint en fort peu de temps à savoir parfaitement l'anglais. Il prenoit plaisir à traduire les endroits les plus intéressans des meilleurs ouvrages écrits en cette langue: il lisoit volontiers Pope. Doué d'une mémoire heureuse, il en faisoit surtout usage pour apprendre les plus beaux morceaux, et quelquefois des pièces et des discours entiers des meilleurs auteurs anciens et modernes. Tant d'heureuses dispositions, jointes à un travail suivi, ornèrent son esprit des plus belles connoissances. Après avoir étudié, il composa lui-même à l'âge de 17 ans, s'exerça sur divers sujets d'éloquence; et ses premiers essais en ce genre furent si heureux, qu'on les eût regardés plutôt comme des chefs-d'œuvre d'un maître de l'art, que comme les productions d'un jeune homme. Le dernier historien de sa vie a cité dans son ouvrage plusieurs morceaux de sa composition, qui portent l'empreinte du bon goût.

Cependant l'abbé de Saint-Cyr, craignant que l'attrait du dauphin pour la littérature ne dégénérât en passion, lui représenta qu'il étoit temps de s'occuper de choses d'un genre plus relevé; que le grand art d'un prince de son rang

n'étoit pas tant de savoir bien parler, que de savoir gouverner avec sagesse. Le jeune Louis sentit combien l'avis étoit sensé; il résolut de faire désormais son unique étude du soin de préparer le bonheur des peuples.

Il se livra d'abord à la philosophie, lut les anciens et les modernes, recueillit des notes sur Platon, vit le célèbre abbé Nollet exécuter ses expériences, fit de grands progrès dans les mathématiques, acquit beaucoup de lumières sur le génie et l'architecture; mesura des yeux la largeur d'un fossé, la hauteur d'une muraille, toutes les dimensions d'un bâtiment.

Il examina aussi les productions de ces hommes que l'on qualifie si injustement du nom de philosophes; reconnut ces ennemis de Dieu et de l'état, voulut les combattre lui-même; et réfuta d'une manière simple, précise et pleine de sagacité, ceux de leurs ouvrages qui faisoient le plus de bruit par la célébrité de l'auteur, ou par l'impiété de ses assertions.

C'est un hommage touchant à rendre à la mémoire de ce religieux prince, qu'il sollicita du roi une déclaration contre les oracles de l'impiété, et pressa les personnes en place d'user contre eux de toute la sévérité des lois. Il fit plus; il leur mit en tête, dans la personne du

célèbre Fréron, l'auteur de l'Année littéraire, un des adversaires les plus incommodes qu'ils aient eus; il l'encouragea à dévoiler en toute rencontre le poison de leurs écrits.

L'étude des lois occupa long-temps ce prince; il lut les ouvrages les plus estimés, qui traitent du droit public et des droits du royaume; en fit, selon sa coutume, des extraits, auxquels il ajouta ses propres réflexions; distribua le tout avec ordre dans deux traités, qu'il écrivit de sa main et qui contiennent chacun plusieurs livres : il avoit les vrais principes d'après lesquels la magistrature jugera, le sacerdoce enseignera, et le peuple jouira. Il prit sur le droit civil et criminel toutes les connoissances qui peuvent convenir à celui en qui devoit résider un jour la plénitude du pouvoir législatif.

Pendant plusieurs années, il s'appliqua sérieusement à l'histoire, qu'il appeloit la *Leçon des princes* et *l'école de la politique.* Il savoit l'Histoire sacrée et profane, l'Histoire ancienne et moderne, celle des peuples étrangers et celle de la nation. Outre la science des faits, il avoit trouvé dans ce travail ce qu'il y avoit cherché plus particulièrement, sa propre instruction.

Mais, après y avoir considéré les hommes en général il voulut connoître, d'une ma-

nière plus particulière ceux au milieu desquels il avoit à vivre : cette connoissance lui parut essentielle à son rang. « Connoître les hommes, dit-il dans un de ses écrits, est la véritable science des rois..... Le plus grand art des rois c'est celui de connoître les hommes, d'apprécier leurs talens, et de les placer dans les emplois qui leur conviennent. » Le courtisan lui paroissoit le plus dissimulé de tous les êtres, qui cherche dans les inclinations du maître les vertus qu'il peut montrer et les vices qu'il doit cacher.

Le dauphin ne négligeoit aucun des moyens de parvenir à la vérité. Il l'accueilloit quand elle se présentoit, et l'invitoit lorsqu'elle n'osoit se produire. Il connut aussi tout le prix de la prudence et savoit en faire usage. « La dissimulation et la défiance, disoit-il, sont des vices odieux; la prudence porte des fruits plus utiles et plus assurés; elle est la vertu propre des grands princes. » Sa conduite répondoit à ces principes.

On fut, dans le conseil d'état, à portée de reconnoître l'étendue de ses connoissances. Éclairé dans ses vues, juste dans ses principes, prudent dans ses moyens, il ne hasardoit point un avis qu'il ne l'eût auparavant comparé avec les règles inviolables de la religion,

du bien des peuples, et de la constitution monarchique.

Jamais il n'y développa plus de sagesse et de prudence que dans cet événement digne d'un éternel oubli, où Louis XV fut frappé de la main du plus scélérat des hommes : ne rappelons pas en détail ce forfait atroce ; il jeta le dauphin dans une désolation, qui partageoit entre lui et le roi l'alarme et l'affliction des assistans. Il ne parut sortir de son accablement que lorsque les médecins lui eurent assuré que la plaie n'étoit pas mortelle. En prince religieux, il attribua la conservation d'une tête qui lui étoit si chère, à cette providence suprême qui veille au salut des rois et des empires. Dans le premier transport de sa reconnoissance, il oublia l'avis qu'on lui avoit donné à lui-même, de prendre garde à sa personne ; et, sortant presque seul, il alla droit à la chapelle se prosterner aux pieds du Saint-Sacrement, et rendre grâce à Dieu de ce qu'il n'avoit pas permis qu'un aussi monstrueux attentat fût consommé. Au conseil, que le jeune prince présida à la place de son auguste père, les ministres consternés d'un événement aussi étrange étoient incertains et irrésolus dans leurs avis. Le dauphin, qui venoit de se recueillir devant Dieu, paroissoit seul avoir toute sa présence d'esprit : il procéda avec une

profondeur de sagesse et de prudence qui étonna toute l'assemblée.

En se formant à une vertu, ce prince ne négligeoit pas celles d'un autre genre. Il est peu de sciences qu'il ait approfondies comme celle de la guerre. Il eut l'avantage de faire avec Louis XV la glorieuse campagne de 1745. Les troupes n'avoient point encore vu le dauphin : il étoit d'une taille avantageuse, d'une complexion vigoureuse et capable de soutenir les fatigues d'une campagne ; il avoit les traits du visage agréablement formés ; le teint de la plus grande fraîcheur, des yeux pleins d'esprit. Une noble simplicité dans tout son extérieur sembloit annoncer en lui l'union d'un excellent cœur à une grande âme ; il n'eut besoin que de se montrer pour gagner l'affection du soldat. Il annonça à toute la France qu'il étoit l'héritier des nobles sentimens comme du sceptre des Bourbons. Si l'on pouvoit lui faire quelque reproche, ce seroit d'avoir trop bravé le danger. Au fort de l'action dans la plaine de Fontenoy, il demanda au roi qu'il lui permît de s'avancer, à la tête de sa maison, contre l'épais bataillon dont la résistance avoit déjà coûté tant de sang à l'armée française. Le roi, rejetant sa demande, il en fut infini-

ment attristé; et un seigneur, pour le consoler, représentant que sa vie étoit trop précieuse à l'état : « Ma vie, reprit-il en soupirant, ah! ce n'est pas la mienne, c'est celle d'un général qui est précieuse dans un jour de bataille. » S'il fallut un ordre du roi pour qu'il ne joignît pas l'ennemi, il s'en tint toujours trop près : il encourageoit les soldats qui alloient au combat, consoloit les blessés qui passoient sans cesse sous ses yeux, et sa charité si active s'occupa, après cette sanglante journée, à recueillir les restes languissans des victimes de la gloire, et à leur procurer, par les ordres les plus précis, tous les secours imaginables. Dès que le champ de bataille fut libre, il le parcourut avec son père, qui, le voyant attendri à la vue d'une vaste plaine abreuvée de sang humain, lui dit : « Voyez, mon fils, ce qu'il en coûte à un bon cœur de remporter une victoire! » Le prince ne lui répondit qu'en essuyant ses larmes. Ayant fait son entrée avec le roi dans la ville de Tournay, le jour de l'octave de la Fête-Dieu, il assista à la procession du Très-Saint-Sacrement, et les habitans de la ville, admirant son recueillement et sa piété, se disoient les uns aux autres : « Qu'on ne devoit point s'étonner que le ciel se fût déclaré pour

une armée qui avoit à sa tête un prince si religieux. »

Le dauphin, outre le courage qu'on remarquoit en lui, et une connoissance exacte de toutes les parties de l'art militaire, avoit encore, dans un degré supérieur, ce qu'on peut appeler l'esprit de commandement; et, ce qui n'est pas le moindre mérite d'un général, le talent merveilleux de s'affectionner les troupes; ce qui faisoit dire au maréchal de Broglie: « Il n'a manqué à M. le Dauphin que l'occasion, pour se montrer un des plus grands héros de sa race. »

Quoiqu'il fût guerrier par inclination, on pouvoit compter que s'il fût monté sur le trône, il eût été pacifique par amour pour les peuples, et qu'il eût préféré le plaisir de faire le bonheur de ses sujets à la gloire d'humilier ses voisins. « Les plus grands conquérans, disoit-il dans un de ses écrits, sont fort au-dessous des rois pacifiques, justes et humains; il est bien plus beau d'être les délices du monde que d'en être la terreur. »

La perspective du trône, qui présente une idée si flatteuse aux yeux du vulgaire, eut pour lui quelque chose d'effrayant. Une couronne lui parut un fardeau accablant, et lorsqu'il parloit, ou même qu'il écrivoit sur ce qu'il se proposoit de faire si Dieu l'appeloit

au gouvernement des peuples, il avoit coutume de dire : « *Si j'ai le malheur de monter sur le trône.* » Cependant, loin de se décourager à la vue d'une couronne qu'il redoutoit, il se prépara, par un travail qui ne finit qu'avec sa vie, à en soutenir tout le poids, s'il plaisoit à la Providence de l'en charger un jour. Il s'appliqua, d'une manière particulière, à connoître moins les droits que les obligations attachées à l'autorité souveraine, et cette connoissance lui paroissoit essentielle. Selon lui, les rois tiennent leur autorité de Dieu seul, dont ils sont comme les lieutenans sur la terre; tout bon gouvernement doit avoir pour base la justice et la raison : les droits de Dieu, du souverain et des peuples doivent y être respectés selon les règles de la conscience. L'autorité suprême qu'il reconnoît dans un souverain n'est ni despotique ni tyrannique, mais bienfaisante et modérée. L'autorité paternelle lui paroît encore une image naturelle de celle qu'un souverain doit exercer sur ses peuples.

En terminant un traité dans lequel il rédige par extraits les sentimens des auteurs les plus estimés, qui traitent des droits et des devoirs de la royauté, il dit : « Je ne puis finir cet ouvrage sans faire ressouvenir les rois eux-mêmes de la dépendance où ils sont du Roi des

rois. Plus ils sont élevés et puissans, plus le juste juge leur demandera un compte exact du pouvoir qu'il leur a confié. L'éclat de la couronne et l'élévation du trône enivrent souvent les âmes les mieux nées. Que les exemples frappans de vengeance que le ciel exerce contre les conquérans, la terreur du monde, et les tyrans de leurs propres sujets, soient toujours présens à leurs yeux. Qu'ils songent qu'ils ne commandent que pour faire la félicité, la gloire et le repos de leurs peuples; que tout autre motif de leurs démarches est un crime aux yeux du souverain maître; et que c'est dans la balance redoutable que leurs actions seront pesées, pour recevoir une récompense d'autant plus abondante, ou des châtimens d'autant plus terribles, que c'est pour cette seule fin qu'ils ont été élevés au-dessus des autres mortels. »

Après avoir discuté les différentes matières qui concernent l'administration, il s'appliquoit à les rapprocher avec ordre, pour former son plan de gouvernement, et travailloit à cet ouvrage quand la mort l'enleva. Quoique sa prudence nous ait ravi un grand nombre de pièces, ce qui nous est parvenu de ses écrits est plus que suffisant pour nous faire connoître l'étendue et la sagesse de ses vues en matière de gouvernement. Il est partout d'un

style si expressif et si lumineux, que souvent il dit en quatre mots ce qui feroit pour un autre la matière d'un discours. Telles sont quelques-unes de ses assertions : « Un roi doit se regarder dans ses états comme un père de famille au milieu de ses enfans ; toute imposition sur les peuples est injuste lorsque le bien général de la société ne l'exige pas..... Un état doit périr nécessairement lorsque ses revenus ne sont pas administrés avec la plus exacte et la plus prudente économie..... Le monarque n'est que l'économe des revenus de l'état. »

L'agriculture parut au dauphin un objet digne de toute son attention. Il protégea en plusieurs occasions ces sociétés, qui ont travaillé avec tant de succès à perfectionner cet art, la source des vraies richesses d'un état. Il reçut leurs mémoires et les lut avec plaisir. Il appelle les laboureurs : « Une classe d'hommes utile et précieuse à la société. » Il avoit coutume de dire qu'il étoit plus jaloux d'être aimé des paysans que des courtisans.

Sur le commerce, il eut les connoissances nécessaires pour opiner prudemment dans le conseil et y présenter ou y soutenir les moyens de le faire fleurir ; mais en ce point

comme sur tout autre, ses principes furent toujours conformes à ceux qu'il s'étoit formés sur la justice, la religion et les mœurs. Il n'entendit parler qu'avec horreur de cette maxime : « Qu'un prince ne doit pas gêner la liberté de la presse. » Et il disoit : « Malheur à l'état qui auroit besoin, pour subsister, de tolérer ce commerce d'iniquité, ou tout autre semblable : c'est un malade réduit à n'avoir que du poison pour remède. »

Il envisageoit la licence des mœurs comme un principe destructeur des états les mieux affermis. « Un monarque, disoit-il, doit apporter les soins d'un père à régler les mœurs de ses sujets. » Ensuite, pour régler les siennes, il veut que le souverain se considère comme un prince chrétien, qui n'est pas moins comptable à Dieu de sa conduite que le reste des hommes. « Un roi, dit-il, ne doit point avoir de favoris : le nom de maîtresse fait horreur à un chrétien. »

L'éducation de la jeunesse lui paroissoit un des objets les plus dignes de fixer l'attention d'un sage gouvernement. Elle l'intéressoit encore par cette affection qu'on éprouve naturellement pour cet âge, celui de la candeur et de l'ingénuité. Il aimoit les jeunes gens, mais de cet amour sage qui ne perd point de vue leurs véritables intérêts.

Tous ses desseins tendoient à rendre les peuples heureux. Les calamités publiques lui devenoient personnelles; il souffroit avec le peuple, quand il le voyoit réduit à une de ces disettes que ni la puissance ni la sagesse du monarque ne sauroient détourner. « Pour qu'un prince goûtât une joie bien pure au milieu d'un festin, il faudroit, disoit-il, qu'il pût y convier toute la nation, ou que du moins il pût se dire, en se mettant à table, aucun de mes sujets n'ira aujourd'hui se coucher sans souper. » Le dauphin ne connut jamais les dépenses de fantaisie ou de pure somptuosité. Il étoit du petit nombre de ces âmes sensibles qui ne goûtent point de véritable satisfaction, aussi long-temps qu'elles connoissent des malheureux qu'elles n'ont pas soulagés. Il contribuoit à l'adoucissement des misères publiques aux dépens de ses amusemens les plus légitimes, on pourroit même dire de ses besoins. La ville de Paris ne fut pas le seul théâtre de ses bienfaits; nos provinces les plus reculées ressentirent dans leurs maux les effets de son immense charité. La noblesse indigente, comme le pauvre peuple, pouvoit s'adresser à lui avec confiance. Il témoignoit sa reconnoissance à ceux qui savoient pourvoir aux nécessités des indigens, comme s'ils l'eussent fait à sa décharge. La France étoit le cen-

tre des dons de sa charité; mais nul infortuné, quelque part qu'il existât, n'étoit étranger à son cœur : ce bon prince y portoit tous les hommes; son affection embrassoit les régions infidèles, et plus d'une fois il seconda, par ses libéralités, le zèle de ces hommes apostoliques qui travaillent à étendre dans les Indes le culte du vrai Dieu. Un Seigneur lui disant un jour que tous ses pas étoient marqués par des bienfaits, et qu'on pourroit dire de lui, comme du Sauveur : *Pertransiit benefaciendo*, il fit du bien partout où il passa : « Ah ! reprit le prince, que n'est-il en mon pouvoir de faire qu'on ajoute : *Et sanando omnes*, et il guérit tous les malades. » Mais, en s'appliquant à soustraire les peuples aux rigueurs de la misère, il désiroit beaucoup plus encore de les rendre heureux du bonheur que procure la vertu : là, se dirigeoient toutes ses études et tous ses soins. « L'homme vertueux, disoit-il un jour à la dauphine, n'est jamais malheureux; l'homme vicieux l'est toujours; qu'on bannisse de la société les désordres du vice, on verra disparoître la plupart des maux qui l'affligent. »

Qui fut jamais fils plus respectueux envers l'auteur de ses jours? Qui jamais l'aima plus tendrement? En bon fils comme en bon citoyen, il attachoit tous les sujets à leur souve-

rain. S'il fut le protecteur zélé des malheureux, on ne le vit de sa vie écouter un mécontent. Son amour pour la reine avoit quelque chose de plus démonstratif et de plus libre. L'auguste mère voyoit avec ravissement les vertus du roi Stanislas son père reproduites dans le cœur de son fils, ils se témoignoient un amour réciproque. Elle en fit un confident, chez qui cette princesse déposoit, avec le plus d'abandon et de douceur, toutes les mortifications, compagnes inséparables de la grandeur. La conformité de caractère, d'inclinations et de sentimens, autant que les liens du sang, unissoit de la manière la plus intime le dauphin au roi son aïeul maternel. Le fils de Louis XV admiroit, dans le duc de Lorraine, un modèle accompli. Celui-ci voyoit avec complaisance un autre lui-même dans la personne de son petit-fils.

Ces empressemens de piété filiale dans le dauphin n'altéroient ni sa tendresse fraternelle ni l'amour conjugal. L'union qui régnoit entre lui et les princesses ses sœurs étoit parfaite. Dans ce sanctuaire de l'amitié chrétienne, le sentiment de l'un devenoit bientôt un sentiment commun à tous; la dauphine ajoutoit à cette harmonie un nouvel intérêt. Les deux époux ne faisoient qu'un cœur et qu'une âme; toute leur vie, comme un beau jour, se

passa sans que le moindre nuage en diminuât la sérénité ; toujours même façon de penser et d'agir; même éloignement de ce qu'on appelle intrigues de cour ; même soin à veiller sur l'éducation de leurs enfans ; même attrait pour la piété, et pour un saint et fréquent usage des sacremens. La confiance de l'épouse étoit si entière, qu'elle ne faisoit pas de difficultés d'admettre son époux dans son conseil de conscience, de lui découvrir ses dispositions les plus intérieures et tout ce qui se passoit dans son cœur.

La naissance de huit enfans, cinq princes et trois princesses, fut le fruit d'une alliance si chrétienne et si bien assortie. La première demande que le dauphin faisoit au ciel quand il lui naissoit un fils, c'étoit qu'il fût vertueux. Il regarda l'éducation de sa jeune famille comme un de ses devoirs les plus sacrés. Il leur donna pour gouverneur le duc de la Vauguyon, qu'on lui avoit signalé comme aussi probe que valeureux, et pour précepteur M. de Coëtlosquet, évêque de Limoges, qu'il suffit de nommer pour rappeler l'idée de la vertu. Afin de fermer toutes les avenues au vice, il s'assura de la loyauté de tous les officiers qui devoient avoir avec ses enfans les plus légers rapports de service. Il voulut s'assigner à lui-même sa partie dans leur éduca-

tion, et la remplit avec un zèle et une assiduité dignes d'admiration. Il savoit exciter leur émulation par des récompenses ou des privations ménagées à propos. Avec quel succès ne faisoit-il pas usage de mille ressources innocentes pour leur élever le courage et enflammer leur ardeur! L'un d'entre eux, transporté par son petit enthousiasme jusqu'à penser à devenir l'émule de son père dans la science, disoit un jour : « Que je serois content, si je savois quelque chose que papa ne sût point. » L'auguste père portoit, jusqu'au scrupule, l'attention à éloigner d'eux ce qui auroit pu donner la moindre atteinte à l'innocence de leurs mœurs; et, quoique leur âge les garantît encore des dangers de la séduction, il avoit déjà pris des précautions pour qu'il ne leur tombât entre les mains aucune de ces productions frivoles ou licencieuses, qui, en inspirant le dégoût du solide, jettent souvent dans un jeune cœur les premières étincelles d'un feu qui doit causer sa perte.

Le jour qu'on suppléa les cérémonies de leur baptême, après que leurs noms eurent été inscrits sur le registre de la paroisse, il se le fit apporter; et, l'ayant ouvert, il leur fit remarquer que celui qui les précédoit étoit le fils d'un pauvre artisan, et leur dit : « Vous le voyez, mes enfans, aux yeux de Dieu les

conditions sont égales, et il n'y a de distinction que celle que donnent la foi et la vertu; vous serez un jour plus grands que cet enfant dans l'estime des peuples; mais il sera lui-même plus grand que vous devant Dieu, s'il est plus vertueux. »

Il fut toujours en garde contre cette indulgence aveugle, l'écueil le plus ordinaire de l'éducation des enfans des grands, et n'en fut pas moins autant aimé des siens, qu'il les aimoit lui-même. Un témoignage de bonté, un air de satisfaction de sa part les transportoit de joie; le plus léger reproche, un ton de voix plus élevé que de coutume, les affligeoit à l'excès, et quelquefois jusqu'aux larmes.

Aussi bon maître que bon père, ce prince étoit l'homme de la cour le moins difficile pour le service. En toute occasion d'une humeur égale, s'il faisoit un reproche à quelqu'un de ses officiers c'étoit toujours avec cet air de bonté qui corrige sans décourager. Il étendoit son affection jusque sur le dernier de ses valets. Un piqueur ayant été blessé à sa suite, d'une chute de cheval, il recommanda sur-le-champ qu'on lui envoyât son médecin et son chirurgien. Le lendemain il fit une promenade qui le conduisit auprès de sa demeure, et en passant, il dit à un de ses officiers : « Je crois que c'est ici que loge le

pauvre Philippe; allez demander de ma part comment il va. » Par une conduite si pleine d'humanité, il avoit attaché beaucoup plus à sa personne qu'à son rang tous ceux qui étoient à son service. Je n'en ai trouvé aucun, dit l'abbé Proyart, qui ne se soit attendri à son seul souvenir, et qui ne m'ait parlé de lui avec des transports de reconnoissance pour ses bienfaits et d'admiration pour ses vertus.

Dans un rang sublime, il eut des amis, et en trouva même à la cour; mais, pour être celui du dauphin, il fallut toujours être celui de la religion; aussi peut-on dire que, si on avoit perdu l'histoire de ce prince, on la devineroit sur le nom de ses amis. Nous avons déjà vu comment il savoit allier la qualité de fils, d'époux et de frère à celle d'ami intime. Aux divers bienfaits dont il combla ceux qui avoient été chargés de son éducation, il ajouta celui de leur donner part à son amitié. Le comte de Muy occupoit une place distinguée dans son cœur : ce seigneur étoit parti pour aller joindre nos armées; le dauphin, qui, sans craindre pour lui-même, avoit sollicité l'agrément du roi pour la commander en personne, craignit excessivement pour la vie d'un homme qu'il trouvoit digne de sa tendresse et de toute sa confiance : il eut recours

à Dieu ; et, en lui demandant le salut de nos armées, tous les jours jusqu'à la fin de la campagne, il lui adressa la prière suivante, qu'il avoit lui-même composée : « Seigneur, Dieu des armées, seul arbitre de la vie et de la mort, vous qui du milieu des combats détournez, quand il vous plaît, les coups de dessus ceux que vous voulez sauver, exaucez, je vous en conjure, l'humble prière que je vous adresse ; conservez Louis-Nicolas-Victor, votre fidèle serviteur ; servez-lui vous-même de bouclier ; détournez de devant lui le fer et le feu ; préservez-le de tout accident ; soutenez-le dans ses fatigues, afin que de retour en santé, il puisse continuer à m'assister de ses bons conseils, m'aider à faire triompher la justice et la religion, et m'enseigner toujours la voie droite qui conduit à vous (*). »

Ce prince avoit usé de tant de circonspection, dans le choix de ses amis, qu'au lit de la mort il s'applaudissoit encore de leur avoir donné sa confiance; mais il n'étoit pas

(*) Personne ne s'est montré plus inconsolable de la perte du dauphin que ce vertueux et fidèle ami. Ayant obtenu du roi qu'il seroit enterré à ses pieds, il désigna lui-même l'endroit de sa tombe, sur laquelle il fit graver l'expression de sa douleur : « *Huc usque luctus meus*, ma douleur m'a suivi jusqu'ici. »

nécessaire d'être dans son intimité pour l'aimer, il suffisoit de le connoître, de l'entendre, ou même de l'avoir vu : chaque trait de sa physionomie sembloit annoncer une vertu de son cœur.

Doué par la nature de tous les avantages qui rendent intéressant, ennemi de la plus légère affectation, il déceloit la solidité de son esprit jusque dans la noble simplicité de ses habits.

Ce caractère de bonté qui sembloit né avec lui, tant il se l'étoit approprié, ne lui suggéroit que des paroles obligeantes; et dans l'occasion personne ne savoit faire un compliment flatteur avec plus de sel et de délicatesse que lui.

Sa gaieté ne l'abandonnoit jamais, lors même qu'il s'occupoit des affaires les plus sérieuses, ou qu'il se livroit aux études les plus profondes. Les personnes attachées à son service, n'avoient à essuyer de sa part aucun de ces actes d'humeur chagrine, dont la vertu n'affranchit pas toujours les plus heureux naturels. Les moindres services qu'on lui rendoit étoient payés de mille marques de bonté.

Il étoit dans son cœur de faire tout le bien qu'il pouvoit à ceux qu'il protégeoit, et quelquefois on lui reprocha le défaut ordinaire aux âmes sensibles et bienfaisantes de proté-

ger facilement ; mais, persuadé que la justice doit être la première règle des grands sentimens, surtout dans un prince destiné au trône, il se fit un devoir de lui sacrifier, en toute rencontre, la recommandation et même sa propre inclination. Ne pouvant faire autant d'heureux qu'il eût voulu, il fixoit irrévocablement son choix sur ceux en qui il découvroit des titres de préférence.

Plus d'une fois, sans être sollicité que par un instinct intérieur, il fit appeler dans son cabinet des seigneurs attachés à sa personne, dont il connoissoit le peu de fortune, et, après les avoir consultés eux-mêmes sur ce qu'il pourroit faire en leur faveur, il leur facilitoit les moyens d'éteindre une dette contractée au service de l'état, de donner une éducation honnête à leurs enfans, de conclure une alliance avantageuse à leur famille ; en un mot, il leur procuroit lui-même, ou il leur obtenoit du roi quelqu'un de ces bienfaits qu'il regardoit avec raison comme le patrimoine de la noblesse indigente.

Ce bon prince ne connoissoit pas de plaisir plus doux que celui de porter la consolation dans un cœur affligé. Tous les malheureux qui pouvoient lui faire parvenir le désir d'avoir une audience, étoient sûrs de l'obtenir. La journée la mieux remplie à ses yeux

étoit toujours celle où il avoit consolé un plus grand nombre d'affligés ou soulagé plus d'indigens.

Sa charité n'étoit jamais oisive : quand elle n'avoit pas pour objet le soulagement des peuples, elle s'occupoit de celui des particuliers. Soutenir un établissement utile à la religion ; ouvrir l'asile du cloître à une âme désabusée du monde; procurer une subsistance honnête à une autre qui s'étoit arrachée à l'erreur par le sacrifice de sa fortune; venir au secours d'un accusé dont l'innocence lui étoit connue; aider un père de famille à élever ses enfans, faciliter une alliance sortable à une jeune personne qui n'avoit pour dot que sa vertu; assurer la vie à un militaire qui l'avoit lui-même exposée pour l'état; ces actes, dans la vie du dauphin, se renouveloient tous les jours. Content du mérite de la bienfaisance, il n'en recherchoit point la réputation : ses dons n'étoient connus que lorsqu'il ne dépendoit pas de lui qu'ils restassent ignorés. Plusieurs personnes qui recevoient des secours annuels de sa libéralité, n'en connurent la source que lorsqu'elle tarit par sa mort. « Un bienfait, disoit-il, perd la moitié de son prix quand on ne sait pas épargner à un homme de naissance la honte de le mendier. » On a peine à imaginer comment,

avec des revenus assez bornés, ce prince trouvoit le moyen de multiplier ses grâces en tant de manières. Jamais cependant il ne fit une libéralité privée aux dépens du public, et si quelquefois il intéressa l'état, ce n'étoit qu'en faveur de l'état lui-même; mais il s'interdisoit toutes les dépenses de goût ou de caprice. Il n'aimoit ni les jeux ni les fêtes; il ne connoissoit aucune de ces passions faméliques qu'on n'entretient qu'à frais immenses; il faisoit de sa table une école de sobriété; il n'auroit pas souffert qu'un mets recherché ou cher lui eût été servi; et, rappelant les festins d'Antoine et de Cléopâtre, il disoit: « Il y a encore de ces petits Antoines qui bravent l'humanité autant qu'il est en eux. »

Le désir de préparer le bonheur des peuples l'attachoit plus fortement au travail, que les passions d'intérêt et de gloire n'y attachent le commun des hommes. Peu de particuliers offroient des jours aussi sérieusement occupés que l'étoient les siens. Après avoir satisfait à ses devoirs de religion et d'état, l'étude faisoit son unique occupation. L'heure de son lever étoit toujours la même; et c'est aux dépens de son repos qu'il vouloit rentrer dans l'ordre, quand des circonstances l'obligeoient de l'interrompre. Une vie si occupée et si dure exigeoit des délassemens; ceux qu'il se per-

mettoit le plus communément, c'étoient la promenade à pied, et la conversation avec sa famille et quelques amis choisis. Il avoit du goût pour cette musique mâle qui élève l'âme. Le chant de nos hymnes sacrées avoit pour ses oreilles une harmonie que n'eurent jamais les accens profanes de la volupté. Au milieu des fêtes les plus bruyantes, où le devoir le conduisoit quelquefois, son attrait le portoit à rejoindre les princesses ses sœurs, et souvent, tandis qu'une joie profane transportoit les esprits et enivroit les cœurs, il s'entretenoit avec elles des plaisirs bien plus doux que promet la vertu, et du vide inquiétant que ces pompeuses vanités laissent toujours dans un cœur qui s'y livre. Il prenoit de temps en temps l'exercice de la chasse, moins par goût que par raison de santé et par complaisance. Un accident funeste et qui développa de nouveau toute la sensibilité de son cœur, le détermina à y renoncer pour jamais. Il déchargeoit son fusil; le coup porta dans l'épaule d'un de ses écuyers, qui fut frappé mortellement. Le dauphin s'abandonna sans réserve à sa douleur, et jusqu'à donner sujet de craindre pour sa santé. Cette affligeante pensée ne le quittoit ni le jour ni la nuit; rien n'étoit capable de l'en distraire : il n'est point de faveurs et de bienfaits qu'il ne prodiguât à la veuve de cet

officier. Jamais le souvenir de ce triste événement ne s'éffaça de sa mémoire; et, comme s'il eût été coupable, il s'en punit en s'interdisant l'exercice de la chasse pour le reste de sa vie : il se le reprochoit encore au lit de la mort

Il avoit toujours été persuadé qu'on ne peut être grand, d'une véritable et solide grandeur, qu'en unissant aux qualités propres du prince et de l'homme toutes les vertus qui forment le parfait chrétien. Jamais les fautes dans lesquelles il tomboit pendant son enfance, ne furent de nature à inquiéter sur sa religion. Lors même qu'en certains momens d'humeur il affectoit de ne craindre personne, la crainte de Dieu le faisoit rentrer en lui-même. On étoit sûr de l'intéresser et de lui faire plaisir, en lui lisant ou en lui racontant un trait édifiant, et toujours il témoignoit un vif désir d'imiter les exemples de vertu qu'on lui proposoit. Jamais personne, parmi les grands du monde, ne fut plus éclairé sur sa religion; il l'avoit étudiée comme chrétien pendant son éducation; il l'étudia dans la suite en prince destiné à en être un jour le protecteur et l'appui. Il disoit dans quel temps une erreur s'étoit élevée, dans quel concile elle avoit été condamnée. Les productions de la nouvelle philosophie, si funestes à tant d'es-

prits superficiellement instruits de leur religion, ne firent jamais sur lui qu'une impression d'horreur. Dans ses écrits, envisageant le christianisme comme l'unique moyen de conduire l'homme au souverain bonheur, il veut qu'un roi s'applique à le faire fleurir dans ses états, mais qu'il le fasse de bonne foi et avec le cœur d'un père plutôt qu'avec les yeux d'un politique. « Le monarque, dit-il, doit s'appliquer dans ses états, comme un père dans sa famille, à entretenir et augmenter dans ses sujets le respect et l'amour pour la religion : sa conduite étoit en tout conforme à ses lumières et à sa foi ; ses actions extérieures pouvoient être regardées comme une censure du vice et un encouragement à la vertu. En refusant au premier jusqu'aux moindres apparences de son estime, il la réservoit toute pour la seconde : il étoit satisfait quand il pouvoit être de quelque utilité à la religion. Rien ne fera mieux connoître combien sa piété étoit pleine de lumières, que ses propres écrits. Nous voudrions qu'il nous fût permis, dans cet extrait, de consigner tout ce qu'en présente l'ouvrage du dernier historien de ce prince. Il le propose, avec raison, comme un excellent abrégé de morale. Là, cet illustre modèle des bons princes dépeint la pratique de la religion chrétienne comme l'exercice

de toutes les vertus ; ici, il nous donne de la vraie piété les idées les plus approfondies ; sa foi fut aussi humble qu'elle étoit vive ; il croyoit avec toutes les lumières d'un savant et avec toute la simplicité d'un enfant. « O Jésus, écrit-il quelque part, protecteur et chef de votre église ! souvenez-vous de la promesse que vous lui avez faite de ne l'abandonner jamais ; soyez toujours sa lumière et sa force ; étendez son empire ; multipliez ses enfans, et conduisez-les au séjour de l'éternité. »

Les maux de la religion, qu'il regardoit comme les plus grands maux de l'état, étoient aussi ceux qui portoient l'atteinte la plus douloureuse à son cœur. Sa piété rappeloit tout à Dieu, et ne lui montroit, dans les avantages et les distinctions de la grandeur, que les motifs d'une plus humble et plus vive reconnoissance. En se traçant par écrit l'ensemble des bienfaits de son Dieu dans l'ordre de la nature : « Que dire, continue-t-il des biens de la grâce que je trouve au sein de l'église ? des sacremens auxquels j'ai tant de fois participé ? de ces vives lumières, de ces inspirations touchantes, de cette voix du remords qui parle à ma conscience ? Et tout cela n'est pas encore la félicité qui m'est promise dans le sein de mon Dieu. Bénissez-le donc, ô vous qui le contemplez déjà face à face ; je le béni-

rai avec la même ardeur, dans l'espérance de mon bonheur. » Cet esprit de foi qui l'animoit, le portoit à nourrir sa piété par le souvenir habituel de la présence de Dieu. L'assistance au saint sacrifice étoit de tous les exercices de la religion le plus consolant pour sa piété; il s'en acquitta tous les jours de sa vie avec la plus exacte fidélité. « La messe, écrit-il, est de tous les actes de la religion le plus sacré, le plus agréable à Dieu, celui qui lui rend plus de gloire, et qui procure aux hommes le plus de grâce..... C'est dans cette victime sans tâche que nous trouvons de quoi effacer nos péchés, de quoi payer à Dieu avec usure tous ses bienfaits, de quoi nous attirer toutes ses grâces, de quoi enfin honorer dignement sa majesté suprême. » Le dauphin ne paroissoit point dans une église qu'il n'y édifiât par son recueillement et par les sentimens de foi qu'annonçoit tout son extérieur. Ayant une voix forte et sonore, que l'art avoit encore perfectionnée, il ne l'employoit jamais plus volontiers qu'à chanter les louanges du Seigneur; et souvent, pendant les divins offices, s'associant au chœur des fidèles, il contribuoit, autant que personne, à donner à nos divins cantiques le sentiment et l'harmonie. Tout ce qui avoit quelque rapport à la religion et pouvoit servir à en relever la gloire,

l'intéressoit infiniment. Jamais il ne venoit à Paris, seul ou avec la dauphine, qu'il n'entrât dans quelque église. Passant un jour sur les boulevarts de la capitale, accompagné de la dauphine et des princesses ses sœurs, il aperçut de loin une procession du Saint-Sacrement. Aussitôt il fait arrêter son carrosse, s'avance à pied vers la procession, la suit jusqu'au-delà de la station; et là, au milieu de la foule, dont sa piété seule le distinguoit, il se mit à genoux à côté d'un carreau qu'on lui avoit présenté. Tout le temps qu'il resta pour y faire, de la manière la plus édifiante, son acte d'adoration, on vit autour de lui des hommes qui essuyoient les larmes que faisoit couler la joie de voir tant de piété dans l'héritier de la couronne.

Ces signes extérieurs n'étoient en lui que l'effet de la disposition de son cœur. Toute sa vie, quoique partagée entre les différens devoirs que lui imposoit son rang, n'étoit, par son union avec Dieu, qu'une sorte de prière non interrompue : « Tout rappelle à Dieu, écrit-il, une âme qui vit de la foi; tout lui apprend à prier.... Au milieu de l'affaire la plus sérieuse, le cœur peut s'élever vers Dieu, implorer ses lumières, lui offrir son travail, et lui témoigner son amour. » Les prières consacrées par l'usage de l'église

étoient celles qu'il adoptoit de préférence; à l'exemple de saint Louis, il récitoit habituellement l'office du diocèse de Paris, et cet exercice avoit pour lui tant d'attraits, qu'il ne l'interrompit que dans les derniers jours de sa maladie.

Peu satisfait de payer lui-même à Dieu le tribut de prières que lui offrent ses ministres, il employa les momens de son loisir à procurer aux personnes les plus occupées le moyen de s'unir aux prières communes de l'église. Il distribua lui-même en leur faveur un office qui, sans être aussi long que celui de l'église, en a cependant l'esprit et la forme (*).

Outre les différentes prières qu'il récitoit tous les jours, il avoit encore un temps marqué pour méditer les vérités du salut. « Un prince, écrit-il, ne peut guère être un homme d'oraison; mais il peut et doit méditer ses devoirs. »

Plein de confiance dans les mérites et la protection de saint Louis, son aïeul, et depuis long-temps son modèle, il ne laissoit passer aucun jour sans lui adresser cette prière. « Dieu éternel, qui, depuis l'établissement

(*) Cet ouvrage fut imprimé à Sens en 1763, par les soins du cardinal de Luynes.

de cette monarchie, lui donnez des marques d'une protection toute spéciale, accordez aux mérites et aux vœux de saint Louis que ses descendans, que votre serviteur et tout votre peuple soient les imitateurs des vertus qu'il a pratiquées, afin que, conservant la paix au dedans et au dehors, nous soupirions uniquement après la joie de ce royaume, où les rois et les peuples, ne reconnoissant plus que vous seul pour pasteur et pour père, seront unis entre eux par les liens d'un amour éternel. »

Il avoit une dévotion particulière à la très-sainte Vierge. « Adressons-nous à elle, écrit-il avec la confiance la plus tendre, songeons aux titres qu'elle a auprès de Dieu; admirons sa sainteté; efforçons-nous d'imiter ses vertus. »

Il ne laissa jamais passer un mois sans s'approcher du tribunal de la pénitence, et d'ordinaire il le faisoit plus souvent. Il se disposoit à ce sacrement par la recherche exacte des moindres fautes. Il exprime d'une manière touchante comment il envisageoit le ministre de la pénitence. « Les qualités qu'on doit chercher dans celui à qui on veut remettre le soin de son âme, sont surtout la charité, la science et la prudence. Si l'une de ces trois qualités lui manque, l'âme est en

danger de se perdre. Quand on a trouvé cet homme, on doit le regarder comme l'envoyé de Dieu, avoir en lui une confiance filiale; et, afin que la conscience soit tranquille, lui déclarer avec droiture, simplicité et clarté, non-seulement ses fautes, mais ses sentimens, ses bonnes et mauvaises inclinations, ses peines et ses inquiétudes. »

Tant de beaux sentimens et une vie si chrétienne étoient, dans ce prince, le fruit de son union intime avec le Dieu qui fait les saints. Il approchoit fréquemment de la divine eucharistie! Quoique toute sa conduite ne fût qu'une sorte de préparation à cette grande action, il s'en occupoit trois jours avant d'une manière plus particulière. Ne trouvant pas dans les différens ouvrages qui traitent de la communion, de quoi satisfaire sa piété, il communiqua ses vues au père Griffet, et l'engagea à en composer un qui pût servir pour la préparation et pour l'action de grâces. Ce livre a pour titre : *Exercice de piété pour la Communion*, et est un des meilleurs que nous ayons en ce genre. « C'est en communiant souvent, écrit ce prince, qu'on apprend à communier plus dignement : ceux qui n'ont pas beaucoup d'affaires doivent profiter de leur loisir pour communier souvent. Ceux qui sont chargés d'affaires les

plus importantes, doivent aussi communier souvent, afin d'être en état d'en soutenir le poids. » Depuis l'époque de sa première communion jusqu'à sa mort, il ne s'est jamais écoulé deux mois sans qu'il se soit approché des sacremens. Ni l'embarras des affaires, ni la dissipation des voyages, ni le tumulte des armes, ne l'empêchèrent de suivre le plan de vie qu'il s'étoit tracé. Il disoit, dans une visite aux chartreux de Mont-Renaud, près de Noyon : « Rien ici ne vous empêche de faire un fréquent usage de la communion; vous devez être heureux, car mes plus beaux jours sont ceux où j'ai le bonheur de communier. » Ni la séduction des exemples, ni les dégoûts, ni les difficultés, ni les fautes même, quand il lui en échappoit, n'étoient capables d'ébranler sa fidélité au service de Dieu. « Le monde, écrit-il, offre à mes yeux, un spectacle formé par les passions les plus séduisantes.... Mais prenant en main le flambeau de la foi pour reconnoître de plus près ce spectacle enchanteur, l'illusion se dissipe, et je ne vois plus que des inclinations honteuses, des passions avilissantes, l'ordre renversé, la gloire dérobée à Dieu, des idoles de chair adorées, la subsistance du pauvre consumée par les superfluités du riche, des haines immortelles, des honneurs usurpés, des biens

mal acquis, et le prince des ténèbres triomphant avec empire de ce grand nombre d'âmes asservies à ses lois. » Ce qu'il écrit sur les divertissemens du monde n'est ni moins solide ni moins lumineux. « On demande quel mal il y a de fréquenter les assemblées du grand monde, les bals et les spectacles, épurés de tout ce qui pourroit y blesser la pudeur? Mais, pour peu qu'on ait étudié le cœur humain, on doit savoir que ses désirs sont insatiables, et il est aisé de sentir que l'élégance de la parure, les jeux, les danses et les spectacles, choses indifférentes de leur nature, deviennent aisément dangereuses par le vice de la nôtre; et d'ailleurs accoutumer le cœur à s'attacher à des choses aussi frivoles que le sont toujours les pompes et les vanités du siècle, c'est le détourner de ce qui doit faire son occupation principale; et quiconque désire sincèrement de plaire à Dieu, doit renoncer à toutes ces vanités, et surtout éviter avec le plus grand soin d'y mettre aucune affection. »

Sa conduite simple et modeste, le soin même qu'il prenoit de cacher ses talens, ses vertus, et tout ce qui eût pu lui attirer l'estime publique, annonce combien son cœur étoit éloigné du vice de l'orgueil.

Quoique sa vie offre l'heureux assemblage de toutes les vertus chrétiennes, il y en avoit

cependant quelques-unes pour lesquelles il sembloit avoir une estime de préférence. Il n'étoit pas encore en âge de connoître le prix de la pureté, qu'il paroissoit touché de ses charmes; elle fut sa vertu favorite, celle de son enfance, celle de sa jeunesse, celle de toute sa vie. Une aimable retenue s'annonçoit dans tout son extérieur, et l'on eût dit que la pudeur le conduisoit elle-même, comme par la main, à travers les écueils d'une cour voluptueuse: rien ne fut capable d'entamer sa vertu. Il regardoit le vice contraire, comme également capable de dégrader et d'avilir le prince, l'homme et le chrétien.

Ce qui l'affermissoit dans toutes ces excellentes qualités, c'est qu'il avoit toujours présentes à l'esprit les grandes vérités de la foi et surtout sa fin dernière. « A la mort, dit-il dans ses écrits, le monde finira pour moi; tous les objets qui m'attachent me seront enlevés; tous les plaisirs et leurs fausses joies ne me paroîtront plus que des fantômes trompeurs; mon corps, cadavre hideux, deviendra la pâture des vers; mais quelle sera la destinée de mon âme? La perdre pour l'éternité seroit le plus grand des malheurs; point d'efforts donc, point de sacrifices qui doivent me coûter pour l'éviter. » Le jour que mourut M. d'Aurillac, premier président du grand conseil, le roi dit qu'il au-

roit été bien à souhaiter qu'il eût eu une demi-heure de plus pour se reconnoître. « C'est bien peu, dit le dauphin, qu'une demi-heure pour se préparer à la mort. » Le roi dit « que cela pouvoit suffire, et moins encore, si on savoit bien en profiter. » — « Oui sans doute, répliqua le dauphin; mais rien n'est si rare qu'un bon *peccavi*, et il vaut mieux faire ses préparatifs d'avance. »

Toute sa vie, il observa, avec une religieuse exactitude, les jeûnes et les abstinences ordonnés par l'église. Lorsque sa santé commençoit à s'altérer, et que le jeûne le fatiguoit davantage, il se permit, pour tout adoucissement, pendant le carême, de prolonger son sommeil d'une demi-heure; et il ne cessa d'être fidèle à la loi, que lorsque ses médecins lui déclarèrent positivement qu'il ne pouvoit l'observer sans porter un préjudice notable à sa santé; et alors même il se condamnoit encore à des privations dans certains jours de la semaine.

En philosophe chrétien, il élevoit souvent son âme à Dieu, et l'invitoit à la reconnoissance : ses sentimens sur cette matière sont si beaux et si touchans, qu'ils ne peuvent être rendus que par lui-même. Pourquoi les bornes de cet extrait, déjà long, nous empêchent-

elles de consigner ici ce que son historien cite des fruits de sa plume éloquente !

Le dauphin étoit âgé de 36 ans ; et les rares qualités de son esprit, jointes à une vertu consommée, faisoient concevoir les plus flatteuses espérances, quand on aperçut le dépérissement de sa santé. On vit avec étonnement un tempérament très-vigoureux se consumer par la langueur, et plusieurs crurent que les maux de la religion lui avoient porté un coup mortel. Des expectorations purulentes ayant indiqué la formation de l'abcès à la poitrine, l'alarme se répandit de la cour jusqu'aux extrémités du royaume. Tout ce qu'il y avoit d'âmes vertueuses dans le monde et dans le cloître s'empressèrent de demander à Dieu, par les vœux les plus ardens, la conservation d'une tête si précieuse à la religion et à l'état. Bientôt on vit une désolation générale, et l'affliction des gens de bien entraîna les cœurs les plus indifférens ; les étrangers même partageoient la douleur des Français. Paroles, actions, sentimens, tout ce que faisoit l'auguste malade, tout ce qu'il disoit, étoit recueilli et rendu au public ; tout intéressoit jusqu'à l'attendrissement. On aperçut alors le fond de son cœur ; son mérite ne fut plus un problème. On rendit partout hommage à ses grandes qualités ; on se reprochoit de ne l'avoir pas

connu plus tôt. Les prières publiques ne furent point des prières de cérémonie; chacun envisageoit la perte du dauphin comme un malheur personnel; toutes les fêtes profanes furent interrompues; on ne cessa de prier pendant deux mois entiers, et la ferveur sembloit redoubler avec le danger. Pendant ces jours de deuil, il n'étoit pas rare de voir des personnes de tout sexe et de toute condition prosternées au milieu de la place de Sainte-Geneviève, dont l'église étoit remplie de supplians. Les pauvres habitans des campagnes profitoient des jours où il leur étoit permis de suspendre leurs travaux, pour demander au ciel avec plus d'instances la conservation d'un prince dont ils avoient entendu dire qu'il ne pensoit qu'à les rendre heureux. Ils arrivoient par troupes dans la capitale, et se rendoient aux tombeaux des saints protecteurs de la France. Dans la saison la plus rigoureuse, on les voyoit, le long des rues et sur les places publiques, se délasser, en mangeant un morceau de pain bis, de la fatigue d'un voyage de plusieurs lieues. La famille royale, de son côté, réunissoit tous les genres de bonnes œuvres pour fléchir le ciel et détourner le coup qui menaçoit la France; mais le mal étoit sans remède. Cette nouvelle, répandue parmi le peuple, au lieu de ralentir son ardeur dans

la prière, ne fit que l'enflammer davantage. Les différens corps de l'état ajoutèrent aux prières publiques des prières particulières et d'abondantes aumônes. Les troupes donnèrent des preuves éclatantes de leur affection envers ce bon prince. Le régiment des dragons Dauphin s'imposa un jeûne solennel; et, pendant que ce jeûne dura, les églises étoient remplies de ces braves guerriers. Les officiers de ce régiment répandirent de grandes aumônes; et le pauvre soldat, moins riche, mais non moins généreux, trouva de quoi exercer sa charité dans la modicité même de sa paie, dont une partie, par le jeûne qu'il s'étoit imposé, cessoit de lui être nécessaire pour sa subsistance.

Tant de prières et de bonnes œuvres obtinrent au dauphin, non ce que le peuple demandoit avec ardeur, sa conservation, mais ce qu'il désiroit uniquement, la grâce d'une bonne mort. Un jour qu'on lui parloit des prières qu'on faisoit pour lui. « J'en ressens les effets, répondit-il; car Dieu me fait des grâces bien spéciales, et toute ma crainte c'est de n'en pas assez profiter. » Il disoit une autre fois : « Je n'ai jamais été ébloui par l'éclat du trône auquel ma naissance m'appeloit, parce que je ne l'ai jamais envisagé que du côté

des devoirs redoutables qui l'accompagnent et des périls qui l'environnent. » Considérant combien ses bras étoient maigres et décharnés : « Voilà, mes enfans, dit-il, en s'adressant au duc de Berri et au comte de Provence, ce que c'est qu'un grand prince. Dieu seul est immortel, et ceux qu'on appelle les maîtres du monde sont, comme les autres, sujets aux maladies et à la mort. » Voyant son fidèle ami, le comte de Muy, et s'apercevant que sa douleur étoit extrême, il lui dit du ton le plus affectueux et le plus tendre : « Ne vous abandonnez donc point à la douleur; conservez-vous pour servir mes enfans; ils auront besoin de vos lumières et de vos vertus; faites pour eux ce que vous avez fait pour moi : je compte sur cette dernière preuve de votre tendresse; j'espère que Dieu les protégera; mais surtout que leur jeunesse ne vous éloigne jamais d'eux. » Il demanda à la dauphine *si elle s'étoit lavée les yeux ?* « Il vouloit dire, écrit la dauphine (dans le récit précieux des derniers momens d'un époux si tendrement aimé), il vouloit dire que j'avois pleuré; je lui avouai que cela étoit vrai, et, dans ce moment même, ne pouvant contenir mes larmes, elles coulèrent de nouveau; il le vit, et me dit en souriant : « Allons donc, courage.... » Il envoya chercher Adélaïde....

et, s'adressant à toutes deux, il nous dit : « Je ne puis vous exprimer, mes cœurs, combien je suis aise de partir le premier; je suis fâché de vous quitter, mais j'éprouve une certaine satisfaction de ne pas rester après vous. » Cela nous fit pleurer; il s'attendrit lui-même et nous dit : « Ah! finissez donc, vous me faites de la peine. » Et tout de suite il nous conta que M. Collet (son confesseur) lui avoit dit qu'il feroit bien de recevoir ses sacremens, qu'il espéroit que le bon Dieu exauceroit les vœux qu'on faisoit pour lui; mais que, s'il en disposoit autrement.... « Oh! nous dit-il, quand il en a été là, il n'a pu achever tant il pleuroit, et je lui ai dit qu'il faisoit l'enfant. » Il me demanda si j'avois son crucifix, qu'il me donnoit à porter dans tous ses voyages, je lui dis que oui, et je lui ajoutai, qu'il avoit des indulgences *in articulo mortis*. » — « Ah! tant mieux, s'écria-t-il; cela me sera bien utile... » Après la messe (qu'il avoit entendue en action de grâce de la communion qu'on lui avoit administrée), il me fit appeler; le roi étant dans ce moment auprès de son lit, il me fit seulement un geste qui exprimoit toute sa joie, et je n'oublierai jamais l'air de contentement et de béatitude qui brilloit dans ses yeux et qui étoit répandu sur son visage : le roi s'étant un peu éloigné, il me tendit la

main, en me disant : « Je suis ravi de joie ; je n'aurois jamais cru que recevoir ses derniers sacremens effrayât si peu et donnât tant de consolation ; vous ne sauriez l'imaginer. » Mesdames vinrent un moment après, lorsque le roi étoit encore auprès de son lit ; en les voyant, il se mit la main sur la poitrine, pour leur faire connoître la douceur des consolations qu'il ressentoit. Il fut très-gai avec le roi et la reine ; mais de temps en temps il jetoit les yeux sur son crucifix, qui étoit sur son lit, et il le regardoit avec une joie et un contentement qui éclatoit malgré lui, répétant à la reine, combien il avoit éprouvé de consolation en recevant ses sacremens. Elle lui en témoigna sa joie ; mais elle ajouta : « Qu'elle étoit remplie d'espérance pour sa guérison. » Il se retourna avec vivacité, et lui dit : « Ah ! maman, je vous en prie, gardez cette espérance pour vous ; car pour moi je ne désire point du tout de guérir. Voyez, dit-il en riant à Adélaïde (qui, en arrivant, lui disoit avoir quitté pour lui bien bonne compagnie), voyez les égards que l'on a pour les pauvres mourans ; leur moment est bien brillant, c'est dommage qu'il ne soit pas plus long. » La reine lui disant qu'il étoit obligé de s'unir d'intention aux prières qu'on faisoit pour obtenir sa guérison : « Ah ! maman, lui répondit-il, les

vues de la Providence sont bien différentes de celles des hommes. » Il ne pouvoit pas croire qu'il fût bon à rien, ni qu'il fût aussi aimé des peuples qu'il l'étoit..... Il étoit continuellement occupé de la pensée de recevoir le bon Dieu une seconde fois ; il en parloit souvent..... Un jour que les médecins le trouvoient mieux, et même au-delà de leur espérance, ils lui témoignèrent leur satisfaction de son état. Après qu'ils furent sortis : « Voyez, me dit-il, ce que c'est que l'attachement à la vie : quand j'ai su le danger où je me trouvois, je n'en ai été nullement affecté ; et je sens bien que, si les mêmes accidens revenoient, cela ne m'affligeroit pas davantage ; cependant ce petit mieux me fait plaisir. » Il comptoit cela pour un grand attachement à la vie. Malgré l'état de foiblesse où il étoit, il n'a jamais manqué de faire ses prières et ses lectures ordinaires, et même sa méditation ; il ne récitoit plus le grand office, mais en place il en disoit un plus court. Il lisoit surtout avec plaisir le *Testament spirituel et les Saints Désirs de la Mort*, du P. Lallemant. Il demanda un jour à la reine si elle connoissoit ce livre ? La reine lui ayant répondu que non : « Ah ! c'est un bien bon livre, lui dit-il, et qu'il faut lire en santé. » Dans le temps qu'il paroissoit être mieux, il ne vouloit pas qu'on s'en ré-

jouît trop et surtout qu'on le crût hors de danger, afin de s'entretenir dans les heureuses dispositions où Dieu l'avoit mis. Il nous dit un jour, en parlant du temps où il avoit reçu ses sacremens : « Je n'avois pas la moindre frayeur : il n'y eut qu'un moment où j'ai eu grand'peur du purgatoire, car je me suis dit à moi-même : je souffre bien ici, et cependant ces douleurs ne sont rien, comparées à un instant passé dans le purgatoire ; cette réflexion m'a effrayé. » Une autre fois, mais parlant de la consolation qu'il avoit ressentie en recevant les sacremens, il nous dit : « Qu'il craignoit que ce ne fût une illusion du démon, parce qu'il étoit trop grand pécheur pour mériter tant de grâces. » Il étoit pendant toute sa maladie d'une attention et d'une bonté extrêmes pour tout le monde ; il n'étoit occupé que des autres ; il s'oublioit lui-même.

» Au milieu de ses souffrances, il avoit conservé toute sa gaieté naturelle, ou, pour mieux dire, il l'avoit reprise depuis qu'il avoit reçu ses sacremens..... Un soir....., je me trouvai toute seule avec lui ; craignant qu'il ne s'ennuyât, je m'approchai de son lit, et lui dis.... « Je crains que vous ne vous ennuyez. » — « Non, mon cœur, me dit-il, puis-je m'ennuyer quand je t'ai ! » — « Hélas ! mon cœur, lui répondis-je, je voudrois

bien vous être de quelque ressource. » — « Oh ! me dit-il, vous ne sauriez croire de quelle ressource vous m'êtes. » C'est ainsi que sa charité lui faisoit regarder comme une ressource les petits soins que ma tendresse s'efforçoit de lui rendre. En dormant, il crioit ; et quelquefois même, quand il étoit éveillé, il lui échappoit de petites plaintes ; mais, quand on lui disoit : « Vous souffrez beaucoup ? » — « Non, répondoit-il, pas beaucoup. » Un soir que ses douleurs étoient encore plus vives, Adélaïde lui dit qu'elle ne pouvoit pas revenir de sa patience, elle qui l'avoit quelquefois vu jeter les hauts cris pour les moindres petits maux. Il lui répondit : « C'est que ceci vient de Dieu, et que c'est pour Dieu. » Ayant dormi fort tard, il me dit : « Je n'ai non plus prié Dieu aujourd'hui qu'un Juif. » — « Hélas ! lui répondis-je, vos souffrances sont de bonnes prières. » — « Oui, me dit-il, si j'en faisois bon usage. » Adélaïde lui ayant dit qu'elle n'étoit pas en peine de l'usage qu'il en faisoit : « Oh ! lui dit-il, le diable est bien méchant ; il rôde partout. » Un jour qu'il étoit dans des douleurs continuelles, sans pourtant se plaindre, la reine lui dit : « Qu'elle vouloit aller le lendemain à Notre-Dame de Bon-Secours. » Il lui recommanda de bien

prier pour obtenir de Dieu l'adoucissement des douleurs aigües qu'il ressentoit...... Le lendemain, dès qu'il vit la reine, il lui dit : « Maman, vos vœux sont exaucés ; je suis soulagé, ma tumeur est percée. » La reine lui ayant dit que cela ne l'empêcheroit pas d'aller à Bon-Secours, qu'elle avoit bien d'autre grâces à demander pour lui, il lui répondit : « Mais je ne vous avois demandé de prier que pour le soulagement des douleurs que j'endurois. » Ayant su que le danger étoit plus pressant : « J'espère pourtant, dit-il à son médecin, faire mes dévotions à Noël; dites-moi si je puis encore vivre quinze jours. » Le médecin, saisi d'une pareille question, ne put pas y répondre sur-le-champ. Le dauphin se retourna de son côté, et voyant son trouble, il le prit par la main, et, avec un visage riant et serein : « Vous êtes ému? lui dit-il; rassurez-vous ; vous savez bien que je ne crains pas la mort.... » Je m'approchai ; il me vit et me souhaita le bonjour ; ensuite il me dit : « Pourquoi donc ne m'avez-vous pas averti que j'étois plus mal? » Je répondis que je n'avois pas cru que ce fût à moi à le lui dire : « Eh ! à qui donc? » reprit-il..... Je lui dis que malgré l'état où il se trouvoit, je ne désespérois pas encore, parce que je n'avois pas mis ma confiance dans le secours des hom-

mes, mais en Dieu. Il me répondit : « C'est toujours bien fait. » Je le priai de s'unir aux prières qu'on faisoit pour lui, et de prier surtout la Sainte Vierge, saint François Xavier et saint Louis ; il ajouta : « Et mon bon ange gardien. » M. l'archevêque lui ayant parlé de la ferveur avec laquelle tout le monde prioit pour lui : « J'espère, répondit-il, que ces prières serviront au salut de mon âme ; mais pour celui de mon corps je ne le désire point. » Le prélat lui donna sa bénédiction... Tandis que la reine étoit assise auprès de son lit, il me dit tout bas : « Je crois pourtant que je passerai encore cette nuit. » Consternée et troublée de ce propos, je lui dis : « Ah! j'espère que cela sera encore long. » — « Non, me dit-il, cela n'ira pas bien loin.... » Il avoit toujours de la gaieté dans l'esprit, et plaisantoit encore. Quelqu'un ayant poussé une table assez rudement, il contrefit le bruit et demanda à Louise si ce n'étoit pas du tonnerre, parce qu'elle en a peur. »

Nous regrettons de ne pouvoir consigner plus au long la relation de la plus digne des épouses.

L'auguste malade répandoit autour de lui une édification touchante. Il disoit que ce qui l'inquiétoit le plus, c'étoit qu'il ne se sentoit pas assez de crainte des jugemens de Dieu, et

qu'il appréhendoit que cette disposition de son âme ne fût un effet de la présomption. Près de mourir, il disoit à l'évêque de Verdun : « Je vous en prie, exercez votre zèle envers un mourant; soulagez mon confesseur, et tâchez de me suggérer les sentimens qui doivent m'animer en ce dernier moment. » Lorsque l'évêque eut fini : « Ce que vous me dites, me touche et m'attendrit, » lui dit-il. Puis lui prenant la main il la serra sur son cœur, en lui disant : « Vous ne me quitterez sûrement pas. »

Averti par son médecin du danger de son état, il l'apprit sans s'émouvoir et sans paroître inquiet. Il lui dit avec bonté : « La Breuille, je reconnois ici que vous êtes un honnête homme; je vous ai toujours aimé, et je vois que vous méritez mon estime. Eh bien! je vous ordonne de m'avertir, avec la même franchise, quand vous vous apercevrez que le danger sera plus pressant. » Il disoit ensuite : « Par la grâce de Dieu, je ne sens nulle attache à la vie; je désirerois avoir une meilleure âme; mais je me confie en la miséricorde infinie de Dieu. » Pendant la cérémonie où il reçut le Saint Viatique, tandis que tout le monde fondoit en larmes, et que plusieurs éclatoient en soupirs, le dauphin paroissoit aussi tranquille et aussi recueilli que lorsqu'il commu-

nioit en santé. Un air de sérénité et de satisfaction, répandu sur son visage, annonçoit le calme de son âme, et il disoit après : « Dieu me fait goûter en ce moment une joie si douce, que jamais je n'ai rien éprouvé de semblable. » Il vouloit continuer ; et M. Collet raconte que, ravi de l'effusion de cœur avec laquelle il exprimoit sa reconnoissance, il ne se seroit point lassé de l'entendre ; mais, pensant qu'il devoit être excédé de fatigue, après avoir passé quatre heures en exercices de piété, il le lui représenta. « Non, lui répondit-il, je ne me sens nullement fatigué ; Dieu a soutenu mon esprit et mes forces. » Le confesseur, avant de se retirer, lui dit : « Qu'il le conjuroit de s'unir aux prières qui se faisoient dans tout le royaume, pour obtenir du ciel ce qui, après le salut de son âme, intéressoit le plus la nation. » — « Vous entendez sans doute ma conservation? » lui dit le dauphin en souriant. — « Ah ! monsieur, reprit le confesseur, pourriez-vous en douter? vous seul ignorez combien vous nous êtes cher et nécessaire. » Le prince se recueillit un instant, et répondit ensuite : « Permettez-moi de m'en tenir à demander uniquement à Dieu l'accomplissement de sa volonté sur moi ; ses pensées sont bien différentes des nôtres. » Il cita en même temps ces paroles de l'Écriture : *Cogitationes meæ*

non sunt cogitationes vestræ. Le dauphin, s'apercevant que le roi, en l'embrassant, avoit les larmes aux yeux : « Ah ! lui dit-il, votre attendrissement est la seule chose qui me fasse de la peine en ce moment : je vous ai toujours été inutile, et je vous laisse chargé de mes enfans. » La reine, le pressant de prier pour sa propre conservation, allant même jusqu'à lui en faire une sorte d'obligation de conscience, fondée sur ce qu'il étoit d'une grande ressource pour la religion : « Maman, lui répondit-il, ayez confiance; celui qui a établi sa religion sans moi, saura bien la soutenir et la faire triompher sans moi. » Touché cependant de l'extrême affliction de la famille royale et de toute la nation, il se fit un jour violence pour s'unir à des vœux qui n'étoient point les siens, et pour demander à Dieu une grâce qu'il ne désiroit point. Mais, le lendemain, son confesseur étant auprès de lui : « Non, lui dit-il, qu'on n'exige plus de moi désormais que je demande à Dieu ma conservation ; je sens que cette prière me dessèche l'âme, et m'empêche de m'unir à Dieu avec la consolation que j'ai le bonheur d'éprouver lorsque je ne lui demande que des grâces de salut. » Comme on lui parloit de l'état florissant où se trouvoit la religion dans un des royaumes de l'Inde, il jeta les yeux sur le

crucifix qui étoit attaché au pied de son lit, et témoigna à la personne qui lui parloit que cette nouvelle lui causoit la joie la plus sensible.

Pendant toute sa maladie, outre le temps qu'il donnoit à ses exercices de piété, seul ou avec la dauphine, il souhaitoit que son confesseur l'entretînt régulièrement une demi-heure chaque jour sur les vérités du salut. « Je tâche, lui disoit-il, de me bien pénétrer de ce que vous me dites, afin de me le rappeler de temps en temps et d'en faire le sujet de mes courtes méditations; car, dans l'état où je suis, je ne puis plus en faire de bien suivies : il m'est presque impossible de lire par moi-même, et je n'ai jamais pu m'accoutumer à me faire lire. »

Parmi les différens bienfaits dont il témoignoit à Dieu sa reconnoissance, dans les derniers jours de sa vie, il le remercioit surtout de lui avoir donné une épouse vertueuse, de lui accorder le temps de se disposer à la mort par les souffrances d'une longue maladie, qui lui laissoit toute sa connoissance; et enfin d'avoir près de lui, dans ses derniers momens, un confesseur zélé, une famille et des amis qui ne désiroient pas moins le salut de son âme, que la santé de son corps. La nuit

du 15 au 16 de décembre ayant été fort orageuse, il fit appeler son confesseur, lui demanda qu'il lui dît sincèrement ce qu'on pensoit de son état; et à la nouvelle d'un plus pressant danger : « Mon unique désir, répondit ce prince, est de communier encore une fois; aidez-moi donc, pour me disposer à recevoir mon Créateur et mon Sauveur, qui voudra bien se donner à moi dans l'excès de sa bonté, et que je verrai bientôt comme mon souverain juge. Cette réflexion est effrayante, mais elle ne diminue rien de ma vive confiance en sa miséricorde. » Depuis ce moment surtout on n'osoit plus lui parler du rétablissement de sa santé. L'entretenir de Dieu et de l'éternité, étoit le plus grand plaisir qu'on pût lui faire. Jamais on n'aperçut sur son front le moindre nuage de tristesse, et l'on eût dit que mourir étoit pour lui une action ordinaire de la vie; mais en était-il, par-là, moins tendre époux, moins tendre père! Après avoir reçu les derniers sacremens, et dans le temps où, tout occupé de son éternité, il n'avoit plus que de l'indifférence pour toutes les choses d'ici-bas, il ne perdit point de vue ses enfans; il les rassembloit à des heures réglées autour de son lit pour leur faire ses instructions. Il pria le roi de lui donner sa parole qu'il laisseroit la dau-

phine maîtresse absolue de leur éducation. La veille de sa mort, il témoigna le désir qu'il auroit eu de les voir encore une fois, et de leur donner sa bénédiction; mais, n'en ayant pas la force, il fit appeler leur gouverneur : « M. de La Vauguyon, lui dit-il, je vous charge de dire à mes enfans que je leur souhaite toutes sortes de bonheur. » A ces mots, son cœur se serra; il jeta un profond soupir, et, se tournant vers son confesseur, il lui dit : « Ah! monsieur, il ne m'est pas possible de poursuivre; achevez de dire en mon nom ce dont nous sommes convenus. » — « M. le dauphin, reprit le confesseur, recommande pardessus tout aux jeunes princes la crainte du Seigneur et l'amour de la Religion. Il leur recommande de profiter de la bonne éducation que vous leur donnez, d'avoir pour le roi la plus parfaite soumission et le plus profond respect, de conserver toute leur vie, pour madame la dauphine, l'obéissance qu'ils doivent à une mère aussi respectable. » Accablé de douleur, et fondant en larmes, le duc de La Vauguyon tomba entre les bras des personnes qui étoient auprès de lui.

Il désiroit beaucoup qu'on lui récitât les prières des agonisans, et son confesseur lui représentant que ce seroit donner avant le temps l'alarme la plus cruelle : « Ne me re-

fusez pas cette grâce, reprit-il; ces prières sont si belles! elles m'inspirent de la dévotion. » Pendant qu'on les récitoit, il s'y unissoit comme un homme qui ne soupire qu'après le moment de sa dissolution; et il sembloit sortir de lui-même pour s'élever vers Dieu. « Parlez-moi de Dieu, disoit-il à son confesseur, car cela m'est d'une grande consolation. » Le cardinal de Luynes lui observant qu'il devoit être dans la ferme confiance que Dieu lui tiendroit compte du sacrifice de sa vie au milieu de sa carrière. « Ah! s'écria-t-il, si vous saviez combien ce sacrifice me coûte peu! Est-il possible, M. le cardinal, qu'on goûte tant de douceur aux approches de la mort! » Le jeudi 19 décembre, il s'aperçut qu'il entroit en agonie, et dit, un peu avant l'heure ordinaire: « Je serois bien aise d'entendre la messe. » Puis, en regardant son crucifix, il ajouta: « Que j'aie encore cette consolation; ce sera pour la dernière fois. » Tout le temps qu'elle dura, il eut les yeux fixés sur l'autel; son attention se soutint comme s'il eût été en parfaite santé. Les assistans, placés comme entre deux sacrifices, jetoient les yeux tantôt sur l'autel, tantôt sur le prince mourant, et leurs prières étoient des pleurs. Après la messe, il dit qu'il étoit temps qu'on lui récitât publiquement les priè-

res des agonisans. Quand le grand aumônier fut entré, on se jeta à genoux, et tout le monde se mit à pleurer. Toujours semblable à lui-même, le mourant étoit presque le seul qui possédât son âme en paix, pour s'unir aux prières qu'on faisoit pour lui. Lorsque le prélat en fut arrivé aux paroles les plus touchantes, qu'il ne prononçoit qu'à voix basse et entrecoupée, le dauphin, les yeux fixés sur son crucifix, reprit lui-même d'un ton de voix ferme et animé : *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo.* Il répéta avec la même ferveur les autres prières qui suivent. Ayant demandé la dauphine, il apprit qu'il ne la verroit plus, et son silence annonça sa résignation. Il lui survint au même moment une quinte de toux très-violente. Quand elle fut apaisée, pensant combien la dauphine auroit souffert, si elle eût été présente, il dit, comme s'il lui eût parlé : « Va-t'en, mon cœur, va-t'en ; cela est trop cruel à entendre. » Sa ferveur ne diminuoit point sa tendresse pour une épouse qui en étoit si digne. « Elle est bien affligée, disoit-il ; peut-elle encore pleurer ? » Il marqua sa reconnoissance à tous ceux qui avoient été attachés à sa personne : aucun ne fut excepté.

Tout ce qu'il disoit annonçoit le plus grand désir de se voir réuni à Dieu. Son médecin

remarquant que son pouls avoit encore du ressort et de la force : « Tant pis, lui répondit-il ; quand je dis tant pis, ne croyez pas que ce soit par découragement ; grâces à Dieu, je ne m'ennuie pas de mes souffrances ; mais quand je pense que dans peu je pourrai avoir le bonheur de voir mon Dieu face à face, et de le connoître en lui-même, je vous avoue que je désirerois bien que le moment fût déjà arrivé. » Recueillant ses forces défaillantes, il leva les yeux et les mains au ciel, et s'écria du ton de voix le plus attendrissant : « Ah ! mon Dieu, je vous en conjure, protégez à jamais ce royaume ; comblez-le de vos grâces et de vos bénédictions les plus abondantes. » Il disoit à ceux qui étoient autour de son lit : « Si j'étois assez heureux pour entrer dans le ciel au sortir de ce monde, et qu'il plût à Dieu d'exaucer mes prières, je vous promets que vous en ressentiriez les effets ; je n'oublierai pas ceux qui m'ont été ici-bas les plus chers. » Pénétré de la grâce que Dieu lui faisoit, de lui conserver jusqu'à la fin une parfaite connoissance, il dit, en regardant son crucifix, qu'il tint presque toujours entre les mains pendant son agonie : « Vous voulez donc, ô mon Dieu, que je mette à profit, pour l'éternité dans laquelle je vais entrer, jusqu'au dernier instant de mon agonie ! »

Dans ses derniers momens, où il avoua qu'il n'avoit jamais tant souffert de sa vie, ce n'étoit plus des sentimens de résignation et de confiance qu'il éprouvoit, c'étoit des transports d'amour, des désirs enflammés d'être uni à son Dieu. Il demandoit avec la plus grande tranquillité « s'il alloit bientôt mourir? combien d'heures il pourroit encore vivre? » Il voulut savoir s'il vivroit jusqu'à six heures du matin; et, sur ce qu'on lui répondit qu'il pouvoit encore aller plus loin : « Mon Dieu, s'écria-t-il, serois-je donc encore privé longtemps de la joie ineffable de votre vue? » On lui fit la question s'il désiroit que Dieu abrégeât ses maux : « Non, répondit-il; je ne veux que sa volonté, je ne dois pas me lasser, ajouta-t-il, en regardant son crucifix, de souffrir pour l'amour de notre Sauveur, qui a tant souffert pour moi. Je ressens des douleurs dans la poitrine; mais cela ne doit point s'appeler souffrir beaucoup. » Interrogé s'il étoit toujours dans la disposition de ne vouloir que l'accomplissement de la volonté de Dieu sur lui, il répondit avec un transport que ses paroles seules peuvent rendre : « Oui, si j'avois mille vies et mille santés en ma disposition, je les sacrifierois à l'instant au désir qui me presse de voir mon Dieu et de le posséder. Je n'ai jamais rien tant souhaité que de le

connoître en lui-même; il doit être bien grand, bien admirable dans l'étendue de ses perfections infinies. » Ayant perdu tout usage de la parole, son cœur fut la dernière partie qui succomba : tout étoit mort en lui, qu'il conservoit encore la vivacité du sentiment. Aucune agitation violente, aucun mouvement convulsif n'annonça son dernier soupir; il le rendit paisiblement, et comme s'il se fût endormi d'un doux sommeil, après avoir essuyé une agonie de vingt-deux heures, le 20 décembre 1765, âgé d'un peu plus de 36 ans.

Le cardinal de Luynes, chargé d'annoncer une aussi triste nouvelle à la dauphine, lui dit : « Madame, bénissons le Seigneur, nous avons un saint de plus à honorer dans le ciel; non, il n'y a pas de religieux de la Trappe qui n'enviât la mort que vient de faire M. le dauphin. La foi peut bien nous consoler, et sa résignation héroïque doit être le modèle de la nôtre. »

Il seroit difficile d'exprimer l'extrême consternation où la mort du dauphin jeta toute la nation. La douleur fut générale, et aussi vive dans le fond de nos campagnes qu'elle l'étoit à la cour. Louis XV pleura amèrement son fils. La dauphine et la reine, victimes de leur tendresse, ne lui survécurent pas long-temps. Héritiers du cœur de leur père, les enfans de

ce prince sentirent, dans un âge encore tendre, toute la grandeur de leur perte. Son corps fut conduit à Sens. De plusieurs lieues aux environs, les habitans des campagnes accouroient en foule, et bordoient les chemins par où passoit la pompe funèbre. On eût dit, à voir ces pauvres cultivateurs, qu'on faisoit les (*) funérailles de leur père commun. Le peuple français témoigna partout son amour et sa reconnoissance envers ce bon prince. Tout le royaume retentit de ses louanges. Tous les peuples de l'Europe se montrèrent sensibles à cette perte; et en jetant, du séjour des morts, les yeux sur la terre, le vertueux dauphin n'y voyoit plus en ce moment que des cœurs français.

(*) Les uns gardoient un silence de tristesse et d'admiration; d'autres, sans s'être jamais vus, se racontoient comme entre amis ce qu'ils savoient des vertus du prince. Ils répétoient, les larmes aux yeux, ce qu'ils avoient si souvent ouï dire: « Il auroit voulu diminuer nos tailles et nous rendre heureux; oui, c'est Dieu qui nous a punis; nous ne méritions pas d'avoir jamais un si bon roi. » Un trop fameux philosophe, entraîné par le torrent à préconiser, dans le digne fils de saint Louis, l'héroïsme de la piété chrétienne, donna ce distique pour être mis au bas de son portrait:

Connu par ses vertus plus que par ses travaux,
Il sut penser en sage et mourut en héros.

Avec quel attendrissement, pieux et fervens chrétiens, vous avez lu ce fidèle abrégé de la vie et des œuvres de l'héritier des vertus de saint Louis ! Que de fruits salutaires vous pouvez retirer de cette lecture, dans quelque état que la Providence vous ait fait naître ! Fils, époux, pères, citoyens, il n'est pas un trait de cette belle vie qui ne vous retrace vos devoirs et la manière de les remplir généreusement ! Il n'est pas un seul d'entre vous, depuis celui qui naquit sous le chaume jusqu'à celui qui naquit sous des lambris dorés, qui n'ait à s'édifier, à s'instruire à côté du dauphin mourant. Il est donc vrai que la vertu est de tous les rangs, de toutes les conditions de la société ! Il est donc vrai que la foiblesse humaine n'a plus d'excuse, lorsqu'on voit un jeune prince, au sein d'une cour voluptueuse, vivre en saint et mourir en héros de l'Évangile ! Chrétiens, quand nous vous parlons d'un Pierre ou d'un Paul, qu'avez-vous à nous dire? C'étoient des apôtres. Quand nous vous nommons des Pacôme, des Antoine, des Hilarions? C'étoient des phénomènes. Quand nous appelons en témoignage du bonheur qu'on goûte avec Dieu, des Ambroise, des Augustin, des Chrysostôme, ce sont des saints des beaux temps de l'Église : comme si cette épouse, toujours brillante et parée,

comme si cette immortelle épouse pouvoit vieillir. Mais du moins voici qu'un juste, né parmi nous, et de notre temps, ne laisse plus d'excuse à notre pusillanimité. Qui d'entre nous n'auroit pas plus de facilités, moins d'obstacles que lui, dans l'ouvrage du salut? Allez, cœurs foibles, irrésolus, sur la tombe de Louis dauphin; interrogez ses cendres. Que vous répondront-elles, après une sainte (la Vierge d'*Avila*)? Elles vous diront : Tout l'Univers sous mes pieds, et Dieu seul sur ma tête, et moi entre Dieu et le monde! *Pulvis es, et in pulverem reverteris.* GEN. 3.

PRATIQUE.

La belle vie d'un prince, l'honneur et la gloire de la famille de mes maîtres, me conduit à me lier par les résolutions suivantes : 1°. je placerai toujours au premier rang de mes études celle de la religion; je ne m'en tiendrai point à une connoissance superficielle; j'en approfondirai les preuves pour m'en pénétrer et en pénétrer les autres; 2°. selon l'état et la condition où Dieu m'aura fait naître, je m'appliquerai à recueillir une juste notion des devoirs particuliers à la profession que m'aura désignée la Providence; 3°. chaque jour je me disposerai, je me préparerai de mon mieux au dernier que j'aurai à passer sur

la terre. L'idée de ma mort accompagnera toutes mes occupations, et ne me quittera même pas dans mes instans de loisir; 4°. tout ce qui passe, plaisirs, honneurs, fortune, je n'y donnerai jamais d'attention, et je n'y fixerai point mon attachement. Souvent je dirai : Seigneur, c'est vous, beauté immuable, que j'aspire à posséder pendant les années éternelles.

MARIE-JOSEPHE DE SAXE,

DAUPHINE DE FRANCE,

Décédée l'an de Jésus-Christ 1767.

Précis de sa vie, puisé dans la vie du dauphin, père de Louis XVI, par M. l'abbé Proyart, à Lyon, chez Pierre Bruyset-Ponthus, en 1781, et dans les divers Mémoires du temps.

MARIE-JOSEPHE de Saxe, fille de Frédéric-Auguste, troisième du nom, roi de Pologne, électeur de Saxe, naquit à Dresde, le 4 novembre 1732. Jusqu'à l'âge de sept à huit ans, on ne lui mit en main que des livres de religion ; on ne lui donna que des leçons relatives à cet objet si important. Elle savoit dès lors les traits principaux de l'Ancien et du Nouveau

Testament. Parfaitement instruite des premières règles de la morale, elle avoit sur le dogme toutes les connoissances qui conviennent à une princesse; et ce ne fut que par un certain respect pour l'usage, qu'on différa sa première communion. Sa piété répondoit à ses connoissances; elle étoit née vertueuse; et, depuis l'instant où elle eût le premier usage de la raison jusqu'à celui de sa mort, on ne s'est point aperçu que sa ferveur se soit ralentie un seul jour. Sa piété se montra toujours également vive et sincère. D'un caractère aimable, mais ardent, elle avoit l'esprit juste; et, sans aimer à disputer, tenoit à son sentiment, qui étoit en effet presque toujours le meilleur. Outre sa langue naturelle, on lui enseigna la latine, la française et l'italienne; l'histoire, le dessein, la danse et la musique entrèrent aussi dans le plan de son éducation; elle parvint à expliquer à livre ouvert, et avec facilité, les auteurs latins et italiens, poëtes et autres.

Elle épousa, le 8 février 1747, Louis, dauphin de France, petit-fils du grand Stanislas. L'empire de la religion se manifesta dans cette union inaltérable, qui régna toujours entre la reine et la dauphine, et surtout dans cette tendre affection que Stanislas témoigna toute sa vie à la fille de celui que le

sort de la guerre avoit placé sur son trône. La jeune épouse, pouvant assez compter sur l'amitié du roi Louis XV, puisqu'elle étoit à la cour par son choix, voulut d'abord gagner l'affection de la reine, le cœur du dauphin, la confiance de la famille royale, et l'estime de tous. L'entreprise étoit digne de son cœur et de son zèle religieux; elle y réussit. Quand le dauphin, la première nuit de ses noces, entra dans son appartement, à la vue de plusieurs meubles qui avoient été à l'usage de sa première épouse, tous les sentimens de sa douleur se réveillèrent; quelques efforts qu'il fît, il ne fut pas maître de retenir ses larmes. La dauphine les vit couler, et y mêlant les siennes : « Donnez, monsieur, lui dit-elle, un libre cours à vos larmes, et ne craignez pas que je m'en offense; elles m'annoncent au contraire ce que j'ai droit d'espérer moi-même, si je suis assez heureuse pour mériter votre estime. »

Cette princesse n'avoit rien de frappant dans son extérieur; elle étoit d'une taille médiocre et d'une beauté ordinaire. Ses chagrins et ses malheurs altérèrent beaucoup les traits de son visage, surtout dans les dernières années de sa vie. Elle avoit dans les yeux et dans l'accent de la voix quelque chose de gracieux,

qui sembloit annoncer la bonté de son cœur.

Dès son arrivée en France, elle ne montra du goût que pour le solide et l'utile, s'ennuyant des passe-temps dont s'occupent les esprits frivoles. Amie de la simplicité, ses ajustemens lui paroissoient toujours assez élégans et assez somptueux quand ils plaisoient à son époux. Elle n'avoit que de l'éloignement et du mépris pour cette affectation de parure, qui fait la ressource et toute la grandeur des petites âmes; sa chevelure étoit épaisse et d'une longueur démesurée; elle la fit couper à la mort du dauphin, disant: « Je ne l'entretenois que par complaisance pour M. le dauphin, qui la voyoit avec plaisir. »

Entre les qualités de son esprit, on remarquoit surtout une merveilleuse sagacité à saisir les caractères. Jamais elle ne se trompa dans le choix de ceux à qui elle donna sa confiance, ni dans le jugement qu'elle porta sur les personnes qui formoient sa maison. Son discernement et la justesse de son esprit se remarquoient également dans sa conversation et dans son style. Elle étoit douée, dans un degré supérieur, du talent de dire clairement beaucoup de choses en peu de mots. Mais, quoiqu'elle réunît les plus rares connoissances, elle ne cherchoit point à briller par l'esprit. Le seul usage qu'elle fit de la langue italienne,

qu'elle possédoit parfaitement, étoit d'en donner quelquefois des leçons au dauphin, qui prenoit plaisir à l'étudier avec elle; et ce ne fut qu'à la mort de ce prince qu'on connut qu'elle savoit le latin. Elle désira lire alors toutes les pièces latines qui parurent à sa louange, et dans les répétitions qu'elle fit depuis aux jeunes princes, elle embrassa avec la partie de la religion et de l'histoire, dont elle étoit déjà chargée, celle du latin que le dauphin s'étoit réservée. On ne pouvoit pas lui faire plus mal sa cour qu'en exaltant son mérite et ses vertus.

Elle vouloit de l'exactitude dans son service, et témoignoit quelquefois son mécontentement à ceux qui le négligeoient. Ordinairement une réprimande ne venoit qu'à la suite de plusieurs manquemens. Souvent cette réprimande étoit suivie d'un bienfait, toujours de quelques paroles de bonté; jamais de ressentiment. Quoique patiente et modérée, par vertu plus que par caractère, jamais on ne la vit poursuivre la vengeance d'une injure personnelle. Une dame attachée à son service, s'étant approprié des dentelles et différens objets de prix, imagina, pour éloigner d'elle le soupçon, d'imputer à la princesse d'en avoir disposé elle-même en faveur de ses créatures. La dauphine en fut informée, et on lui faisoit

une sorte de devoir de tirer une vengeance exemplaire d'une aussi indigne calomnie. Elle se résolut de la dissimuler; et, dans l'espérance de faire rentrer la dame en elle-même, elle la traita depuis avec une extrême bonté. On admira cette conduite comme un trait héroïque de modération et de vertu. La Providence permit que cette dame fût convaincue tout à la fois de calomnie et de larcin. Quand la princesse en apprit la nouvelle, sans applaudir à une confusion si méritée : « Je suis bien aise, dit-elle, que sa perte ne soit pas venue de ma part. » Elle aimoit la vérité, et ne cherchoit qu'à la connoître. Si elle étoit dans l'erreur, elle remercioit ceux qui la détrompoient. En plusieurs occasions, elle récompensa, par des témoignages d'estime et de reconnoissance, ceux qui avoient le courage de lui épargner, en l'éclairant par leurs avis, quelqu'une de ces fautes qui peuvent échapper aux grands et aux personnes en place les mieux intentionnées. Elle écrivoit à quelqu'un qui avoit mérité sa confiance : « Ne craignez pas de me déplaire, en combattant ma façon de penser : reprenez-moi quand j'ai tort. » Avertie d'une injustice qu'elle avoit faite sans le savoir : « Je vous sais bon gré, répondit-elle, de m'avoir avertie : je suis persuadée que souvent, faute d'être instruits, nous som-

mes dans le cas de faire des injustices. J'ai reconnu que j'étois coupable de celle dont vous m'avez avertie ; je l'ai réparée. Nous devons de la reconnoissance à ceux qui ont le courage de nous éclairer, et nous ne devons pas nous croire infaillibles parce que nous sommes élevés. »

La Providence, qui vouloit en faire un modèle de générosité et de désintéressement, la fit passer par tous les genres d'épreuves et d'afflictions. Si quelquefois elle commençoit à ouvrir son cœur à la joie, l'instant d'après la replongeoit plus profondément dans la douleur. La premiere de ses peines fut sa stérilité. Toujours inquiet et précipité jusque dans ses vues les plus louables, le peuple annonçoit déjà l'extinction entière de la branche régnante des Bourbons. La princesse, qui n'ignoroit pas la disposition des esprits, en étoit vivement affligée. Aussi religieuse que la mère de Samuel, elle s'adressa souvent au Seigneur, dans la ferveur de sa prière ; et, un jour de la présentation de la Sainte Vierge, elle lui fit, d'une manière plus particulière encore, la promesse qu'elle a depuis si bien gardée, d'élever pour lui les enfans dont il la feroit mère. Ce ne fut que la quatrième année de son mariage que la naissance d'une princesse dissipa les alarmes de la France, et depuis, chaque

année voyoit naître un nouvel appui du trône. Le premier prince qu'elle mit au monde fut nommé duc de Bourgogne; mais à peine eût-elle goûté le bonheur d'avoir un fils, qu'elle trembla pour la vie de son époux. Le daupdin fut attaqué d'une petite vérole qui portoit les caractères de malignité les plus effrayans. Sans cesse attaché aux pieds de son lit, elle fut, pour ainsi dire, malade avec lui, par ses inquiétudes, ses craintes, ses fatigues, et les dangers auxquels elle s'exposa. Le prince recouvra la santé; mais elle partagea bientôt avec lui la douleur d'une perte commune. La conformité des sentimens avoit formé entre elle et madame *Henriette* une union d'intimité : leur tendresse et leur confiance n'avoient point de bornes. La mort rompit les doux nœuds qu'avoit formés la vertu. La princesse mourut en 1752. Le dauphin la pleura long-temps, et sentit toujours sa perte. La mort du duc d'*Aquitaine*, dont elle déplora la fin peu de mois après s'être réjouie de sa naissance, celle de la princesse *Zéphirine*, l'aînée de ses enfans, qui mourut dans sa cinquième année, âge où l'enfance commence à avoir plus de charmes, sembloient la préparer à l'événement le plus désastreux. L'électeur, son père, fugitif dans ses propres états, la reine, sa mère,

avec la plupart de ses enfans, tombés dans la plus humiliante et la plus dure captivité, toute leur malheureuse contrée entièrement dévastée, quel tableau, quel spectacle pour le cœur de la princesse! « Tous les Saxons que je voyois arriver à la cour, racontoit-elle, étoient comme ces envoyés de Job qui venoient m'annoncer quelque nouveau désastre auquel ils avoient échappé. « Elle aimoit sa patrie, avoit pour sa famille l'attachement le plus tendre, et les maux de ses proches, et ceux de son pays étoient extrêmes, sans que rien pût lui en faire espérer la fin. Dans l'excès de sa douleur, la religion seule fut sa ressource et son soutien. Elle multiplioit ses bonnes œuvres, adressoit à Dieu les prières les plus ferventes, et ne laissoit passer aucun jour sans réciter celle (*) que faisoit le saint roi *Josaphat* dans une semblable extrémité. Mais la religion, en tempérant ses peines par la résignation, ne lui en ôtoit pas le sentiment. Un de ces traits, tels que l'histoire en offre peu, la tint longtemps dans les plus mortelles alarmes. Par ordre du vainqueur, les maisons de *Dresde* furent couvertes de paille, et les caves remplies de poudre et d'autres matières combustibles; en sorte qu'au premier signal donné,

(*) *Paralip*

tous les habitans, parmi lesquels étoit la reine avec plusieurs de ses enfans, eussent péri misérablement au milieu des flammes, et sous les ruines de cette capitale. Elle crut toucher enfin au moment qui alloit finir les maux de sa maison ; mais la déroute d'une armée française qui combattoit pour les Saxons, fut un nouveau sujet d'afflictions qui lui en présageoit d'autres. « Hélas ! dit-elle en apprenant cette nouvelle, la Providence veut que je sois toujours prête à m'affliger plus qu'une autre ! » Les traitemens lès plus durs, exercés après cette victoire contre la reine sa mère, furent bien cruels pour le cœur d'une fille aussi tendre. Elle les ressentoit plus vivement que si elle les eût elle-même éprouvés, et cent fois on lui entendit dire : « Je serois heureuse si je pouvois faire l'échange du palais de Versailles pour la prison de ma mère. » Dans cette extrême désolation, jamais il ne lui échappa la moindre plainte contre celui qui en étoit la cause, et une dame de sa maison exprimant son indignation contre le roi de Prusse : « Souvenez-vous, Madame, lui dit vivement la dauphine, qu'on doit respecter dans le roi de Prusse l'image de la majesté de Dieu, comme dans les autres souverains. Si le Seigneur l'a choisi pour punir l'Allemagne, pourquoi s'élever contre l'instrument de ses vengeances ?

Tâchons plutôt de désarmer sa justice par nos prières.

Bientôt la mort de son auguste mère, dans la plus dure captivité, fit couler les larmes de la princesse avec plus d'abondance et d'amertume. Elles coulèrent encore sur la perte de la reine d'Espagne sa sœur, et sur celle de la duchesse de Parme, qui mourut dans le palais de Versailles, sur celle de l'aîné de ses fils, sur celle de Frédéric son père, sur celle de son frère Frédéric, qui mourut n'ayant fait, pour parler ainsi, qu'essayer la couronne dans un règne de trois mois. Il falloit qu'elle fût tout à la fois fille, sœur, mère et épouse infortunée. Dieu mit le comble à ses malheurs par la perte de ce qui lui restoit de plus cher au monde. Tout le temps que le dauphin fut malade, elle ne le quitta point. Sans cesse à côté de son lit, s'il se plaignoit, elle l'entendoit; s'il souffroit, elle le voyoit; quand on l'administroit, elle étoit présente; quand d'une parole il faisoit fondre en larmes les assistans, elle étoit de ce nombre. Ses battemens de cœur, ses étouffemens, ses défaillances, rien ne lui échappoit; elle le vit mourir cent fois avant le jour de sa mort. Toujours résignée, toujours soumise aux ordres de la Providence, jusque dans l'excès de son accablement, elle respecta, avec sa religion ordinaire, la main

qui lui porta le coup le plus sensible. L'affliction générale de la cour, la maladie de la reine, la même que celle du dauphin, la mort du roi Stanislas, qui avoit avec le prince les plus grands traits de ressemblance, tout, au dehors, contribuoit encore à nourrir le sentiment de sa douleur; tout sembloit lui redire à chaque instant que son époux étoit mort. Rassasiée de la vie, elle ne désiroit plus qu'une seule chose au monde, de satisfaire sa tendresse maternelle, et de remplir les vœux du dauphin, en mettant la dernière main à l'éducation de ses enfans; mais bientôt, le dépérissement de sa santé lui annonça qu'elle seroit encore privée de cette consolation. Ce n'étoit pas assez pour cette illustre victime de la justice miséricordieuse du père céleste, que cette continuité de malheurs; elle ne trouva partout qu'amertumes et que contradictions. On vit de méprisables courtisans s'appliquer à la mortifier, et à lui faire sentir en toute rencontre qu'elle avoit perdu son époux. Elle avoit quelques amis, et ceux seulement qui l'avoient été du dauphin. Ils lui envièrent jusqu'à ce léger soulagement, en saisissant les occasions de molester ceux qui étoient connus pour avoir part à sa confiance. Elle sentit et souffrit tout cela sans jamais s'en plaindre, ni en parler qu'à Dieu seul. Mais, comme s'il eût

fallu qu'aucuns des instans de sa vie n'eussent été exempts des épreuves les plus rigoureuses, quoiqu'aux approches de sa dissolution, elle se sentit pénétrée plus que jamais de la crainte des jugemens de Dieu. Dans le cours de tant d'épreuves et d'infortunes, lorsqu'on eût pu demander comment elle avoit la force de pleurer ses malheurs, on la voyoit satisfaire, avec la plus exacte fidélité, à ses devoirs de religion et à tous ceux de son rang.

Amie de l'ordre, elle avoit ses heures fixes pour les différens exercices qui partageoient sa journée. Son premier soin, et celui qu'elle regarda toujours comme le plus indispensable et le plus sacré, ce fut de veiller sur l'éducation des princes et princesses ses enfans. Elle l'avoit fait conjointement avec le dauphin, tant qu'il vécut; elle le fit seule après sa mort. Elle reprit les répétitions des trois jeunes princes: le latin comme le français, l'histoire sacrée comme la profane, les devoirs de leur état comme ceux de la religion, tout étoit du ressort de cette savante et vertueuse princesse. Elle vouloit s'assurer, par elle-même, des progrès qu'ils faisoient dans toutes les parties de leur éducation; et, malgré son état de langueur et d'épuisement, elle ne cessa de leur donner ses leçons que la surveille de sa mort.

Elle joignoit, à toute la tendresse d'une bonne mère, cette fermeté uniforme qui sait contenir les enfans, et plier au bien leurs inclinations naissantes; en cultivant leur esprit, elle s'attachoit encore plus à former leur cœur. Elle leur recommandoit souvent le respect pour le roi et pour la reine, l'éloignement pour les flatteurs et pour tous les hommes vicieux, la compassion pour les malheureux, et toutes les qualités qui méritent aux princes l'estime et l'amour des peuples. Elle leur faisoit sentir qu'étant destinés à être un jour en spectacle à la nation, leur conduite particulière influeroit nécessairement sur les affaires publiques, et que, comme Dieu leur tiendroit compte de tout le bien auquel leur exemple auroit donné lieu, sa justice aussi leur compteroit tout le mal qu'auroit pu occasioner leur inconduite; mais elle aimoit surtout à leur rappeler les sages leçons que leur avoit données leur père, et les grands exemples de vertu qu'il leur avoit laissés.

Elle portoit jusqu'au scrupule l'attention à éloigner d'eux tous les livres qui auroient pu donner atteinte à la pureté de leur foi, ou à l'innocence de leurs mœurs. N'ignorant pas que la religion inspire la plupart des vertus, et que toujours elle les perfectionne, c'est sur la religion qu'elle insistoit davantage. Elle en-

troit sur cette matière dans les moindres détails; elle vouloit connoître s'ils étoient instruits des principales vérités de la foi, selon la portée de leur âge; s'ils pénétroient le sens des prières qu'ils récitoient : elle leur apprenoit ce qu'elle savoit si bien, comment on sert Dieu en esprit et en vérité. Elle leur faisoit comprendre que la sublimité de leur rang, au lieu de les dispenser des saintes pratiques de notre religion, leur imposoit la double obligation de les respecter eux-mêmes, et de les rendre par leur exemple plus respectables encore aux yeux des peuples. Elle vouloit que, dès l'âge le plus tendre, ils fussent instruits sur les sacremens, qu'ils en connussent la force et l'efficacité; qu'ils apprissent à en respecter la sainteté et à en désirer l'usage. Elle leur apprit elle-même la manière de se confesser; et, dès qu'elle les crut en état de le faire avec quelque fruit, elle leur fit désirer d'avoir pour confesseur celui à qui elle avoit elle-même donné sa confiance.

Mais, comptant moins sur ses soins et sa vigilance que sur les bénédictions du ciel, elle les sollicitoit par les vœux les plus ardens. Elle offroit à Dieu ses prières, ses aumônes, ses communions, et une infinité de

bonnes œuvres, pour lui demander qu'il fît de ses enfans des princes selon son cœur.

L'union et la concorde régnoient dans son palais ; maîtresse aussi vigilante que mère tendre, elle étoit toujours disposée à croire le bien, et personne n'étoit plus réservée qu'elle à prononcer sur un rapport désavantageux : elle prenoit encore un soin particulier de ses pages, et leur servoit en tout de mère la plus affectionnée.

L'esprit d'ordre qui dirigeoit la dauphine lui faisoit trouver du temps pour tout. Le travail des mains entroit dans le plan des exercices de sa journée ; elle y donnoit un temps déterminé, et le faisoit par principe de conscience. La musique étoit son plus agréable amusement, peut-être parce que l'harmonie charme et tempère les accès de la douleur.

La bonté de son cœur se manifestoit comme naturellement, et l'on savoit que c'étoit lui faire un vrai plaisir, que de la mettre à portée de consoler et de soulager ceux qui étoient dans la peine.

Aussi généreuse que sensible, elle n'estimoit l'argent que pour le plaisir de le répandre et de secourir des malheureux. Quoique ses revenus fussent bornés, ses libéralités sembloient immenses : elle trouvoit dans ses privations le moyen de multiplier ses aumônes et d'étendre

ses bienfaits sans être à charge à l'état. A la mort du dauphin, elle se chargea de remplir ses engagemens de charité; en sorte que, quand elle mourut elle-même, ce prince sembla mourir une seconde fois pour une infinité de malheureux. Ce fut surtout après sa mort que l'on connut l'étendue de ses dons et de ses aumônes. Grand nombre de ceux qui y avoient eu part pleuroient leur bienfaitrice.

Après une vie si chrétienne et si remplie de bonnes œuvres de toute espèce, la dauphine ne croyoit pas encore en faire assez pour Dieu : elle s'affligeoit quelquefois jusqu'aux larmes de sa froideur à son service; jamais son cœur n'étoit satisfait de ses dispositions. Lorsqu'elle choisit pour son confesseur l'abbé Soldini, une personne qui la connoissoit particulièrement écrivit à cet ecclésiastique : « Vous avez pour pénitente une sainte qui a la tête dans le ciel, et qui se croit les pieds dans l'enfer. » — « Que chacun, disoit la dauphine, pense, raisonne et agisse comme il lui plaira dans l'affaire du salut; pour moi, je croirai toujours que perdre son âme pour l'éternité, est un mal si affreux, qu'une affectation de sécurité à cet égard ne peut être que le comble de la perversité ou l'effet de la démence. »

Ce qui animoit et soutenoit sa confiance, c'étoit moins ses bonnes œuvres que les épreu-

ves rigoureuses et les malheurs multipliés dont la Providence l'affligeoit. « Malgré mes infidélités continuelles, disoit-elle à quelques personnes avec lesquelles elle pouvoit parler le langage de la piété, je ne perds pas confiance, et je regarde les différens sujets d'affliction que Dieu m'envoie, comme autant de preuves qu'il ne m'a pas encore rejetée. »

Les désordres et les scandales dont elle entendoit souvent parler, l'affectoient aussi vivement que si elle en eût été comptable à Dieu. Un jour que quelqu'un l'entretenoit du progrès que faisoient l'irreligion et le libertinage à la faveur des productions de la philosophie moderne, elle s'écria, dans le premier mouvement de son zèle : « O mon Dieu, que vous êtes offensé ! vous le serez donc toujours ! » Après avoir employé tout son crédit pour la cause de la foi, elle s'efforçoit de la dédommager, pour ainsi dire, par la ferveur de sa piété, des excès dont elle ne pouvoit arrêter le cours. Jamais elle ne lut aucun livre contre le christianisme; elle ne vouloit pas même en entendre parler. La croyance pure des fidèles étoit la sienne : tout son respect avoit pour objet ce qui tenoit véritablement à l'église et au Saint-Siége, et elle n'avoit que du mépris pour le reste. Les voies les plus communes en matière de dévotion lui paroissoient aussi

les plus sûres : tout ce qui avoit quelque apparence de nouveauté ou de singularité lui déplaisoit.

Elle savoit régler ses affaires et distribuer son temps de manière à se trouver habituellement maîtresse des heures qu'elle destinoit à Dieu. Si quelque circonstance imprévue l'obligeoit d'interrompre un exercice de piété, il n'étoit que différé; et, s'il arrivoit qu'un voyage ou la succession des obstacles l'empêchassent d'y satisfaire dans la journée, elle le faisoit aux dépens de son repos. Dans les jours où elle étoit le plus occupée, elle ne donnoit pas moins d'une demi-heure à la méditation des vérités du salut. La prière étoit comme l'âme de sa vie. Des faveurs reçues de Dieu, des grâces à lui demander, des pertes et des revers à lui offrir, tout étoit pour elle occasion de prier. Souvent, à la première nouvelle qu'elle recevoit d'un fâcheux événement, on la voyoit entrer dans son oratoire pour chercher, au pied du crucifix, des consolations plus solides que celles que peuvent donner la dissipation des entretiens et la variété des situations.

L'assistance à la messe étoit, de tous les exercices de sa journée, le plus consolant pour sa piété, et celui dont la privation lui eût le plus coûté. Pendant sa maladie, elle demanda qu'on lui dît la messe dans sa chambre; et, le

jour même de sa mort, elle l'entendit encore avec son recueillement et sa ferveur ordinaires. Mais les jours qu'elle regardoit comme les plus heureux de sa vie, étoient ceux où elle avoit l'avantage de participer plus abondamment aux fruits du sacrifice par la communion. Sa préparation pour cette grande action répondoit à la vivacité de sa foi et à l'ardeur de sa piété : après avoir fait tout ce qui dépendoit d'elle, il lui sembloit encore qu'elle n'en avoit point assez fait pour préparer à Dieu une demeure qui pût lui être agréable. Elle étoit surtout sensiblement touchée du prodigieux abaissement où Jésus-Christ se réduit pour se communiquer à sa créature. « Que je me sens humiliée, disoit-elle un jour à l'occasion des communions qu'elle faisoit pendant sa maladie, quand je considère que mon Dieu ajoute encore à toutes ses faveurs, celle de venir se donner à moi quand je ne puis aller le recevoir ! Si je ne craignois.... d'attirer à mon confesseur le reproche d'indiscrétion, je me ferois porter à l'église pour y communier. » Elle croyoit n'avoir témoigné qu'à demi sa reconnoissance à Dieu pour un bienfait, quand elle ne l'en avoit pas remercié dans la ferveur d'une communion. Elle recevoit la divine eucharistie tous les ans, le jour de la Présentation de la Sainte Vierge, en actions de grâces de ce

qu'à pareil jour, le roi son père avoit eu le bonheur d'abjurer l'erreur et d'entrer dans le sein de l'église romaine. La communion étoit sa grande ressource pour toutes les circonstances de sa vie, et c'est sans doute dans le saint et fréquent usage qu'elle en faisoit, qu'elle puisa cette patience inaltérable dans ses malheurs, et cet esprit de mortification qui la portoit à embrasser avec joie toutes les pratiques de la pénitence chrétienne.

Bien loin d'éluder par de vains prétextes la loi du jeûne et de l'abstinence, elle y ajoutoit encore des privations volontaires, et c'est de la facilité même qu'elle avoit eue à satisfaire ses sens, qu'elle faisoit naître de plus fréquentes occasions de les réprimer : elle donna toujours la préférence aux mortifications de l'esprit sur celles du corps. Payer par un bienfait une injure dont la vengeance lui eût été si facile; se taire, quand d'un seul mot elle eût pu réduire la calomnie au silence et à la confusion; dérober à la cour la connoissance d'une action qui eût été applaudie; recevoir avec bonté une visite incommode qu'elle eût pu facilement éloigner, c'étoient là de ces sacrifices dont les personnes qui l'approchoient de plus près étoient tous les jours témoins.

Malgré la justesse et la pénétration de son esprit, on ne la vit jamais s'attacher à ses idées,

ni s'entêter de ses opinions : on eût dit qu'il ne lui en coûtoit rien pour déférer, même contre son inclination, aux avis des personnes éclairées et vertueuses auxquelles elle avoit donné sa confiance; et, comme si elle leur eût voué une sorte d'obéissance, sa réponse ordinaire à leurs représentations étoit : *J'obéirai.*

Toutes les vertus de cette princesse ne firent que s'épurer et se perfectionner jusqu'à sa mort. Pendant la dernière maladie du dauphin, elle donna à toutes les personnes de son sexe l'exemple le plus frappant de cette tendresse également généreuse et chrétienne qui doit attacher l'épouse à son époux. Tous les jours, à sept heures du matin, elle se rendoit à sa chambre, et elle n'en sortoit plus de la journée que pour lui, ou pour aller à la chapelle; car elle ne manqua jamais d'assister à la messe, et elle alloit régulièrement, deux fois chaque jour, prier devant le Saint-Sacrement. Elle étoit sans cesse attentive à procurer au dauphin la situation la moins incommode : son lit ne se faisoit pas sans qu'elle y mît la main; et plus d'une fois elle se prêta à des offices rebutans, mais que sa tendresse et sa religion lui rendoient chers. « Contribuer par moi-même à son soulagement, disoit-elle, est le seul plaisir que je puisse goûter quand il est malade. » Le prince, pendant ses souffrances, n'omettant aucun

de ses exercices de piété, elle lui fit agréer qu'elle les rempliroit avec lui, dans le dessein de lui épargner ce qu'ils auroient de fatigant. La première fois qu'elle lui fit une lecture : « Vous êtes la seule, lui dit-il, qui me lisiez avec ce ton affectueux qui me touche : il faut que vous continuiez à être désormais ma lectrice. » Elle faisoit avec lui ses prières du matin et du soir; elle lui lisoit le sujet de ses méditations : ils récitoient ensemble l'office de l'église; et, dans un siècle trop célèbre par son impiété, on voyoit les enfans des rois donner au monde un spectacle digne des plus beaux jours du christianisme : on voyoit ces vertueux époux, l'un sur son lit, l'autre à côté; le dauphin, tranquille au milieu de ses maux, la dauphine résignée, au fort de sa douleur, s'exhorter mutuellement à bénir le Dieu qui préside à tous les événemens, et chercher, dans nos divins cantiques, ces consolations pures que tout l'enjouement des conversations humaines ne porta jamais dans une âme. Quand le danger parut pressant, quelques personnes l'engagèrent à le faire connoître au dauphin; sa religion l'avoit décidée à se charger, s'il étoit nécessaire, de ce douloureux ministère.

Dans un moment où il survint au malade un étouffement si violent que l'on crut qu'il

rendroit les derniers soupirs, la frayeur troubla tellement tous les esprits que personne ne pensoit à dire au mourant un seul mot de consolation. Alors la dauphine retient ses larmes, étouffe ses soupirs, et semble puiser dans l'excès même de sa douleur, des forces et un courage qui manquent à tous les assistans. Elle se lève, prend en main un crucifix que le dauphin avoit fait attacher au pied de son lit, le lui colle sur les lèvres, le lui tient devant les yeux, et, avec ce zèle tendre et empressé qui porte la confiance dans une âme, elle ne cesse de l'exhorter au sacrifice de sa vie, que quand le calme a succédé à cette terrible crise. La violence qu'elle s'étoit faite lui causa une sorte de défaillance, et, quand la joie commençoit à renaître dans tous les cœurs, elle se mit à pleurer. Le dauphin, pénétré d'une tendresse aussi généreuse, ne se lassoit pas d'en parler. « Quelle digne femme! disoit-il; après avoir fait le bonheur de ma vie, elle m'aide encore à bien mourir. »

Quoique les soins assidus qu'elle prodiguoit à son époux parussent ne rien coûter à sa tendresse, cependant la nature s'épuisoit insensiblement. La mort de ce prince fut le dernier coup qui l'accabla. Rien ne put adoucir la vivacité de sa douleur; on s'apercevoit de jour en jour du dépérissement de sa santé.

Son testament, daté d'environ six semaines après la mort du dauphin, semble annoncer qu'elle avoit dès lors un pressentiment de sa mort prochaine. On n'épargna rien pour procurer son rétablissement. La princesse se soumit avec une patience admirable à plusieurs régimes, qui furent tous également inefficaces. Une fièvre lente, accompagnée d'une toux sèche, la consumoit insensiblement.

Malgré ses infirmités, elle ne tint pas le lit, ne changea rien à son genre de vie ordinaire, multiplioit ses bonnes œuvres et ses exercices de piété. Tous ses fonds étoient employés à soulager les malheureux, et son crédit à les protéger. Elle disposa, pendant sa vie, de tout ce qui lui appartenoit. Le jour qu'elle étoit entrée dans son grand deuil, elle avoit consacré à Dieu sa viduité par la communion. Plus détachée que jamais de la terre, qui n'avoit été véritablement pour elle qu'une vallée de larmes, elle ne soupira plus qu'après le ciel; elle s'occupa uniquement du soin de s'y préparer une demeure. Au milieu des agitations d'une cour dissipée, on la voyoit retracer toutes les vertus des saintes veuves qui honoroient les premiers siècles de l'Église. Il ne lui échappoit pas la moindre faute délibérée; la seule apparence du mal l'effrayoit; son

union avec Dieu étoit habituelle, et ses communions étoient fréquentes.

Aussi vertueuse et aussi détachée de la terre, elle n'étoit point rassurée contre les frayeurs de la mort. Quelqu'un, à qui elle faisoit connoître combien elle redoutoit les jugemens de Dieu, lui rappeloit la constance et la fermeté du dauphin : « Quel parallèle! s'écria-t-elle, c'étoit un saint, et moi, je ne suis qu'une pécheresse; non, quand je pense au compte que je dois rendre bientôt à la justice de Dieu, il n'y a que l'amour immense qu'il me témoigne, en se donnant à moi dans la communion, qui soutienne ma confiance en ses miséricordes. »

Quoiqu'en aucun temps de sa vie elle n'eût perdu de vue son dernier terme, elle crut devoir s'en occuper plus particulièrement encore. « Je touche à ma fin, disoit-elle un jour; il est temps que je fasse ma préparation à la mort. » Elle la commença le jour de la purification de la Sainte Vierge, dans la ferveur d'une communion. Depuis ce temps, deux fois chaque jour elle s'entretenoit avec son confesseur du bonheur d'une sainte mort, et des moyens de la mériter. Tous les jours elle en demandoit à Dieu la grâce dans le saint sacrifice.

Quoiqu'elle eût communié plusieurs fois

dans sa chambre pendant sa maladie, elle ne le fit qu'une fois en viatique. Elle voulut, les autres fois, le faire à jeûn, par respect pour le sacrement, afin d'entrer dans l'esprit de l'Église, et de participer, par l'union de ses souffrances, aux grâces attachées à la pénitence publique du carême. Elle consacra cette sainte carrière par une communion qu'elle fit le jour des cendres; le même jour, par une dévotion particulière à saint François-Xavier, elle commença les exercices spirituels prescrits par les souverains Pontifes, pour gagner les indulgences. L'abbé Soldini, prenant de là occasion de lui rappeler la résignation avec laquelle cet apôtre des Indes avoit accepté la mort à la vue de la Chine, qu'il désiroit ardemment de gagner à Jésus-Christ, lui dit; « Pour vous, madame, ce que vous regarderiez en ce moment comme la plus précieuse conquête, ce seroit de pouvoir mettre la dernière main à l'éducation de vos enfans; mais si Dieu demandoit de vous que vous ajoutassiez encore ce dernier sacrifice à tous les autres. » — « Ah! répondit-elle aussitôt, je ne désire rien tant que l'accomplissement de sa sainte volonté; je m'y soumets de tout mon cœur, et je me repose absolument sur lui seul du soin de mes enfans. » Le jour qu'elle fut administrée publiquement, elle donna elle-même

les ordres nécessaires pour la cérémonie, et, tout le temps qu'elle dura, tandis que le roi et la famille royale fondoient en larmes, on remarqua en elle le même contentement et la même sérénité qu'on avoit admirés dans le dauphin. Elle avoua qu'elle n'avoit jamais goûté dans une plus douce paix le bonheur de posséder son Dieu. Sa préparation pour le recevoir avoit duré deux heures. Son action de grâces l'occupa le reste de la journée. Dans l'après-midi, elle dit à son confesseur : « Il me semble que j'aurois assez de courage en ce moment pour faire mes derniers adieux à mes enfans; mais ce jour-ci doit être tout pour Dieu ; je les verrai demain. » Elle fit venir d'abord les princes. Elle se proposoit de leur donner elle-même ses dernières instructions ; mais, dès qu'elle les vit, ses entrailles s'émurent ; elle n'en eut pas la force. Trois princes, trois enfans qui avoient perdu leur père, et qu'elle alloit laisser sans mère, leur malheur, leurs larmes, leur enfance, il n'en falloit pas tant pour lui faire sentir qu'elle étoit mère, et la pénétrer de la plus profonde douleur. Il ne lui fut possible, en ce moment, de leur parler que le langage muet de la tendresse et de la religion. Elle leur donna sa bénédiction en versant des larmes, et son confesseur s'acquitta en son nom du devoir que son attendris-

sement ne lui permettoit pas de remplir. Ce ne fut que le lendemain qu'elle vit les deux princesses. Elle leur accorda également sa bénédiction, les exhorta à profiter de la bonne éducation qu'on leur donnoit, et à prier Dieu pour elle après sa mort. La dauphine voulut encore voir quelquefois les jeunes princes; s'occupant d'eux jusqu'aux derniers instans de sa vie, elle les recommanda cent fois aux personnes qui avoient part à leur instruction, et à tous ceux qui les approchoient. Dans les douleurs les plus aiguës, ayant, de moment à autre, des étouffemens qui la jetoient dans une sorte d'agonie, dès que le calme revenoit, elle portoit les yeux sur son crucifix, élevoit son cœur à Dieu, et lui adressoit ses prières. S'étant rappelée que ce fut à pareil jour que le Sauveur du monde souffrit pour l'amour des hommes. « Je vous rends grâces, mon Sauveur, s'écria-t-elle, de m'avoir ménagé cette conformité avec vous, et je vous conjure d'unir mes souffrances aux vôtres. » Au milieu d'accès de toux fréquens et cruels, elle demanda qu'on lui dît la messe, qu'elle entendit avec sa piété et son recueillement ordinaires. Elle eut, quelque temps après, un entretien avec l'archevêque de Paris, et voulût qu'il lui donnât sa bénédiction. Son confesseur s'apercevant qu'elle agonisoit, lui dit : « Réjouissez-vous,

madame ; vous allez, en échange d'une vie passée dans la tristesse et dans les larmes, commencer un règne éternellement heureux. » A ces paroles, la pensée du prochain jugement de Dieu causa encore à la princesse un mouvement de frayeur assez violent, mais qui dura peu. La religion ranimant sa confiance, elle parut plus tranquille que jamais, et elle offrit à Dieu ce dernier sacrifice, dans les sentimens de la plus parfaite résignation. « Allons, dit-elle, il est temps qu'on récite pour moi les prières des agonisans. » Elle s'y unit de cœur et de bouche. Quand elles furent récitées, elle demanda au cardinal de Luynes, à l'évêque de Verdun et à son confesseur qu'ils l'entretinssent successivement, et qu'ils récitassent des prières au pied de son lit. Elle suivoit les exhortations et les prières avec la plus grande attention. Elle avoit les yeux fixés sur son crucifix. Elle le colloit souvent sur ses lèvres, avec l'expression de la piété la plus affectueuse. C'est dans ces sentimens, et en conservant toute sa connoissance jusqu'au dernier soupir, que cette vertueuse princesse termina par une mort paisible une vie passée dans l'amertume et la douleur, le vendredi 13 mars 1767, âgée d'un peu plus de trente-cinq ans. Dans son testament, elle rappeloit au roi la parole qu'il lui avoit donnée, de la faire enterrer auprès

du dauphin. Elle le prioit de ne rien changer à l'éducation des princes ses fils, et d'accorder tous ses soins pour ne mettre auprès d'eux, au temps de leur mariage, que des personnes animées de la crainte de Dieu et de l'amour de la religion.

C'est aux pieds du crucifix, c'est après avoir médité, sur les fins dernières, après avoir pesé dans la balance de la foi ces vaines jouissances que les hommes relèvent des titres de la grandeur, titres qui ne révèlent à nos yeux que foiblesse et misère; c'est après s'être recueilli dans le silence et la retraite, qu'on pourra lire avec fruit ce court tableau d'une vie qui a été si constamment traversée par les plus cruelles adversités. Voyez notre sainte princesse, voyez-la abreuvée du pain de la douleur, et ne cessant pas de verser des larmes, vous qui n'estimez des grandeurs humaines que l'éclat et la splendeur; voyez-la toujours éprouvée, toujours soumise, lâches chrétiens, qui murmurez et vous révoltez sans cesse, à la plus légère contradiction que vous a suscitée la justice miséricordieuse de Dieu; venez pleurer sur la France, près de la tombe de votre ancienne dauphine, vous, vrais Français, si malheureux des maux de votre pays. A la vue de ce tombeau, commun à deux illustres époux nés pour régner sur nos têtes,

dites-vous avec un profond gémissement : « Nous ne méritions pas que Louis, qui devoit être notre père et notre bienfaiteur, que Marie de Saxe, qui étoit appelée à être le bonheur et la gloire de la patrie, fissent sa félicité. » Ils léguèrent du moins à leurs enfans cette pénible tâche. Quel mot ai-je prononcé! ô Louis XVI, ô Antoinette, ô *Élisabeth!* mon roi, ma reine, et vous, leur auguste sœur, où vous vois-je! sur un échafaud! votre sang coule! Ah, Dieu! mes larmes inondent mes yeux. Je n'envie plus que la mort, et je m'écrie aussi moi, en me prosternant sur vos cendres : *Hùc usque luctus meus.*

PRATIQUE.

Je viens de lire le récit des longues et cruelles infortunes d'une illustre princesse. Quels fruits cet éloquent tableau produira-t-il pour mon cœur et pour ma foi! 1°. je ne ne m'abuserai plus sur la prétendue félicité des souverains et des grands, et je croirai désormais qu'il n'y a de paix en ce monde que pour les amis de la vertu; 2°. je me détromperai de cette fausse espérance, qu'ici-bas on trouve le bonheur quelque part. Je me persuaderai toujours de plus en plus que les heureux ne sont qu'au ciel; mais que la bonne conscience, la résignation, l'ensemble des vertus chrétien-

nes, nous procurent un avant-goût des joies du paradis ; 3°. je n'attendrai point mes derniers jours pour me disposer à la mort ; je la verrai, je la contemplerai même lorsque je jouirai de la meilleure santé ; je la considérerai comme pouvant être fort prochaine ; 4°. l'idée habituelle de ma fin ne m'ôtera ni la frayeur salutaire des jugemens de Dieu, ni une confiance filiale dans sa clémence infinie.

LOUISE-MARIE DE FRANCE,

Décédée l'an de Jésus-Christ 1787.

Extrait de sa vie, publiée par M. l'abbé Proyart, chez Le Charlier, à Bruxelles, en 1793 ; et chez Rusard et Compagnie, à Lyon, 1805 ; ainsi que de manuscrits authentiques.

Louise-Marie de France, fille du roi Louis XV, et de la reine Marie Leckzinska, princesse de Pologne, naquit à Versailles le 15 de juillet 1737. Dès son berceau, conduite à l'abbaye de Fontevrault, alors dirigée par une fille d'un vrai mérite, la dame de Roche-Chouart, elle fut confiée aux soins de madame de Soutlanges, religieuse de ce monastère. C'est de cette respectable institu-

trice que nous tenons la plupart des détails relatifs au premier âge de son élève.

La petite princesse essuya une longue maladie qui la conduisit aux portes du tombeau. Les religieuses, dans la ferveur de leurs prières, firent, sous les auspices de la Sainte Vierge, un vœu particulier, dont une des conditions étoit, que, si la malade guérissoit, elle porteroit pendant une année entière un habit blanc, en honneur de sa libératrice. Elle guérit, remplit l'engagement, et depuis honora d'une dévotion spéciale la mère de Dieu comme sa bienfaitrice.

Le caractère de la jeune Louise annonça d'abord une vivacité extraordinaire, qui se manifestoit dans tout son extérieur et surtout dans la parole. Bientôt on découvrit en elle un esprit pénétrant, beaucoup de discernement, et une prudence très-rare à cet âge. Elle pénétroit avec discernement les qualités des personnes qu'elle voyoit; les ridicules ne lui échappoient pas, elle auroit même eu quelque penchant à la causticité; mais, dès qu'on lui eut fait connoître qu'on ne pouvoit, surtout dans un rang élevé, se jouer avec cette arme sans blesser cruellement, elle ne se permit plus que des plaisanteries innocentes. S'il lui en échappoit quelqu'une qui pût mortifier, elle s'en punissoit elle-même aussitôt.

Une de ses femmes lui reprochoit un tort dont elle n'étoit pas coupable, et cette femme avoit mal à un œil. « Si vous mettiez vos deux yeux, lui dit la princesse, vous ne me verriez peut-être pas faire ce que je ne fais pas. » — « J'ai assez d'un œil, madame, répliqua celle-ci, pour voir qu'au moins vous êtes bien orgueilleuse. » Madame Louise à l'instant s'approcha d'elle, et d'un ton pénétré : « Vous avez bien raison, lui dit-elle; ce n'est que par orgueil que je puis vous parler ainsi; me le pardonnerez-vous? Hélas! il faudra aussi que j'en demande pardon à Dieu, et que je m'en confesse. »

Douée d'un cœur sensible et généreux, elle ne pouvoit voir souffrir sans chercher à consoler; et la plus douce de ses jouissances étoit de soulager les malheureux, surtout en secret. Elle apprit un jour que des créanciers du monastère de Fontevrault en avoient fait saisir les revenus; elle court aussitôt à son cabinet, y prend plusieurs effets de prix, et les apporte à sa gouvernante, en disant : « Tenez, faites vendre tout cela pour la maison; je suis bien sûre que le roi et la reine ne le trouveront pas mauvais. »

Dans l'âge de la frivolité, elle montroit un caractère solide, de la constance dans ses goûts, examinoit avant de décider; et son

parti pris, elle en changeoit difficilement : il falloit avoir son estime pour compter sur son amitié; mais les personnes qui l'avoient méritée, étoient sûres de la conserver.

Quoique sa gouvernante la reprît sans ménagement de ses défauts, et contrariât souvent ses inclinations, la jeune Louise ne l'en aimoit pas avec moins de tendresse.

Avec beaucoup de gaieté et d'enjouement, d'une humeur toujours égale, surtout d'une droiture admirable, elle avoit en horreur l'apparence du mensonge. Après avoir commis une faute, elle l'avouoit sans détour.

De si heureuses inclinations lui donnèrent de bonne heure le goût de la piété. Elle en avoit reçu une leçon salutaire, dès l'âge de quatre ans, où elle disoit à sa gouvernante: « Vous savez bien que j'aime Dieu, et que tous les jours je lui donne mon cœur; mais, dites-moi donc, est-ce que Dieu à son tour ne me donnera jamais rien? » La sage maîtresse, profitant de cette question ingénue, lui fit comprendre qu'elle tenoit tout de la bonté de Dieu; et encore, ajouta-t-elle : « Ce n'est rien en comparaison de ce qu'il vous réserve et qu'il vous donnera certainement dans le ciel, si vous l'aimez toujours : croirez-vous après cela, madame, que Dieu ne vous donne rien

pour le cœur que vous lui offrez tous les jours? »

Ces paroles firent une si heureuse impression sur la petite princesse, que depuis elle disoit à sa maîtresse, suivant les occasions : « Il faut remercier Dieu de ceci, c'est encore lui qui nous a donné cela. » Elle aimoit à assister aux divins offices, ne se plaignoit jamais de leur longueur, et faisoit ses prières avec tout le recueillement et le respect qu'on pouvoit attendre de son âge. Un jour qu'elle prioit seule dans son oratoire, elle dit à une femme de chambre qui restoit assise : « Mettez-vous donc aussi à genoux pour prier avec moi, alors notre Seigneur se trouvera au milieu de nous. »

Ces vertus précoces n'étoient pas en elle sans mélange d'imperfections, et l'orgueil sembloit être son défaut capital. Connoissant le cérémonial qu'on devoit suivre auprès d'elle, Louise prétendoit qu'on s'y conformât. Un jour qu'elle avoit marqué de la hauteur à ses femmes, la gouvernante leur recommanda de s'asseoir, contre l'usage, dans le temps qu'elle boiroit. Elle discontinua de boire, et dit d'un ton de maîtresse : « Debout, s'il vous plaît, madame Louise boit. » Madame de Soutlanges, prenant le même ton, répondit : « Que Madame pouvoit boire tout à son aise, mais

que ses femmes resteroient assises, parce qu'elles avoient ordre d'oublier qu'elle fût princesse, toutes les fois qu'elle oublieroit qu'une princesse ne doit point avoir de hauteur, ni affecter un ton impérieux avec les personnes qui ont la bonté de lui rendre des services. »

Combien d'autres tyrans l'orgueil mène à sa suite! Est-il jamais maître de soi! Aussi la princesse étoit sujette à la colère. Parmi les moyens employés pour l'en guérir, sa gouvernante n'en trouva pas de plus efficace que d'introduire auprès d'elle une personne en qui elle avoit beaucoup de confiance. Celle-ci fit à propos une longue énumération des suites fâcheuses de cette passion, et la termina par le récit d'une mort tragique qu'avoit occasionée un accès de colère.

Un présage heureux que les défauts de la princesse disparoîtroient avec l'enfance, c'est que son bon esprit se montroit constamment à côté de ses torts. S'imaginant qu'une femme, qui travailloit dans son appartement, l'avoit offensée, elle lui dit avec humeur : « Ne suis-je pas la fille de votre roi? » — « Et moi, madame, répond froidement cette femme, ne suis-je pas la fille de votre Dieu? »

Frappée de la réponse : « Vous avez rai-

son dit Louise, c'est moi qui ai tort ; je vous en demande pardon. » Cette rare candeur à confesser ses fautes découloit en elle de l'esprit de la religion. A peine dans sa dixième année, déjà elle ne se gouvernoit plus que par la voix de cette fille du ciel. L'ombre d'une offense faite à Dieu la frappoit de terreur ; elle se disposoit à la confession avec un soin extraordinaire ; et comme on lui disoit un jour qu'elle y employoit trop de temps : « Il faut bien, répondit-elle, que je tâche de connoître ma conscience, telle que Dieu la connoît. »

L'enfant de bénédiction n'offre plus seulement des inclinations vertueuses, mais ces vertus proprement dites, qui, plus voisines de la première innocence, rendent un jeune cœur si agréable à Dieu. On crut devoir lui parler de sa première communion, lorsqu'elle avoit environ onze ans ; mais elle répondit : « Il n'est pas encore temps pour moi d'y songer. » Après avoir fait plusieurs fois la même réponse, rassurée contre son indignité par les motifs consolans et si précieux de la foi, elle ne songea plus qu'à se préparer à la grâce du sacrement ; ce fut avec une abondance de pieux sentimens, qu'on ne pouvoit assez admirer dans un âge si tendre. Le Dieu

saintement jaloux de ses créatures, ne se laissa jamais vaincre en générosité. Louise communia donc de la manière la plus édifiante; et de quels fruits ne fut pas accompagnée et suivie sa participation au céleste aliment !

De retour à la cour, dans sa quatorzième année, la princesse y montra une conduite si régulière, qu'elle charma son auguste mère, cette reine dont les rares vertus pénétroient d'admiration tout le royaume. Mais, hélas ! sur un théâtre aussi dangereux, au sein des grandeurs et des voluptés, la tendre fleur à peine éclose va périr du souffle d'un air contagieux; du moins sa vertu sera-t-elle continuellement exposée aux combats qui l'affoibliront : aujourd'hui, c'étoit le respect humain qui l'avoit ébranlée; demain, l'ardeur de son caractère qui l'emportoit. Cependant, attentive à réprimer les saillies de la nature, elle ne laissoit rien apercevoir de cette guerre intérieure et si pénible; chacun à la cour louoit sa piété quand elle la trouvoit si foible, et qu'elle ne se pardonnoit pas la plus légère infidélité.

L'éducation qu'elle avoit reçue lui retraçoit sans cesse ses devoirs; au milieu des jeux frivoles et des pompes de la grandeur, exacte à remplir les exercices de piété, qu'elle regar-

doit comme essentiels dans la vie chrétienne; tels que la méditation des vérités du salut, et surtout le fréquent usage des choses saintes, elle dut, à sa constante fidélité sur ce point important, le don de la fidélité à la grâce, qui l'appela bientôt à un genre de vie plus parfait. Une inclination secrète la portoit vers l'état religieux, quand elle s'y trouva plus vivement entraînée par l'exemple de la comtesse de Rupelmonde, qui abandonna la cour pour entrer au couvent des Carmélites de la rue de Grenelle.

Mais qui peut mieux que la princesse elle-même nous découvrir ses dispositions les plus secrètes : « Il me venoit souvent en pensée, écrit-elle, traçant l'histoire de sa vocation, surtout lorsque j'avois le bonheur de communier, que je faisois, pour complaire au monde, bien des sacrifices pénibles dont Dieu ne me tiendroit aucun compte. J'admirois souvent comment la reine, qui avoit de grands devoirs à remplir, et auxquels elle étoit très-fidèle, avoit su se mettre en liberté, et vivre comme une sainte au milieu de la cour. J'aurois souvent désiré d'être plus long-temps et plus particulièrement avec elle; mais il y a des usages à la cour, auxquels il faut faire plier jusqu'aux sentimens de la nature. J'aurois voulu lui ressembler; mais ma volonté

n'étoit point assez courageuse, et je n'étois pas contente de moi-même ; en sorte que j'entendois toujours au fond de mon cœur une voix qui me disoit : « Que je ne faisois pas pour Dieu ce que Dieu demandoit de moi. » Mais alors même il sembloit que je craignisse, comme Augustin, que Dieu ne me parlât trop clairement, et que je fusse obligée de m'engager trop avant à son service.

» J'avois encore un beau modèle sous les yeux : Henriette (*) vivoit comme la reine. Tout le monde disoit que c'étoit une sainte, et ce que nous en voyions nous le disoit aussi. Quand elle étoit forcée d'aller à la comédie, elle y prioit Dieu : sa mort me fit la plus grande impression. Je sentois combien il étoit doux de mourir aussi saintement qu'elle ; mais ma vie étoit bien différente de la sienne, et j'avois grand' peur de mourir avant d'avoir commencé à mieux vivre : j'avois même dès lors des velléités pour la vie religieuse.

» Ce fut à peu près vers ce même temps que la comtesse de Rupelmonde quitta la cour pour entrer dans notre couvent de la rue de Grenelle. Cette première démarche ne fit sur moi

(*) Madame Anne-Henriette de France. Voyez l'abrégé de sa vie, dans l'ouvrage intitulé : *Les Nouvelles héroïnes chrétiennes*, 8e. édition, Paris 1817.



qu'une légère impression, parce que tout le monde nous assuroit qu'elle n'auroit pas de suite; mais tout le monde se trompa. Après le temps d'épreuve ordinaire, la comtesse prit l'habit. La reine, qui ne laissoit échapper aucune occasion de s'édifier, voulut aller à sa vêture, et nous y conduisit; elle aimoit beaucoup la comtesse, qui le méritoit, et qui avoit été une de ses dames du palais. Devenue veuve fort jeune encore, elle se trouvoit libre, et possédoit tout ce qu'il faut pour plaire dans la société et se procurer les agrémens de la vie présente. Son dévouement généreux, vu de près, me fit faire de profondes réflexions sur la nécessité du salut et sur le néant de tout ce qui flatte nos sens. « Voilà du courage, me disois-je à moi-même; voilà comment on ravit le ciel. » J'étois alors dans ma seixième année. Pendant la cérémonie, et avant de sortir de l'église, je pris la résolution de demander tous les jours à Dieu qu'il me donnât les moyens de briser les liens qui me retenoient dans le monde, et de pouvoir être un jour, sinon Carmélite, car je n'osois me flatter d'en avoir la force, du moins religieuse dans une maison bien régulière; car j'ai toujours tremblé, pendant la trop longue épreuve de ma vocation, de rencontrer une maison relâchée, me disant à moi-même que ce ne seroit pas la peine de

faire tant de frais pour n'aboutir qu'à se damner en religion (*).

» A peine fûmes-nous de retour à la cour, que j'entendis répéter de nouveau tous les propos antichrétiens qu'on s'étoit permis, lors de l'entrée de la comtesse chez les Carmélites. « Quelle indiscrétion, disoient les plus modérés ! Ne pouvoit-elle pas se sanctifier dans le monde ! Elle y auroit eu le mérite de plus d'édifier les autres. Pourquoi tant d'éclat, disoit-on encore, qui va se dissiper en fumée ! Quelques mois encore de la vie triste et austère des Carmélites auront bientôt épuisé son zèle. Et quand même son zèle persévéreroit, sa santé pourroit-elle le seconder ? Est-ce à une femme qui n'a vécu qu'à la cour, à vouloir être Carmélite ? On peut bien parier à coup sûr qu'on ne lui verra pas faire sa profession. » Le ton de confiance avec lequel on nous débitoit ces propos m'ébranloit encore un peu, je l'avoue, et je mourois de peur qu'on ne vînt m'annoncer un beau jour que la sœur *Thaïs* avoit laissé la bure du Carmel, pour reprendre les habits de cour de la comtesse de Rupelmonde. Le roi, la reine et mon frère étoient

(*) Voyez l'abrégé de la vie de la comtesse de Rupelmonde, tome second des *Vies des Justes dans l'état du mariage*. Paris, 1816.

presque les seuls qui ne désapprouvassent en rien sa démarche; ils soutenoient au contraire qu'elle avoit pris le bon parti, et qu'on avoit grand tort de vouloir blâmer celle qui cherchoit à mettre son salut en assurance; ce qui me donnoit dès lors quelque confiance qu'un jour aussi ils pourroient consentir à ce que je suivisse ma vocation, si j'avois le bonheur d'y être fidèle. Arriva enfin le jour fixé pour cette profession, sujet de tant de propos, et ma sœur Thaïs donna le démenti à tous les prophètes de la cour. Elle fit son sacrifice avec un courage et une joie inexprimables. Elle nous assura toujours depuis qu'elle étoit vraiment heureuse de l'avoir fait, et il étoit aisé de voir qu'elle parloit le langage de son cœur.

» J'avois pris dès lors quelques renseignemens sur la vie que mènent les Carmélites; et, sans avoir encore de volonté exclusive pour l'ordre dans lequel je me consacrerois au Seigneur, j'étois néanmoins assez décidée pour le leur, à moins que des difficultés insurmontables ne m'en fermassent l'entrée. Cependant les obstacles que je prévoyois à l'accomplissement de mon dessein ne me permettant pas de le découvrir aux personnes même en qui j'avois le plus de confiance pour tout le reste, je tâchois de m'en distraire, ou du moins de

m'en occuper sans trop d'empressement, jusqu'à ce que je visse le moment favorable de le mettre au jour. Mais toutes les occasions réveilloient mon désir, et la reine, sans s'en douter, contribuoit, plus que personne, à le nourrir. Elle aimoit particulièrement les Carmélites, surtout celles de Compiègne, qu'elle alloit voir très-souvent pendant les voyages. Elle avoit même un petit appartement dans leur maison, où elle passoit les journées entières, suivant tous leurs exercices de piété. Par respect pour leur solitude, elle nous permettoit rarement de l'accompagner; mais elle nous parloit de leur joie et de leur contentement en des termes qui me faisoient soupirer après le moment où je pourrois en essayer moi-même. Quelque confiance néanmoins que j'eusse dans la piété de la reine et dans sa résignation aux volontés de la Providence, je n'osois jamais lui ouvrir mon cœur, bien persuadée qu'elle m'objecteroit mon peu de santé, car elle n'ignoroit pas qu'habituellement je crachois le sang. D'un autre côté, Mgr. l'archevêque, qui avoit le secret de mon projet, parce que je m'étois fait un devoir de le consulter avant de l'arrêter, craignoit toujours qu'il n'échouât, si je le déclarois avant le temps, et il m'exhortoit à prier et à prendre patience. Survint ensuite la maladie de mon

pauvre frère, puis sa mort, qui conduisit au tombeau la dauphine et la reine : tout cela nécessita de nouveaux délais de ma part, au bout desquels Mgr. l'archevêque me demandoit encore de nouvelles réflexions, dans la crainte que je ne me compromisse par une démarche que je n'aurois pas la force de soutenir. Je les vis enfin arriver, ces heureux momens de la Providence, après lesquels je soupirois depuis tant d'années, priant tous les jours sainte Thérèse de les faire accélérer. Le Seigneur, malgré mon indignité, daigna m'exaucer et briser mes liens. C'est une grâce dont je sens tout le prix. Heureuse, hélas! si j'étois aussi fidèle que je dois l'être, à en bénir la divine miséricorde. »

Cependant, il n'étoit pas de précautions qu'elle ne prît pour dérober au monde le secret de sa vocation, et celui des moyens qu'elle employoit pour l'éprouver et s'y affermir. Tous les jours elle lisoit la règle de sainte Thérèse; et, après avoir, dans son oratoire, médité ce livre, qui lui devenoit toujours plus cher, elle l'enfermoit sous la clef dans un petit coffre revêtu de lames d'argent en forme de reliquaire, sur lequel on lisoit : Reliques de sainte Thérèse.

La jeune pénitente, à la cour, crut devoir se familiariser avec le genre de vie qu'elle se

proposoit d'embrasser, et commencer, dans le tumulte des plaisirs du siècle, le noviciat qu'elle auroit à faire dans le cloître. Elle n'étoit pas de ces personnes si heureusement nées, qu'elles pratiquent la piété comme sans efforts. Les victoires avoient été achetées par des combats, et ses vertus les plus marquées étoient entées sur des défauts vaincus. On ne lui voyoit plus, il est vrai, de répugnance à dompter le penchant qu'elle avoit autrefois montré pour les vains ajustemens. En sacrifiant à la religion les folles prétentions de l'orgueil, elle avoit assujetti l'impétuosité de son caractère aux lois de la douceur; mais, fille d'un grand roi, nourrie dans le palais de son père, élevée dans le goût et dans l'usage de toutes les jouissances de la vie, il lui en coûtoit de s'en détacher. C'étoit précisément sous ce rapport que sa vertu, déjà révérée, payoit encore le tribut à l'humanité. Néanmoins ce dernier sacrifice, quoique plus tardif que les autres, fut consommé par elle, long-temps avant sa retraite de Versailles; et si le monde l'ignora, c'est que, contente de n'avoir que Dieu pour témoin de ce qu'elle faisoit pour lui seul, souvent elle imputoit à des délicatesses vaincues ses mortifications.

Depuis plusieurs années elle s'exerçoit, suivant les saisons, à soutenir la chaleur et le

froid, comme font les Carmélites, à porter, sous ses robes de cour, la laine, au lieu de toile, ainsi que des instrumens de pénitence, dont on fait usage au Carmel, et qu'elle s'étoit procurés par d'innocens artifices. D'un autre côté, elle intéressoit le ciel à sa cause par l'ardeur de ses prières et par une infinité de bonnes œuvres. Toute entière à Dieu, elle vend ses bijoux, se dépouille de tout en faveur des pauvres, multiplie ses exercices de piété, rapproche ses communions, prolonge ses oraisons fort avant dans la nuit. Enfin, tous les jours elle adresse à sainte Thérèse une prière qu'elle-même a composée. Quoique longue, cette prière ne peut être omise, parce qu'on y retrouve les accens attendrissans de la colombe, les soupirs animés de l'épouse du cantique, et les transports de son amour :

« Me voici encore à vos pieds, ô ma sainte mère, et toujours pour obtenir la même grâce que je sollicite depuis tant d'années. Nos espérances sont augmentées ; mais, hélas ! ce ne sont encore que des espérances. Je suis toujours dans le monde. Toujours je suis loin de vos saints asiles, et je ne vois pas même encore de route certaine pour y parvenir.

» Je persiste, ô mon Dieu, à me soumettre sans réserve à votre sainte volonté. Je ne

demandois que de la connoître ; et, eût-elle été opposée à mes vœux, vous le savez, sur-le-champ je m'y serois soumise. Oui, j'aurois renoncé à mes plus chers desseins, et je me serois fixée dans l'état où votre adorable Providence m'auroit retenue. Mais soyez-en loué à jamais, ô mon Dieu ! votre miséricorde n'a point rejeté mes vœux. Votre oracle même a parlé (*). Vous avez agréé mon sacrifice, et il ne me reste plus qu'à attendre le moment que vous avez marqué. Je l'attends, ô mon Dieu ! et c'est avec autant de soumission que d'empressement, car vous nous permettez de prier, et vous ne prenez pas nos sollicitations pour des révoltes. Hâtez donc, ô mon Dieu ! hâtez, précipitez cet heureux moment.

» O ma bonne mère, joignez vos instances à celles d'un enfant que vous ne pouvez plus désavouer. Jetez les yeux sur moi ; voyez l'esclavage où je suis, et dans quelle agitation je vis. Mes prières gênées, mes méditations coupées, mes dévotions contrariées. Voyez les affaires temporelles dont je suis assaillie. Voyez comment le monde sème sous mes pas ses pompes, ses jeux, ses spectacles, ses délices, ses vanités, ses méchancetés, toutes ses tentations, sans que je puisse ni fuir, ni me dé-

(*) Son premier pasteur, l'archevêque de Paris.

tourner. Voyez les dangers que je cours, et les épines sur lesquelles je marche. Soyez touchée de mes fautes et du bien que je fais. Voyez mes désolations, mes tristesses, mes ennuis. Ayez pitié de moi; obtenez-moi enfin la sainte liberté des enfans de Dieu.

» Ne suis-je pas encore assez éprouvée, ma sainte mère? ne connoissez-vous pas à fond le vœu de mon cœur? Après tant d'années de constance, douteriez-vous encore de ma résolution? Ai-je varié un seul instant? Ne m'avez-vous pas toujours vue tournée vers la voix qui m'appelle, tendant à elle de toutes mes pensées, de tous mes désirs, de toutes mes forces. Soupirant sans cesse après le bonheur de la suivre, et quelquefois fondant en larmes de me voir ainsi renvoyée d'année en année? Oui, c'est dans toute l'ardeur et la sincérité de mon âme, que je conjure Dieu de briser mes liens, que je vous presse, que je vous sollicite de m'aider à les rompre, et que j'emploie, pour vous rendre propice à mes vœux, l'intercession de vos plus chères filles. N'ai-je donc pas assez connu le monde, pour le détester à jamais, et ne jamais le regretter? J'ai considéré assez long-temps, et l'une après l'autre, toutes les douceurs de l'état auquel je veux renoncer, et vous m'êtes témoin, ô mon Jésus! qu'il n'en est aucune

que j'aie balancé à vous sacrifier. Vaines douceurs, douceurs perfides et pleines d'amertumes! Fussent-elles mille fois plus pures, je leur préfère le calice de mon Sauveur. Ne me dites pas, ô ma bonne mère! que je ne connois pas assez encore votre sainte règle. Ah! ne m'avez-vous pas vue la lire, la méditer, la porter sur moi, et en faire mes délices? non, je ne me suis point déguisée. Abaissement, pauvreté, austérités de toute espèce, privations de tout genre, solitude, délaissement, contradictions, humiliations, mépris, mauvais traitemens, j'ai mis tout au pis; et, par la grâce de Dieu, rien ne m'a effrayée. J'ai comparé l'état de princesse à l'état de Carmélite, et toujours j'ai prononcé que celui de Carmélite valoit mieux. Jamais mon cœur ne rétractera ce jugement. Je l'ai vue, ô mon Jésus, et je l'ai pesée la croix dont je vous prie de me charger. Ah! que n'est-elle aussi pesante que la vôtre!

» O ma sainte mère, que voulez-vous donc de moi, et que vous faut-il de plus? Mes jours se dissipent, mes années s'écoulent; hélas! que me restera-t-il à donner à mon Dieu? Ouvrez-moi la porte de votre maison; tracez-m'en la route; frayez-m'en le chemin; aplanissez-moi tous les obstacles pour faire le premier pas, j'ai besoin de tout votre se-

cours, j'en ai besoin pour me déclarer à celui dont le consentement m'est nécessaire. Faites-moi naître une occasion favorable; préparez son cœur; disposez-le à m'écouter; défendez-moi de sa tendresse, défendez-moi de la mienne; donnez-moi le courage de lui parler, et mettez dans ma bouche des paroles persuasives qui triomphent de toutes ses répugnances. Oui, mettez-moi sur les lèvres ce que je dois lui dire et ce que j'aurai à lui répondre; parlez-lui vous-même pour moi, et que ce soit vous qui me répondiez pour lui. Vous obtîntes autrefois tant de grâces pour rompre les liens qui vous retenoient dans le monde, vous en obtenez tant de semblables pour vos filles! Intercédez donc aussi pour moi, ma mère; et, avant que je sorte d'ici, dites à mon cœur que je puis parler quand je voudrai, et que le cœur du roi est prêt à se rendre à mes vœux. Mais, ma sainte mère, le roi apprendra-t-il ma résolution, y consentira-t-il; la verra-t-il s'exécuter sans être aussi touché de Dieu, sans se tourner entièrement vers lui? Moi Carmélite, et le roi tout à Dieu, quel bonheur! Dieu le peut, Dieu le fera, ô ma sainte mère, si vous le lui demandez; hélas! il le feroit même à ma prière, si ma foi répondoit à mes désirs. Ah! je crois, ô mon Dieu, je crois.... ô ma bonne mère, pré-

sentez ma foi aux pieds de votre divin époux! qu'elle croisse, qu'elle s'augmente entre vos mains, qu'elle égale la vôtre, et qu'elle puisse comme elle mériter des miracles. Après cela, qu'aurais-je à désirer? et ne serai-je pas bien heureuse de mourir Carmélite, en laissant ici-bas toute ma famille dans le chemin du ciel?

» Mais, s'il me faut encore acheter par quelques délais une si grande grâce, ah! du moins, ma sainte mère, augmentez-en le pressentiment dans mon cœur. Faites-y luire le plein jour de la volonté de Dieu; daignez sans cesse me certifier ma vocation; mais, surtout ne me laissez pas perdre cet intervalle, quelque long qu'il puisse être. Aidez-moi à me défaire, dès aujourd'hui, de tous les attachemens contraires à cette vocation. Hélas! à quoi ne s'attache pas notre cœur, et presque toujours sans que nous nous en doutions? Parens, honneurs, amis, richesses, appartemens, meubles, habits, bijoux, bonne chère, commodités, habitudes, consolations humaines, que sais-je encore? vous le voyez, faites-le moi voir. Arrachez de mon cœur tout ce que je ne dois pas porter chez vous; n'épargnez rien au-dedans de moi-même; mais au-dehors, ô ma bonne mère, retenez ce bras terrible qui a déchiré mon âme par tant de funestes coups! O mon Dieu! conservez la reine! donnez-lui,

avant sa mort, la consolation de me voir au nombre de ses chères Carmélites. Conservez toute ma famille, conservez tous ceux que j'aime; ne me détachez d'eux que par votre grâce. Non, je n'y serai pas rebelle; je foulerai aux pieds toutes mes inclinations pour suivre votre voix. Mais, ô ma sainte mère! pendant que je travaille à déraciner mes anciennes attaches, ne permettez pas que j'en contracte de nouvelles; protégez-moi contre toutes les occasions, contre tous les piéges qu'on me tend.

» A mesure que mon cœur se videra de toutes les affections de la terre, il se remplira de celle du ciel. O ma bonne mère! dilatez-le, ce cœur; appelez dans mon âme toutes les vertus religieuses. Que dis-je? à présent j'en pratique tout ce qui m'est possible. Ménagez-moi des occasions fréquentes d'obéir, de me mortifier, de m'humilier; de me confondre avec mes inférieurs; de descendre même au-dessous d'eux; de fouler aux pieds le monde et ses vanités; de glorifier Dieu sans respect humain; d'embrasser sans honte la croix de Jésus-Christ; de confesser hautement sa religion et son Église; de renoncer à moi-même et à toutes mes affections; de goûter les contradictions, les délaissemens, la privation des consolations humaines; de souffrir le froid, le

chaud, la faim, la lassitude; de me dépouiller de ma propre volonté; de me résigner à celle de Dieu, de m'élever à lui, de le prier, de converser avec lui; de l'aller visiter au pied de ses autels; de participer dignement à sa table sainte; d'entendre souvent annoncer sa parole et chanter ses louanges. Multipliez pour moi ces occasions, et que je n'en perde aucune; que partout, et jusque dans les lieux les plus soumis à l'empire du monde, je porte un cœur de Carmélite; que toutes mes pensées y soient dignes de vous.

» Soyez toujours à mes côtés, ô ma sainte mère, pour me dire sans cesse: « Songez à votre vocation; songez à former une Carmélite; une Carmélite ne penseroit pas, ne diroit pas, ne feroit pas cela. Ah! qu'avec cette assistance j'aurois lieu d'espérer de former en moi, dès à présent, et au milieu même du monde, une parfaite Carmélite, à laquelle il ne manqueroit plus que le cloître et l'habit. Daignez donc, ma sainte mère, si vous me laissez encore dans le monde, daignez ne me pas perdre de vue un seul instant; veillez sur moi comme sur une de vos filles; soyez mon soutien; soyez ma sûre garde; soyez mon conseil assidu.

» Je vous recommande non-seulement mon cœur, pour que vous le formiez à toutes les

vertus et à toute la perfection de votre règle, mais aussi mon corps, pour que vous le trouviez en état d'en soutenir toutes les austérités; je ne demande pas une santé parfaite; je voudrois, ô ma sainte mère! vous ressembler en tout; je voudrois ressembler à Jésus-Christ, mon divin modèle, et porter ma croix dans mon cœur et sur mon corps jusqu'au dernier soupir; ou souffrir ou mourir sera ma devise comme ce fut la vôtre. Mais, qu'au milieu des douleurs et des infirmités mon tempérament se fortifie, afin que sa foiblesse ne soit pas un obstacle à ma vocation, quand, par la miséricorde de Dieu, les autres obstacles seront levés.

» Mais, tandis que je m'occupe de mon futur état, que je m'en propose les vertus et que je m'y exerce, ne permettez pas, ô ma sainte mère, que je néglige celles de l'état où la Providence me retient encore, quelque peu de temps qu'elle doive m'y retenir. Rappelez-m'en tous les devoirs; obtenez-moi de les remplir aussi ponctuellement, avec autant d'exactitude et de perfection que si je devois être toute ma vie ce que je suis à présent. Multipliez aussi, sous mes mains, les occasions de faire le bien propre de mon état actuel, le bien que je ne pourrai plus faire étant dans le cloître. Hélas! qu'ai-je fait jusqu'ici,

Seigneur, pour répondre aux vues de votre Providence, et la justifier de m'avoir placée et tenue plus de trente ans dans ce rang d'élévation ? Remplissez, ô mon Dieu, le peu de jours qui me restent de cette grandeur ! et que de leur plénitude soit comblé tout le vide de ma vie passée. Donnez-moi, dans ce court espace de temps, la grâce de servir la religion, l'Église et l'état ; de tirer les malheureux de la misère ; de soutenir, de ranimer, d'encourager la piété, de protéger l'innocence opprimée ; d'imposer un silence éternel à la calomnie et aux médisances ; de vous gagner toute ma maison ; d'édifier toute la cour ; et, avant de m'enfermer dans la solitude pour travailler uniquement à mon salut, d'avoir contribué à celui de tous ceux à qui l'élévation dont je descendrai me donnera en spectacle.

» Ainsi soit-il. »

L'archevêque de Paris, quoique reconnoissant tous les caractères d'une vocation surnaturelle dans celle de madame Louise, avoit exigé une dernière année d'épreuve. Déjà la France pleuroit ce dauphin qui promettoit le règne de saint Louis : bientôt elle eût à pleurer encore sa pieuse souveraine ; et alors, pour atteindre au terme de ses désirs, la princesse n'eut plus à vaincre que la tendresse du roi son père envers elle. Afin de renver-

ser ce dernier obstacle, elle obtint de l'Athanase du dix-huitième siècle, qu'il porteroit au monarque le vœu le plus cher au cœur de sa fille. Admis à une audience secrète, le prélat dit à Louis XV : « Sire, je suis chargé d'apprendre à votre majesté une nouvelle qu'elle recevra sans doute avec sa religion ordinaire. Madame Louise, après les plus longues et les plus sérieuses épreuves, a reconnu que Dieu l'appeloit à la vie religieuse, et désire que votre majesté lui permette d'être heureuse en suivant sa vocation. » A ces paroles, le roi recula d'étonnement, et s'écria : « Quoi! c'est cette nouvelle, M. l'archevêque, et c'est vous qui me l'apportez! » Puis s'appuyant sur le dos d'un fauteuil, la tête penchée entre ses mains, il ajouta avec l'émotion de la douleur : « Que cela est cruel! Que cela est cruel! » Après quelques instans d'un profond silence, il répond à M. l'archevêque : « Si c'est Dieu qui me la demande, je ne dois ni ne puis contrarier sa volonté; je répondrai dans quinze jours. » Le prélat répliqua que la princesse donnoit la préférence à l'ordre des Carmélites, disposée à entrer dans telle maison de cet ordre qui seroit désignée par sa majesté. Durant ces quinze jours, si longs à madame Louise, son

auguste père ne vit sa fille qu'aux heures où elle étoit réunie avec les princesses ses sœurs, sans lui dire un mot en particulier. Tous les soirs, au moment de la quitter, il sentoit ses yeux se mouiller de larmes, et se détournoit de l'objet qui les faisoit couler. Ces entrevues déchiroient le cœur de la jeune victime, et sitôt quelle étoit libre d'entrer dans son oratoire, elle s'y prosternoit au pied de son crucifix, conjurant le ciel d'unir le sacrifice du roi au sien pour leur salut commun. Au terme précis, le monarque écrivit à sa fille la lettre la plus tendre ; et Louise, l'arrosant de larmes, court au pied du crucifix rendre mille actions de grâces au bienfaiteur infini qui tourne à son gré le cœur des rois.

Libre de choisir alors, pour sa retraite, telle maison des Carmélites qui lui plairoit le plus, elle se décida pour le monastère de Saint-Denis, parce que ce couvent étoit très-pauvre et très-régulier. Ce choix fut un trait marqué d'une Providence particulière sur cette maison, dont la suppression occasionée par une extrême disette, et que les religieuses redoutoient comme le dernier des malheurs, paroissoit inévitable.

Munie des autres provisions nécessaires, la princesse n'avoit plus à se procurer que celle du supérieur immédiat du couvent, M. l'abbé

Bertin. Elle le fait appeler, et lui déclare sa résolution. « Je pense, répond le digne ecclésiastique, qu'une proposition de cette conséquence, pour madame Louise, doit être mûrie par les plus longues et les plus sérieuses réflexions. » — « Je pense comme vous, M. l'abbé; mais ces réflexions sérieuses, voilà dix-huit ans que je les fais, sans que ma vocation pour la vie religieuse, toujours traversée depuis ce temps-là, ait jamais varié d'une minute. » — « Vous avez déjà, madame, dans une si longue épreuve, un grand préjugé en faveur de votre vocation; mais, de mon côté, je n'oserois prendre sur moi de décider sans conseil sur une démarche de la part de madame, qui va faire tant de bruit dans le monde » — « Ne craignez rien, M. l'abbé; ceux qui depuis dix-huit ans m'ont tenu la place de Dieu, ont approuvé mon dessein; mon premier pasteur, M. l'archevêque, l'approuve aujourd'hui; il est bien temps que je l'exécute; mes plus beaux jours se passent, je n'ai plus à délibérer. » — « J'avoue que madame peut regarder comme les interprètes de la volonté de Dieu sur elle, les hommes éclairés et vertueux qui ont dirigé sa conscience..... Mais, madame, une chose vous est absolument nécessaire, et l'obtiendrez-vous aisément? Je veux dire le consentement

du roi? » — « Je l'ai, oui, je l'ai ce consentement : les larmes me viennent aux yeux, quand je songe à ce qu'il en a coûté à son cœur pour me l'accorder; mais la religion l'a emporté sur la tendresse. » L'homme de Dieu combat ensuite le goût de la princesse pour l'austérité du Carmel; mais, toujours plus édifié des réponses, il la voit décidée à être fille de sainte Thérèse : alors il lui peint d'une manière sévère le monastère de Saint-Denis, que l'on appelle la Trappe du Carmel, et la victime répond : « Tant mieux, M. l'abbé; car toute ma crainte, depuis que je pense à me faire religieuse, a toujours été de tomber dans une maison relâchée; et je dois bénir la Providence qui me sert à souhait, en me conduisant à Saint-Denis; c'est sûrement mon bon ange qui m'a suggéré ce bon choix. » Adorant les voies divines, l'homme de la droite du Très-Haut les reconnoît et se retire.

Dans une seconde conférence, elle fixe avec l'abbé Bertin son entrée au mercredi suivant 11 avril. « Le mercredi matin seulement, lui dit-elle, vous préviendrez vos filles que je me propose d'aller entendre la messe dans leur chœur. Je ferai en sorte d'être à la porte du couvent entre neuf heures et neuf heures

et demie. Si j'arrive plus tôt à Saint-Denis, j'irai prier Dieu sur le tombeau de la reine. La messe finie, je resterai devant le Saint-Sacrement, et, pendant ce temps-là, vous assemblerez les religieuses pour leur annoncer le dessein qui m'amène chez elles. » Invitée de lui donner ses ordres, sur ce qu'elle désire qu'on fasse pour son logement. « Je n'ai besoin, répond-elle, que d'une cellule qui soit conforme en tout à celles des autres religieuses; mais, comme je suis accoutumée à ne monter et descendre que des escaliers faciles, ayant toujours un écuyer à mes côtés, s'il n'y avoit pas de rampes à ceux qui seront à mon usage, à Saint-Denis, je vous prie d'y mettre des cordes, de peur que je ne me casse le cou, car mon étourderie ne vieillit pas. »

Le supérieur reçut madame Louise en dehors, tandis que les religieuses qu'il venoit d'avertir se disposoient à la recevoir à la porte de clôture. Après la messe, elle reste devant le Saint-Sacrement. Le supérieur fait assembler la communauté au parloir, et, sans que rien ait pu la préparer à cette nouvelle, il lui annonce que la princesse entrée dans la maison n'y est venue que pour se faire Carmélite. A l'instant la prieure, accompagnée de quelques religieuses, se rend au chœur, et madame Louise, dès qu'elle l'aperçoit, se

lève, la suit, entre dans l'assemblée, et se jetant aux pieds des épouses de Jésus-Christ, qui se prosternent de leur côté, elle leur dit d'un ton ferme et affectueux : « Je vous supplie toutes, mesdames, de me faire la grâce de me recevoir parmi vous, de me regarder comme votre sœur, d'oublier ce que j'ai été dans le monde, et de prier Dieu pour le roi et pour moi. Je désire de tout mon cœur d'être Carmélite, et je tâcherai, avec la grâce de Dieu et le secours de vos prières, de devenir bonne Carmélite. » Ensuite, s'approchant des religieuses, qui fondoient en larmes, elle les relève l'une après l'autre, et les embrasse tendrement.

A cette scène touchante, en succéda une autre également vive. La fille de Louis XV essuya les regrets et le désespoir de son écuyer et de madame la princesse de Ghistelle, sa dame d'honneur. Enfin, elle les détermina à se soumettre aux ordres de la Providence.

La prieure, en lui adressant la parole, l'appeloit madame. « Madame ! reprit-elle avec vivacité; que dites-vous, ma révérende mère ! Je sais qu'une postulante, chez les Carmélites, ne s'appelle point *madame*, mais *ma sœur*. » L'usage, lorsqu'on entre chez ces saintes filles, est de changer le nom qu'on portoit dans le

monde; en conséquence, elle prit celui de sœur Thérèse de saint Augustin.

Cependant le sacrifice de madame Louise répandoit la désolation dans le château de Versailles. Les princesses ses sœurs, à la nouvelle que leur en donna le roi, tombèrent évanouïes. Tous les domestiques pleuroient comme ils eussent fait au jour de sa mort. Pour elle, elle n'éprouvoit d'autre contradiction que de voir que la communauté ne pût se dépouiller d'un secret et profond respect pour son rang et sa naissance. Cette disposition, qui la chagrinoit sincèrement, auroit pu lui faire redouter qu'on ne fît plier la règle en sa faveur. Mais elle avoit une connoissance si précise des constitutions, qu'il eût été difficile de lui donner le change sur les fonctions particulières attachées aux postulantes. Aussi, quelque fatigantes et dégoûtantes qu'elles fussent, il étoit impossible de les luiépargner. Une sœur, avec laquelle elle travailloit à la sacristie aux ouvrages les plus pénibles, n'enchaîna qu'un moment son zèle, en lui disant d'un ton grondeur : « Cessez, je vous prie, madame, de vous fatiguer inutilement, car vous n'y entendez rien du tout; il faut que je revienne sur votre ouvrage, contentez-vous de me voir faire. » — « Hé bien, reprit madame Louise

avec douceur, je vais donc examiner avec soin pour faire mieux une autre fois. »

De concert avec la prieure, le supérieur de la maison enjoignit à l'auguste postulante de continuer l'usage du vin, et de souffrir qu'on lui servît tous les jours un plat de poisson. Elle se soumit à l'ordonnance, dans l'appréhension que le moindre dérangement de sa santé ne devînt un obstacle à l'émission de ses vœux, et parce qu'elle trouvoit dans son obéissance la matière d'un double sacrifice; car elle avoit une répugnance naturelle pour le poisson, ce qu'on ne sut qu'après sa profession.

Sa maîtresse de noviciat, en la plaçant dans une cellule telle qu'elle l'avoit demandée, absolument semblable à celle des autres religieuses, avoit fait mettre un matelas sur la paillasse. Madame Louise fit ses représentations; mais ne voyant pas sa maîtresse disposée à l'écouter favorablement, elle en appela à la prieure, qui se rendit à ses désirs; mais ensuite, trouvant une paillasse qui n'étoit pas piquée comme le sont celles des Carmélites, elle réitéra ses instances, et obtint aussi satisfaction sur ce point.

Accoutumée à porter des souliers d'une hauteur démesurée, ce fut un supplice pour elle de faire usage des pantoufles plates des Carmélites. Ses jambes s'enflèrent au point qu'elle

pouvoit à peine marcher. Dès qu'on s'en fut aperçu, on lui conseilla de laisser la chaussure. « Mais il faudroit, répondit-elle, que j'y revinsse tôt ou tard, et dès lors j'aime mieux passer mon mal tout de suite. »

Un seul point de la règle l'inquiétoit beaucoup; c'étoit de se tenir long-temps à genoux. Cette attitude la fatiguoit au point qu'il lui étoit physiquement impossible de la soutenir sans le secours d'un appui. C'étoit le sujet habituel de ses soupirs vers le ciel. Un jour qu'elle s'étoit long-temps occupée de cette affligeante pensée, elle s'adresse à une novice, et, dans l'ardeur de sa foi, la conjure de s'unir à elle, pour demander à Dieu sa guérison, par l'intercession de saint Louis de Gonzague. La jeune personne entre avec zèle dans les vues de son auguste compagne, et toutes deux commencent les pratiques d'une neuvaine à l'intention connue. Madame Louise, à la fin de cet exercice, se trouva guérie si parfaitement, que jamais, depuis, elle n'éprouva la plus légère atteinte de son infirmité.

Les trois mois d'épreuve, avant de se revêtir de la bure du Carmel, étant écoulés, ainsi que les trois mois de plus que Louis XV avoit exigés, elle reçut l'habit religieux le 10 septembre 1770, du souverain pontife, par les mains du nonce. A l'époque de l'entrée de

madame Louise dans le cloître, ce prélat et l'archevêque de Paris étoient venus la féliciter au nom de l'Église sur le bonheur qu'elle se procuroit, et sur le grand exemple qu'elle offroit à l'univers chrétien. Clément XIV, dans la joie de voir son pontificat marqué par un événement aussi consolant pour la religion, avoit adressé à la princesse un bref particulier, avec le don de son portrait. Ces témoignages éclatans avoient blessé l'humilité de la victime. Combien n'eut-elle pas à souffrir dans cette cérémonie, qui s'ouvrit avec la plus grande solennité ! Elle y reçut le voile et le manteau des mains de madame la dauphine; depuis, la trop infortunée reine Marie-Antoinette.

Au comble de ses vœux, d'être enfin parvenue à échanger la pourpre royale contre la pauvreté évangélique, elle ne songea plus qu'à s'exercer à la perfection des vertus que suppose l'habit de sainte Thérèse. On eût dit que les pratiques qui contrarient le plus la nature ne coûtoient rien à la jeune novice. « Il n'est pas question, disoit-elle un jour à ses compagnes, d'examiner si ce que nous avons à faire doit nous coûter ou non; mais il faut commencer par le faire, en songeant que c'est notre devoir, et qu'un Dieu commande. » Par sa bonne humeur, et par d'innocentes

plaisanteries, elle relevoit souvent leur courage, et les ranimoit dans l'esprit de leur vocation. Un jour, une d'elles lui dit, les yeux baignés de larmes : « Quoi! toujours balayer, toujours frotter! Non, je n'y tiendrai jamais. » La princesse, tout en riant, et contrefaisant cette novice, reprit : « Oui, oui, toujours balayer, toujours frotter, toujours s'humilier, toujours se mortifier! nous y tiendrons, et vous et moi. Nous ajouterons : *Et ce jusqu'à la mort.* » C'est par ces mots que se termine la formule des vœux que prononcent les Carmélites.

Quoique novice encore, elle fut établie l'*ange* d'une jeune personne, que sa charité avoit introduite dans le monastère, et obligée, en cette qualité, de l'instruire des devoirs de son nouvel état, et de la surveiller dans la pratique des observances. Elle s'y porta avec un zèle et des soins infinis. Épiant l'occasion de dérober aux autres les ouvrages les plus rebutans, elle réussissoit si bien dans cette ingénieuse charité, que, lorsqu'elles trouvoient leur ouvrage fait, elles en accusoient la sœur Thérèse de saint Augustin. Arrivoit-il qu'une religieuse la surprît dans l'action, et voulût réclamer sa tâche, elle tomboit à ses pieds, lui baisoit la main, et obtenoit d'achever ce qu'elle avoit commencé.

Le Saint Père, par un bref donné de son propre mouvement, autorisa le confesseur de madame Louise à mitiger la règle, et même à l'en dispenser, quand il le jugeroit expédient pour le plus grand bien de sa pénitente. Le même bref accordoit à l'auguste novice une indulgence toutes les fois qu'elle communieroit. « Pour cette indulgence, s'écria-t-elle, j'en fais grand cas; pour l'autre, ajouta-t-elle, en santé, je n'en veux pas; en maladie, il ne me la faut pas. » Ici la langue étoit bien l'écho du cœur, car elle parloit souvent de son bonheur, jamais de ses sacrifices; et, comparant son état actuel au genre de vie qu'elle menoit à la cour, elle disoit: « Comme nous avons nos observances, la cour a aussi les siennes, mais bien plus dures que les nôtres. Par exemple, à cinq heures du soir je vais à l'oraison; à Versailles, il me fallait aller au jeu : à neuf heures, la cloche m'appelle pour Matines; à Versailles, on m'avertissoit que c'étoit l'heure de la comédie. On n'est jamais en repos à la cour, quoiqu'on parcoure sans cesse le même cercle d'inutilités. »

Avant de se consacrer au Seigneur par un engagement indissoluble, n'oubliant pas ses fidèles domestiques, elle leur fit assurer un traitement annuel et convenable. Informée que la dot que l'on payoit au monastère de

Saint-Denis étoit de six mille livres, mais qu'elle pouvoit être portée au double pour les sujets infirmes, elle se rangea dans cette classe. « J'ai économisé, dit-elle à la prieure, douze mille livres que je vous donnerai, dont six pour moi et six pour ma bosse (*). »

Le roi ayant voulu lui assigner une pension, que l'abbé Bertin réduisit à vingt-quatre mille livres, elle ne l'accepta que par obéissance, et avec la consolation de penser, comme elle le disoit, que, malgré sa pension, elle n'auroit rien de plus à son usage.

Le jour approchoit où elle devoit consommer son sacrifice ; la veille, après voir prié, jeûné au pain et à l'eau, revêtue d'un cilice, elle devoit encore prier jusqu'à minuit devant le Saint-Sacrement. La prieure, craignant que tant d'austérités, à la suite de toutes les autres, ne fussent au-dessus de ses forces, lui proposa de la dispenser d'une partie : « Je vois bien, répondit-elle, ma mère, que vous vous souvenez toujours de ce que j'ai été dans le monde ; tâchez donc, je vous en conjure, de l'oublier une bonne fois ; ou, si cette idée vous revient encore, que ce soit pour vous

(*) La taille de cette princesse avoit été déformée par une chute dans son enfance.

rappeler qu'à ce titre j'ai plus besoin qu'une autre de faire pénitence.

Le 22 septembre 1771, l'archevêque de Paris reçut ses vœux, dont elle prononça la formule avec ce ton de voix vif et empressé que l'on sait être l'expression d'un cœur satisfait. Huit jours après, elle reçut le voile noir des mains de madame la comtesse de Provence. Le nonce, assisté de plusieurs évêques et d'un nombreux clergé, officia dans cette dernière cérémonie, qui, par ordre exprès du Roi, se fit avec autant de solennité que celle de la prise d'habit.

A peine eut-elle été attachée à l'état religieux par un engagement indissoluble, que, malgré ses représentations et ses instances, elle fut nommée maîtresse des novices.

La communauté eut bientôt à s'applaudir d'avoir confié à de telles mains le soin de perpétuer dans son sein la régularité et la ferveur. Le premier soin de la mère Thérèse de Saint-Augustin fut de s'appliquer à connoître la vocation de ses élèves, et de les mettre à portée d'en discerner elles-mêmes le caractère et le principe. Elle ne leur dissimuloit pas le danger d'un lien irrévocable, qui seroit conseillé par des motifs humains, et n'épargnoit rien pour leur faire connoître l'importance de leur démarche. Toute sa con-

duite étoit pour ses élèves une invitation à la confiance, afin de les engager à ne jamais contester avec leurs devoirs ; elle leur rappeloit plaisamment ce proverbe : « Qui trop flaire la médecine, finit par ne point la prendre. »

« Je me rappelle, leur disoit-elle, que je regardois comme un tourment de faire chantre dans nos offices ; j'ai demandé à y être employée, et ma répugnance a disparu. » Les tendres attentions d'une mère n'égalent pas celles qu'elle leur prodiguoit : après leur avoir donné les heures du jour, elle disposoit encore en leur faveur de celles de la nuit, lorsqu'elle le croyoit utile.

Sa complaisance à les recevoir ne se lassoit jamais ; leur indiscrétion même ne paroissoit pas l'importuner, parce qu'elle la faisoit tourner à leur avantage ; et telle de ces jeunes personnes qui n'avoit été conduite chez la maîtresse que par un accès d'ennui, y trouvoit aussitôt le remède, et revenoit mieux instruite sur les moyens de se suffire à soi-même dans la solitude. Pour les manquemens contre la charité, elle étoit inexorable, et en prescrivoit la réparation dans toute son intégrité : mais elle le faisoit encore sur le ton de l'amitié qui conseille, plutôt que sur celui de l'autorité qui exige.

Sans cesse occupée à leur donner, par ses exemples et par ses instructions familières, des leçons de la plus exacte régularité, elle les prévenoit souvent ainsi contre le danger des scrupules. « Tout ce qui ne vient pas de Dieu ne sauroit être bon, et les scrupules ne viennent pas de lui. Faisons-nous, non une conscience large, mais une conscience paisible. » Convaincue qu'elle rendroit compte à Dieu du dépôt confié à ses soins, les fautes de ses novices lui paroissoient être ses propres fautes, et leurs défauts ses défauts. Elle s'en accusoit quelquefois publiquement devant elles. Mais, quoique, dans sa profonde humilité, la pieuse maîtresse sentît tout le poids de sa charge, elle n'en étoit pas moins pour ses élèves un modèle de confiance en Dieu. Point ou peu de tentations contre lesquelles elles fussent prémunies plus soigneusement que contre celle du découragement dans les voies du salut.

C'étoit une bien douce jouissance pour sa piété, lorsqu'elle accompagnoit aux pieds des autels celles qu'elle avoit ainsi formées aux vertus religieuses. Chez les Carmélites, la novice qui doit faire profession passe, la veille, une partie de la nuit en adoration devant le Saint-Sacrement, accompagnée de sa maîtresse. Madame Louise, dans une de ces circonstan-

ces, souffrant beaucoup, toute la communauté demandoit qu'une autre religieuse veillât en sa place. « Point du tout, mes chères sœurs, répondit-elle ; c'est mon droit d'offrir mes enfans au Seigneur, et j'en suis trop jalouse pour qu'une fluxion m'empêche d'en jouir. »

Depuis le moment où une jeune personne entroit dans la maison, jusqu'à celui où elle s'y fixoit, jamais la pieuse et discrète maîtresse ne cessoit de l'exhorter à mesurer ses forces et son courage avec les obligations dont elle lui faisoit si bien connoître l'importance et l'étendue. Elle expliquoit à ses élèves les trois espèces de vœux par lesquels elles prétendoient se lier, et les sacrifices qu'ils nécessitoient ; elle n'oublioit pas de les prémunir contre le respect humain, non moins dangereux dans la retraite que dans le monde, quoiqu'il prenne un cours absolument opposé.

Après avoir ainsi fait preuve de son talent à discerner les esprits, et à les conduire dans les voies de Dieu, elle fut élue prieure de la maison de Saint-Denis, environ quatre ans après y être entrée, et portée à cette place par le suffrage unanime de la communauté ; mais en même temps qu'elle acceptoit par obéissance le fardeau qu'on lui imposoit, elle plaignoit bien sincèrement celles qui s'applaudissoient de se voir sous sa conduite. Ayant

achevé les trois années de sa supériorité; elle fut réélue, suivant l'usage, pour le même espace de temps. Ses compagnes avoient imaginé de solliciter un bref du pape, qui autorisât la maison à lui continuer le gouvernement pendant un temps indéfini. L'auguste vierge, informée de ces dispositions, en marqua sa peine et son étonnement, et l'on ne donna pas de suite au projet. Trois ans après qu'elle eut déposé le fardeau de la supériorité, la communauté se proposa de l'en charger de nouveau; mais elle trouva moyen de se soustraire aux désirs de ses sœurs. Ce ne fut pas pour longtemps; la supérieure réélue étant morte en charge, la princesse, en qualité de dernière prieure, fut obligée de la remplacer. Elle occupa en ces deux fois la supériorité pendant huit années, et gouverna toujours par les principes et suivant l'esprit de sainte Thérèse. La règle étoit son guide; elle s'en tenoit à la règle; elle en appeloit à la règle, et sa conduite l'interprétoit encore mieux que ses discours. On lit dans les Mémoires de ses compagnes : « Elle étoit pour nous une règle vivante. »

D'une humeur constamment égale parmi les peines et les contradictions inséparables d'une communauté nombreuse, elle paroissoit ne pas connoître les tentations du découragement. On eût dit que le travail pénible de

son emploi ne lui coûtoit rien. Sa charité embrassoit tout; sa vigilance l'avertissoit de tout; sa prudence ménageoit tout, et son activité suffisoit à tout.

La discrétion, vertu nécessaire à toutes les personnes en place, étoit son partage. Longtemps avant qu'elle fut prieure, on lui connoissoit cette qualité rare, et l'on n'hésitoit pas à lui découvrir ce qu'on vouloit tenir le plus caché.

Dans les Mémoires de ses pieuses compagnes on lit d'humbles aveux de certains manquemens qu'elles eurent à se reprocher envers leur prieure, et de la part de celle-ci beaucoup moins de zèle à maintenir les droits de l'autorité, que d'empressement à augmenter la charité dans les cœurs, avec le désir de mieux faire. On la vit quelquefois demander pardon, dans les termes les plus humbles, à celles qui auroient dû lui faire des excuses.

Tandis qu'envers les foibles et les imparfaites elle se montroit plus indulgente, elle possédoit, à l'égard de celles qui étoient plus avancées dans la perfection, un autre genre de charité. Loin de chercher à alléger le fardeau que leur ferveur pouvoit porter, elle les aidoit au contraire à ajouter de nouvelles fleurs à leur couronne. Une religieuse lui demandoit une chose qui ne paroissoit pas devoir souf-

frir de difficulté, la prieure la lui refusa sans lui donner aucune raison. L'humble vierge, respectant les motifs de sa supérieure, se retira sans chercher à approfondir ses motifs; mais, le lendemain, madame Louise l'appelle et lui dit : « Ce que vous m'avez demandé hier est fort raisonnable, et je vous l'accorde bien volontiers; si je vous l'ai refusé d'abord, c'est que je voulois vous offrir la matière d'un sacrifice, assurée que vous n'en laisseriez pas échapper l'occasion. »

Plus la règle est sévère, plus l'autorité doit s'appliquer à en faire oublier l'austérité; et voilà quel fut un de ses soins continuels. Elle égayoit les rigueurs de la loi par sa manière d'en exiger l'observance. Jamais il ne lui échappoit une parole dure; jamais elle ne prenoit un air de hauteur; toujours elle faisoit l'accueil le plus gracieux aux religieuses qui s'adressoient à elle. Celles qui, ayant à lui parler, n'avoient pu le faire ou n'avoient pas jugé à propos de le faire pendant la journée, se rendoient le soir auprès de la bonne prieure, toujours disposée à les écouter aux dépens de son sommeil. C'étoit surtout en faveur de celles qui étoient dans l'affliction ou la souffrance, qu'elle développoit toute l'ardeur de sa charité. Elle ne se donnoit pas de repos, qu'elle n'eût procuré la consolation et la paix à celle qu'elle voyoit

dans la peine. On lui faisoit connoître l'état de son âme comme à un confesseur. Une jeune personne qui n'étoit pas encore liée par ses vœux, devoit communier avec la communauté, le Jeudi-Saint : s'étant rappelé que, dans le monde, elle avoit eu le malheur de faire une communion qui lui avoit laissé de trop justes sujets d'inquiétude, elle en fit l'aveu à sa prieure; et dans un billet, après lui avoir dit qu'il lui sembleroit, parmi ses pieuses compagnes, être un autre Judas au milieu des disciples, elle lui demandoit la permission de pleurer, loin de l'autel, le malheur d'avoir pu s'en approcher à pareil jour avec des dispositions équivoques. Madame Louise, n'adoptant point ce mode d'expiation, lui répond sur-le-champ, la rassure sur la faute qu'elle se reprochoit, lui donne les conseils les plus salutaires, et ajoute : « Non, vous ne serez pas Judas, vous serez Pierre que Jésus regarda, et qui pleura toute sa vie le malheur de l'avoir renié..... Jésus dira de vous comme de Madeleine : « Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. »

Dans des besoins plus urgens ou plus continuels de ses filles, la tendre mère se surpassoit elle-même par ses attentions auprès d'elles. Dans l'infirmerie, elle se considéroit toujours

comme la première garde des malades, et ne vouloit pas qu'une autre fît pour leur service ce qu'elle-même pouvoit faire. On la voyoit, tantôt arrangeant le lit des sœurs, tantôt à genoux près de leur pénible couche, préparant ou leur offrant des remèdes et des boissons, et quelquefois remplissant les offices qui répugnent le plus à la nature. Pendant deux ans, elle pansa tous les jours, sans qu'on le sût dans la maison, une plaie d'une de ses religieuses, et dont l'aspect faisoit horreur. Après la mort de la princesse, on apprit que, pendant long-temps, elle s'étoit levée tous les jours un quart-d'heure avant la communauté, pour aller habiller une sœur converse qui souffroit d'un rhumatisme.

Si les maladies étoient longues, ou dégénéroient en infirmités, elle exhortoit ses sœurs à ne pas se priver de la grâce des sacremens. Dès que la maladie étoit jugée mortelle, elle ne le laissoit pas ignorer à la malade, qui devenoit l'objet exclusif de sa sollicitude; elle ne quittoit presque plus le chevet de son lit; à mesure que le danger augmentoit, la bonne mère redoubloit de charité, de zèle pour sa fille; elle passoit des temps considérables en prières auprès d'elle, l'animoit et la soutenoit par ses exhortations. Après avoir reçu ses derniers soupirs, elle lui continuoit ses re-

ligieux offices, prenoit sur elle tous les soins de la sépulture, et ne manquoit jamais, au moment où elle alloit la mettre en terre, de lui donner le dernier baiser de la charité.

Une si touchante et si sainte affection pour les malades s'étendoit à toutes les personnes attachées à la maison. Les domestiques du dehors, les ouvriers, devenoient, dans l'occasion, l'objet de ses soins charitables.

Dans la place qu'elle occupoit, se regardant au milieu de ses sœurs, non comme la maîtresse, mais comme la servante de toutes, elle continuoit à balayer, à laver la vaisselle, à remplir les derniers offices de la maison. Les vieilles religieuses avoient des droits privilégiés à sa charité, et plusieurs fois ces anciennes mères virent madame Louise à leurs genoux nouer les cordons de leurs pantoufles. Oh! qu'elle étoit loin, dans la dispensation de ces actes d'une charité si tendre, de discerner les sœurs du voile blanc des autres religieuses! Toutes savoient jusqu'à quel point elles pouvoient compter sur son cœur et sur sa vertu. Une de ces bonnes sœurs, chargée d'éveiller la communauté un jour de Pâques, à deux heures du matin, craignoit beaucoup de manquer son heure; elle s'adresse à sa prieure, et lui dit qu'il n'y a personne dans la maison sur qui elle puisse compter aussi sû-

rement que sur elle pour être éveillée à temps, et qu'elle la prie de vouloir bien lui rendre ce service. La prieure, charmée de cette marque de confiance, lui promet de faire ce qu'elle désire, et, le lendemain avant deux heures du matin, la sœur converse entendit sa prieure et la fille de son roi frapper légèrement à la porte de sa cellule pour l'appeler.

Après les six années de supériorité, nommée dépositaire, chargée du temporel et de tous les soins économiques de la maison, l'amour de son état suppléant à son inexpérience en cette partie, elle s'acquitta du nouvel emploi à la grande satisfaction de la communauté. Par un travail suivi, elle mit dans son office un ordre qui n'y étoit pas quand on lui en confia la direction. Apprenant aux sœurs du voile blanc comment elles devoient conserver ou employer les denrées, mesurer les dépenses ordinaires, ménager les rentes destinées aux pauvres, elle établissoit et entretenoit partout une utile propreté. Une de ces filles, élevée parmi les travaux de la campagne, entendit un jour son auguste compagne qui lui disoit : « Remarquez bien, ma sœur, comment je lave cette terrine; sans cette attention, le lait que vous y mettrez s'aigrira. »

Au milieu de ses occupations, elle portoit toujours la sérénité sur le visage comme dans

le cœur. On la vit offrir à Dieu des sacrifices douloureux pour la nature, sans montrer jamais un instant de tristesse. A la tête de sa communauté, elle ne recommandoit rien tant à ses filles que la gaieté : « Réjouissons-nous, disoit-elle ; c'est le précepte de saint Paul, et je trouve que la gaieté dore la pilule de l'austérité. »

Cette gaieté constante, fruit d'une conscience sans reproche, étoit encore l'enseigne d'un cœur inépuisable en beaux sentimens. Tout ce qu'elle faisoit pour les autres n'étoit rien à ses yeux ; rien de ce qu'on faisoit pour elle qui ne lui parût important. Vive dans sa reconnoissance, elle portoit ce sentiment jusqu'à une sorte d'excès envers celles de ses sœurs qui l'avoient obligée : la retraite n'avoit fait en elle qu'embellir la nature. En quittant le monde, elle avoit apporté au Carmel cette inclination bienfaisante qui, à son départ, causa un regret général à la cour. La disgrâce et le malheur ne la trouvoient jamais insensible ; elle eût voulu pouvoir remédier à tous les maux qui affligent l'humanité, et ses sentimens étoient bien connus : de là venoit qu'elle étoit assiégée, dans la solitude, d'une foule de sollicitations de tous les genres, qui la fatiguoient excessivement, sans qu'elle pût se résoudre à les écarter. Avant sa profession, et

depuis encore, son bon cœur la rendoit plus d'une fois infidèle à sa résolution ; cependant, toujours guidée par des motifs surnaturels dans le bien qu'elle faisoit, elle ne se proposoit que de plaire à Dieu, et ne cherchoit qu'en lui sa récompense : c'eût été la mortifier que de lui rappeler ses bienfaits ; on pouvoit les oublier sans crainte d'en tarir la source.

Celle qui donnoit, en telle circonstance, des exemples si admirables de la charité la plus active envers les personnes auxquelles elle n'étoit attachée que par les liens généraux de la religion, offroit un modèle plus touchant lorsque la nature, unie à cette religion sainte, lui faisoit éprouver ses vives étreintes dans la pratique du plus sacré des devoirs. La religieuse la plus fervente étoit aussi la fille la plus respectueuse et la plus tendre. Quel tableau que celui de son cœur et de sa foi s'animant ensemble à l'instant accablant où une maladie cruelle conduisit au tombeau l'auteur de ses jours ! Elle prioit, faisoit prier, passoit les jours et les nuits aux pieds des autels, demandant à Dieu le salut du roi avec cette vive piété qui pénètre le Ciel et en obtient des prodiges. Son inquiétude surtout égala sa douleur, depuis le moment où elle apprit le danger de ce prince, jusqu'à celui où on lui annonça que, de son propre mouvement, il

avoit demandé avec empressement les secours de l'Église, et les avoit reçus avec des sentimens prononcés de repentir, de résignation et de confiance.

La maladie du roi empirant de jour en jour, sa fille lui envoya un crucifix qu'elle avoit reçu du pape, et lui fit dire qu'il portoit des indulgences. Le malade, s'emparant de ce signe sacré de notre rédemption, ne le quitta plus, et l'eut, jusqu'à sa mort, sous les yeux ou entre ses mains.

Quelque préparée qu'elle fût à la nouvelle de la mort du monarque, elle n'en éprouva pas moins, en l'apprenant, une inexprimable douleur : elle ne se livra point à des larmes stériles ; par de ferventes prières, par des communions multipliées, par tous les genres de bonnes œuvres pratiquées à cette intention dans son monastère et dans les autres de son ordre, elle s'efforça de faire ressentir les effets de sa tendresse au père qu'elle chérissoit doublement, depuis qu'il lui avoit permis d'embrasser un état plus précieux à ses yeux que la vie. Ce fut aussi dans la religion qu'elle trouva sa consolation.

Si un neveu pouvoit jamais remplacer le meilleur des pères dans le cœur de la plus tendre des filles, Louis XVI l'eût fait auprès de madame Louise, par ses soins et son vif em-

pressement à aller au-devant de tout ce qui pouvoit lui faire plaisir. Les sentimens de ce bon et vertueux prince pour sa tante étoient partagés par toute son auguste famille, et la reine lui en donnoit dans toutes les occasions les preuves les plus touchantes.

Madame Louise méritoit bien d'être aimée. Fille tendre et docile, elle avoit fait la consolation et la joie de la reine sa mère, et, lorsque le ciel la lui eut enlevée, elle ne laissa passer aucun jour sans lui payer le tribut de son amour aux pieds des autels : mais eût-elle été dans sa personne un exemple accompli de la piété filiale, si la religion n'avoit pas ennobli et divinisé, pour ainsi dire, ses sentimens naturels : son ardeur pour la défense de la religion égaloit la vivacité de sa foi, et en plus d'une occasion on vit l'humble fille de Thérèse provoquer, par son zèle, celui des premiers pasteurs, et les inviter à s'armer d'une fermeté héroïque pour combattre l'hydre affreuse de l'impiété couvert du manteau d'une astucieuse philosophie, et pour s'opposer au débordement des mœurs.

Rien, après la gloire de Dieu, ne l'intéressoit autant que le salut des âmes, et nous en voyons une preuve bien frappante dans les soins qu'elle se donna pour conserver les avan-

tages de leur saint état aux religieuses sécularisées, et surtout aux Carmélites du Brabant et de la Flandre autrichienne; elle leur procura un asile dans les différentes maisons de leur ordre : elle eut encore la consolation de ramener au bercail une brebis égarée depuis plus de trente ans; c'étoit une religieuse du voile blanc, qui, infectée des erreurs du jansénisme, avoit abandonné sa communauté à l'âge de soixante ans. Madame Louise la reçut à bras ouverts; et, pendant quatre ans que cette vieille sœur vécut encore dans la maison, son apôtre ne cessa de lui prodiguer les soins les plus attentifs et les plus affectueux. La seule chose qu'elle regrettoit dans l'exercice de ses soins charitables envers cette chère fugitive, étoit de ne pouvoir en faire partager les effets à quelques autres qui restoient encore dans le monde : elle parvint, à force de recherches, à découvrir leur demeure; elle leur fit porter des paroles de paix, les invita, les pressa, par les motifs les plus puissans, à suivre l'exemple de leur compagne convertie; mais elle n'eut pas la consolation de leur retour : sa charité lui en acquit sans doute tout le mérite pour le ciel.

Le zèle de madame Louise l'engagea dans une autre démarche, qui obtint le succès le

plus complet. Un petit nombre de Carmes-Déchaussés qui désiroient de vivre dans la stricte observance de leur règle, la supplièrent de leur procurer les moyens de se soustraire aux adoucissemens qu'on y avoit introduits. Après en avoir conféré avec l'archevêque de Paris et M. de la Motte, évêque d'Amiens, elle exposa le désir de ces fervens religieux à Louis XV. Sûre de la protection du roi, elle en écrivit au pape, qui accorda le bref qu'elle sollicitoit, et le roi le fit exécuter, en donnant à ces dignes fils du Carmel la permission de se retirer dans un couvent de Charenton. Son zèle plus contrarié n'en fut pas moins heureux à la poursuite d'une autre bonne œuvre également digne de sa piété. Il s'agissoit d'établir un monastère de Carmélites à Alençon : madame Louise, à la prière qu'on lui en fit, agit, sollicite, obtient deux fois des lettres patentes, fait aplanir des difficultés sans nombre, et ne soupçonne pas qu'il puisse en rester d'autres : les religieuses arrivent dans ce moment ; la dame qui se porte pour principale fondatrice, expose des prétentions incompatibles avec la régularité dans un monastère de Carmélites, et, sur le refus qu'on lui fait d'y acquiescer, elle rétracte les dons qu'elle avoit faits. Dieu, qui n'abandonne point ses élus, lui substitua un vertueux ecclésias-

tique de la ville de Chartres; et Son Altesse Royale Monsieur, après s'être déclaré le protecteur de l'établissement délaissé, en devint le bienfaiteur généreux.

Plus elle étoit fidèle à garder sa solitude, plus elle se sentoit d'ardeur à écarter ce qui pourroit en troubler la paix; elle fut jusqu'à lui immoler le penchant si doux pour son cœur, de soulager des malheureux. Dans l'exercice de sa charité, craignant les illusions de l'amour-propre et les dangers de la dissipation, elle ensevelit dans sa retraite son crédit comme sa personne, et ne souffrit plus que son nom fût cité auprès des distributeurs des grâces. Son sacrifice fut absolu, sans nulle exception pour personne. La cause de la religion fut la seule qu'elle ne renonça jamais à protéger à la cour. Quel travail n'étoit-ce pas pour elle que d'avoir à repousser sans cesse les sollicitations, surtout après s'être fait une règle de donner du moins une réponse à ceux auxquels elle ne pouvoit rendre un service! « Mon parti est pris depuis long-temps, écrivoit-elle; en renonçant à tout, j'ai renoncé même à faire du bien aux autres : ce que ma protection ne fera plus, j'espère le faire par mes prières, non par leur mérite, mais par les mérites de celui à qui je me suis consacrée. »

Dans son estime pour les devoirs obscurs

et les moindres pratiques de la vie religieuse, elle leur sacrifioit jusqu'aux consolations de de la piété. « C'est avec un grand plaisir que je reçois de vos lettres, écrivoit-elle à l'évêque de Clermont; je voudrois que votre zèle pastoral et la multitude des devoirs de notre saint état nous pussent permettre à l'un et à l'autre de nous écrire plus souvent, j'en tirerois sûrement un grand avantage pour mon âme; mais cela seroit bien difficile; et, comme il faut mettre tout à profit pour sa sanctification, je me retourne du côté du sacrifice. »

Victime de l'esprit de régularité, elle laissoit ignorer ses indispositions passagères, recommandant aux religieuses qui pouvoient en avoir connoissance, de ne pas en informer la communauté : souvent, après avoir été incommodée toute une nuit, elle se trouvoit la première aux exercices de la journée suivante.

Son oppression de poitrine l'empêchant d'assister, pendant un temps considérable, aux offices dans l'intérieur du chœur, elle se tenoit sur le seuil de la porte, préférant de souffrir les plus grandes rigueurs du froid à la douleur de ne pas se rapprocher de la règle autant qu'il lui étoit possible. Dans une instruction familière à ses élèves lorsqu'elle étoit maîtresse des novices : « Je n'insisterai pas, disoitelle, sur les points capitaux de nos vœux; la

conscience vous les recommande assez : mais quand vous vivriez cent ans, souvenez-vous encore, le dernier jour de votre vie, que votre maîtresse ne cessoit de vous exhorter à la fidélité dans les petites choses, si cependant on peut appeler petites des observances dont la pratique ou la négligence approche ou éloigne Dieu de nous dans ce monde, et doit fixer dans l'autre la distance à laquelle nous serons placées de son trône. » Ah ! croyez-moi, mes chères sœurs, nous ne devons connoître ni petits devoirs, ni petites fautes au service de ce grand roi. »

On étoit sûr de lui plaire, et de recevoir d'elle le remercîment le plus sincère, en lui faisant remarquer la moindre faute qui lui auroit échappé contre la règle. Elle regardoit comme un des premiers devoirs de la charité chrétienne, de rendre, dans l'occasion, le même office à ses sœurs, et elle n'y manquoit pas. Ce n'est pas qu'elle ne sût prudemment, et selon la charité, appliquer les exceptions à la règle ; mais nulle considération ne pouvoit l'engager à composer avec le devoir. La mère d'une novice avoit un si grand désir de voir le monastère où sa fille devoit s'engager, qu'elle sollicita et obtint un bref du pape, qui lui en permettoit l'entrée. Pleine de confiance en cette pièce, elle vint la présenter à

madame Louise, qui la lut et lui dit : « Et nous aussi, madame, nous avons un bref du pape, que le vôtre ne révoque pas, et qui nous défend d'accorder l'entrée de la maison à aucune personne séculière, sans le consentement unanime de toutes les religieuses. »

Il n'étoit point de sentiment si naturel et si vif qu'elle ne fît céder à son amour pour la régularité. Lorsqu'un courrier vint lui annoncer la mort du roi son père, une religieuse qui étoit auprès d'elle vouloit aller avertir la communauté de prier pour le monarque bienfaiteur de la maison. « Arrêtez, lui dit madame Louise ; c'est l'heure du grand silence. »

L'humilité étoit sa vertu favorite, celle qui imprimoit, pour ainsi dire, son caractère à toutes les autres. Rien ne la fatiguoit davantage que les attentions et les égards qu'on lui marquoit; elle les appeloit *l'expiation de sa naissance.* Elle les repoussoit autant qu'il étoit en elle, et quelquefois s'en affligeoit jusqu'aux larmes. « Je voudrois n'avoir jamais été fille de roi, écrivoit-elle à la prieure d'un monastère de son ordre ; il me semble que j'en serois meilleure Carmélite ; du moins n'aurois-je pas le chagrin d'être prieure, car c'est bien madame Louise qu'on a réélue, et non la sœur

Thérèse de Saint-Augustin, n'en déplaise aux consciences de nos chères sœurs. »

Cet esprit d'humilité la portoit à faire sans ménagement l'aveu naïf de ses fautes. Une religieuse se plaignoit à elle de ce que les progrès d'une novice dans les ouvrages de l'aiguille étoient bien lents : « Vous pourriez, lui répondit-elle, me faire aussi le même reproche. Il est fâcheux que M. son père ait oublié, comme le mien, de faire entrer la couture dans son éducation. » Le mot ne fut pas plutôt échappé, que madame Louise, voyant, dans ce rapprochement un trait d'orgueil impardonnable, ne crut devoir l'expier que par d'humbles excuses et le désaveu le plus solennel.

Peu de temps après la retraite de la princesse à Saint-Denis, des méchans osèrent calomnier son sacrifice et sa vertu dans des libelles atroces. Lorsqu'on lui en eut dit le contenu, elle se contenta de répondre : « Tant de bonnes âmes qui ne me connoissent pas exagèrent le bien qui est en moi, que j'aurois bien tort de trouver mauvais que d'autres qui ne me connoissent pas mieux en exagèrent le mal. »

On lui disoit que de pareilles gens étoient bien dignes de châtiment. « Dites plutôt de reconnoissance, répondit-elle ; car ceux qui

nous calomnient, nous font plus de bien que ceux qui nous flatent, et, quand nous prions pour nos bienfaiteurs, nous devons les avoir particulièrement en vue. »

Une ancienne religieuse avoit soumis à l'examen de la prieure les pieuses résolutions qu'elle avoit prises pendant une retraite. Elle les lui remit avec cette addition : « Je serai fidèle à avertir et reprendre notre mère de ses fautes. »

Le juste s'avance de vertu en vertu, et, plus il s'approche de la divine clarté, plus il découvre en lui d'imperfections et de taches. Aussi vit-on madame Louise, peu d'années avant sa mort, s'élever, pour ainsi dire, au-dessus d'elle-même, courir avec une plus vive ardeur dans les voies de la perfection; et, portant un regard sévère sur le passé, déplorer amèrement, et comme des crimes, les moindres imperfections qu'elle découvroit dans les années de sa vie religieuse, années si précieuses, l'admiration du monde chrétien, et l'édification du cloître. La vertu qui contrarie le plus le penchant violent de l'homme pour l'indépendance, ne lui coûtoit plus. Quelle soumission parfaite! quelle religieuse exactitude à recevoir de sa supérieure les moindres permissions! L'abbé Proyart lui présentoit l'histoire du roi de Pologne, son aïeul. « Pardon, monsieur l'abbé, lui dit-elle, il faut que, pour

mon étourderie, je vous quitte un instant. Je viens de demander à notre mère de venir, et j'ai oublié de lui demander la permission de recevoir votre ouvrage. »

Rien ne l'étonna dans le séjour de la pauvreté; elle n'avoit jamais qu'une seule robe à son usage. Quand cette robe étoit percée, elle la raccommodoit. Pendant dix-sept ans qu'elle fut Carmélite, elle n'en usa que trois, et porta la dernière l'espace de huit ans. Sa cellule, lors même qu'elle étoit prieure, ne fut jamais ni plus spacieuse ni moins pauvre que les autres. Un crucifix, trois images de papier, une chaise de paille et une petite table de bois en faisoient, avec son lit, tout l'ameublement. Pendant quelque temps, elle occupa la cellule la plus triste et la plus incommode de la maison. Ses croisées se joignoient si mal, que le vent éteignoit sa lampe. Elle les calfeutroit avec du papier, et étoit obligée de recommencer cette réparation chaque fois qu'elle les ouvroit.

Lorsqu'elle fut élue prieure la première fois, on rétablit plusieurs bâtimens qui tomboient de vétusté. Les ouvriers croyoient pouvoir s'écarter des règles de la simplicité prescrite chez les Carmélites. L'un d'eux, chargé d'arranger la chambre intérieure du tour, en avoit façonné la boiserie; elle la fit mettre à

l'envers. Louis XV ayant proposé aux religieuses de faire faire un nouveau plancher pour le chœur, où celui qui y étoit se trouvoit totalement dégradé, quelques-unes d'entre elles auroient été d'avis qu'on n'eût rien épargné pour le rendre le plus beau possible. « Pour moi, dit madame Louise, je désirerois qu'il n'y en eût pas de plus simple dans aucune maison de l'ordre, et que notre monastère pût toujours être cité comme un modèle de l'esprit de notre sainte mère. »

Plus attentive à multiplier les sacrifices de la pauvreté volontaire, que ne l'est la religieuse imparfaite à les mitiger, elle donnoit une grande extension au vœu qu'elle avoit fait de cette vertu. Une religieuse exprimoit, devant la prieure, le vœu qu'on destinât à faire prier Dieu pour elle après sa mort, l'argent que les Carmélites sont dans l'usage de consacrer à l'impression de la lettre circulaire par laquelle elles se donnent avis de la mort de leurs sœurs. « Une Carmélite, répondit madame Louise, alors supérieure, qui ne peut disposer de rien pendant sa vie, doit encore moins se permettre de manifester des dispositions qu'elle voudroit qu'on réalisât après sa mort ; ce n'est point à une prévoyance avare, c'est à la Providence et à la charité de ses

sœurs qu'elle doit s'en remettre du soin de faire prier pour les autres. »

Lorsqu'elle étoit maîtresse des novices, elle ne recommandoit rien tant à ses élèves que l'application à combattre les inclinations de la nature, amie du repos. Ici, elle leur donnoit tout à la fois le précepte et l'exemple. Entre plusieurs avis qu'elle avoit écrits pour l'une de ces jeunes personnes, elle lui marquoit : « Plus on aura ici de charité pour vous, moins vous devez vous écouter vous-même. Quand je suis entrée dans la maison, si j'eusse voulu me croire, j'aurois toujours été malade; un office sonnoit, j'avois la migraine; le temps de l'oraison approchoit, je me trouvois bien foible; mais je me faisois un peu de violence; j'allois à l'office et à l'oraison; je n'y étois pas plutôt que mon mal devenoit supportable, si bien que quelquefois je l'oubliois. »

Étant supérieure, elle exigeoit que toutes ses filles s'occupassent assidûment, suivant leurs talens et leurs forces. Lorsqu'elles avoient rempli les travaux de la maison, elle les engageoit à entreprendre différens ouvrages, qu'elle faisoit vendre au profit des maisons de l'ordre les plus indigentes.

Ennemie de toute espèce de distinction, elle l'étoit surtout de celles qui auroient pu la soustraire à quelques-unes des austérités en

usage dans le monastère. Ses compagnes, ayant appris qu'à la cour elle avoit une extrême répugnance pour les œufs apprêtés d'une certaine façon, lui faisoient une sorte de reproche de n'en avoir jamais rien dit, et lui représentoient qu'elle pouvoit bien se dispenser d'en manger à l'avenir. « Je m'en garderai bien, répondit-elle; voilà sept ans que je combats contre cette bizarrerie de mon goût, et j'espère en avoir raison; si je recule d'un pas, je suis vaincue. »

Quelques années de séjour dans le cloître rétablirent parfaitement la foible santé qu'elle y avoit apportée; mais alors, et toujours depuis, le jeûne habituel lui coûta infiniment; la faim étoit pour elle une sorte de tourment qu'elle éprouvoit presque tous les jours; souvent, plusieurs heures avant le repas, on lui voyoit le visage pâle et défait. Bien loin, cependant, de se permettre aucun adoucissement à la règle, lorsqu'elle étoit prieure, elle prolongeoit la peine avec une sorte de satisfaction, toutes les fois que la complaisance ou la charité demandoit que, pendant le dîner, elle écoutât quelqu'une de ses filles ou des personnes du dehors. Les premiers hivers qu'elle habita Saint-Denis, elle souffrit tellement des rigueurs de la saison, qu'elle en eut les mains gelées. La violence du froid fit un jour

sur elle une impression de douleur si cuisante, qu'elle lui arracha des larmes. « Croiriez-vous bien, écrivoit-elle, que j'en pleurois comme font les enfans? Il faut pourtant bien avoir quelque chose à offrir au Seigneur. » Ces sortes d'offrandes lui étoient familières; elle souffroit plus habituellement encore de la chaleur en été que du froid en hiver, et toujours avec le même courage. L'air commun l'incommodoit extrêmement, surtout à l'infirmerie; quelquefois elle fut sur le point de s'y trouver mal; mais son courage triompha de sa répugnance. Une religieuse, qui l'accompagnoit, disoit que l'air de l'infirmerie étoit insupportable : « Plaignons celles qui souffrent le mal, lui répondit madame Louise, et non pas nous qui en sommes quittes pour l'odeur. »

Outre les jeûnes du Carmel, dont la rigoureuse observance lui pesoit infiniment, elle jeûnoit souvent des jours entiers au pain et à l'eau, ayant l'attention, pour qu'on ne s'en aperçût pas, de se donner des occupations aux heures du repas, ce qui lui étoit facile quand elle étoit prieure. L'habit pauvre qu'elle portoit cachoit bien d'autres austérités encore; les haires, les cilices, tous les instrumens de la vie crucifiée, qu'elle appeloit dans sa gaieté ordinaire la toilette des Carmélites. C'étoit ordinairement pendant neuf jours que la digne

fille de Thérèse faisoit à Dieu l'offrande de ses macérations extraordinaires; tantôt, dans l'intention d'obtenir quelque grâce spéciale; tantôt, en réparation des attentats de l'impiété et du débordement des mœurs.

En jugeant de ses dispositions intérieures, par ce zèle actif et cette ferveur soutenue qui animoient sa conduite, on eût cru qu'elle ne trouvoit que des roses sans épines dans le chemin de la perfection : c'eût été une erreur. Dieu sembloit s'éloigner de cette âme céleste à mesure qu'elle faisoit de plus généreux efforts pour s'approcher de lui. Pendant les années de sa solitude, elle habita plus souvent le Calvaire que le Thabor. Mais, privée de la paix des consolations, elle posséda toujours celle de la résignation et du sacrifice. Entre celles de ses vertus qui édifièrent constamment, et sa communauté et le monde chrétien, sa piété tenoit le premier rang et vivifioit toutes les autres. Sa conduite étoit réglée par le désir de plaire à Dieu, et ce désir étoit immense comme son objet; jamais elle ne s'entretenoit plus volontiers que de Dieu, et du bonheur d'être à lui. Pleine de confiance dans le crédit des saints, elle s'empressoit de les honorer comme les amis de Dieu; et elle avoit surtout reçu comme en héritage

de la reine sa mère, la plus tendre dévotion envers la Sainte Vierge : sa piété se manifestoit encore par son zèle pour la maison du Seigneur. Dès les premiers jours de son entrée chez les Carmélites, on n'avoit pas cru pouvoir mieux servir son goût qu'en lui confiant un office à la sacristie; prieure, elle mettoit au rang de ses grandes obligations celle de surveiller la décence du culte et l'ordre des cérémonies religieuses. Travailler à la décoration des autels, entretenir la propreté du sanctuaire, soigner les ornemens sacerdotaux, balayer, frotter les oratoires étoient autant de fonctions dont elle se trouvoit infiniment honorée.

Quelque distance qu'il y eût de cette ferveur active, au funeste sommeil de la tiédeur, la vierge, pour se prémunir contre ce dangereux état, avoit chargé une jeune religieuse qui avoit été sa novice, de l'avertir de tout ce qu'elle apercevroit de défectueux dans sa conduite. En lui confiant des résolutions qu'elle avoit formées dans la ferveur d'une retraite, elle lui dit : « Voilà ce que Dieu demande de moi, et ce que, par sa grâce, je suis résolue de faire : vous me prouverez votre amitié, en me jugeant sans indulgence et d'après cette règle. »

Les moindres instans dont elle pouvoit dis-

poser, étoient consacrés à la prière; en travaillant, en se reposant; dans sa cellule, et lorsqu'elle en sortoit; en descendant un escalier, en traversant un corridor : mais, de tous les moyens par lesquels elle s'efforçoit de mettre le comble à l'édifice de sa perfection, le plus cher à son cœur, celui dont elle se promettoit et dont elle retiroit en effet le plus grand avantage, c'étoit la communion fréquente. Peu de mois après son entrée en religion, elle montra tant de zèle pour la perfection, que les personnes chargées de sa conduite intérieure, crurent devoir accorder à la sainteté de ses dispositions qu'elle communiât tous les jours.

Lorsqu'elle étoit à la tête de son monastère, elle ne recommandoit rien tant à ses filles que la pratique des vertus qui pouvoient les conduire à un saint et fréquent usage des sacremens. Elle disoit à une de ses élèves : « Qu'une religieuse devoit être toujours prête à communier et à mourir. »

Pieuse dans tous les temps, et d'une piété plus marquée depuis son entrée dans le cloître, elle donna à la vertu tous les charmes qui lui sont propres. Deux ans avant sa mort, une des qualités qui frappoient le plus en elle, étoit son détachement des choses de ce monde; il s'étendoit à tout. Maîtresse de

quelques petits effets analogues à ses goûts, tels que reliquaires, livres de dévotion, images de saints, dans la crainte d'y avoir de l'attachement, elle en fit don à différentes religieuses.

Mais la digne fille de Thérèse, le nouvel ornement du Carmel, le touchant modèle des plus rares vertus, alloit bientôt disparoître.

Arrêtons Louise sur le bord de la tombe; et qu'avant d'y descendre, l'auguste enfant de nos rois, revêtue de la bure, nous donne une éloquente leçon dans deux époques de sa trop courte carrière : celle de son entrée dans le cloître, et celle de sa bienheureuse fin. « Les fastes de l'histoire, dit un de nos écrivains, nous offrent de fréquens exemples de reines et de princesses qui se sont dérobées à l'éclat et aux délices de la cour, pour se dévouer à la solitude et aux austérités du cloître. Quelque admirables, quelque héroïques que fussent de pareils sacrifices, ils ont dû paroître moins étonnans, sans doute, dans ce temps où la piété étoit en honneur, où le monde payoit un tribut public de respects et d'hommages à ces âmes nobles et courageuses qui se consacroient, dans la retraite, à la pratique des plus sublimes conseils de l'Évangile : mais, dans un siècle tel que le nôtre, où de vains et orgueilleux raisonneurs, incapables de s'élever au-dessus

des froids calculs de l'égoïsme, osent traiter de superstition et de foiblesse les victoires mêmes que la religion remporte sur la nature; dans un siècle où les demeures sacrées, qui servent d'asile à la vertu et à l'innocence contre les vices et la corruption de la société, sont devenues l'objet du mépris et de la dérision publique, et regardées comme des monumens du fanatisme et de l'imbécillité de nos aïeux; quand on voit la fille du plus puissant roi de l'univers, supérieure aux faux jugemens des hommes, préférer au faste du trône l'obscurité d'un monastère, s'arracher aux plaisirs et aux honneurs, pour se livrer aux exercices de l'humilité et de la pénitence : ce trait de grandeur d'âme est assurément le plus beau triomphe de la foi sur l'incrédulité, et il semble que l'Être-Suprême réservoit à notre siècle ce grand spectacle, pour lui montrer que la religion sait beaucoup mieux que la philosophie élever une âme au-dessus des passions et des foiblesses de l'humanité. »

Portons maintenant nos pas vers cette humble cellule d'où la fidèle épouse de Jésus-Christ va s'élancer dans les cieux, et prêtons l'oreille aux accens plaintifs d'un sensible et vertueux panégyriste de Louise. « Saint Paul, dans Athènes, sentoit son cœur frémir, et ses entrailles se déchirer à la vue de ce peuple, le

plus poli et le plus aimable de tous les peuples, plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie. Avec quel déchirement plus cruel encore Thérèse de saint Augustin ne voyoit-elle pas la foi de ses pères se refroidir et s'obscurcir dans un royaume où elle avoit répandu autrefois un si grand éclat, les temples presque déserts, les autels abandonnés, le culte négligé, le refroidissement du zèle parmi les ministres de la religion, le sel de la terre affadi, le feu de la ferveur éteint dans les asiles élevés pour sa conservation! Avec quelle tristesse et quelle douleur elle voyoit encore la corruption des mœurs étendre ses ravages, la philosophie audacieuse menacer de tout envahir, les scandales de tout submerger, la débauche sans honte, la licence sans frein, et l'indifférence apathique, le dernier de tous les excès, parce qu'elle ne laisse presque plus aucune espérance, ni de retour ni de remède! Aussi Thérèse de saint Augustin ne coule plus ses jours que dans l'abattement et dans la langueur: c'est Héli, qui ne peut plus survivre à la prise de l'arche; c'est Éléazar, qui s'immole de peur d'être témoin de la désolation qui menace son peuple. O France! ô nation jusqu'ici favorisée des cieux! apprends que ce sont tes abominanations qui précipitent le cours d'une vie si précieuse, et que la fille de tes rois n'expire

que de l'excès de tes maux ; mais apprends en même temps à profiter des derniers momens qui terminèrent une si sainte carrière. »

Quoique ses actions eussent été une préparation continuelle à ce moment redoutable où l'âme, dégagée de sa dépouille mortelle, comparoît au tribunal de Dieu, chaque année, au mois de décembre, elle s'en occupoit, pendant neuf jours de suite, d'une manière particulière ; et ces pieux exercices, elle s'y étoit livrée environ quinze jours avant sa mort. Elle se portoit parfaitement bien lorsque, le 21 novembre 1787, une personne de sa connoissance la demanda au parloir et lui dit : « Il faut, madame, que le ciel soit bien irrité contre nous ; les démarches du zèle sont superflues, et les prières des saints sans effet ; le mal est consommé. Ce que les nombreux ennemis de la religion catholique et du nom chrétien n'avoient pu arracher à la sagesse de nos rois, par un siècle entier de manœuvres et d'importunités, la perfidie d'un ministre de deux jours, vient de le leur accorder : et ce ministre, traître à tant de devoirs, il faut que ce soit un archevêque. »

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour l'épouse de Jésus-Christ, et lui porta une atteinte mortelle. Le siége de son mal étoit l'estomac : une enflure considérable l'indiqua

bientôt. et elle en souffroit par intervalles des douleurs aiguës. Quelques remèdes simples lui procurèrent un soulagement momentané, et, suivant son usage de ne jamais s'écouter lorsqu'il s'agissoit de sa santé, elle brusqua cette maladie comme une simple incommodité. Ce ne fut que le 10 décembre que, pressée par la violence du mal, elle consentit à consulter le médecin de la maison. Une saignée la soulagea de l'oppression d'estomac qu'elle éprouvoit, mais en lui laissant ses douleurs de tête et une insomnie habituelle. Elle parloit de sa maladie comme de celle qui devoit la conduire au tombeau. Elle faisoit toutes ses dispositions suivant ce pressentiment. Cependant le jeudi 20, elle alla à la messe, y communia, mais ne revint de l'église qu'avec beaucoup de peine : le soir elle voulut encore se trouver à la récréation, au milieu de ses filles. Le vendredi 21, elle passa la matinée comme la veille, et n'omit aucun de ses exercices de piété. Mais elle n'eut pas la force d'aller, comme elle l'auroit désiré, au lieu où la communauté prenoit sa récréation. Le samedi, après une nuit bien douloureuse, elle eut encore le courage de se lever; mais ses forces ne secondant pas son zèle, il lui fut impossible de se rendre à l'église. Elle avoit jusqu'à ce jour donné ses soins aux affaires

de la communauté. Ses filles s'adressoient toujours à leur bonne mère, et elle les accueilloit avec sa bonté ordinaire. Sa patience étoit admirable; elle n'avoit que des propos de douceur et d'édification pour les religieuses qui se présentoient chez elle à toutes les heures du jour, et sans autres besoins souvent que celui de s'assurer de son état.

Son zèle pour la régularité, son respect pour la clôture religieuse étoient tels que, la veille même de sa mort, elle ne vit le médecin qu'à la grille. De retour à l'infirmerie, elle éprouva une grande oppression, qui l'obligea de se mettre au lit. La douleur à peine apaisée, elle s'occupa des moyens de recevoir les derniers sacremens, et fit appeler son confesseur. Comme il lui représenta qu'il ne la croyoit pas assez mal pour communier en viatique, elle le pria d'en conférer avec le médecin, observant que ce seroit une grande consolation pour elle, s'ils concluoient à ce qu'on lui administrât les sacremens. « Au reste, ajouta-t-elle, qu'on suive en tout les règles, je suis tranquille; Dieu fera de moi tout ce qu'il lui plaira; je me confie entièrement en sa miséricorde. »

Quoique mourante, la Vierge n'avoit rien perdu de son amour pour la mortification; et,

vers les onze heures de la nuit, six heures avant sa mort, elle étoit dans un fauteuil, le dos appuyé contre un petit coffre, à la place d'oreillers qu'elle avoit refusés. Alors les médecins déclarèrent ne pouvoir répondre que la malade passât la nuit, et une religieuse, à qui madame Louise, dans sa santé, avoit fait promettre qu'elle l'avertiroit si jamais elle la voyoit en danger de mort, vint lui faire part de cette déclaration. « Ah! que vous me faites plaisir, de me tenir la parole que vous m'avez donnée; c'est un service que je n'oublierai pas devant Dieu, si, comme je l'espère, il me fait miséricorde. »

Une autre religieuse, qui venoit de reconduire les médecins, étant rentrée : « Eh bien, lui dit la malade, vous connoissez mon état à présent; me promettez-vous de bien prier pour moi quand je serai morte? » La religieuse l'assura qu'elle le feroit tous les jours de sa vie. « Ce sera, reprit madame Louise, une bien bonne manière de reconnoître tous mes sentimens pour vous. » Elle lui promit aussi de ne pas l'oublier devant Dieu. Tranquille et sans trouble, elle se disposoit pour l'éternité comme pour un voyage ordinaire; elle songeoit à tout. S'étant rappelée qu'une jeune religieuse, qui avoit été son élève, et qu'elle aimoit beaucoup, avoit fait des instan-

ces pour rester auprès d'elle, et qu'elle l'avoit obligée de se retirer, elle désira qu'on l'allât éveiller. « La pauvre enfant, dit-elle, ne me croit pas si mal; et, comme elle ne se porte pas bien elle-même, si elle alloit apprendre tout-à-coup la nouvelle, cela pourroit lui occasioner quelque fâcheuse révolution. » En voyant entrer la religieuse, elle lui dit avec le ton de la joie, et comme si elle eût annoncé la plus heureuse nouvelle : « Adieu donc, Séraphine; c'est tout de bon que je m'en vais. » — « Eh! où allez-vous donc, ma mère, s'écria la sœur, courant vers elle, et fondant en larmes? » — « Gardez-vous de me plaindre, continua la malade; je croyois que le bon Dieu me réservoit encore bien des peines et des croix, et voici que, par sa miséricorde, tout est fini. J'ai la confiance qu'il me donnera son paradis. Ne suis-je donc pas bien heureuse? Non, je ne l'aurois jamais cru, qu'il fût si doux de mourir. » La jeune sœur, dans le sentiment profond de sa douleur, s'avançoit pour embrasser une dernière fois sa bonne mère; mais la sainte princesse, comme si elle eût craint de dérober à Dieu le moindre mouvement de son cœur, se refusa à cette démonstration de tendresse. Une autre de ses filles, en lui rendant un petit office de charité, laissoit échapper quelques signes d'une

affection trop humaine. La malade l'en reprit, en lui disant : « Dieu seul, ma sœur, Dieu seul en ce moment. »

En effet, les sentimens les plus légitimes et les plus vertueux, ceux qu'elle n'avoit entretenus que selon Dieu, pendant sa vie, elle voulut, en mourant, en faire un sacrifice à Dieu. Rien de terrestre ne la touchoit; elle n'accordoit rien à la nature. On lui demanda si elle ne seroit pas bien aise que les princesses ses sœurs fussent informées plus positivement de son état. « Je sens bien, répondit-elle, que je leur ferois volontiers mes adieux; mais le devoir d'une Carmélite est de prier Dieu pour sa famille, sans marquer trop d'empressement pour la voir. »

Ayant reçu du Pape un crucifix que le Saint Père avoit béni, et auquel il avoit attaché des indulgences, *In articulo mortis*, elle dit que le temps de s'en servir étoit venu, et qu'elle le désiroit. On se méprit, et on lui apporta celui qu'elle avoit envoyé au roi, son père, dans sa dernière maladie. Elle dit : « Je l'aimerois bien; mais il me rappelle des souvenirs trop humains : donnez-moi l'autre. »

Quelques instans avant qu'elle reçût les sacremens, n'ayant auprès d'elle qu'une religieuse qui la soignoit habituellement, elle lui demanda de nouveau pardon des peines

qu'elle lui donnoit; et, comme elle la voyoit dans la douleur : « Si ma mort peut être pour vous un sujet de sacrifice, lui dit-elle, songez que Dieu l'exige de vous. » La religieuse lui ayant témoigné qu'elle s'y résignoit, la malade en eut beaucoup de joie; et, comme pour lui marquer sa satisfaction, elle lui donna encore quelques conseils d'amitié, l'exhorta à se rappeler ceux qu'elle lui avoit souvent donnés, et continua ainsi : « Suivez toujours le gros de la communauté; fuyez les particularités. Dès que vous aurez une nouvelle prieure, rendez-lui compte de vos dispositions, et donnez-lui votre confiance. Adieu; je ne puis vous en dire davantage : pressez, pressez, pour que je reçoive mes sacremens, car bientôt je ne le pourrai plus..... O mon Jésus! ne permettez pas que je sorte de ce monde sans avoir eu le bonheur de vous recevoir! » Elle fit elle-même quelques dispositions relatives à la cérémonie, et continua sa préparation dans le recueillement et la paix. De temps en temps, elle exprimoit les désirs de son cœur par de ferventes aspirations. Elle répéta trois fois : « Venez, Seigneur Jésus; ne différez pas plus long-temps mon bonheur! » Pendant que le prêtre venoit pour lui apporter le saint viatique, elle récita le psaume *Miserere* et le cantique *Magnificat*, après avoir invité deux

religieuses qui étoient restées à l'infirmerie, à s'unir à elle. Les versets qui la touchoient davantage, elle les répétoit. Elle s'écria à plusieurs reprises : « *In te, Domine, speravi; non confundar in æternum.* »

Les sentimens qui éclatoient le plus en elle dans ses derniers instans, étoient la confiance et la joie. Ne pouvant plus les contenir; en voyant entrer le Saint-Sacrement, elle s'écria dans un pieux transport : « Il est donc arrivé, ô mon divin époux! il est arrivé ce moment, ô mon Dieu, qu'il est doux de vous sacrifier la vie ! »

Après qu'elle eut reçu le saint viatique, la joie de posséder le Dieu de son salut parut charmer ses douleurs. Elle profita de ses derniers momens pour faire une exhortation pathétique à ses chères filles. Après leur avoir recommandé la plus grande régularité et plus d'exactitude que jamais à se rendre aux exercices de la communauté, elle termine par ces mots : « Aimez-vous généralement toutes les unes les autres; conservez un grand amour pour notre sainte règle et nos constitutions; faites cela, et vous y trouverez le bonheur. »

Elle témoigna le désir de recevoir l'Extrême-Onction tandis qu'elle étoit encore en pleine connoissance, et l'on déféra à son pieux empressement.

La digne fille de Thérèse, remplie comme elle de courage et de foi, veut exhorter elle-même son âme à sortir de ce monde, et demande qu'on lui récite les prières des agonisans. On lui représente qu'elle n'est pas encore à cette extrémité : « N'importe, dit-elle, ce sera une consolation pour moi de pouvoir m'unir à ces prières. Je voudrois bien n'en rien perdre, car je suis avare des prières de l'Église ; oui, j'en suis avare. » Un moment avant sa mort elle s'écria : « Il est donc temps ! » Et quelques instans après : « Allons, levons-nous ; hâtons-nous d'aller en paradis. » Ce furent ses dernières paroles. Bientôt après elle expira. Sa mort fut douce, et son dernier soupir fut un soupir de paix. Elle mourut le 23 décembre 1787, à quatre heures et demie du matin.

Le lecteur nous saura gré de transcrire ici cette conclusion d'un des mémoires fournis pour la vie de madame Louise. « J'ai vu mourir bien des personnes d'une manière très-édifiante ; mais je puis dire que jamais mort n'a fait sur moi tant d'impression que la sienne, et je vivrois encore quatre-vingts ans, que je ne l'oublierois pas. J'étois alors auprès d'elle, lui tenant son crucifix.... J'ai rappelé ses dernières paroles ; mais il ne me seroit pas possible d'exprimer le zèle, la foi et la

ferveur qui les animoient; elle a vécu en sainte et en grande sainte; elle est morte de même.... Il me sembloit, en voyant mourir cette seconde Thérèse, que j'assistois à la mort de la première.... J'ai senti la grandeur de ma perte, celle de la maison, celle de l'état religieux, et de toute l'Église; mais, pour elle, je n'ai pu la plaindre un instant; il me semble la voir au ciel, et j'avoue que son tombeau, où, en priant pour elle comme elle me l'a fait promettre, je réclame aussi son secours, m'est un lieu de consolation, de force, de lumières et de grâce. J'en ai été frappée en plusieurs circonstances; aussi y vais-je avec la même confiance qu'elle m'a toujours inspirée pendant sa vie. Je m'y rappelle les instructions et les avis que cette bonne mère m'a donnés, et je puis dire qu'elle me sert encore actuellement de modèle et de guide dans le chemin de la vertu. Dieu me fasse la grâce de l'y suivre. »

Des lettres et des relations circonstanciées, de divers endroits de la France, nous parlent de guérisons de plusieurs maladies réputées incurables, et attestent qu'elles furent la suite immédiate de vœux adressés à la sainte Carmélite.

Attendons, dans un humble et religieux silence, que l'Église prononce sur ces différens faits. Nous sont-ils nécessaires pour constater

que l'auguste fille de Louis XV fut l'objet des prodiges de la grâce. Eh! quel plus beau, quel plus grand miracle que celui de sa vie pénitente! O Français! contemplez cette lumière qui brilla trop peu de temps parmi vous, mais qui, du sein de la tombe, jette encore des rayons si vifs et si puissans! Revenez, ô mes compatriotes, revenez souvent sur les traits les plus marqués de cette austère carrière! Tout vous y convaincra qu'un des plus beaux titres à la gloire qui illustre plusieurs époques de notre patrie, c'est d'avoir donné le jour à celle qui fut sous la pourpre l'ange de la cour, et, sous la bure du Carmel, une autre Thérèse.

J'ai parlé à mes concitoyens; et vous, étrangers, qui, de toutes les parties de l'Europe, conservez avec nous les plus touchans rapports; ô mes frères! dont les cœurs sont unis aux nôtres par les liens de la foi, quels fruits précieux ne recueillerez-vous pas de vos entretiens avec la vierge de Saint-Denis! Elle vous confirme cette antique vérité trop méconnue dans ces jours de deuil, que la perfection évangélique n'est pas une chimère; que nous pouvons encore rappeler les jours d'or de l'Église, les siècles des Paul, des Antoine, des Thérèse et des Madeleine de Pazzi; mais si tous les rangs, parmi les enfans de

l'épouse du divin Sauveur, vous ont été donnés pour modèles, l'histoire de cette pieuse princesse ne doit-elle pas faire impression sur vos cœurs? Grands du monde! quel vaste champ de réflexions, de regrets, d'heureux retours sur vous-mêmes, sa vie ne doit-elle pas vous ouvrir! En vous présentant ce riche tableau, je fixerai l'attention de ceux d'entre vous qui sont susceptibles d'une noble émulation, sur les avantages inestimables attachés à des actions que dirigent les vues sublimes de la foi. Je ne vous parlerai point en mon nom : c'est un des plus grands orateurs, sous le règne de Louis XIV, qui va vous retracer ces fruits précieux de la vertu d'un grand, avec son éloquence harmonieuse et persuasive.

« Vous soutenez le zèle des gens de bien dans les entreprises saintes; votre protection les anime et leur fait surmonter tous les obstacles dont le démon traverse toujours les œuvres qui doivent glorifier Dieu, et contribuer au salut des âmes. Que d'établissemens utiles aujourd'hui, et qui sont une source de bénédictions dans l'Église, n'ont dû autrefois leur naissance qu'au crédit d'une seule personne élevée, à qui Dieu avoit mis dans le cœur de protéger une œuvre dont il devoit tirer un jour tant de gloire! Que de pieux

desseins exécutés auroient échoué, si l'autorité d'un juste en place et élevé dans l'Église, n'eût aplani toutes les voies qui sembloient en rendre l'exécution impossible! Que de saints ministres de Jésus-Christ, soutenus dans leurs fonctions, auroient cédé aux contradictions, et privé par leur retraite les peuples de leurs instructions et de leurs exemples, si leur vertu n'eût trouvé, dans la piété des grands et des puissans, une protection qui assuroit la paix à leur troupeau, et l'autorité à leur ministère!

Vous rendez par vos exemples la vertu respectable à ceux qui ne l'aiment pas; et ce n'est plus une honte d'être chrétien, dès que par-là on vous ressemble. Vous ôtez à l'impiété cet air de confiance et d'ostentation avec lequel elle ose tous les jours paroître, et le libertinage n'est plus un bon air dès que votre conduite l'improuve; vous maintenez parmi les peuples la religion de nos pères; vous conservez la foi aux siècles qui nous suivront; et souvent il ne faut dans un royaume qu'un grand, ferme dans la foi, pour arrêter les progrès de l'erreur et des nouveautés, et conserver à tout un royaume la foi de ses ancêtres. La seule Esther conserva le peuple et la loi de Dieu dans un grand empire; le seul Mathathias tint bon contre les autels

étrangers, et empêcha les superstitions de prévaloir au milieu de Juda. La France ne doit les lumières de l'Évangile et la connoissance de Jésus-Christ qu'à la piété d'une sainte princesse qui conquit à la foi, avec le cœur d'un époux infidèle, un royaume qui depuis en a toujours été le plus ferme appui et la portion la plus pure et la plus florissante. Oh! que vous êtes grands, quand vous êtes à Jésus-Christ! et que votre naissance et votre élévation paroissent avec bien plus d'éclat et de dignité dans les fruits immenses de votre piété, que dans le faste de vos passions et tout le vain attirail des magnificences humaines!

PRATIQUE.

Non, je n'aurai pas en vain lu et médité votre vie et votre mort, ô fille auguste de mes rois! cette étude précieuse va porter dans ma conduite une révolution soudaine et non moins solide. Prosterné devant la cellule où expira la vierge, aussi humble dans le cloître qu'elle avoit été élevée dans le monde, je forme les résolutions suivantes : 1°. de considérer souvent combien les trônes, les grandeurs, les honneurs, les dignités, toutes les pompes de la terre sont en eux-mêmes peu de chose pour qui n'en jouit qu'en passant;

2°. de me persuader toujours davantage que Dieu se communique avec une plus grande abondance de ses douceurs, avec une plus grande richesse de ses dons et de ses grâces, à qui sut tout quitter pour lui; 3°. enfin de me pénétrer de cette vérité, que la vraie grandeur du chrétien consiste, non dans la possession, mais dans le mépris et dans la fuite volontaire de tous les présens de la fortune, de toutes les chimères de l'opulence et de l'illustration des aïeux.

M.-C.-A.-XAVIER DE FRANCE,

REINE DE SARDAIGNE,

Décédée l'an de Jésus-Christ 1802.

Extrait de sa vie, tirée, soit des Mémoires publiés sur la princesse, soit de divers manuscrits propres à donner, par leur authenticité, la plus juste confiance.

Marie-Clotilde-Adélaïde-Xavier de France naquit à Versailles le 23 septembre 1759, de Louis, dauphin, et de Marie-Josèphine de Saxe. Ses augustes parens se hâtèrent de lui procurer la grâce du baptême, et confièrent son enfance à Louise de Rohan-Guemenée, comtesse de Marsan, dame recommandable par

une conduite exemplaire, et distinguée par des talens éminens. Marie-Clotilde étoit douée d'un caractère docile, portée comme naturellement à la vertu, fort timide, et respectueuse envers les personnes chargées de sa conduite. La sage gouvernante mit ses principaux soins à instruire son élève de la doctrine et des devoirs du christianisme; mais, en la formant aux saintes pratiques que la foi nous enseigne, elle arracha, si l'on peut s'exprimer ainsi, les épines qui entourent la vertu, s'attachant surtout à la rendre aimable, et à faire goûter les devoirs qu'elle impose. Elle ne négligea point d'orner son esprit de connoissances utiles, de bonne heure : elle sut lui inspirer du dégoût pour ce désœuvrement dangereux dès le berceau de la vie pour l'innocence, et bientôt après fatal à la pureté des mœurs. La petite Marie-Clotilde fut exercée habituellement à de légers ouvrages qui convenoient à son sexe, et ne pouvoient être indignes de son rang. Le ciel bénit le zèle ingénieux de l'institutrice. Elle semoit dans un terrain fertile, et qui rendit des fruits abondans. Animée d'un tendre respect pour celle qui lui retraçoit l'autorité des auteurs de ses jours, la princesse ne se contentoit pas d'accomplir sans délai tout ce qui lui étoit prescrit. Les simples conseils étoient des ordres à

ses yeux. Dès sa première enfance, elle ne montra d'affection que pour les occupations sérieuses. Ayant saisi avec une étonnante facilité les leçons élémentaires des sciences, elle ne goûtoit point de plaisir plus vif que celui de lire la doctrine chrétienne et la vie des saints, aimant à s'entretenir de ces lectures, parlant avec onction des maximes de piété qui l'avoient frappée, et racontant avec beaucoup de grâce les prodiges que l'histoire de l'Église lui avoit appris. Quelle douce satisfaction l'on éprouvoit quand il lui échappoit de demander avec une sagacité bien supérieure à son âge, des explications sur différens objets que sa jeune imagination n'avoit pas d'abord parfaitement saisis !

A mesure que croissoit ce tendre arbrisseau, conservé si précieusement, et arrosé avec tant de soin, mieux il répondoit au zèle du cultivateur. Expressions ingénues autant que touchantes, et qui exprimoient si bien la bonté de son cœur ; obéissance toujours plus attentive et plus prompte ; goût plus marqué pour ses pieux exercices ; assiduité à ses occupations habituelles ; sentimens délicieux qu'elle avoit ressentis dans la lecture des livres spirituels ; empressement à mettre en pratique les avis que l'on y donne, tout annonçoit les heureux progrès de Marie-Clotilde : mais son

cœur n'en faisoit pas moins dans la réforme des moindres défauts inséparables de l'humanité. Quelque pénible que lui fût l'interruption de ses lectures favorites, elle en faisoit avec joie le sacrifice aussitôt qu'on le lui demandoit; et c'étoit avec une humeur égale, une parfaite douceur, une soumission sans bornes que sa physionomie décéloit. Pour la mieux former à la déférence et au détachement, madame de Marsan la faisoit passer subitement d'un objet à un autre; et toujours l'élève montroit non-seulement un esprit naturel, des talens déjà cultivés, mais surtout une attention soutenue, comme les plus sages précautions contre l'inconstance du premier âge et l'impétuosité du caractère. Sa raison, qui se développoit si heureusement, ne tarda point à lui faire goûter les attraits de la piété chrétienne. Avec quelle promptitude, avec quel empressement elle répondit aux premières inspirations de la grâce! On lui avoit présenté d'un côté les inestimables avantages que procure le sacrement de pénitence, et de l'autre, les dispositions que l'on doit apporter pour le recevoir avec fruit. La première fois qu'elle fut à confesse, on ne peut rendre toute la douleur que lui fit éprouver le souvenir des fautes échappées à son enfance. Le ministre du Seigneur fut profondément ému d'une

componction si rare dans le premier âge de la vie ; et en s'éloignant de sa jeune pénitente : « Allez donc, madame, dit-il, à la comtesse de Marsan, allez consoler madame qui est dans une douleur amère de ses péchés. » Déjà tout étoit plein de charmes pour elle dans les lois et dans les pratiques du christianisme. Elle ne se plaisoit que dans la maison du Seigneur ou dans les asiles des épouses de Jésus-Christ : c'est là qu'elle eût voulu voir ses journées entières s'écouler. Elle avoit atteint à peine sa huitième année, lorsqu'elle perdit son auguste père, pleuré par les Français comme Germanicus le fut à Rome et dans l'empire romain. Déjà les sublimes vertus du père avoient fait une vive impression sur la jeune âme qui devoit le retracer par ses qualités admirables. En bénissant sa mémoire, elle étoit frappée de la sévérité des jugemens de Dieu ; et, afin d'y soustraire celui dont elle pleuroit la perte, l'aimable enfant conjuroit sa gouvernante de lui permettre de jeûner pour hâter, par cet acte de pénitence, l'éternel bonheur de l'auteur de ses jours. Cependant, la douleur qu'elle avoit éprouvée dans le premier aveu de ses fautes, lui inspira le plus vif désir de se confesser souvent ; et c'étoit toujours avec un regret bien sensible et la ferme résolution de réparer ses torts.

Sa crainte et son amour pour le Seigneur exagéroient à ses yeux innocens la gravité de ses chutes. Il est difficile de rendre et la sorte d'héroïsme et la généreuse constanee avec lesquelles cette âme pure combattoit ses passions naissantes. D'aussi heureuses dispositions lui méritèrent la dévotion et la tendre ferveur qu'elle manifesta en recevant le sacrement de Confirmation.

Instruite déjà de ces trésors de grâce que le Verbe divin nous prépare, lorsqu'il daigne nous appeler au délicieux banquet de son amour, elle saluoit de loin, elle appeloit par ses vœux, par un redoublement de pieuses pratiques, par de plus généreux sacrifices, par des instances aussi vives que réitérées, soit à la comtesse de Marsan, soit au guide sacré de sa conscience, le plus beau jour de sa vie, celui de sa première communion. Le 17 avril 1770, n'étant âgée que de dix ans, Marie-Clotilde, préparée par un profond recueillement, par des prières aussi fréquentes que pleines de sentiment et d'amour, goûta pour la première fois ces ineffables délices que le Sauveur communique à ses bien-aimés dans le sacrement de sa tendresse. La céleste modestie, l'extérieur exemplaire, l'air plein de joie de sa jeune servante, le temps fort long qu'elle consacra à lui témoigner sa re-

connaissance, firent présumer dès lors que, pour elle surtout, la participation du banquet adorable seroit le paradis de la terre. Le divin maître, si bon, si généreux envers tous les cœurs qui se dévouent à son aimable service, que n'est-il point pour une âme innocente et pure, dont le premier soupir et le premier sentiment lui sont vivement consacrés? Avant de le recevoir, elle faisoit présumer les fruits admirables qu'elle recueilleroit de la plus sainte action de sa vie. Vous, tendres enfans, les bien-aimés du bon maître, que ne vous disposez-vous comme Marie-Clotilde? Jusque-là sa physionomie avoit exprimé une candeur et un recueillement parfait; jusque-là les divertissemens publics et tous les genres de récréation n'avoient été accueillis par elle qu'avec indifférence; jusque-là les livres de piété, l'assiduité au travail, la retraite avoient fait ses délices; jusque-là tout son plaisir avoit été de prier, de méditer, d'assister au saint sacrifice de la messe; de visiter les églises, d'entendre la parole divine; mais combien encore, après sa première communion, devint-elle plus empressée à ces divers exercices : aucun cependant ne faisoit naître en elle plus de sentimens de joie et de bonheur que celui de s'unir à Dieu dans la divine Eucharistie.

La comtesse de Marsan, que frappoit et enchantoit en même temps une conduite si édifiante et si difficile à soutenir dans une extrême jeunesse, au sein de la cour la plus brillante de l'Europe, la comtesse de Marsan se plaisoit à donner, aux rares qualités de son élève, de publics et éclatans témoignages : mais, s'ils blessèrent la modestie, du moins ils ne purent nuire à la piété solide de Marie-Clotilde. Ne tardant point à découvrir les dangers d'un monde séduisant et volage, elle ne goûtoit pas de satisfaction plus vive que celle de visiter sa sainte parente, madame Louise de France, religieuse carmélite à Saint-Denis : elle venoit souvent, et toujours avec un sentiment nouveau de consolation et de joie, contempler l'Évangile vivant qu'offroient à son admiration les exemples et les discours de sa tante et des vertueuses compagnes de la fille de Louis XV. Bientôt elle se proposa d'imiter son héroïque sacrifice, et se flattoit qu'après le malheur qu'elle avoit eu de perdre ses parens et son aïeul, rien ne s'opposeroit à ses vœux ; mais Dieu vouloit présenter en elle un modèle accompli qui retraçât au Piémont, à la France, à l'Italie, à l'Europe entière l'idée d'une piété courageuse et sublime. Quelle fut sa surprise et tout à la fois sa douleur, lorsqu'elle apprit

que l'intention du roi, son auguste frère, étoit de l'unir au fils aîné d'Amédée III, roi de Sardaigne, prince de Piémont, et héritier présomptif de la couronne ! Mais s'étant toujours fait un devoir de sacrifier ses volontés au bon plaisir de Dieu, dès qu'il lui étoit manifesté par la voix de ses supérieurs, elle crut reconnoître les vues du ciel sur sa personne dans l'établissement proposé : elle obéit sans témoigner aucune répugnance; et le mariage fut célébré, par procureur, à Versailles le 27 août 1775. Marie-Clotilde, qui touchoit à sa seizième année, se montra dans un habit sans faste aux pieds des saints autels. Ses yeux modestement baissés, sa physionomie et sa contenance angélique annonçoient qu'elle étoit profondément occupée du nœud auguste et sacré qu'elle alloit contracter. Les témoins de ce touchant spectacle ne doutèrent point qu'elle ne recueillît alors les fruits des vertus qui avoient ombragé son berceau, et aussi les prémices de ces vertus plus éminentes qui devoient embellir le reste de sa vie : elle la commençoit par un héroïque sacrifice; et si l'on considère d'un côté son naturel délicat et vif, et sa sensibilité; de l'autre, le silence qu'elle garde, son maintien plein de douceur et de grâce, le contentement même qu'elle manifeste en se résignant à son sort, en renonçant

à des idées si douces de retraite et d'oubli du monde, on reconnoîtra que la jeune épouse sut d'abord s'élever au-dessus d'elle-même, et se fortifia au pied de la croix; elle en avoit besoin sans doute pour s'éloigner de son frère, pour s'arracher des bras de cette Élisabeth, de cette sœur tant aimée et déjà si bien appréciée, et de ceux de sa gouvernante, objet de ses vives affections comme de sa juste reconnoissance. Elle avoit montré à madame Louise tous les diamans que lui donnoient et le Piémont et la France; mais que ces riens éblouissans faisoient peu d'impression sur elle! « On me croit en Piémont, disoit-elle, plus grande dame que je ne suis, ma tante; il faut au moins ôter cinq diamans, qui sont de trop à mes bracelets. »

Lorsqu'elle arriva au pont de Beauvoisin, qui sépare la France de la Savoie, Marie-Clotilde se présenta au prince son époux avec la dignité d'une princesse, la modestie d'une sainte et la force d'une âme maîtresse de sa volonté. Ses adieux au cortége qui l'avoit accompagnée depuis Versailles, offrirent les marques d'affection et de gratitude dont étoit capable un cœur aussi noble, aussi sensible: tout le monde y répondit par des larmes abondantes. Elle parvint avec son époux jusqu'à Chambéry, capitale du duché de Savoie; elle

se mit aux genoux de Victor-Amédée III et d'Antoinette Ferdinand de Bourbon, infante d'Espagne, son épouse, leur exprima son respect et sa tendresse. Vingt jours furent employés à solenniser cet heureux mariage. Au sein des fêtes les plus brillantes, la princesse se fit remarquer par la modestie de ses vêtemens, par son aimable affabilité, qui lui conquéroit tous les cœurs; elle prénoit peu de part à ces plaisirs bruyans et passagers, et annonçoit déjà que son âme ne goûtoit que la joie et les plaisirs du eiel. A Turin, quand elle fut entrée dans l'appartement qui lui étoit destiné, et qu'elle se trouva libre des embarras du voyage et des premières représentations, elle se livra sans réserve à ces aetes de religion qui lui étoient si doux. Son nouvel état ne changea rien dans sa conduite; multipliant ses pieux exerciees, les aecomplissant avec plus de ferveur, y consacrant un temps plus long, elle ajouta à ses prières vocales et habituelles l'oraison mentale. C'étoit par ce saint exercice qu'elle commençoit sa journée, y donnoit un temps notable, et se faisoit un devoir de réciter habituellement et dans un recueillement profond l'office du jour. Pressée vivement par l'esprit intérieur d'avaneer toujours davantage dans la vertu, plus que jamais elle s'appliquoit à la lecture des livres de pié-

té, écoutoit les prédicateurs, se plaisoit à consulter les hommes les plus versés dans la vie spirituelle, et montroit une dévotion particulière au Saint-Sacrement de l'autel, assistant chaque jour à trois messes, ou du moins à deux, et qu'elle entendoit à genoux. Frappés de si heureux progrès, et surtout de son amour pour la divine Eucharistie, les directeurs de sa conscience lui permirent de s'en approcher trois et quatre fois chaque semaine. D'après leur avis, elle se confessoit tous les huit jours. Mais, après avoir été placée par la voix du ciel dans le rang suprême, la fille des rois vivra-t-elle comme un anachorète? Elle ne veut sans doute que s'assurer, à la place d'une couronne périssable, une couronne immortelle. Sa piété éclairée, autant que fervente, fait consister la vertu dans l'exacte et rigoureux accomplissement des devoirs pénibles de son nouvel état. Une rare prudence, une discrétion parfaite dirigent chacun de ses pas; elle donne tous ses soins à obliger, à servir son époux et à lui complaire; c'est avec une prévoyance délicate qu'elle devine ses désirs, et c'est avec une docilité sans bornes qu'elle se soumet à ses volontés. Sa vigilance ne se dément jamais sur la conduite de sa maison; elle y maintient la paix, l'union, le bon ordre, exige que toutes les personnes qui la compo-

sent vivent dans la crainte du Seigneur et dans la pratique fidèle des obligations religieuses. Enfin, elle ne cessa de témoigner l'amitié la plus tendre aux princes de la maison de Savoie, ainsi qu'aux personnes alliées à cette auguste famille. Mais, dans sa personne, quelle touchante et rare modestie ! La céleste pudeur paroît en ses démarches comme en ses habits. Assujettie pendant quelque temps, pour obéir à son époux ainsi qu'au roi son père, à porter des vêtemens magnifiques, elle eut toujours en horreur les modes indécentes; partout elle se présentoit avec cette modestie, tout à la fois l'innocente censure et l'utile instruction de ces femmes mondaines, esclaves du luxe et des vains plaisirs. Cependant ses exemples engagèrent les dames, surtout celles de sa cour, à mettre beaucoup plus de réserve dans leur parure; et, si son affabilité sembloit quelquefois s'altérer par le mélange d'une sorte de froideur ou de mécontentement, c'étoit pour corriger celles en qui elle continuoit d'apercevoir l'oubli de la plus délicate des vertus.

La jeune princesse, dont la pensée habituelle et dont tous les sentimens étoient dirigés vers le ciel, ne cherchoit que l'occasion d'inspirer l'amour des vertus par ses discours et par ses exemples. Elle faisoit, sous les yeux

de la cour et de la capitale, des actes très-fréquens de la plus tendre piété. Souvent elle alloit visiter des églises où l'on célébroit des fêtes particulières; elle assistoit aux processions des pénitens, et, ne consultant point assez les ménagemens qu'exigeoit sa santé, voulut suivre avec des souliers sans semelles, et pieds nuds, ces actes solennels d'expiation et de pénitence. Le roi, son beau-père, le lui défendit, et Clotilde sut obéir. Il existoit à Turin une compagnie de dames nobles, qui s'appeloient communément et vulgairement *les Femmes de la Visitation et de Saint-Paul.* Afin de participer aux œuvres de cette pieuse société, elle se fit inscrire parmi elles, se rendoit assidûment à leurs assemblées et sans aucune distinction dans ses vêtemens, se trouvoit à tous les actes communs de piété que pratiquoient ces dames. Si sa joie éclatoit lorsqu'elle voyoit Dieu glorifié, sa douleur se montroit profonde lorsqu'elle étoit témoin des outrages faits à la sainte religion de ses pères : elle s'efforçoit de les réprimer de tout son pouvoir. Craignant aussi pour des personnes que la détresse et le désespoir pouvoient entraîner dans le crime, elle les assistoit, ou par des pensions fixes, ou par d'abondantes aumônes. Elle établit à Turin une société, dont l'objet principal étoit la dévotion au sacré

cœur de Jésus, ce symbole frappant de l'immense charité du Dieu sauveur, charité qui l'engagea non-seulement à nous donner sa vie, mais à perpétuer le souvenir de sa passion, en instituant l'auguste sacrement de nos autels. Les associés se partagèrent les heures de chaque jour; le cœur du Sauveur des hommes étoit perpétuellement visité et adoré pendant tout le cours de l'année. La princesse ne borna point sa dévotion à ce pieux établissement, dont Pie VI, de si glorieuse mémoire, approuva les règlemens en y attachant beaucoup d'indulgences. Elle se faisoit gloire de s'associer à toutes les confréries, non-seulement pour participer aux biens spirituels qu'elles procurent, mais aussi pour encourager, par son exemple, ceux qui seroient jaloux d'y participer comme elle. Parmi ces bonnes œuvres, elle protégea spécialement la société établie à Turin en 1786, sous le nom de Saint-Louis, et qui avoit pour objet de donner des secours aux pauvres malades qui ne pouvoient être admis dans les hôpitaux. Pendant les dernières années de son séjour à Turin, la profonde douleur que lui causoient les malheurs des deux familles royales auxquelles elle appartenoit, la portoit à méditer avec une ferveur plus vive cette mer d'amertume, où se trouva comme inondé le sacré

cœur de Marie sur la montagne de Sang. Pour accroître davantage la dévotion au mystère de la compassion de la mère de Dieu, elle obtint que, dans un jour déterminé, l'on en célébrât la fête dans toutes les églises du Piémont. Pendant vingt-trois ans qu'elle passa dans cette contrée, ou comme princesse ou comme reine, toujours semblable à elle-même, elle ne cessa d'être l'objet de la plus rare édification. Sa piété ne fut jamais stérile, et sa sainteté extérieure offrit toujours de précieux fruits.

Tandis qu'elle s'occupoit au dehors de bonnes œuvres toujours nouvelles, dans son intérieur elle croissoit en affection pour les personnes attachées à son service, écoutant, aidant, consolant avec une bonté maternelle les malheureux qui réclamoient son secours. Sa compassion envers eux fut si tendre, qu'elle travailla de ses mains royales pour les assister plus abondamment. Il est vrai que ce travail manuel eut encore une destination plus noble; et la jouissance la mieux sentie par son cœur, dans une application continuelle, étoit de consacrer une grande partie de ses ouvrages à la décoration des autels, et à l'avantage d'humbles et fervens monastères. Quand elle alloit passer plusieurs heures auprès des épou-

ses de l'agneau, elle faisoit porter son métier à tapisserie.

Aussitôt qu'elle avoit dîné, son désir étoit de ne pas rester un moment désœuvrée; et, pour lui complaire, son auguste époux la laissoit travailler sous ses yeux, tandis qu'il continuoit son repas. Si quelquefois la volonté de Charles-Émanuel, ou les ordres de ses médecins l'obligeoient à des distractions innocentes, telles que celle de la promenade, elle aimoit que le but en fût la visite de quelque monastère : elle apprécioit à toute leur valeur des conversations avec les vierges consacrées à Jésus-Christ, et ne leur dissimuloit pas à quel point son cœur ambitionnoit leur heureux sort, qui les déroboit à toutes les intrigues des cours, et à toutes les fâcheuses sollicitudes du monde. Sa répugnance pour les ajustemens frivoles devint si grande, qu'elle se prévalut des calamités publiques qui désolèrent le Piémont en 1794, pour obtenir du roi et de son époux la permission de porter des vêtemens de la plus grande simplicité; ils étoient en laine bleue, couleur qui rappeloit sa dévotion à Marie : ce costume convenoit plus, aux yeux et dans les sentimens du monde, à une femme du peuple qu'à une princesse et à une reine, ainsi qu'elle le devint par la mort d'Amédée III, qui mourut en 1796; mais les

motifs sublimes qui animèrent la fille et l'épouse des rois dans son humble et courageuse pénitence, ne laissèrent pas de faire impression sur les sages du monde. Depuis, un écrivain témoin des actes publics de la piété de sa souveraine, ne put, malgré son extrême réserve à donner des éloges, surtout aux catholiques, s'empêcher de lui rendre ainsi de solennels hommages. « Le maintien religieux, l'éloignement de toute la pompe royale, la démarche humble et chrétienne de Marie-Clotilde, au milieu des larmes et des gémissemens d'une troupe immense de spectateurs, lorsqu'à côté de son époux, et accompagnée de tous les princes et princesses de la famille royale, elle alla à la visite des églises, m'inspira la pensée d'apprendre aux dames (Morardi, dans un opuscule intitulé : *Que doivent être les femmes en temps de guerre?* Turin, 1804.), par des exemples si frappans, ce qu'elles doivent être dans des temps de calamités..... Un coup d'œil sur la princesse royale Marie-Clotilde!.... Sa vie pure, les grâces de son maintien, la douceur de son esprit, sa modestie exemplaire, sa profonde religion, toutes ces rares vertus lui gagnèrent le respect et l'amour de tous les peuples piémontais. Les modes, l'éclat des parures, quoique très-convenables à la sublimité de son rang, ne lui plurent ja-

mais ; et si, dans ces temps malheureux, il y a une femme qui puisse dire, avec le saint homme Job : « Je n'ai jamais péché, et mes yeux sont couverts de la plus profonde tristesse, » c'est certainement notre auguste héroïne ; et cependant cette jeune princesse, pure, innocente, modeste, et éminemment chrétienne, dans le dessein d'apaiser la colère du ciel, vient de faire le vœu de conserver, le reste de sa vie, cet extérieur si humiliant dans lequel aucun de nous n'a pu la contempler, depuis le peu de temps qu'elle l'a pris, sans en être touché jusqu'aux larmes. A cette vue, et d'après un tel exemple, que devez-vous faire, vous, femmes mondaines ? »

Mais, dans cette vie de contradictions, de tribulations, disons mieux, d'un crucifiement secret et continuel, cette âme innocente et pure ne se montra-t-elle point trop dépouillée des affections innocentes qu'inspirent et la nature et l'amitié ? Une grande ferveur, nous répétons, avec un désaveu formel, le langage des détracteurs de la vertu, une piété trop héroïque n'en vient-elle point jusqu'à dessécher notre cœur, jusqu'à le rendre insensible envers tout ce qui nous entoure ? Vains amis de la terre, pour vous détromper ici, contemplez Marie-Clotilde. L'amour qu'elle porte à son époux est si vif, qu'elle demande à Dieu la grâce de lui

faire souffrir non-seulement toutes les peines physiques, mais encore toutes les peines morales par lesquelles le Tout-Puissant visite son fidèle serviteur Charles-Émanuel. Ce n'est point assez pour ce cœur si sensible et si tendre de demander pour elle seule la somme des douleurs; elle souhaite qu'un époux chéri en vienne à goûter toutes les délices qui peuvent récompenser toutes les souffrances; elle veut seulement, avant d'adresser à Dieu une si généreuse demande, que le guide sacré de sa conscience y donne son approbation; et c'est ce qui fait le sujet d'une de ses lettres.

Nous touchons à l'époque la plus pénible et sans doute la plus méritoire des jours de notre sainte princesse. Parmi tous les changemens politiques que produisit la funeste révolution française, qui ignore que ces secousses se firent sentir en Piémont plus fortement que partout ailleurs? La reine, soutenue par une vertu supérieure, lut sans effroi, lut même d'un œil paisible, l'arrêt écrit en caractères de feu contre toute la maison de Savoie et contre son époux Charles Émanuel IV. Donnant aux uns de sages conseils, dirigeant la conduite des autres, relevant les esprits consternés, cachant à tous ses chagrins pour ne pas ajouter à ceux qui les accablent, s'oubliant toujours en même temps qu'elle fait

servir toutes les ressources de son esprit, tous les sentimens de son cœur, à soutenir le courage de son illustre époux et de leurs fidèles serviteurs, alors elle souffroit sans doute en qualité d'épouse, elle souffroit en qualité de mère de tout un peuple qu'elle avoit couvert de bénédictions; mais quand l'ensemble des calamités de l'Europe étoit venu fondre sur sa personne, et comme accabler ou du moins froisser son âme magnanime, ah! surtout quelles angoisses, quelles cruelles amertumes n'avoit pas endurées le cœur de la sœur du roi martyr et de l'incomparable Élisabeth! Le cardinal Coste, archevêque de Turin, lui ayant annoncé la mort de Louis XVI, elle parut d'abord s'affaisser sous le poids de sa douleur. Dirons-nous qu'elle eut la foiblesse d'y céder dans les premiers momens : n'essayons pas de saisir qui l'emporta de la grâce ou de la nature. La dernière parut triompher un moment, et Marie-Clotilde ne pouvant se résoudre à se soutenir par quelques alimens qu'on lui présenta, fit craindre pour sa vie; son époux, en partageant son affliction, se montra plus maître de lui-même : voyant l'inutilité des sollicitations que faisoient à la reine toutes les personnes qui étoient auprès d'elle, sans la prévenir il entre un matin dans son appartement, lui dit

qu'il est temps de se conformer à la volonté divine, et lui ordonne de partager le déjeuner qu'on apporte pour lui-même : aussitôt elle accepte avec résignation ce qui lui est offert, l'avale avec effort, mais sans marquer l'opposition la plus légère. De cet instant, elle n'écouta plus sa répugnance et prit assez de nourriture pour soutenir sa santé débile, et supporter les nouvelles souffrances que la Providence lui préparoit afin d'embellir sa couronne.

Mais l'époque où la force héroïque, et comme surnaturelle de l'illustre servante du Seigneur parut dans tout son éclat, fut celle où on lui annonça la mort d'Élisabeth, cette aimable compagne de son enfance, cette sœur si tendrement et si constamment chérie, en un mot, cette admirable sœur qu'elle aimoit le plus de toute sa famille. Malgré la vivacité de ce sentiment, elle ne se laissa point accabler par les premiers mouvemens de la nature; elle élève tranquillement ses regards vers le ciel, adore les impénétrables jugemens de Dieu, et ne se permet aucune plainte contre les auteurs d'un meurtre abominable. On vint le lui apprendre au moment où elle alloit se livrer à un acte public de pénitence et de religion; sans vouloir permettre que l'on suspendît la cérémonie

sainte, elle y parut avec son recueillement ordinaire, et sa physionomie fut calme alors que son cœur étoit percé d'un glaive de douleur. Dans la visite des différentes églises, la procession étant venue de Saint-Philippe, la princesse est reçue sur le seuil de la porte par les prêtres de cette maison; et ne montrant aucune agitation, se refusant même à des larmes, signe innocent d'une désolation si juste, la reine fait part au père Carmagnole, leur savant et pieux supérieur, du coup affreux qui vient de la frapper. Ce fut sans doute par ces terribles épreuves que le père céleste, épurant une âme qui lui avoit été toujours consacrée, la disposoit à un long et douloureux martyre. Dans le cours de ces calamités, la fille et l'épouse des rois périt, pour ainsi dire, mille fois de la violence et de la succession de tant de maux, qu'il nous sera difficile de les décrire. Depuis la mort de cette Louise, la gloire et le nouveau modèle du Carmel, elle n'avoit cessé d'assister les filles de Thérèse, réunies au monastère de Saint-Denis. A l'époque de sa destruction, comme de celle de toutes ces maisons pieuses, qui retraçoient à un siècle immoral et impie le beau tableau des conseils évangéliques, Marie-Clotilde réunit plusieurs des filles de sa vénérable tante, dispersées dans le champ des proscriptions. Elle leur

ouvrit un asile au monastère du mont Callero, où étoit située une des maisons royales. Là, cette bonne reine et son époux leur prodiguèrent les marques de la charité la plus touchante, la plus respectueuse et la plus libérale; tous les secours leur furent prodigués, et, quand leurs protecteurs les accueilloient avec tant de grâce, « Je voudrois, disoit Charles-Émanuel d'un accent plein de bonté, que mes états fussent assez grands pour recevoir toutes les filles du Carmel. » Les deux époux, que l'on désignoit sous le titre des deux anges du Piémont, se plaisoient à visiter les vénérables proscrites dans cet asile que l'on nommoit le cœur de Marie-Clotilde, tant elle y passoit de momens délicieux. Quand elle y entroit, après avoir comblé des plus tendres caresses les épouses de Jésus-Christ, elle voloit au pied des autels; et, lorsque les ténèbres le lui permettoient, de l'agrément de son auguste époux, elle s'y présentoit nu-pieds, pour calmer la colère céleste. Aux jours de nos tempêtes révolutionnaires, que de fois la victime se dévoua tout entière aux plus pénibles sacrifices! Avec quel bonheur elle se nourrissoit, en cette maison, du pain de la pénitence, et la table royale n'avoit, à ses yeux, aucun des attraits que lui présentoit une portion de Carmélite, c'est-à-dire, les légumes et les mets insipides des Au-

toine et de leurs pareils : elle s'empressoit d'aller visiter, dans leur cellule, celles des épouses de Jésus-Christ, que la maladie ou les infirmités y retenoient, elle adressoit à toutes le langage d'une amitié céleste. Il lui échappoit, dans les derniers temps surtout, de leur dire : « Mes bonnes mères, quoique nous n'ayons pas fait comme vous les vœux de pauvreté et d'obéissance, on nous les fait bien pratiquer. » Nulle part son cœur n'étoit à l'aise comme dans ces retraites si chères au Dieu de l'innocence et de la paix, et c'étoit là de même que le bon Charles-Émanuel épanchoit librement ses plus douces pensées; c'est là que, contemplant dans les actes les plus humbles sa sainte épouse, il se faisoit un bonheur de lui rendre justice, avouant à ces dames que la reine étoit bien sainte à ses yeux, et que, depuis l'heureuse époque de leur union, jamais il ne l'avoit vue de deux humeurs différentes. Tous les deux donnèrent, au monastère de Mont-Caliers, une lampe d'argent qui devoit être continuellement allumée. Après avoir fait ce don sans en déceler le motif, qui ne pouvoit avoir trait qu'à la gloire du Très-Haut et qu'aux intérêts de la patrie, la première fois qu'ils vinrent ensuite dans cet asile, les deux époux se rendirent à l'autel. On leur présenta de la lumière pour allumer la lampe; ils prièrent la

communauté de les laisser seuls, et restèrent long-temps agenouillés en face de l'agneau sans tache. L'affreuse catastrophe approchoit; l'horizon chargé de sinistres nuages, tous les trônes de l'Europe s'écroulant, le torrent de la révolution française portant de tous côtés ses ravages, comment la couronne du paisible et vertueux Charles-Émanuel pouvoit-elle demeurer sur sa tête? Il arriva ce moment lamentable pour un bon souverain, pour un peuple qui n'avoit reçu de lui que des grâces et des bienfaits. Marie-Clotilde avoit pourvu, je ne dirai point avec calme, mais avec l'héroïsme de la résignation, à tous les préparatifs d'un lugubre départ. L'auguste famille fugitive partit à neuf heures du soir, le 9 décembre 1798, d'une capitale et d'un royaume où tous les cœurs auroient dû élever un trophée à ses bienfaits, à ses vertus. On prit la route de Parme, où l'on séjourna trois semaines pour se reposer des fatigues d'un voyage très-pénible dans cette saison. La reine y donna des preuves éclatantes de sa piété, et, malgré l'état inquiétant de sa santé, assista, ainsi que son époux, à tous les offices de l'église. La famille royale passant de Parme à Boulogne, la princesse visita le sépulchre de Saint-Dominique et le corps de Sainte-Catherine, resta ensuite plus d'un mois à Florence,

s'occupant sans cesse à remercier Dieu de ce qu'il lui ménageoit, par des afflictions accablantes, un moyen efficace d'assurer son bonheur éternel. Depuis long-temps elle avoit déposé tous les ornemens de la couronne au pied de la croix; et, désirant laisser à sainte Madeleine de Pazzi un gage perpétuel de sa tendre dévotion, elle obtint de son époux quelques pierreries, qu'elle attacha de ses mains à l'autel érigé à la mémoire de cette célèbre vierge. Pie VI, cet immortel pontife, si vivement persécuté pour la foi, étoit alors retiré dans un monastère de Chartreux, voisin de Florence; tous les illustres voyageurs s'empressèrent d'aller se jeter à ses pieds, oubliant leurs propres malheurs à la vue de ceux qui pesoient sur la tête du chef de l'église.

Dans tous les lieux par où elle passa, la reine s'occupoit constamment des œuvres de piété qui lui étoient familières, ne laissant pas échapper les momens les plus courts, mais consacrant tout le temps dont elle pouvoit disposer à ses prières vocales, à ses oraisons, à ses lectures de piété, à ses visites accoutumées dans les églises, afin de se disposer à puiser, dans la sainte communion, les forces qui lui étoient nécessaires pour porter généreusement le poids de ses disgrâces. Cette âme pure et planant déjà dans les cieux ne

trouvoit de bonheur qu'à parler de Dieu, qu'à chercher de nouveaux modèles qu'elle pût imiter et qui lui apprissent à plaire toujours davantage au divin maître. Dirigeant sa route vers la Sardaigne, elle arrive à Livourne avec toute la famille royale; ce fut là que son cœur sensible se vit frappé d'un coup si violent, qu'il devoit comme naturellement abattre sa constance; elle se trouva abandonnée de presque toutes les personnes de la cour qui lui étoient les plus chères; jusqu'au directeur de sa conscience, qui, appelé ailleurs par la Providence, s'éloigna. Dans cette douloureuse séparation, loin de s'abandonner à une émotion excessive, elle dit, avec une fermeté peu commune, à l'une de ses femmes, mademoiselle Claire Stouper: « Ma chère Claire, de toutes les personnes qui étoient à mon service, il ne reste que vous et moi; ayons bon courage. » Ce peu de mots annonce son sacrifice; il est fait sans retour. La reine ne manifeste aucune inquiétude sur les incommodités d'une navigation pénible et dangereuse dans la saison où l'on se trouvoit: elle s'embarqua avec sérénité, et arriva de même à Cagliari, capitale du royaume de Sardaigne, nouveau théâtre d'une ferveur, d'une charité et d'un amour pour les peuples toujours vif et solide. Six mois étoient à peine écoulés, que les circon-

stances rappelèrent Charles-Émanuel en Italie ; la princesse se soumit avec la même résignation à ce nouveau voyage, revint à Florence, et pendant huit mois de séjour qu'elle y fit avec son époux, confirma les habitans dans l'idée qu'ils s'étoient formée de sa sainteté éminente. Elle s'y trouvoit un jour dans le monastère de Sainte-Madeleine de Pazzi, au moment où l'on apporta une croix et une bague précieuses dont le cardinal Zélada mourant faisoit présent au tombeau de la sainte. La reine, jalouse de placer elle-même ces offrandes, le fit avec tant de respect, que tous les assistans se montrèrent vivement attendris. Pour suspendre la croix autour du corps bienheureux, il falloit ôter la couronne que l'on avoit mise sur la tête : avant d'y toucher, Marie-Clotide demanda la bénédiction d'un ministre sacré qui se trouvoit présent, et puis, tenant d'une main la couronne, il lui échappa de dire avec un sentiment bien expressif : « Ah ! voilà, voilà, les vraies couronnes, et non celles que la terre peut donner. »

Bientôt, obligée de se rendre à Rome, elle connut, en passant à Foligni, le nouveau pontife qui venoit d'être élu sous le nom de Pie VII. Après le conclave tenu à Venise, il se rendoit à sa capitale, et la pieuse cour avec sa sou-

veraine lui ayant présenté les mêmes hommages qu'elle avoit offerts à son prédécesseur, le suivit et arriva avec lui dans la première cité du monde chrétien. La reine demeura cinq mois, soit à Rome, soit à une maison de campagne à Frascati, où de fréquens entretiens avec le père commun des fidèles furent pour elle une source de consolations et de lumières dans la vie spirituelle. En satisfaisant son innocente passion pour la visite des saints lieux, quelles délices ne goûta-t-elle point, soit à contempler les monumens les plus augustes et les plus touchans de la religion, soit à baiser avec un respectueux amour les reliques réunies d'une multitude de héros chrétiens, et surtout les corps des apôtres saint Pierre et saint Paul! Il seroit difficile d'exprimer ici l'impression que Marie-Clotilde fit dans la capitale du christianisme. Là, comme dans les divers pays qui l'avoient possédée, elle remplit les esprits et les cœurs d'admiration par les actes solennels et si pleins de candeur de sa piété, par ses aumônes et par la simplicité de ses vêtemens, qui la confondoient avec la plus humble religieuse. Combien contrastoit cette étonnante modestie avec la pompe et le luxe de Naples! Dans un premier voyage, elle habita pendant trois mois cette vaste et tumultueuse cité. Son affabilité, ses mœurs an-

géliques, sa religion profonde, entraînèrent la vénération publique. Revenue à Rome, s'y trouvant pendant les solennités de Pâques, elle eut la consolation d'être, ainsi que son époux, communiée de la main du souverain pontife, et la ferveur extraordinaire qu'elle ressentit dans cette action mémorable, fut comme un augure que c'étoit pour la dernière fois que le successeur de saint Pierre l'admettoit lui-même à la participation des divins mystères. Enfin, elle retourna pour une seconde et dernière fois dans le royaume de Naples, et ce nouveau séjour, qui termina sa sainte vie, fut de neuf mois et demi.

Mais connoissons-nous suffisamment celle qui, sur un trône, fut humble, unie, simple dans ses vertus comme la dernière de son peuple, celle qui fut austère comme la plus mortifiée des épouses de l'agneau ? Non; jusqu'ici nous n'avons point encore descendu dans l'âme de la sainte; c'est elle qu'il faut entendre, c'est elle qui nous décelera les admirables secrets de sa piété dans ces lettres où sa plume découvroit son cœur tout entier, alors que, s'adressant à des amies dignes d'elle par leurs qualités, elle ne croyoit avoir que Dieu pour témoin de ses confidences. Tout ce que nous pourrions ajouter de nous-mêmes ne la feroit pas aussi bien connoître que le firent et

ses actions et ses écrits. Voyez-la s'abîmant dans la méditation du mystère de la foi. Chaque jour elle le visite, se tient toujours à genoux dans sa présence, et avec un recueillement si profond, qu'elle paroît ravie hors d'elle-même; elle l'accompagne avec bonheur dans les processions, et, lorsqu'elle rencontre ce divin Sauveur que l'on porte aux malades, elle quitte à l'instant son carrosse, se met à genoux sur la terre nue, peu inquiète que ce soit de la boue ou un pavé couvert de glace. Quel respect profond elle manifestoit aux dispensateurs des mystères de Dieu ! Plus d'une fois elle se mit aux pieds des prêtres pour recevoir leur bénédiction et se recommander à leurs suffrages : qu'un d'entre eux sollicitât une audience, elle exigeoit qu'il s'assît en sa présence : jamais elle ne permit qu'aucun ecclésiastique lui baisât la main. Quels étoient ses sentimens d'affection et de vénération pour les épouses de l'agneau ! Ses heureux jours étoient ceux qu'avec l'agrément de son époux, elle passoit dans leur compagnie. Elle employoit les neuf jours qui précédoient les principales fêtes de l'année à s'y préparer, goûtant au fond de son cœur la joie la plus douce de méditer profondément les circonstances des mystères que l'Église propose à ses enfans. Elle écrivoit, aux approches de ces solennités : « Comme je

dois passer la nuit de Noël dans le monastère de Sainte-Catherine, je me transporterai, en esprit, à Sainte-Marie-Majeure, aux pieds de ce berceau sacré que je me souviens d'y avoir vu, et je m'y unirai à cette sainte société, dans laquelle je vous remercie de m'avoir fait entrer, quoique je fusse trop indigne d'être admise dans la compagnie de tant de saints. » Après l'époque où nous célébrons la naissance du Sauveur des hommes : « La nuit de Noël, écrivoit-elle, et tous les momens de ce saint jour ont été pour moi une journée de paradis. Je ne sais pas combien ce repos délicieux durera ; mais je croyois renaître, et je n'ai jamais assisté à des offices plus fervens, plus paisibles que ceux de nos bons pères de Sainte-Catherine..... Des offices si beaux et si pieux m'ont un peu consolée de ne pas me trouver à ceux de Sainte-Marie-Majeure. J'ai tâché, autant que ma tiédeur a pu me le permettre, d'imiter l'admirable modèle que vous m'avez présenté..... Je me suis unie aux dispositions de tous ces saints personnages qui se trouvoient dans la grotte de Bethléem. » Dans une autre lettre, elle mandoit encore au guide de sa conscience : « Je vous remercie de la charité que vous avez eue pour le roi et pour moi, de nous avoir présentés devant la sainte crèche, à la suite des saints rois, et de nous avoir in-

struits des présens que nous devions faire à Jésus-Christ dans sa naissance..... Cette journée a été pour moi, ainsi que celles de Noël et de la Circoncision, une journée céleste. » C'étoit avec un sentiment rempli de délices qu'elle pratiquoit la dévotion appelée communément l'*Année de Marie.* Elle écrivoit à son confesseur : « Hier matin, pour bien commencer l'année, et pour nous mettre spécialement sous la protection de la Sainte Vierge, nous sommes allés faire nos dévotions à sainte Catherine, dans la chapelle appelée la *Divine bergère*..... Hier, nous avons recommencé l'Année de Marie, avec un grand désir d'en bien profiter. Il est vrai que nous ne l'avions commencée, l'an dernier, qu'au mois de janvier; mais, ayant doublé les méditations pendant quinze jours, nous nous étions remis dans l'ordre, de manière que nous l'avons lue toute entière. Mais certainement une seule année ne suffit pas. Je vous assure que je l'ai commencée avec un très-grand plaisir. » — « Quoique j'aie été, mandoit-elle à un ami intime, très-occupée le jour de la Conception, ce beau jour a été cependant pour moi un jour délicieux..... Nous avons participé ce matin à la sainte communion, en l'honneur de la Très-Sainte Vierge, et ces journées sont ordinairement très-heureuses pour moi. »

Là reine de Sardaigne compâtissoit si vivement aux douleurs qu'endura Marie pendant la passion de son divin fils, qu'elle en faisoit une fête particulière tous les vendredis : elle écrivoit, en diverses circonstances, au guide sacré de sa conscience : « Je veux faire tous mes efforts pour imiter ma chère mère, la Très-Sainte Vierge, dans ses douleurs; elle m'en a donné un grand désir.... O mon père, que je serois heureuse, si je pouvois ressembler en quelque chose à ma chère mère, dans ses souffrances, et suivre, comme elle, notre adorable Jésus sur le Calvaire..... La pensée de marcher sur les traces de Jésus-Christ allant au Calvaire, sur celles de Marie, ma tendre mère, me remplit de courage..... Toute ma consolation est de penser à ma chère mère, accablée de douleurs, et de rapprocher, comme vous me l'avez permis, monsieur, mes peines de ses souffrances..... Vos lettres sont toujours pour moi un baume précieux; elles m'inspirent du courage et de la force pour supporter, de bon cœur, comme il me semble que j'en ai la volonté, les peines et les croix qu'il plaît au Seigneur de m'envoyer, surtout à l'aide de l'exemple touchant que me présente la Sainte Vierge dans ses douleurs; je veux toujours l'avoir pour mère. »

Si Marie-Clotilde contemploit avec amour

la tendre mère qu'elle avoit au ciel, en abaissant ses regards, elle en bénissoit une autre bien chère encore à son cœur sur la terre. Que ne souffroit-elle pas en voyant tous les maux qui affligeoient l'Église et son auguste chef! Ses sentimens sont rendus avec une naïveté touchante dans plusieurs de ses lettres. « O combien je suis inquiète! combien je suis affligée des maux de l'Église, notre sainte mère, et de ceux du Pontife vraiment saint, qui est le vicaire de Jésus-Christ!..... Je vois avec la plus grande douleur que les affaires de la sainte Église sont plus embrouillées que jamais. Je crois qu'il en sera de même des affaires temporelles. Je ne voudrois pas que ce fussent les hommes qui arrangeassent, par une paix à leur façon, les affaires spirituelles : elle ne seroit jamais ni vraie, ni durable. Mais, en tout ceci, il faut prendre patience, pourvu que la sainte Église jouisse de la paix et que la religion triomphe. Ah! que notre Saint Père est digne de compassion! Qui pourroit, en le voyant, se plaindre de ses propres croix?..... Ah! ma pauvre Rome! combien je crains! je vous assure que j'ai l'âme toute troublée, non pas tant pour nous-mêmes que pour le Saint Père, pour la sainte Église, pour les maisons religieuses, pour toute ma chère ville de Rome!..... Nous avons eu, je vous assure,

des assauts plus violens que les précédens ; et cela ne vous étonnera pas, puisque notre affliction avoit pour objet les maux de notre mère, la sainte Église.... Imaginez ce que nous souffrons de l'état où se trouve le Saint Père : je l'admire, je le vénère, je l'aime comme le père le plus tendre. Plaise au Seigneur d'éclairer son très-digne vicaire, de lui faire prendre la détermination qui conviendra le mieux à notre mère, la sainte Église. »

A mesure qu'elle approchoit du terme de ses jours, sa foi devenoit plus vive, son zèle à servir l'Église plus ardent : chaque jour elle étoit plus enflammée du désir de donner sa vie, de répandre son sang pour attester la vérité du christianisme. Six semaines avant sa mort, elle écrivoit au directeur de son âme : « Plût à Dieu que je pusse recevoir une grâce semblable à celle qu'il accorda à saint Canut..... Dieu ! qu'il seroit heureux de donner sa vie pour notre sainte religion ! Il me paroît que ce ne seroit pas un sacrifice, mais plutôt un sujet de joie et comme un jour de fête ; car, tant que nous vivons dans ce misérable monde, nous sommes exposés à des périls, selon moi, toujours plus grands. En souffrant le martyre, on est assuré de faire le bien, comme en résistant à toutes les tentations, en se refusant à tout ce qu'on nous propose de contraire à l'Évangile,

et ce n'est l'affaire que d'un moment, pendant lequel on gagne tout, à l'aide du Seigneur.... Je me suis senti un très-grand désir de demander à Dieu..... la force d'affronter le martyre, et de mourir volontiers pour notre sainte religion. Je n'ai jamais pu faire d'autres prières. Je ne sais ce que c'est; mais je vous dis la chose tout simplement. » Avec des sentimens si purs et si élevés, comment eût-elle pu conserver des regrets sur la privation des biens et des honneurs du monde? Elle mandoit à une intime amie : « De grâce, chère Gertrude, ne me croyez pas, comme vous le dites, toute remplie de résignation et de vertu; je ne suis, au contraire, remplie que de défauts, et la chose est certaine; car, par la miséricorde de Dieu, n'ayant jamais été attachée ni aux dignités, ni aux richesses, leur privation ne me coûte rien; je n'y ai donc aucun mérite. » Elle écrit à une autre épouse de Jésus-Christ, de ses amies, qu'elle l'invite à ne demander pour elle que les biens du ciel et le royaume éternel : « Ne priez point pour m'obtenir les biens de la terre, ni le royaume de ce monde : ils me sont trop indifférens; mais pour les biens du ciel, pour le royaume éternel, voilà ce qui me touche. Ma mère, demandez-les toujours pour moi, et donnez-m'en votre parole. » Écrivant dans un monastère : « Nous nous

recommandons, dit-elle, tous à vos saintes prières; mais qu'elles n'aient pour objet, et par-dessus tout, que les biens de l'âme et le beau paradis. » Elle ouvre ainsi et de nouveau son cœur à sa chère Gertrude : « Oui, ma très-chère, souvenez-vous toujours de moi dans vos prières, au chœur, et dans votre cellule; demandez surtout pour moi à Dieu une parfaite résignation et soumission à toutes ses divines volontés; grâce que je désire si ardemment, puisqu'elle est l'unique chemin pour parvenir au ciel où je veux absolument arriver. »

Mais quels vifs et continuels désirs de voir son Dieu, de posséder cette beauté immuable, toujours ancienne, toujours nouvelle! Écoutons Marie-Clotilde épancher son cœur et nous donner comme une faim délicieuse de la céleste patrie. « Combien, écrit-elle à son confesseur, combien j'ai de choses à apprendre de vous sur l'amour des souffrances! Plaise au Seigneur de me communiquer quelques sentimens de cet amour. Mais il n'est que trop vrai que je sens toujours quelque répugnance à l'accepter, quoique je sache qu'il n'est pas d'autre voie pour arriver au ciel, où je désire si fortement de parvenir. » C'est sans doute par la voie épineuse des tribulations, c'est par le chemin pénible du calvaire que l'on s'élève

sur le mont Thabor; et, pour nous convaincre de plus en plus d'une vérité si importante, qu'il nous suffise d'écouter la reine de Sardaigne: « Ah! combien, écrit-elle à l'homme de Dieu qu'elle sait être celui qui le lit mieux dans son cœur, ah! combien je vous suis obligée d'avoir devancé la poste, à raison de votre départ, pour ne pas manquer de faire parvenir quelque secours, quelque encouragement à une pauvre amie vraiment plongée dans un abîme de douleurs, et qui n'a d'autre consolation que l'espérance d'accomplir la très-sainte volonté de Dieu, en acceptant les croix de tous genres. Quoique cette acceptation soit si souvent combattue par une si grande répugnance, non-seulement dans la spéculation, mais trop souvent même dans les actes qu'elle doit en faire, qu'il lui semble qu'elle en perde tout le mérite, je me confie cependant dans l'infinie miséricorde de Dieu, qui lit au fond des cœurs, qui exauce les prières des âmes affligées, qui prend pitié des foibles; et je vais en avant, sans trop réfléchir, ni au présent, si capable de m'affliger, et encore moins à l'avenir, qui ne pourroit qu'accabler et désespérer, si on ne l'envisageoit qu'avec des yeux humains. Mais Dieu peut tout; il saura, s'il le veut, dissiper tant de nuages : si, au contraire, sa volonté est que j'éprouve toute l'amertume de

ce calice, que je le boive jusqu'à la dernière goutte, *fiat* : tout ce qu'il veut est saint, est divin, est juste, est même un effet de sa miséricorde, quelque terrible qu'il paroisse. Qu'il s'accomplisse donc ; je ne demande que la force, le courage et la persévérance. Je n'ai jamais omis, mon père, de faire les prières que vous m'avez permises : si j'ose vous dire ce que je pense, il me semble que Dieu exaucé une partie de mes demandes, celle qui me regarde, mais non pas l'autre, que je désirois si fortement. Patience : quoique je n'aie pas cette dernière grâce, je suis contente d'avoir obtenu la première. Je ne demande certainement pas d'être soulagée, quoique je dusse souffrir pendant toute ma vie, pourvu que je sois consolée dans l'autre, et que je sois admise dans le paradis : voilà l'unique objet de mes désirs..... Je m'humilie devant Dieu, et je le prie de me rendre enfin bonne; de m'accorder tous ses secours puissans, dont j'ai un si grand besoin, et surtout la résignation et l'abandon total à sa volonté, pour me laisser attacher par lui à la croix, de la manière qui lui plaira davantage. »

Il eût manqué quelque chose à la couronne immortelle de la sainte princesse, si son âme n'eût pas été épurée dans le feu des peines intérieures : combien elle y étoit heureusement

préparée ! Elle écrivoit : « Toute ma consolation est dans ces deux paroles : Je puis tout en celui qui me soutient, je suis avec lui dans la tribulation..... Je sens en moi une force et une confiance qui certainement ne viennent pas de moi, mais de celui qui daigne m'assister. » — « Je ne puis, mandoit-elle à une pieuse amie, je ne puis vous donner de trop bonnes nouvelles de la paix de mon âme, parce que j'en ai été privée pendant toute cette semaine. Mais...., quelles que soient nos inquiétudes, vive Jésus et sa très-sainte Mère ! J'espère avec confiance qu'ils me les feront surmonter. » Que de lumières dans les lignes suivantes, qu'elle adressoit à son confesseur ! « Nous trouvons, pendant le cours de notre vie, beaucoup de choses obscures, enveloppées, dans lesquelles il n'est pas possible de voir ce qu'il faut rejeter ou accepter, et par conséquent nos dangers sont grands et continuels. Avec tout cela, je me confie dans le Seigneur, qui me donnera tous les secours qui me seront nécessaires, quelle que soit la situation où je puisse me trouver. » Cette héroïque espérance n'étoit pas séparée d'une crainte salutaire. Au moment où elle se confioit le plus dans le secours du ciel, elle s'en estimoit indigne. Ouvrant ainsi son intérieur à une épouse de Jésus-Christ, remplie d'expérience,

sur les choses spirituelles, elle alloit jusqu'à lui marquer ses terreurs. « Qui sait, ma mère, si je ne m'égarerai pas, si je ne suis pas sur le point de me perdre? » Puis aussitôt, ranimant sa confiance, elle se réjouit, et feint que sa vertueuse amie, pour calmer ses inquiétudes, lui répond : « Vous n'aurez rien à craindre aussi long-temps que vous persévérerez dans vos sentimens chrétiens; vous ne vous tromperez pas, soyez-en sûre; le Seigneur, en sa miséricorde, vous a inscrite dans le livre de la vie éternelle. » Lorsqu'elle conversoit avec des personnes trop craintives sur leur salut, elle ranimoit leur espérance, en leur disant : « Que la confiance la plus parfaite étoit celle qui honoroit Dieu davantage; qu'on ne devoit jamais craindre de se trop confier en lui. » Telles étoient l'énergie et l'habileté de son langage, que les théologiens les plus consommés n'auroient pu leur présenter des raisons plus convaincantes; mais aussi n'étoit-ce pas de Dieu seul qu'elle attendoit les secours nécessaires pour son salut? N'étoit-ce pas de lui qu'elle espéroit l'assistance pour les besoins temporels? Soumise à toutes les dispositions du père céleste envers elle : « Il est certain, écrivoit-elle, que, s'il plaisoit à Dieu de nous soustraire à des événemens aussi désastreux,

je lui ferois volontiers le sacrifice de mon sang et de ma vie..... Mais sur cela même je me remets à la sainte volonté de Dieu, me confiant qu'elle sera toujours dirigée par sa miséricorde et non par sa justice..... Je me sens toujours de plus en plus encouragée; et, lors même que mon esprit se représente le plus hideux tableau des choses qui peuvent arriver, qu'il entrevoit le fatal événement que.... toutes les âmes saintes redoutent tant, j'éprouve une certaine confiance qu'il n'arrivera pas. Mon espérance en cela n'est appuyée que sur la bonté de Dieu et sur l'intercession des Saints... J'espère que nous ne ferons plus tant de voyages; Dieu en soit béni; nous ne sommes pas trop tranquilles sur les nouvelles et sur le dénouement des affaires, si je ne fais attention qu'aux démarches des hommes; mais, élevant mes yeux vers le ciel, j'espère tout de la miséricorde de Dieu et de la protection de la Sainte Vierge..... J'ai plus d'espérance que je n'en eus jamais pour nos affaires, par la grande raison qu'il n'y a plus que Dieu qui puisse les arranger. »

Nous ne sommes point encore descendus suffisamment dans le cœur de Marie-Clotilde, parce que nous n'avons point encore bien saisi cette vérité si honorable à sa mémoire, que, depuis sa première jeunesse, elle n'eut jamais d'au-

tre désir que celui d'aimer son divin maître et de manifester son amour envers lui. Écoutons la sainte princesse et jugeons ses affections d'après son récit. « Ah ! Dieu ! qu'est-ce que ma vie ? Cela m'afflige quelquefois si vivement, que je voudrois pleurer sans cesse, en voyant toutes les grâces que, dans son infinie et très-gratuite miséricorde, le Seigneur m'a faites, et le mauvais usage que j'ai eu le malheur d'en faire. En voyant ma négligence les jeter, pour ainsi dire, loin de moi et les laisser pour moi inutiles, demandez donc à Dieu que je change totalement, et que je devienne tout à Dieu qui est si bon pour nous. Je n'entends pas m'en tenir toujours à la prière ; cela ne seroit ni compatible avec mon état, ni conforme à la volonté de Dieu sur moi ; mais demandez-lui que je ne fasse toutes mes actions que pour lui, et que je ne cherche plus qu'à lui plaire..... Votre plus grande sollicitude a pour objet le bien de mon âme, et je vous en suis très-obligée, puisque c'est ce qui m'intéresse davantage, et en comparaison de cela que sont toutes les autres choses ? Demandez-le pour moi au Seigneur, et continuez..... de me recommander sans cesse le renoncement entier à moi-même, surtout cette sainte pratique.... d'élever sans délai, en toute occasion, mes pensées et mes regards vers le ciel pour

demander à Dieu ses lumières, soit pour me soumettre avec résignation, soit pour préférer ses intérêts et son service à toutes les choses du monde; enfin..., je veux dire cette union continuelle avec Dieu, que possèdent toutes les âmes qui veulent devenir bonnes, et qui certainement n'ont pas reçu des grâces et des secours semblables à ceux dont le Seigneur a comblé son indigne servante. » C'étoit le désir insatiable de cette union constante avec Dieu qui lui faisoit multiplier ses secrets et touchans entretiens avec cet adorable maître. Lorsque ses femmes entroient subitement dans sa chambre, elles la trouvoient presque toujours à genoux, quelquefois prosternée le visage contre terre et les bras étendus en croix, dans un recueillement, ou plutôt dans une extase qui ne lui permettoit pas de s'apercevoir qu'elles fussent entrées. Souvent pendant la nuit, elle quittoit son lit pour continuer, dans l'humble posture que nous venons de désigner, ses oraisons. On la voyoit aux offices divins, immobile, après avoir repoussé les coussins qu'on lui apportoit, et souvent ayant les yeux baignés de pleurs. Mais quel est le véritable et généreux amour, sinon celui qui se manifeste par les œuvres? Marie-Clotilde écrivoit au directeur de sa conscience : « Mes peines changent d'objet, mais elles ne diminuent pas;

et c'est un bien pour moi, puisque le Seigneur le veut ainsi; puisque c'est le chemin que non-seulement il m'a tracé par ses divins exemples, mais celui qu'il veut que je tienne, d'après les preuves multipliées qu'il m'a données de sa volonté. Mon malheur est que je traîne la croix, comme le Cyrénéen, et que partout je ne la porte pas comme devroit faire une fille de la sainte mère de douleur..... Je continue et je continuerai toujours à accepter la croix qu'il plaît à Dieu de m'envoyer, le suppliant de mêler aux gouttes de sueur qu'il répandit les larmes que je ne cesse de verser. »

L'amour pour le Seigneur est inséparable de l'amour envers nos frères, envers ceux-là même qui nous auroient le plus vivement outragés. Comment la sainte princesse envisageoit-elle les plus implacables ennemis de sa maison et de sa personne? Elle écrivoit: « La couronne la plus brillante qu'une âme puisse recevoir dans le ciel, c'est de voir près d'elle l'âme d'un de ses ennemis, surtout lorsque c'est par ses larmes qu'elle a obtenu le salut de cette âme..... Priez le Seigneur... pour qu'il étende sa main protectrice sur tous nos frères, qu'il nous accorde à tous la paix et la tranquillité; car les petits et les grands sont tellement animés les uns contre les autres, que je crains des désordres de toute espèce. » Dès

sa plus tendre jeunesse, pénétrée de tendresse pour tous les infortunés, et de compassion pour les pauvres, elle s'étoit fait un bonheur de les soulager de tout son pouvoir. Devenue princesse de Piémont, et ensuite reine, elle employoit tous ses revenus à secourir les indigens, se privant même de son nécessaire pour les assister, ménageant tous les momens que son rang et la piété lui laissoient libres, pour coudre des habits, des chemises, tricoter des bas; distribuant aux membres de J.-C. ces fruits de son travail. Combien de traits pourroit-on citer et qui caractérisent son horreur pour la médisance, et son zèle à la réprimer! « Dieu soit béni de tout! écrivoit-elle à cet égard; demandez-lui spécialement qu'il m'aide à défendre l'innocence; qu'il découvre et fasse triompher la vertu, et qu'il ne permette pas qu'elle soit injustement opprimée. »

Pleine de la plus vive charité pour les malades, de la compassion la plus active et la plus tendre pour leurs maux, d'un zèle inexprimable pour assurer leur salut, elle manifesta ces divers sentimens auprès de sa parente Joséphine d'Armagnac, veuve du prince de Carignan. A peine la sut-elle frappée d'une maladie grave, qu'elle accourut la consoler et l'assister. Quoique celle-ci ne parût pas

d'abord agréer ses services, elle lui fit jusqu'à sa dernière heure des visites si fréquentes, qu'elle parvint à la déterminer à se soumettre à la volonté divine, et qu'elle la vit mourir avec les dispositions les plus propres à assurer son salut. Une des occupations les plus chères au cœur de la reine, c'étoit de s'informer de la demeure des malades, et d'aller leur prodiguer avec amour tous les secours que l'humanité et la religion recommandent. Mais auprès de ces infortunés infirmes, quels soins officieux, empressés, pleins de douceur et de bonté, ne leur offroit-elle point! Comme elle leur apprenoit à supporter leurs maux avec paix et résignation! elle affectionnoit spécialement une vertueuse infirme presque aveugle, lui prenoit la main, l'aidoit à monter un escalier, l'avertissoit de tout ce qui auroit pu lui occasionér le moindre choc, lui rendoit des visites, où son extrême charité le disputoit à son humilité profonde. Étant arrivée à Naples, elle n'oublia point une religieuse qu'elle avoit laissée habituellement malade; dans beaucoup de lettres elle lui témoigne le plus grand intérêt, lui envoie des remèdes ordonnés par d'habiles gens de l'art. Dans une circonstance, elle lui mande: « Je vous prie avec les plus vives instances, en mon nom, au nom de mon mari, au nom de notre

bon docteur (le médecin Partanari, piémontais), d'avoir tout le soin possible de votre santé, de ne point négliger les remèdes qu'il vous a ordonnés. Je crains... qu'il ne vous en reste plus, et que vous ne le disiez pas. C'est donc à tous les titres que vous voudrez, d'amie, de sœur, de reine, je vous passerai même celui-là, si j'obtiens ce que je vous demande ici..... J'exige absolument que vous me fassiez savoir si votre provision est épuisée; faites-moi, ma très-chère, cette charité, et ajoutez-la à toutes celles que vous avez pour moi. » Si jalouse et si empressée de soulager ses frères pendant leur vie, après leur mort, que de prières ferventes, que de fréquentes communions, que d'aumônes abondantes elle multiplioit pour hâter leur heureuse introduction dans la terre des vivans !

Après ce que nous venons ou de raconter ou de citer, qui pourroit douter que les yeux, l'esprit et le cœur de la pieuse princesse ne fussent toujours élevés vers le ciel ? Écoutez-la donc encore écrivant à ses meilleures amies : « Toute votre sollicitude n'a pour objet que le bien de mon âme, et je vous en suis très-obligée, car c'est là l'essentiel; c'est l'unique bien à désirer : et qu'est-ce que tout le reste, si on le compare au salut?..... Chère Agnès,

je dois vous avouer que la vie de ce monde est une triste chose, surtout pour nous qui vivons dans la sociétée; vous avez bien plus d'agrémens dans votre très-heureux monastère.... C'est maintenant, ma chère Gertrude, que la vraie épouse de J.-C. est unie à lui par les vœux solennels qu'elle a prononcés. O combien elle est heureuse! je ne prétends pas ambitionner son sort, puisque nous devons tous être contens de celui que le Seigneur nous destine. Je serois souverainement ingrate, si je me plaignois du mien. Cependant vous connoissez votre état, votre bonheur; je puis donc l'apprécier et m'en réjouir avec vous. »

Si ses regards s'abaissoient et se promenoient autour d'elle, c'étoit pour recueillir ce que l'on nomme à si juste titre la vraie monnoie du ciel, c'est-à-dire, des contradictions, des croix, des humiliations, des mépris même. « Je vous assure, écrivoit-elle à une amie, que, pour les propos injurieux qu'on répand sur la conduite que je tiens, je ne m'en inquiète point du tout. Je ne m'affligerai pas si tous les malheurs tombent sur moi, parce que je sais que cela doit être ainsi; je n'ai aucun mérite, et voilà le pis. Je suis, selon les propos que l'on tient ici, comme une petite religieuse de maison séculière, et je sais que ces sortes de personnes sont toujours vilipendées;

qu'on les charge des gros ouvrages. Voilà donc aussi ce que l'on doit faire de moi. »

Plus la reine de Sardaigne avançoit dans sa carrière, plus ses vertus s'épuroient et la rendoient digne des miséricordes éternelles : il seroit difficile d'exprimer jusqu'à quel point elle réduisoit le corps en servitude, pour ressembler toujours davantage à son divin modèle : observance rigoureuse de l'abstinence et des jeûnes recommandés par l'Église; jeûne particulier tous les vendredis et les veilles des fêtes de Marie; adresse merveilleuse à s'abstenir des mets qui pouvoient flatter son goût; usage de porter divers instrumens de pénitence, mais suivi avec tant de secret, que ses femmes ne purent jamais s'apercevoir quelles étoient ses austérités; persévérance à ne jamais s'approcher du feu pendant des hivers rigoureux : ce n'est là qu'un simple abrégé de ces sacrifices journaliers qui, chaque jour, lui donnoient un nouveau mérite aux yeux du Seigneur. Mais ce qui multiplioit ces mérites, ce fut surtout l'esprit dans lequel elle s'y préparoit : esprit d'une sincère et profonde humilité, qui la portoit à se méconnoître heureusement en tout. « Je fais tout ce que je puis pour me résigner, écrivoit-elle à son confesseur..... ; je fais tout mon possible, et, avec tout cela, je ne fais rien. Si vous saviez, mon père, com-

bien je suis mécontente de moi de ne savoir retirer aucun profit de tant de grâces, de tant de moyens que Dieu me ménage pour parvenir à la sainteté!..... La comparaison que vous avez daigné me présenter m'a fait verser tout à la fois des larmes de douleur et de consolation : de douleur, je l'avoue, parce que je suis si méchante, si ingrate aux bontés infinies de mon Dieu, si répugnante aux souffrances, que la seule pensée de ces petites croix que le Seigneur m'envoie, et qui sont bien plutôt des effets de miséricorde que des châtimens proportionnés à mes fautes, à mes ingratitudes, quoique mon orgueil veuille me faire croire que je ne les mérite pas; la seule pensée, dis-je, de ces peines me fait verser des larmes sur mon sort; disposition bien opposée à cet état de victime de l'obéissance auquel Dieu m'appelle pour mon bien. Mais l'idée de suivre les traces de Jésus allant au Calvaire, et celles de Marie ma bonne mère, me remplit de courage. » On l'entendoit souvent s'écrier : « O Dieu, ayez pitié de cette indigne, de cette ingrate pécheresse! » Cette idée des désordres que la sainte princesse croyoit découvrir dans sa vie, étoit pour elle un tourment continuel. Dans son esprit, c'étoit à ses péchés qu'elle attribuoit tous les fléaux dont le Piémont étoit frappé. Que de soins

elle mettoit à cacher les vertus qu'elle pratiquoit, et à se faire estimer comme remplie de défauts ! Pour qu'on ignorât ses aumônes abondantes, elle laissoit le soin de les distribuer à des personnes d'une probité parfaite, en exigeant d'elles qu'elles ne la fissent jamais connoître.

Un trait unique suffit quelquefois pour déceler le prix d'une longue vie. Marie-Clotilde supporta avec la plus douce et la plus aimable patience les reproches qu'un zèle indiscret suggéroit envers elle à un vieux domestique piémontois, qui se croyoit permis de blâmer sa vie pénitente, et qui avoit même la hardiesse de l'en réprimander. L'humble servante de Dieu ne s'en offensoit point, et attribuoit ses procédés à l'affection qu'il avoit pour elle. Cet ancien serviteur étant devenu malade, sa bonne maîtresse le recommandoit, en ces termes, à ses meilleures amies : « A mon service dès le jour de mon mariage, et depuis vingt-six ans et demi, c'est un bon serviteur, qui me veut beaucoup de bien et qui me gronde comme si j'étois sa fille : depuis quelques jours il a un grand catarrhe et une grande foiblesse. Quoiqu'il soit encore sans fièvre, je crains cependant pour lui, parce qu'il est vieux. » Ce ne fut pas un trait ou l'ensemble de plusieurs traits de vertu ; ce fut la vie toute en-

tière de la digne sœur de Louis XVI et d'Élisabeth, qui lui mérita, pendant sa vie, une réputation comme universelle de sainteté. Telle étoit l'opinion de deux grandes lumières de l'Église, les cardinaux Gardil et Costa, d'heureuse mémoire, celle de prélats et ecclésiastiques respectables du Piémont, qui eurent le bonheur d'approcher de sa personne: telle fut encore celle de chacune des classes diverses de citoyens. Tout le monde étoit saisi d'admiration à la vue d'une reine qui non-seulement se soumettoit en fille de la croix, en membre généreux de la famille des souffrans, à ses abaissemens et à ses infortunes, mais qui se livroit encore, dans les sentimens de la paix et d'une joie pure, à mille œuvres continuelles de piété, qui devoient lui conquérir le ciel, l'objet de tous ses vœux. Elle va toucher à son précieux terme, cette carrière courte en soi-même, et cependant pleine de nobles et magnanimes sacrifices. Que les derniers jours de la digne petite-fille de saint Louis achèvent le beau sermon, l'instruction éloquente qu'a commencée sa vie!

Marie-Clotilde s'étoit ménagé, dans la capitale du monde chrétien et dans celle de Naples, une retraite sévère, pour avoir à donner un temps plus long à ses prières, à ses lectures saintes, à ses méditations : son assiduité à

visiter les Églises, à goûter le bonheur d'entendre la sainte messe et les divins offices, à se trouver même à ceux de la nuit, comme à la veille de Noël, solennités auxquelles elle assista toujours depuis l'âge de douze ans; cette assiduité étoit encore devenue plus sensible et plus vive. Après avoir contracté l'habitude de se confesser et de communier souvent, elle avoit mérité le glorieux privilége de s'approcher, presque chaque jour, du banquet adorable. Plus que jamais la bonne princesse régloit ses démarches et tout l'ensemble de sa conduite, d'après les avis des hommes les plus consommés dans la conduite des âmes, ne cessant de faire le bonheur de son auguste époux, de toutes les personnes attachées à son service, de tous les infortunés qu'elle pouvoit atteindre, comme elle étoit en même temps les délices de tant d'âmes ferventes, pour qui c'étoit un devoir sacré de l'étudier et de marcher sur ses traces. Accoutumée à ne pas songer aux diverses infirmités qui altéroient sa santé, elle voulut, quoique ces infirmités fussent sensiblement augmentées, aller, le 1er. mars 1802, visiter le très-saint Sacrement qui étoit exposé dans l'église de la Trinité : alors elle éprouvoit un violent mal de tête, et néanmoins, dans son adoration, elle se tint à genoux

pendant un temps considérable, et avec la ferveur la plus tendre et la plus sensible. De retour à la maison qu'elle habitoit, elle y fut saisie d'une fièvre aiguë qui l'obligea de se mettre au lit. De ce moment elle ne souffrit pas seulement avec résignation, mais encore avec cet aimable enjouement qu'elle avoit conservé dans toutes ses peines et ses douleurs. Sur le lit de la croix comme sur le char de son triomphe, unie de cœur à tous les sentimens héroïques de Jésus, son ineffable modèle, elle lui demanda de vouloir bien disposer de sa vie selon son bon plaisir. Au milieu de ses vives souffrances, elle laissa connoître, par la sérénité de son visage, qu'elle trouvoit du plaisir à partager les maux que son divin maître avoit endurés. Ce beau sentiment se manifesta davantage lorsque, se tournant vers le guide de sa conscience : « O mon père, lui dit-elle avec un accent d'allégresse extraordinaire, nôtre Seigneur me fait part de sa couronne d'épines. » Et, battant des mains, elle ajouta : « Quelle est la tranquillité, quelle est la paix que j'éprouve ! ..... Combien le ciel est beau ! ..... O ciel ! ô ciel ! » S'assujettissant aux ordonnances des médecins, observant leurs simples avis sans se permettre aucune observation, prenant volontiers les remèdes les plus amers, quoiqu'elle les jugeât inutiles;

redoublant, pour ainsi dire, de tendresse envers ses femmes, craignant toujours qu'elles ne se fatiguassent pour lui procurer une situation moins douloureuse ! « Mon Dieu ! disoit-elle, pourquoi tant de fatigues ! laissez-moi comme je suis : peu importe. Quoi ! les personnes qui m'assistent sont-elles donc comme des manouvriers capables de soutenir tant de maux ? » Lorsqu'elle ne pouvoit plus se mouvoir d'elle-même, elle manifesta ce zèle qu'elle avoit témoigné, depuis sa tendre enfance, pour que l'on suivît à son égard les règles de la plus sévère modestie. Vingt ans auparavant, elle avoit prié son époux qu'il ne permît pas qu'après son décès on ouvrît son corps pour l'embaumer; et, voyant alors sa mort prochaine, elle lui renouvela cette prière avec les plus vives instances,

Son empressement à s'unir à Dieu, dans le sacrement de son amour, fut plus vif et plus expressif que jamais à ce moment décisif. Elle voulut accuser de nouveau, dans les sentimens de la plus profonde douleur, toutes les fautes de sa vie, et reçut le Saint-Viatique avec une joie que son humilité ne put dérober aux assistans. Combien elle offroit au père céleste de vives actions de grâce pour la bonté qu'il avoit de la secourir dans son dernier combat! Cependant, confuse d'éprou-

ver, dans des momens si redoutables à tant d'autres, une paix ravissante, une délicieuse allégresse, elle s'humilioit d'abord, et puis ne soupiroit plus qu'après l'instant de quitter la terre et de voler au ciel. Une circonstance venoit altérer l'abondance de ses joies célestes ; elle quittoit un époux bien-aimé, qui perdoit tout à la fois et la plus tendre compagne et la plus puissante consolatrice en ses douleurs. Le Tout-Puissant voulut dégager de cette peine le cœur de sa fidèle servante. Charles-Émanuel, éclairé subitement d'une lumière divine, fait appeler le P. Mariane-Castiglione, qui, de concert avec le confesseur de la reine, lui offroit les secours ineffables que la foi procure. « Mon père, dit au religieux ce prince saintement résigné, si la Très-Sainte Vierge se priva de son fils unique, d'un fils qui étoit Dieu, pour accomplir la volonté de son divin père, comment oserois-je ne pas vouloir donner avec elle, en sacrifice, la prunelle de mes yeux, mon seul appui?.... Je suis donc prêt à offrir en holocauste à Dieu ma joie unique. »

Lorsque l'homme de Dieu vint annoncer à la malade les sentimens héroïques de son époux, elle s'écria dans l'accent d'un contentement qui pénétra tous les assistans d'étonnement : « O mon père ! quel plaisir ! quelle

paix maintenant ! je n'ai plus à désirer que le Paradis. » De cet instant toutes ses pensées, toutes ses affections se portèrent sans distraction vers le ciel : les crises les plus terribles à la nature ne pouvoient interrompre ces bienheureux colloques, dont la grandeur des récompenses que Dieu prépare à ceux qui l'aiment, la confianee et l'abandon aux mérites infinis de l'Homme-Dieu, la douce espérance de participer à sa gloire, faisoient la matière habituelle.

Le sixième jour de sa maladie, dont le danger devenoit plus pressant, le père Mariane lui présenta une image de sœur Marie-Gabrielle, religieuse capucine, décédée à Naples en grande réputation de sainteté : il plaça cette image sous l'oreiller de la princesse, lui conseillant de se recommander à cette vierge, avec un sentiment profond de foi et de confiance. Le lendemain, dernier jour de sa vie, l'homme de Dieu lui demanda ce qu'elle avoit obtenu. « Ah ! mon père, lui répondit-elle, Marie-Gabrielle a exaucé vos vœux : elle est venue à moi..... nous sommes amies, nous le serons toujours. Ah ! mon père, on ne peut bien comprendre ici-bas les choses du ciel. » Elle ajouta : « O ciel ! ô ciel ! » Ce jour, et d'après ses instances, on lui administra le sacrement des mourans : elle se confessa de nou-

veau, récita le *Confiteor* avec une entière présence d'esprit, reçut le sacrement avec de grands sentimens de pénitence, s'unissant à toutes les prières du ministre sacré. Ayant ensuite perdu la parole, mais conservant toute sa présence d'esprit, elle manifesta, par des signes, le contentement et l'encouragement que lui donnoient les paroles édifiantes qui lui furent adressées. Elle répétoit intérieurement les actes des vertus théologales, lorsqu'elle expira sans agonie, avec un sourire agréable sur les lèvres, à quatre heures et demie après midi, le 7 mars 1802, âgée de quarante-deux ans, cinq mois et quinze jours. Pleurée par les uns comme la mère la plus tendre, par les autres comme un beau modèle de toutes les vertus, Marie-Clotilde n'étoit pas descendue dans la tombe, que de toutes parts on exaltoit sa sainteté. Des personnes de tous les rangs accoururent en foule au palais du roi, forcèrent les portes, firent violence aux gardes pour pénétrer dans la salle où le corps de la reine étoit déposé : chacun vouloit emporter quelques morceaux de ses habits, surtout des linges qui avoient servi à recueillir le sang que sa bouche avoit souvent répandu. Le troisième jour après sa mort, le corps fut porté du palais à l'église de Sainte-Catherine : le chemin, pour s'y rendre, étoit rempli d'un

peuple immense qui, d'une voix unanime, la proclamoit sainte, et se recommandoit à son intercession auprès de Dieu. La foule ne se retira qu'après l'inhumation, et ne se lassoit point de faire l'éloge de sa vie. Depuis, son tombeau est visité avec empressement, et la réputation de sa sainteté, commencée en Piémont, répandue en Sardaigne, s'est affermie dans toutes les villes d'Italie, où la vertueuse reine n'avoit cessé de donner d'éclatans exemples; aussi de toutes parts, et même des contrées éloignées, on demande avec instance, et son image, et quelque portion de ses précieux restes.

Mais qui vous a pleurée, aimable et sainte princesse, qui vous a pleurée, qui sut vous apprécier comme votre Charles-Emmanuel, époux si digne d'une telle épouse? Écoutons le prince épanchant sa douleur dans le sein de M. Gaudani de Florence, qu'il honoroit de son estime et de son amitié.

« Il étoit digne de votre cœur de sentir, ainsi que vous faites, la douleur d'un de vos amis. Oui, mon cher Gaudani, le Seigneur a exigé de moi le sacrifice de ce que j'avois et pouvois avoir de plus cher au monde. Vous connoissez le trésor que j'ai perdu. Il étoit fait plutôt pour le ciel et pour les anges que pour

ce monde corrompu et de misères : cependant je suis veuf et orphelin. J'ai perdu une épouse, une mère, une amie, la partie la plus chère de moi-même. Que Dieu soit loué ! lui qui me l'a laissé posséder vingt ans six mois et un jour. Temps trop court, hélas ! mais plus long cependant que je ne le méritois. J'ai eu la triste consolation de fermer ces beaux yeux qui ne se fixoient que sur le ciel et sur moi : elle porta vers moi et vers le crucifix un dernier regard, pencha sa tête et expira sans convulsion, sans mouvement, sans aucun cri...... et je vis pour la pleurer et pour chercher à l'imiter. J'aurois bien peu profité de son exemple, si je n'avois fait de bon cœur un tel sacrifice ; mais ma douleur ne finira qu'avec ma vie. Adieu, mon cher ami, mille choses à mes amis de Florence. »

Le 10 avril 1808, un décret de la Congrégation des Rites déclare Vénérable Marie-Clotilde de France, reine de Sardaigne. Le souverain pontife Pie VII, qui avoit été lui-même témoin des vertus de cette princesse, céda autant à sa propre opinion qu'aux vœux de toute l'Italie, en ordonnant d'instruire la cause de sa béatification ; et les amis, les serviteurs fidèles de la religion et du trône virent avec joie ces honneurs accordés à la sœur du roi martyr et de l'immortelle

Élisabeth, à une reine sortie d'un sang qui leur est et qui leur sera toujours si cher.

O Louis ! Élisabeth ! Marie-Clotilde ! augustes et saints personnages aussi fortement unis par les mêmes vertus que tendrement attachés par les nœuds du sang, je ne rappellerai point les éloquentes leçons que nous fournit chaque époque de votre illustre carrière ici-bas : je ne m'attache, et pour moi-même, et pour tous nos frères bien-aimés, qu'à une seule mais sublime instruction que tous trois vous nous donnez à l'envi ; c'est celle de votre résignation héroïque au milieu des plus cruels revers de la fortune. Vous qui seriez si malheureusement tentés de révoquer en doute l'existence d'une Providence qui ne vous éprouve ou ne vous punit que pour vous récompenser ensuite avec magnificence, ou vous pardonner avec la plus généreuse miséricorde, contemplez le frère et les deux sœurs, et bientôt la foi et la confiance renaîtront dans un cœur abattu, découragé, flétri par d'étonnantes infortunes. Oracle de Meaux, Bossuet, l'honneur de notre Église de France, c'est vous qu'il faut entendre, dans ces profondes réflexions sur les sages mesures de la Providence, réflexions que doivent spécialemnt

s'appliquer ces frères chéris qui, avant ou depuis Louis, Élisabeth et Clotilde, ont bu comme eux, mais non pas encore autant qu'eux, à la coupe des douleurs les plus amères.

Ne vous inquiétez point. « La vie est plus que la nourriture, et le corps vaut plus que l'habit. MATTH. VI. » Dieu, qui vous a donné la vie, et qui a formé votre corps avant que vous pussiez en prendre aucun soin, vous donnera tout le reste. Qui a fait le plus ne dédaignera pas de faire le moins. « Considérez les lis des champs, ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni ne recueillent; ils ne travaillent ni ne filent, et votre père céleste les nourrit. MATTH. VI. » Heureux ces petits animaux, heureuses les fleurs, heureuses mille et mille fois toutes les petites créatures, si elles pouvoient sentir leur bonheur! heureuses des soins paternels que Dieu prend d'elles! heureuses de tout recevoir de sa main! Pour nous, notre péché nous assujettit à mille travaux, mais ne les poussons pas jusqu'à l'agitation. Travaillons, c'est la plus juste peine que Dieu ait imposée à notre péché; travaillons en esprit de pénitence; mais abandonnons à Dieu le succès de notre travail. « Gens

de petite foi, votre père sait que vous avez besoin de ces choses. MATTH. VI. » Doutez-vous qu'il ne sache ce qui vous est nécessaire? Il vous a fait. Doutez-vous qu'il veuille pourvoir à vos besoins? Il vous l'a promis, lui qui vous a prévenus en tout, et qui vous a donné l'être qu'il ne vous avoit pas promis; vous refusera-t-il ce qu'il vous a promis après vous avoir faits? « Ne vous inquiétez donc pas. Voyez comme vous croissez, comment votre corps se nourrit. Pourriez-vous ajouter une coudée à votre taille? Pendant que vous dormiez, Dieu vous faisoit croître, et d'enfant il vous a fait homme. Croyez qu'il fera ainsi tout ce qui convient à votre corps; reposez-vous sur sa puissance et sur sa bonté.

Qui a formé tant de genres d'animaux, et tant d'espèces subordonnées à ces genres, toutes ces propriétés, tous ces mouvemens, toutes ces adresses, tous ces alimens, toutes ces forces diverses, toutes ces images de vertu, de pénétration, de sagacité et de violence? Qui a fait marcher, ramper, glisser les animaux? Qui a donné aux oiseaux et aux poissons ces rames naturelles qui leur font fendre les eaux et l'air? Ce qui peut-être a donné lieu à leur créateur de les produire ensem-

ble comme animaux d'un dessein à peu près semblable ; le vol des oiseaux semblant être une espèce de faculté de nager dans une matière plus subtile, comme la faculté de nager, dans les poissons, est une espèce de vol dans une liqueur plus épaisse. Le même auteur a fait ces convenances et ces différences ; celui qui a donné aux poissons leur triste et pour ainsi dire leur morne silence, a donné aux oiseaux leurs chants si divers, et leur a mis dans l'estomac et dans le gosier une espèce de lyre et de guitare, pour annoncer, chacun à leur mode, les beautés de leur créateur. Qui n'admireroit les richesses de sa Providence, qui fait trouver à chaque animal jusqu'à une mouche, jusqu'à un ver, sa nourriture convenable ? en sorte que la disette ne se trouve dans aucune partie de sa famille ; mais, au contraire que l'abondance y règne partout, excepté maintenant parmi les hommes, depuis que le péché a introduit la cupidité et l'avarice. Médit. 1 vol.

Mais comment donc accorder ces riches et grandes idées avec cet affreux désordre que le malheur des justes semble répandre sur la surface du monde ? Bossuet va nous répondre : « Accoutumons-nous à rapporter tout

ce qui arrive à sa source. Tout est ordonné de Dieu, tout est vie, tout est sagesse de ce côté-là : dans tous les biens et dans tous les maux qui nous arrivent, disons : Tout est animé par la sagesse de Dieu, rien ne vient au hasard. Le péché même qui en soi est incapable de règle, puisqu'il est le déréglement essentiel, et qui par cette raison ne peut venir de l'ordre de Dieu, ni de sa sagesse; par sa sagesse il est réduit à l'ordre quand il est joint avec le supplice, et quand Dieu, malgré le péché et son énorme et infinie laideur, en tire le bien qu'il veut. Élevons-nous à notre modèle; croyons que tout ce que Dieu a fait et tout ce qu'il permet, c'est par sagesse et par raison qu'il le fait et qu'il le permet. Agissons aussi en tout avec sagesse, et croyons que notre sagesse est d'être soumis à la sienne. *Ibid.*

PRATIQUE.

A l'école, ou mieux encore, aux pieds de la vertueuse Marie-Clotilde, je forme les résolutions suivantes : La première, d'user des prospérités humaines avec défiance et mesure, persuadé qu'elles peuvent m'échapper à tout moment et avant que j'en aie su bien user; la seconde, de regarder avec envie, et de goûter

avec bonheur le partage de l'obscurité et de la vie cachée en Dieu; la troisième, de m'estimer heureux dans situation quelconque, où la main soit rigoureuse, soit compatissante de la Providence m'auroit conduit; la quatrième, dans tous les états de m'attacher de cœur et d'affection à la médiocrité, à la gêne, au malaise, comme pour y marcher plus fidèlement sur les traces de Jésus-Christ mon modèle.

N. B. Les papiers publics ont communiqué la nouvelle suivante, datée de Rome 29 mars 1817.

Quatre causes de béatification et de canonisation ont été proposées le 22 mars, dans la congrégation ordinaire des rites. Le rescrit qui suivit fut favorable à la proposition. La première avoit pour objet la béatification de la vénérable servante de Dieu, Marie-Clotilde-Adélaïde-Xavier (sœur du roi de France), reine de Sardaigne.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE

DES VIES CONTENUES

DANS LE TROISIÈME VOLUME.

Pages.

Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, né en 1725, mort en 1793. . . . 1

Louis, dauphin, père de Louis XVI, né en 1729, mort en 1765. 121

Marie-Josephe de Saxe, dauphine de France, née en 1732, morte en 1767 196

Louise-Marie de France, née en 1737, morte en 1787 228

Marie-Clotilde-Adélaïde-Xavier de France, reine de Sardaigne, née en 1759, morte en 1802 315

FIN DE LA TABLE.

